TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 484 | 38 PAGES | — SAMEDI 14 OCTOBRE 1978

LES ARMÉES DU PACTE DE VARSOVIE ONT LES MOYENS DE DÉCLENCHER UNE ATTAQUE SURPRISE

estime M. Cressard, député R.P.R.

LIRE PAGE 24



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,75 ; Danemark, 3,75 kr. ; Espagne, 40 pes. ; Grande-Bretagne, 25 p. ; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 L; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 24 esc. ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 32

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09

C.C.P. 4207-23 Paris

Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

La reine du Danemark à Paris

La France est le dernier pays de la Communauté européenne à accueillir, depuis son accession au trône, la reine Margrethe II. Le président de la République a donné le ton de la rencontre en évoquant « la sagesse et le réalisme du Danemark » et en faisant remonter au traité de Saint-Clair-sur-Epte, qui, en 911, céda la Normandie au dur Rollon et à ses Vikings, la fin du « seul conflit » qui ait opposé les deux pays. Il a aussi noté que l'amitié perpétuelle qu'ils se jurèrent dans le traité de 1742 existait déjà de longue date et qu'elle ne s'est jamais démentie depuis. La souveraine a repris ce thème : « Au cours de l'histoire, la France et le Danemark ont toujours marché la main dans la main. »

Les propos aigres-doux que les deux gouvernements échangeaient au début de l'année se trouvent ainsi relégués aux archives. Les ministres danois ironisaient alors sur le quant-à-soi de la France et de son président et souhaitaient ouvertement qu'elle change de majorité : Paris le prenait de haut. Une fois le « malentendu » regretté, le cap électoral franchi, les relations entre les deux pays ont repris leur cours normal : aimables, mais trop souvent indifférentes.

Le Danemark est le vingt-quatrième client et le vingtième fournisseur de la France ; il contribue pour 0,8 % et 0,6 % seulement à ses exportations et importations. La France est le septième partenaire du Danemark ; les échanges entre les deux pays n'atteignent pas le quart du commerce danois avec la R.F.A... Dans le royaume de Hamlet, solidement incorporé au monde culturel anglo-saxon, le français a bien du mal à disputer la seconde place à l'allemand.

Abstraction faite d'un franc parler habituel dans le nord de l'Europe, le Danemark et la France découvrent, aujourd'hui, plus de raisons d'entente que de mésentente. Entré avec la Grande-Bretagne dans la Communauté européenne en 1973, le Danemark a détrompé ceux qui craignaient son alignement systématique sur le gouvernement de Londres. Fermement attaché à la politique agricole commune et à une politique commune de la pêche dont les Britanniques entravent la mise en place, il est un partisan tout aussi résolu de la zone monétaire européenne dont Paris et Bonn se sont faits les champions.

Membre de l'alliance atlantique comme la France, le Danemark n'est pas plus qu'elle — et sûrement moins que beaucoup d'autres — fanatique du « leadership » américain. Le refus des affrontements, la détente, l'appui apporté à la décolonisation, font partie du vocabulaire en vogue à Copenhague comme à Paris. Les mots désignent-ils les mêmes choses ? Ce n'est pas sûr, et les styles sont différents. Les Français s'irritent des leçons de vertu politique qui nous viennent de Scandinavie, tandis que les Danois décèlent facilement quelque arrogance nationaliste dans les attitudes françaises. Mais le reproche ne vient-il pas à contretemps ? La France d'aujourd'hui n'est plus celle du général de Gaulle, et sa participation, désormais active, aux instances qui discutent du désarmement par exemple devrait inciter à la révision des idées reçues.

Les conceptions que Paris et Copenhague se font de l'Europe de demain sont en tout cas très proches : une union européenne ne peut être que confédérale, pragmatique, suffisamment souple pour préserver les caractères spécifiques et les vocations extérieures de chacun. Si la France prétend au mondialisme, le Danemark tient à maintenir des liens privilégiés avec ses cousins scandinaves dans le Conseil nordique. Danois et Français peuvent différer sur beaucoup de choses sauf sur l'essentiel : la nécessité d'une Europe tirant sa richesse de sa diversité.

Les échanges entre l'Occident et la Chine

• FRANCE : renforcement de la coopération scientifique
• R.F.A. : projet de construction d'un complexe sidérurgique

M. Fang Yi, un des vice-premiers ministres chinois, président de la commission d'Etat pour les sciences et les techniques, est attendu à Paris, samedi 14 octobre, pour une visite officielle d'une semaine en France, à l'invitation de M. Barre.

Lors de son voyage à Pékin, en janvier, celui-ci avait signé un accord de coopération scientifique et technique ; un nouveau protocole, visant à l'intensification de la recherche scientifique en commun, sera conclu lors du séjour de M. Fang Yi en France.

Le vice-premier ministre chinois arrive de R.F.A. où il a également eu des entretiens relatifs à la coopération.

On a appris, jeudi, que des sociétés ouest-allemandes allaient former un consortium pour étudier la construction d'un complexe sidérurgique géant avec le concours financier d'une banque allemande.

Autre dirigeant chinois en visite en Europe occidentale, M. Huang Hua, ministre des affaires étrangères, a eu, jeudi, avec son homologue britannique *« un échange de vues détaillées sur l'état des relations entre l'Est et l'Ouest »*, a indiqué un porte-parole du Foreign Office.

Mercredi, l'agence Tass avait accusé la Grande-Bretagne de vouloir *« conclure d'importants contrats de vente d'armes avec la Chine »* et par là-même de *« stimuler le militarisme agressif des maoïstes »*.

Le porte-parole du Foreign Office a déclaré le lendemain que M. David Owen avait informé M. Huang Hua de son désir de poursuivre la politique de détente avec l'U.R.S.S. Cette mise au point étant faite, Londres a officiellement invité le président Hua Kuo-feng à Londres pour le printemps prochain.

A Washington également, les dirigeants semblent décidés à multiplier les échanges avec Pékin, sans attendre la normalisation des relations diplomatiques. Sur le plan commercial, il est question de tripler en un an le volume des échanges, qui s'était établi à 375 millions de dollars en 1977. Notre correspondant à Washington a appris qu'un satellite américain de télécommunications pourrait être livré à la Chine. Tout en étant destiné officiellement à des usages civils, ce satellite présente un incontestable intérêt militaire.

Malgré le caractère spectaculaire des marchés conclus ou à conclure avec l'Europe occidentale et les Etats-Unis, le partenaire naturel de la Chine dans le domaine commercial est le Japon, lié à elle par un traité de paix et d'amitié qui sera ratifié à l'occasion du voyage de M. Teng Hsiao-ping à Tokyo, du 22 au 29 octobre.

Il semble que les Chinois soient surtout intéressés en Europe et aux Etats-Unis par des projets très spécifiques ou complémentaires de ceux étudiés en commun avec les Japonais. Il semble également que certains accords concernant les échanges économiques et techniques ne seront conclus que dans la mesure où ils seront accompagnés de la livraison de certains matériels militaries convoités par Pékin.

Autre aspect de l'activité diplomatique entre l'Occident et l'Extrême-Orient, un communiqué commun publié jeudi, à l'issue d'une visite officielle du chancelier Helmut Schmidt à Tokyo, annonce une *« intensification des relations trilatérales entre la Communauté économique européenne, le Japon et les Etats-Unis »*.

(Lire page 8 nos informations.)

LA RECHERCHE DE RÈGLEMENTS AU PROCHE-ORIENT

● EGYPTE - ISRAEL : Washington fait état de « bons progrès ».

● LIBAN : la trêve pourrait être consolidée.

(Voir page 3.)

Les cardinaux votent dimanche pour l'élection du pape

Le conclave, chargé de désigner le successeur de Jean Paul Ier, se réunit samedi 14 octobre dans l'après-midi. Les votes ne commenceront que dimanche matin. La mort, survenue jeudi 12 octobre en Pologne, du cardinal Boleslaw Filipiak (Pologne), membre de la congrégation pour la cause des saints à la Curie, réduit à cent onze le nombre des électeurs du pape.

De notre envoyé spécial

Rome. — Perplexité, inquiétude, découragement : tels sont les sentiments prédominants à la veille du conclave lors des rencontres de cardinaux, en petits groupes, qui, contrairement à la dernière fois, se multiplient. Cette fois, les cardinaux sont prêts à parler, à comparer les hypothèses, à formuler leurs craintes et à écouter des conseils, comme s'ils voulaient conjurer le mauvais sort. Ils parlent si volontiers, du reste, qu'on leur a demandé, lors de la dernière congrégation générale, de ne plus accorder d'interviews.

« Nous sommes arrivés à Rome, très marqués par la soudaine disparition de Jean Paul Ier », dit le cardinal Léo-Joseph Suenens, primat de Belgique. Le cardinal Basil Hume, archevêque de Westminster, de renchérir : *« Certains d'entre nous ont pu penser qu'avec Jean Paul Ier nous avons enterré nos espoirs et nos projets. »* Tandis que le cardinal Franz Koenig, archevêque de Vienne, reconnaît que le conclave sera difficile et ne cache pas sa préférence pour un pape étranger.

Toutefois, on pense généralement que, dans un premier temps, le collège des cardinaux cherchera un Italien. Le « portrait-robot » qui se dessine au fil des jours diffère sensiblement de l'image d'Epinal du bon « papa Luciani ». Un pape qui sourit, oui, mais cela ne suffit pas. Un pasteur, bien entendu, mais tous les évêques ne sont-ils pas des pasteurs, même ceux qui occupent un poste de Curie ?

Si les foules se pressaient aux audiences de Jean Paul Ier, suggèrent les cardinaux les plus conservateurs de la Curie, c'était avant tout pour écouter la saine doctrine. Or, depuis quelques jours, on assiste à une campagne orchestrée par la presse en faveur du candidat de la Curie, le cardinal Giuseppe Siri, archevêque de Gênes. Déjà *papabile* en 1958 et héritier présomptif de Pie XII, ce conservateur de soixante-douze ans est connu à Gênes comme *« le cardinal du non »*. Il a dit « non » à Jean XXIII au concile, au divorce et même à la messe du soir, arguant que celle-ci diviserait les familles et empêcherait les parents de contrôler la pratique religieuse de leurs enfants.

Les chances de Mgr Benelli

La campagne de presse sur l'« offensive Siri » — certains allant jusqu'à prétendre que l'archevêque de Gênes pourrait recueillir cinquante voix dès le premier tour (celles de la Curie, des pays de l'Est, des Allemands et des évêques du tiers-monde qui dépendent de l'aide financière allemande) — a peut-être pour but de déjouer la manœuvre. Il est peu probable qu'un homme aussi différent du pape précédent rallie la majorité des voix ; l'hypothèse la plus vraisemblable est que le nom de Siri, avancé par la Curie au premier tour comme au dernier conclave (où il aurait eu vingt-cinq voix, soit deux de plus que Luciani), cacherait le vrai candidat des conservateurs : les cardinaux Pericle Felici, Carlo Colombo ou même Giovanni Benelli.

ALAIN WOODROW.

(Lire la suite page 2.)

LIRE PAGE 2

Un pape pour quoi faire ? par Henri Fesquet

La voie étroite par A. Piettre

LE JAPON MILITARO-INDUSTRIEL

par JACQUELINE GRAPIN

Le sort en est jeté. Le réarmement japonais est en route. Lentement, progressivement, subtilement certes, mais sûrement. Bien entendu, il ne s'agit pas d'une mobilisation générale, d'une accumulation soudaine de tanks et de batteries de canons dans le style d'avant guerre. C'est une réorientation des grandes options japonaises prises depuis trente ans d'une manière complexe qui combine les préoccupations de puissance économique et de sécurité politique, en sorte que le Japon devienne une grande puissance de l'Asie à part entière. On voit mal d'ailleurs au nom de quoi on pourrait dénier à un Etat dont les performances civiles le mettent non plus au troisième rang mondial, où on s'étonnait déjà de le voir il y a quelque temps, mais au second, devant l'Union soviétique même, le droit de prétendre contrôler les attributs de ce que le général de Gaulle appelait « la grandeur ». Au reste, cette question, qui dépend essentiellement de la politique américaine, est largement étrangère à la France, dont la voix compte peu. Ce qui importe donc, de ce côté-ci de l'Atlantique, c'est d'évaluer à leur juste mesure les conséquences de ce phénomène international nouveau.

Le budget de défense nippon, qui était de l'ordre de 1,6 milliard de dollars en 1970, est passé à 11 milliards pour l'année fiscale 1979. En 1978, l'Agence de défense nippone a renoué avec l'exercice des « scénarios » internationaux, longtemps considéré comme tabou, et les autorités s'emploient à faire la démonstration qu'il y a un vide croissant dans la défense de l'Asie : tandis que l'Union soviétique consacre 20 % de son budget militaire, soit quelque 34 milliards de dollars, à cette région, la présence américaine ne cesse de diminuer ; depuis 1960, les troupes américaines sont tombées de trois cent quatre-vingt-dix mille hommes à moins de cent quarante mille dans l'ouest du Pacifique. Un Livre blanc sur la défense récemment publié met en évidence que les charges de sécurité japonaises sont encore seulement de 54 dollars par personne, à comparer avec 530 dollars aux Etats-Unis et 1 178 dollars en Israël, ce qui laisse une bonne marge d'augmentation possible.

(Lire la suite page 7.)

KORTCHNOI A ÉGALITÉ AVEC KARPOV AU CHAMPIONNAT DU MONDE D'ÉCHECS

(Lire page 25.)

AU JOUR LE JOUR

Le futur et l'avenir

Quand il parle de l'obsession du futur, le président de la République se donne-t-il l'élégance d'un anglicisme et veut-il simplement parler du souci de l'avenir ?

En ce cas, M. Barre, à qui cette obsession est prescrite, est en droit de se demander de quel avenir il s'agit : celui de son gouvernement, celui du pays ou celui du monde ? Selon l'interprétation qu'il adoptera, son comportement s'en trouvera considérablement changé.

Mais peut-être M. Giscard d'Estaing donne-t-il au futur son sens propre de catégorie grammaticale, et alors, il doit être pleinement rassuré : nul plus que M. Barre n'est obsédé par l'idée que c'est demain, et demain seulement, qu'on rasera gratis.

ROBERT ESCARPIT.

« LES OCCIDENTAUX », D'ALFRED GROSSER

Une fresque transatlantique

Le nouvel ouvrage d'Alfred Grosser est extraordinairement ambitieux — même pour lui. Moraliste de l'action politique, analyste acerbe et lucide de la vie publique et de la diplomatie française, spécialiste insurpassé de l'histoire de l'Allemagne contemporaine — pays dans lequel il exerce une sorte de magistrature morale — Grosser a voulu combler une lacune étrange et considérable.

Il n'existait en effet, ni en français, ni en allemand, ni en anglais, de bonne étude d'ensemble sur les rapports entre les Etats-Unis et l'Europe occidentale depuis la seconde guerre mondiale. Quand on réfléchit à l'importance de l'alliance américaine pour l'Europe (qu'on y voie une garantie essentielle de sécurité et de prospérité, ou un phénomène de domination), quand on pense à l'importance des Etats-Unis dans la pénible intégration de l'Europe des Six puis des Neuf (qu'on considère Washington comme un fédérateur parfois maladroit, ou comme un obstacle, parfois un adversaire), quand on connaît la place occupée après la seconde guerre mondiale par l'Europe dans la stratégie globale des Etats-Unis, on se demande pourquoi, en dépit de la foule de travaux consacrés aux origines de la guerre froide, ou à tel épisode de l'histoire récente : Suez, le défi gaulliste, la crise de 1973, personne n'avait écrit d'ouvrage de synthèse.

L'ampleur et la variété même du livre de Grosser donnent la réponse. Non seulement l'entreprise exigeait un chercheur doté d'une prodigieuse aptitude à lire le contenu de plusieurs bibliothèques, en plusieurs langues, mais encore il fallait un auteur capable d'étudier avec la même compétence une quantité de pays fort différents, les rapports diplomatiques, les données stratégiques, les relations économiques et financières interétatiques, mais aussi transnationales (concernant les multinationales, ou les détenteurs d'eurodollars), les réactions des opinions politiques, des Eglises, des syndicats, des intellectuels, les grands courants d'idées et les tempêtes soudaines (telle celle de 1968). Et il fallait enfin un écrivain capable à la fois d'organiser de façon point trop échevelée cette masse de données hétérogècetet masse de données hétérogènes, et d'en rendre compte dans un langage sans jargon accessible à un vaste public.

STANLEY HOFFMANN.

(Lire la suite page 9.)

PAPAUTÉ

Un pape, pour quoi faire ?

par HENRI FESQUET

Deux conclaves coup sur coup, c'est plus qu'il ne faut pour mesurer le caractère anecdotique ou superficiel de la curiosité soulevée et détourner l'attention des problèmes de fond. De ceux qui comptent pour l'avenir de l'Eglise : qu'est-ce qu'un pape, à quoi sert-il ? La manière dont il exerce son ministère est-elle adaptée à notre époque ? Indépendamment des tâches à remplir (le Monde *du 18 août*), *quelles sont les évolutions souhaitables, les méthodes à rajeunir ?*

Recevant un cardinal particulièrement dynamique, Paul VI lui expliquait, avec son sérieux coutumier, à quel point sa mission était « difficile ». Profitant d'un silence, le prélat lui répondit du tac au tac : « *Mais non, Très Saint-Père, votre mission n'est pas difficile, elle est tout simplement impossible !* » Au delà de son piquant, cette formule est parfaitement éclairante.

Un des drames du pontificat de Paul VI — bourreau de travail hyperconsciencieux — réside dans l'énormité des responsabilités d'un homme qui cumulait tous les pouvoirs, revoyait tous les dossiers, surveillait les moindres rouages de la Curie, recevait quotidiennement des visiteurs de toutes sortes, sans compter ses fonctions liturgiques, les audiences publiques hebdomadaires et la mise au point d'une incroyable quantité de discours ou d'encycliques savamment pesés.

Aucun chef d'Etat n'a autant de servitudes, autant de monde sous sa juridiction (700 millions). Ces tâches exigent une maîtrise de soi exceptionnelle et une minutie de tous les instants. Cette charge est devenue inhumaine pour des motifs historiques et idéologiques, contingents et périssables.

Il semble qu'aujourd'hui l'Eglise soit au pied du mur et qu'il faille reconsidérer la répartition des tâches. Car la situation actuelle ne présente pas seulement des inconvénients de surmenage, mais d'autres plus graves encore. Il n'est plus possible, et donc plus souhaitable, de faire reposer le gouvernement d'une société aussi vaste sur les épaules d'un seul homme. Pour la bonne raison que les Eglises locales ont acquis une personnalité et présentent une complexité jamais atteinte. Il est assez souvent illusoire d'attendre de Rome, qui n'est plus le centre du monde civilisé, une parole universelle et opérationnelle. Ce n'est pas seulement vrai sur le plan social ou para-politique, mais aussi au niveau liturgique, moral, théologique.

La prise de conscience de la diversité et de l'autonomie des cultures et de l'originalité des situations, jointe au déclin de l'Occident et à la faillite du colonialisme, impose une circonspection de plus en plus grande et entraîne une quasi-impossibilité de s'en remettre à une personne unique pour interpréter avec un bonheur égal les données foisonnantes mais parcellaires qui lui parviennent. La monocratie n'est pas seulement désuète, elle est devenue impraticable pour des motifs de méthode.

Paul VI l'avait pressenti dans une lettre au cardinal Roy en 1971 (1) et, d'autre part, il a souvent insisté sur la nécessité d'un pluralisme doctrinal et disciplinaire, sans toutefois en tirer toutes les conséquences, car — il le disait aussi — il ne pouvait tout faire à la fois, accaparé qu'il était par des réformes internes urgentes réclamées par Vatican II.

Un centre de recherche et d'impulsion

Si la papauté veut maintenir ou accroître son prestige et son influence, elle est acculée à alléger l'éventail de ses compétences, de sa juridiction, à réduire le nombre de ses consignes, de ses décisions ou de ses réponses.

Il ne s'agit pas de faire du pape un monarque fainéant ou de le cantonner dans un rôle purement représentatif, mais, bien au contraire, de lui permettre de mieux exercer son ministère irremplaçable d'unité en prenant plus au sérieux les principes de subsidiarité et de coresponsabilité. Rome pourrait être un centre d'alerte, d'impulsion, de recherche et un lieu de confrontation et d'harmonisation. Venus des quatre points cardinaux, les évêques y apprennent à se connaître et à s'enrichir de leurs expériences mutuelles. Ils viennent plus volontiers pour informer que pour recevoir des consignes

On reconnaît là une des intentions maîtresses de Vatican II. Faire en sorte que les évêques ne puissent plus être ou apparaître comme des fonctionnaires tirant leur pouvoir du pape (ce qui est erroné doctrinalement parlant) et vivant dans la hantise de ne rien faire qui puisse déplaire au pouvoir central.

« *Je suis votre frère aîné* », disait Jean Paul Ier. Toute une théologie est sous-jacente à cette affirmation, qui n'est pas de complaisance. L'évêque de Rome est le premier parmi les égaux (*primus inter pares*). Primauté d'honneur, primauté de juridiction, aussi, mais qui ne saurait perdre de vue que le moindre évêque résidentiel porte une responsabilité dans l'Eglise universelle. La papauté n'est pas un sacrement, c'est un office de communion et de charité, qui devrait de plus en plus s'accommoder de la décentralisation, de la personnalisation des Eglises locales et du transfert de nombre de compétences.

A Vatican II, les évêques n'ont pas réussi — c'était prématuré — à intégrer le dogme de la primauté dans la perspective de la collégialité. Ils se sont contentés de juxtaposer la papauté et l'épiscopat, sans souligner suffisamment leurs relations organiques, estime le Père Georges Dejaifve. Le concile n'a jamais affirmé, regrette-t-il par exemple, qu'il n'y a pas de pape sans les évêques alors qu'il a dit cent fois qu'il n'y a pas de collège sans le pape. Il est demeuré prisonnier du cadre juridique de Vatican I (2). L'Eglise ne fonctionne pas comme une gendarmerie. En outre, l'Eglise locale n'est pas, comme on le croit trop souvent, une « partie » de l'Eglise universelle, car tout diocèse possède les éléments constitutifs essentiels de l'Eglise.

L'extension des pouvoirs des évêques ne saurait être considérée comme une amputation de la mission pontificale alors que la réciproque n'est pas vraie. Non seulement pour des raisons de fait, mais de droit. Il n'est pas normal que la papauté « déborde » comme l'histoire l'a induite en tentation de le faire. Autant il est nécessaire que l'Eglise ait une tête au-dessus de la mêlée, qui puisse faciliter (ce qu'elle n'a pas manqué de faire au cours de l'histoire) l'exercice indépendant de la mission épiscopale, autant il importe de ne pas court-circuiter sans motif grave l'autorité des évêques, qui sont les successeurs des Apôtres.

Allégement de la Curie

Avec ténacité, Paul VI s'est attelé à une première réforme de la Curie, qui était devenue peu à peu un Etat dans l'Etat : internationalisation, caducité des charges, priorité au souci pastoral, suppression de l'Index, renforcement de la secrétairerie d'Etat. Il ne s'agit que d'une première étape, comme les pères du synode se sont fait un devoir de l'affirmer en octobre 1974. Il apparaît souhaitable que la Curie romaine se mette davantage au service des évêques et que, désormais, ce soit moins les évêques qui aient à se justifier devant la Curie que l'inverse. Pourquoi les activités de certains dicastères ne seraient-elles pas réduites ? Le système de nomination des évêques devrait être « graduellement démantelé » au profit de la communauté ecclésiale, elle-même assistée par les Eglises sœurs, écrit notamment Giuseppe Alberigo qui ajoute : « *La prérogative romaine séculaire de choisir les évêques a entravé jusqu'à la capacité des Eglises de définir le type de pasteur adapté* (3). » Dans le même sens, il serait opportun de confier aux conférences épiscopales la solution de divers problèmes concernant le ministère, la discipline du mariage, certaines dispenses, la solution locale de tel ou tel problème œcuménique, etc.

Pourquoi, en outre, concentrer à Rome le siège des secrétariats pour les non-chrétiens ou les non-croyants ? Des nonciatures d'importance moindre pourraient être remplacées, suggère-t-on parfois, par des délégués itinérants (4).

Certains dicastères comme ceux voués à l'évangélisation des peuples ou aux Eglises orientales semblent peu adaptés aux nécessités actuelles, aux besoins du tiers-monde comme aux aspirations des responsables des Eglises non latines.

N'est-il pas paradoxal que le diocèse de Rome soit pratiquement privé de son évêque faute de temps et confié à un évêque vicaire ? Cette distorsion de la fonction épiscopale présente quelque chose de malsain. Comment être un évêque pour le monde entier, dans sa vertigineuse diversité, alors qu'il est devenu impossible de l'être pour le diocèse qui lui est canoniquement assigné ? Le pape reste trop éloigné et trop coupé des réalités quotidiennes qui sont pourtant à portée de sa main. Il évolue dans un monde artificiel, un micro-Etat d'un autre âge « *où aucun peuple ne vit, où personne ne se marie, où aucun enfant ne naît* » (Raniero La Valle), où l'on ne travaille que sur des dossiers, mis à part les jardiniers du Vatican avec qui Jean XXIII aimait bavarder... Quel équilibre ne faut-il pas pour rester chaleureux et humain dans ce décor de théâtre feutré et cet univers de papiers !

Pour le cardinal Marty, il serait normal qu'un synode extraordinaire se réunisse automatiquement à la mort d'un pape (*le Monde* daté 1er-2 octobre). Une telle initiative apporterait entre autres la preuve que la jeune institution synodale appelée à faire un bilan serait sortie des limbes. En effet, jusqu'à présent le synode, composé, rappelons-le, soit des seuls présidents élus des conférences épiscopales, soit de divers délégués, n'a fait que de timides galops d'essai. Un véritable synode devrait être à même d'exercer les pouvoirs délibératifs prévus par sa constitution. Il ne devrait surtout pas disparaître entre ses assemblées plénières, mais constituer, par l'intermédiaire d'un organe efficace, un vis-à-vis permanent à la Curie. La rénovation de la grande machinerie romaine sera illusoire tant qu'une représentation de l'épiscopat mondial ne sera pas à la disposition constante du Saint-Siège afin de contribuer, aux côtés du pape, à donner à la Curie des directives. Autrement dit, la Curie ne devrait pas rester l'instrument exclusif du gouvernement pontifical.

Voici quelques-unes des pistes qui pourraient contribuer à l'*aggiornamento* du ministère de Pierre et des bureaux adjacents. Elles sont proposées par des observateurs bienveillants et compétents qui jugent pernicieux les excès de la centralisation.

Le Père Louis Vaucelles, dans *Etudes* d'octobre, en tire une application immédiate d'un grand intérêt. Il craint, à juste titre, que la révision du droit canonique en cours ne réponde pas aux exigences de l'heure. Plutôt qu'un nouveau recueil de normes universelles censées faire face à tous les cas, il préconise la mise au point de quelques principes fondamentaux qui inspireraient ultérieurement l'établissement de droits particuliers rédigés par des ensembles d'Eglises locales. Droits qui devraient, bien entendu, recevoir l'agrément de Rome.

Un tel assouplissement de la législation aurait, par surcroît, d'heureuses répercussions œcuméniques. Car s'il est vrai, comme l'a reconnu Paul VI, que le ministère de Pierre constitue un des obstacles principaux à l'unité des Eglises, le *ridimensionamento*, c'est-à-dire en quelque sorte la « rééquilibration » institutionnelle, serait de nature à apaiser les craintes des protestants, des anglicans et des orthodoxes, qui réclament des indices avant-coureurs de respect pour le meilleur de leurs traditions.

On en revient toujours au même point : est-il possible d'honorer la soif de liberté et de responsabilité ressentie dans l'Eglise romaine comme ailleurs sans porter atteinte aux cohésions nécessaires ? Rome demeure méfiante en vertu de longues habitudes. Mais le Nouveau Testament, la tradition multiforme du christianisme et l'évolution des mentalités créée par les mœurs démocratiques ne montrent-ils pas à l'envi que le moins mauvais des régimes est celui qui donne aux membres d'une communauté la possibilité de se comporter comme des adultes et d'être les propres artisans de leur insertion dans le tissu social ? On court toujours des risques à desserrer une discipline et à répartir des responsabilités. Mais à ne pas le faire on court peut-être un risque plus grand : la désaffection.

(1) Dans cette lettre sur les problèmes sociaux, Paul VI écrivait : « *Il nous est difficile de prononcer une parole unique comme de proposer une solution qui ait valeur universelle. Telle n'est pas notre ambition ni même notre mission.* »

(2) Voir *Un tournant décisif de l'ecclésiologie à Vatican II*. Editions Beauchesne, collection « Le point théologique ».

(3) Voir *Concilium* no 108. Précisons pour notre part que, sous Paul VI, les évêques, individuellement ou parfois par région, proposaient des « épiscopables » au nonce, mais c'est ce dernier qui établissait la liste des trois noms à proposer au Saint-Siège. Les conférences épiscopales n'ayant pas de statut juridique reconnu ne sauraient donc s'interposer entre les évêques et Rome. S'agit-il d'une situation provisoire ?

(4) Père Kerskhofs (*Ibidem*).

La voie étroite

par ANDRÉ PIETTRE (*)

CES lignes paraîtront avant que le conclave ne s'enferme dans son silence. Elles ne voudraient pas avoir le ridicule de paraître « enjamber » sur l'Esprit (pour parler comme Bossuet), ni de tracer du futur pontife on ne sait quel portrait-robot. *On voudrait seulement essayer d'éclairer et de dégager d'un faux jour l'image que la plupart des chrétiens se font du souverain pontife.* Presque toujours elle est forcée par un certain « politique d'abord », qui imprègne plus que jamais les mentalités et les institutions, alors que l'auteur de la formule est tombé dans l'oubli...

Pape de droite, pape de gauche : la galerie se succède contrastée aux couleurs trop vives ! On oublie les nuances. Pie IX, le pape du Syllabus et de Vatican I, est le premier grand « pape missionnaire » : il renforce l'Eglise au centre, mais il en favorise comme jamais l'expansion au dehors. Léon XIII, aristocrate de naissance et de tempérament, mais pape du ralliement et de *Rerum Novarum*, est aussi celui qui restaure le thomisme. D'humble origine, Pie X condamne le modernisme, refuse les « cultuelles », interdit *le Sillon* ; mais il crée l'Institut biblique qu'il veut « *riche de toutes les ressources du progrès des sciences modernes* » ; il pourchasse les relents de jansénisme par ses décisions — révolutionnaires en leur temps — sur la fréquentation de l'Eucharistie, même par les enfants.

Pie XI (*Fides Intrepida*) condamne *l'Action française* ; mais il conclut avec l'Italie mussolinienne les accords du Latran et combat le laïcisme au nom du « Christ Roi ». Pie XII, pape d'autorité, prend l'initiative des réformes liturgiques, crée des instituts séculiers, et ordonne le premier cardinal hors d'Europe et d'Amérique. Et qui sait si le pape Jean, le pieux auteur du *Journal d'une âme*, aurait approuvé tout ce qui s'est accompli après lui sous le couvert du concile qu'il avait osé convoquer ? Quant à Paul VI, nul besoin de rappeler les déchirements des extrêmes qui l'ont écartelé...

« Un pouvoir suprême »

Ces mêmes extrêmes sont allés si loin, chacun dans ses excès, qu'ils ne laissent à son successeur qu'une voie étroite. Le plus conservateur des pontifes pourrait bien assouplir la défense de la messe de Pie V (certains théologiens de bords très différents le souhaitent) ; il pourrait bien rendre au latin une place plus conforme à la constitution conciliaire sur la liturgie. Mesures mineures, mesures formelles, qui ne sauraient impliquer la moindre adhésion à l'opposition, où l'odieux a fini par se mêler à l'inintelligence, d'un évêque isolé à un concile de deux mille Pères ! Le nouvel élu combattrait-il les abus et les déviations avec moins de patience et de longanimité que ne l'a fait Paul VI, qu'il ne ferait que revenir au concile authentique et, à travers celui-ci, à cette « grande discipline de l'Eglise » dont l'éphémère pape du sourire a parlé avec une fermeté rare dans son premier message.

A l'inverse, le plus « avancé » des papes ne saurait-il franchir des butoirs sur lesquels sont venus se heurter les « progressistes » de tout genre et de tout grade : le ministère sacerdotal, le célibat des prêtres (encore qu'il ne s'agisse que d'un problème de discipline, mais combien symbolique !), la *famille, l'indissolubilité du mariage*, la condamnation de l'avortement, et à plus forte raison la remise en cause par des théologiens de recherche et d'aventure, des dogmes les plus fondamentaux, tels que la rédemption et la résurrection, l'Eucharistie, et finalement — car on est arrivé là ! — la divinité du Christ. Un laïc hésiterait à soulever la question, si elle ne l'avait été en mai dernier par le Bureau d'études doctrinales de l'épiscopat (1).

Pareillement, il serait difficile au plus libéral des papes de laisser en l'état la « créativité » liturgique (ce fut la dernière requête de Jean Paul Ier), et impossible de ne pas réviser la réforme des séminaires quand on sait ce qu'elle a donné en France ou en Hollande (2)...

Même la « collégialité », l'une des grandes nouveautés du Concile (qui ne faisait d'ailleurs que renouer avec une tradition lointaine) (3) mais que les clercs de pointe voudraient élargir encore au détriment de Rome (4), peut-elle être poussée beaucoup plus loin qu'elle n'est, sans risquer de réduire le pape à un *primus inter pares* et l'Eglise-Sacrement en Eglise-Parlement ? Qu'on relise donc, précise et solide, la première des constitutions conciliaires, constitution dogmatique sur l'Eglise (*Lumen Gentium*) ! Après avoir déclaré que « *le pontife romain et les évêques successeurs des apôtres forment entre eux un tout* », elle précise que « *le pontife romain a sur l'Eglise, en vertu de sa charge de vicaire du Christ et de pasteur de toute l'Eglise, un pouvoir plénier suprême et universel qu'il peut toujours exercer librement* » (art. 22). *Comment renier de tels textes ?*

L'essentielle cohésion

Assurément, chaque pape a sa personnalité, son expérience, son langage, sa manière. Il peut hâter ou freiner, tolérer ou sévir. Et ce n'est pas indifférent !... Mais, d'une tendance ou de l'autre, le pontife le plus impérieux ne pourra se soustraire à l'impératif des faits : la voie d'une Eglise plus ouverte au dehors (qu'on songe aux exigences de l'œcuménisme) mais travaillée à l'intime d'elle-même par une crise profonde et un intense renouveau, cette voie est, en un sens, devenue plus étroite.

En vérité, de même qu'on oublie les nuances de l'histoire, on oublie qu'au-dessus de la personne de l'évêque de Rome, il y a le suprême magistère, au-dessus du pontife, le *servus servorum* (serviteur des serviteurs), — et si « pasteur » qu'il se veuille, il se pourrait bien que le prochain pape soit celui d'un concile doctrinal, « dogmatique », que des voix autorisées réclament plus nombreuses. Mgr Pezeril s'en est fait l'écho récemment (5).

On oublie que si l'immensité et la diversité des problèmes de la seule Internationale authentique, exigent que les échos des plus lointains de ses membres parviennent au sommet (qu'on songe qu'à elle seule l'Amérique latine groupe près du tiers des catholiques du monde entier), seule une tête qui finalement décide, seule une mon-archie spirituelle, aussi tempérée, « éclairée », conseillée qu'elle soit, peut garder à une Eglise à ce point diverse et dispersée, son essentielle cohésion.

On oublie qu'à l'heure où les voix des chefs des peuples ressemblent trop souvent à des cymbales sonores, discordantes au surplus, seule peut encore être entendue par un univers désemparé en quête d'une parole salvatrice la voix de celui qui peut n'être « *ni un génie ni un saint* », mais sera demain, par le choix de ses pairs et la grâce de l'Esprit, l'héritier des saints et des génies qui ont fait de l'Eglise, à travers toute l'histoire et ses divisions même, un mystère d'unité.

(*) Membre de l'Institut.

(1) *Le Monde* du 23 mai (texte intégral et commentaire de H. Fesquet).

(2) Cf. pour la France les notations de Robert Solé dans *le Monde* du 16 novembre 1976. (Nous reprenons la question et d'autres dans un tout prochain livre) ; et pour la Hollande, l'art. de S. Pinckaers dans la revue *Sources* (Fribourg), 1978, no 1, p. 22 et s.

(3) Cf. Y. Congar : « Vatican II n'a pas plus créé la collégialité que Vatican I la primauté » (*Bulletin des bibliothèques des religieuses*, mars 1977, p. 65) ; et H. de Lubac, *les Eglises particulières*, Aubier, 1971, p. 84 et s.), etc.

(4) Vg. L. de Vaucelles : « Les rendez-vous de la papauté » (*les Etudes*, octobre 1978, p. 379 et s.).

(5) Dans l'ouvrage collectif : *Des évêques disent la foi de l'Eglise* (Cerf, 1978, p. 44-45).

Les cardinaux votent dimanche pour l'élection du pape

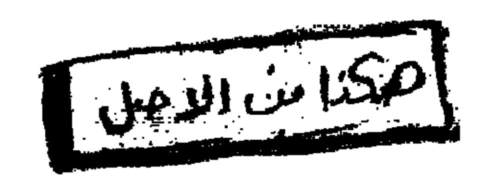
(*Suite de la première page.*)

En effet, le cardinal Benelli, archevêque de Florence et artisan, dit-on, de l'élection de Luciani, voit grandir ses chances d'être élu. Son âge, cinquante-sept ans n'est plus considéré comme un handicap sérieux après la mort d'un pape de soixante-six ans. Sa connaissance de la Curie, pour avoir été l'homme de Paul VI pendant quinze ans, contraste favorablement avec l'ignorance inquiétante de Jean Paul Ier. Ceux qui pensent toutefois que l'ancien substitut de la secrétairerie d'Etat a encore trop d'ennemis disent que son candidat, à lui, cette fois-ci, est le cardinal Salvatore Pappalardo, archevêque de Palerme, soixante ans, dont le dynamisme, l'efficacité pragmatique et l'action sociale dans les milieux de la Mafia sicilienne ont su séduire l'homme d'action qu'est le cardinal Benelli.

Si l'impasse se fait sur un Italien, on cherchera, dans un deuxième temps, un candidat étranger. Dès à présent, plusieurs cardinaux — le Tchécoslovaque Tomasek, le Brésilien Arns, l'Autrichien Koenig — ont déclaré que le temps est venu pour élire un non-Italien. Dans cette hypothèse, les trois noms les plus souvent cités sont ceux des cardinaux Pironio, Willebrands et Hume.

Le cardinal Eduardo Pironio, cinquante-huit ans, est un Argentin de parents italiens, qui a l'avantage de représenter le tiers-monde et d'occuper à la Curie le poste de préfet de la congrégation pour les religieux. Le cardinal Johannes Willebrands, soixante-dix ans, lui, cumule l'archevêché d'Utrecht et le secrétariat romain pour l'unité des chrétiens. Ce serait le candidat des œcuménistes. Le cardinal Basil Hume, cinquante-cinq ans, enfin, est le candidat « secret » de beaucoup. Malgré son jeune âge, son peu d'expérience à la tête d'un diocèse et son ignorance des choses romaines, ce bénédictin anglais allie le mysticisme et le pragmatisme avec une bonne dose d'humour britannique, de manière à faire rêver ceux pour qui la papauté doit changer radicalement de style.

ALAIN WOODROW.



Le Monde

étranger

LES TENTATIVES DE RÈGLEMENT AU PROCHE-ORIENT

Les négociations israélo-égyptiennes à Washington

Un « bon progrès » a été accompli au cours de la première rencontre

déclare un porte-parole américain

De notre correspondant

Washington. — Un « *bon progrès* » a été accompli au cours de la première rencontre qui s'est déroulée jeudi 12 octobre dans une ambiance « *amicale et constructive* », a déclaré un porte-parole américain. Comme à Camp David, des appréciations portées sur les entretiens sont le monopole de la délégation des Etats-Unis, avec cette différence que, Israéliens et Egyptiens, logés dans le même hôtel du centre de la ville, auront cette fois moins de mal à faire connaître leurs vues si le besoin s'en fait sentir. Pour le moment, en tout cas, personne n'a cherché à atténuer l'optimisme affiché par le porte-parole du département d'Etat.

M. Carter avait donné le ton en inaugurant cette nouvelle rencontre en présence de quelque trois cents invités à la Maison Blanche dans la matinée. Saluant cette occasion « *attendue depuis deux mille ans* », le président américain n'en a pas moins réaffirmé son désir de voir la paix entre les deux pays déboucher « *sur le résultat encore plus important que nous recherchons tous, un règlement d'ensemble entre Israël et tous ses voisins* ». Il a poursuivi : « *Un traité de paix entre l'Egypte et Israël devra être complété par un progrès vers l'exécution des clauses de l'accord-cadre général conclu à Camp David au sujet de la Cisjordanie et de Gaza et de la juste solution du problème palestinien dans tous ses aspects.* » M. Carter a appelé une nouvelle fois la Jordanie, les habitants de Cisjordanie et « *d'autres qui seraient prêts à saisir cette occasion* » à se joindre à cette recherche de la paix.

Parlant après lui, le général Dayan n'a pas mentionné ce parallélisme entre les deux négociations, alors que le chef de la délégation égyptienne, le général Kamal Hassan Ali, se référait à son tour à la « *paix d'ensemble* » qui devrait être, selon lui, l'objectif de tous. Personne ne peut dire encore à ce stade sous quelle forme sera assuré le parallélisme, mais on laisse entendre du côté américain que les problèmes de Cisjordanie et de Gaza seront plus utilement discutés au cours de « *réunions informelles* » entre la délégation américaine — que M. Atherton, ambassadeur extraordinaire pour le Proche-Orient, dirigera après le départ de M. Vance, vendredi — et chacune des deux parties. La formule des contacts bilatéraux, qui avait si bien réussi à Camp David, a été en effet retenue à nouveau pour ces négociations, M. Vance recevant séparément les deux délégations jeudi. Les Américains se réservent en tout cas d'intervenir au plus haut niveau dès qu'un obstacle sérieux apparaîtra. Et M. Carter a rappelé à ses hôtes que son « *engagement personnel* » leur est assuré.

De nombreux problèmes

Pour mieux marquer que les entretiens se déroulent sous l'aile protectrice de la Maison Blanche, le président a choisi de les tenir à Blair House, la résidence des hôtes officiels du gouvernement. Dans ces conditions le rôle de l'ONU, envers laquelle on a fait un geste en apposant l'emblème de l'Organisation internationale devant le siège de la conférence, apparaît dérisoirement théorique.

Bien que l'optimisme soit très généralement partagé (même M. Kissinger, présent jeudi à la Maison Blanche, a estimé que « *toutes les questions essentielles avaient été réglées* »), certains se demandent si les quinze jours officiellement prévus suffiront pour mettre au point les nombreux détails d'un traité de paix entre les deux pays. Le tracé des lignes de démarcation provisoire, des zones démilitarisées et des régions ou stationneront les forces de l'ONU peut, déjà, donner lieu à contestation. Mais, plus encore, le calendrier du retrait israélien et le type de relations que les deux pays devront établir avant même la restitution complète du Sinaï à l'Egypte, dans deux ou trois ans. C'est le général Dayan qui a rappelé le plus sèchement ces réalités en déclarant que « *de nombreux obstacles doivent être surmontés* ».

MICHEL TATU.



(Dessin de CHENEZ.)

M. de Guiringaud précise la position de la France devant la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale

M. Louis de Guiringaud a rappelé jeudi 12 octobre devant la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale la position de la France sur les accords de Camp David. Après avoir relevé les progrès importants qui ont été obtenus, le ministre des affaires étrangères a observé que deux interprétations de ces accords sont possibles : l'une, favorable, conduit à les qualifier d'« étape sur la voie d'un règlement global » ; l'autre, plus réservée, conduirait à constater l'existence d'un accord séparé dissociant le front israélo-égyptien du reste du conflit.

Après avoir analysé les réactions suscitées par ces accords, M. de Guiringaud a indiqué que la France les a jugés en fonction des principes sur lesquels doit se fonder, selon elle, un règlement juste et durable au Proche-Orient. L'étape ne pourrait être décisive que si elle ouvrait la voie d'un règlement d'ensemble, conformément aux résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité auquel toutes les parties seraient associées, y compris le peuple palestinien. Le ministre a estimé qu'il existe dans l'accord cadre concernant la Cisjordanie et Gaza des possibilités qui devraient être exploitées par les intéressés.

En réponse à une question de M. Maurice Faure (apparenté P.S.), sur la nécessité d'associer l'Union soviétique à un règlement de la question du Proche-Orient, M. de Guiringaud a rappelé que les entretiens de Camp David faisaient suite aux initiatives prises par M. Sadate. Les accords en préparation, a-t-il dit, devront être entérinés, soit dans le cadre de l'O.N.U., soit dans celui de la conférence de Genève, ce qui impliquerait une participation de l'Union soviétique.

Le ministre a rappelé que la France demeure attachée à la souveraineté, à l'indépendance, à l'intégrité territoriale, et à l'unité du Liban. Il a indiqué que tous les contacts sont maintenus par le gouvernement français avec les différents partis libanais afin de déterminer les voies d'une solution politique à la crise actuelle. Dans l'immédiat, a-t-il dit, il convient d'attendre les premiers résultats des efforts menés par les pays arabes, ou même dans le cadre de la conférence des Etats participant ou contribuant financièrement à la Force arabe de dissuasion.

● *Le ministre tunisien de l'information*, M. Chedli Klibi, a annoncé jeudi 12 octobre que la Tunisie participera au sommet arabe prévu à Bagdad dans l'espoir « *d'aboutir à un rapprochement des différentes positions afin de garantir la poursuite de l'action commune visant à libérer les territoires arabes occupés et à rétablir le peuple palestinien dans son droit légitime à une patrie et à un Etat souverain* ». — (Corresp.)

A Beyrouth

Des indices concordants semblent annoncer une consolidation de la trêve

La situation au Liban a été, jeudi 12 octobre, le thème unique des délibérations d'une réunion exceptionnelle du conseil des ministres israélien. Selon l'A.F.P., Jérusalem aurait fait part à toutes les capitales intéressées de ses « vives appréhensions » devant un renforcement de l'armée syrienne qui pourrait préluder à une nouvelle attaque contre les chrétiens.

● AUX NATIONS UNIES, le délégué libanais, M. Ghassan Tueni, a rappelé « la nécessité pour l'armée régulière d'être autorisée à assumer son devoir national là où les circonstances sont telles que la dissuasion se transforme en répression ».

● A PARIS, M. Helou, ancien président du Liban, a remercié la France pour « l'ampleur et la rapidité » des secours envoyés à son pays. M. Raymond Edde, dirigeant chrétien modéré dont la sœur, Mme Munier, vient d'être gravement blessée à Beyrouth (nos dernières éditions du 13 octobre), a adressé un message à M. Giscard d'Estaing exprimant également sa « gratitude pour l'envoi de la mission humanitaire française ».

De notre correspondant

Beyrouth. — « *Le président Sarkis ne rentre pas les mains vides au Liban.* » Cette petite phrase du président Assad, prononcée jeudi 12 octobre en raccompagnant le chef de l'Etat libanais qui allait regagner Beyrouth après son deuxième passage à Damas, est venue donner quelque consistance à une opinion qui se répandait dans quelques cercles d'initiés depuis quarante-huit heures, selon laquelle la reprise immédiate des combats n'est peut-être pas inéluctable. La trêve, qui en est à son sixième jour ce vendredi, pourrait durer en fin de compte assez longtemps.

Personne ici ne pense cependant à un règlement de la crise ni même à son amorce : il s'agit simplement d'une consolidation imposée par une conjoncture qui oblige les protagonistes de la « *nouvelle guerre du Liban* » à attendre, chacun de son côté, des temps plus favorables à leurs desseins.

Fragile espoir, certes. Chaque heure, chaque jour, tout vient rappeler combien il est menacé : un homme tué par les francs-tireurs, un obus, quelques rafales de mitrailleuses, le blocus de Beyrouth-Est, implacablement maintenu à travers les deux ponts devenus tristement célèbres, la coupures de l'eau qui se prolonge à Beyrouth-Ouest (les milices conservatrices chrétiennes auraient arrêté le pompage à partir de leur secteur, y compris vers la zone islamo-progressiste de la capitale). Mais, dans ce Liban recru d'épreuves et encore sous le choc de la semaine démentielle qu'il vient de vivre, tout répit devient un don du ciel.

La conférence des pays de la F.A.D.

Le président Sarkis est rentré à Beyrouth sans que l'explosion tant redoutée ne survienne. La première échéance est dépassée, la seconde, toute proche : la conférence qui va réunir dimanche à Beiteddine, dans la montagne libanaise non touchée par les combats, les dix ministres des affaires étrangères des pays participant à la Force arabe de dissuasion (FAD) ou la finançant. Cette réunion a deux implications : d'un côté, le renouvellement du mandat de la FAD, dont ne voulait pas la droite chrétienne ; de l'autre, la réduction, sinon l'élimination, des possibilités de confrontation syro-chrétienne, ce que refusait Damas. Or ni les milices ni les Syriens n'ont repris le combat à l'annonce de cette conférence, qui pourrait être suivie d'un sommet des « *pays de la FAD* ».

D'autres signes avaient annoncé l'infléchissement vers la modération du président Assad, en particulier les propos tenus à ses interlocuteurs du Mouvement national convoqués à Damas au plus fort de la tension.

La position syrienne

Tout en se montrant intraitable sur le fond — maintien des troupes syriennes au Liban et nécessité de briser le pouvoir des milices au bénéfice de l'autorité centrale, — M. Assad aurait préparé les dirigeants musulmans et progressistes libanais aux ouvertures qu'il s'apprêterait à consentir à l'égard du camp conservateur chrétien. Après avoir souligné que sa « *couverture arabe et internationale* » était « *sans failles* », le chef de l'État syrien aurait observé qu'une action décisive était tout aussi impossible que le maintien du *statu quo*. Il aurait également appelé à ne pas sous-estimer le rôle et les moyens du président Sarkis.

Autre élément important : alors qu'il était à Moscou, l'Union soviétique aurait elle-même conseillé au président syrien de faire preuve de modération au Liban. On relève ici parmi les indices révélateurs que le vice-président du Parti national libéral de M. Camille Chamoun — le plus extrémiste des leaders de la droite chrétienne. — M. Kazem El Khalil, un musulman chiite, s'est rendu à Damas escorté par le commandant Madhat, homme de confiance du chef palestinien Abou Ayad, qui s'est chargé de lui faire traverser les zones palestino-progressistes.

De son côté, M. Bechir Gemayel, chef militaire des milices, nous avait déclaré dimanche dernier : « *Ne soyons pas irréalistes* », et il avait évoqué une solution par étapes du problème de la présence syrienne au Liban.

Dans un premier temps, qui consacrerait le répit, les hypothèses que l'on peut retenir sont, soit un retrait des Syriens dans un de leurs deux points forts à Beyrouth-Est (les ponts ou la tour Rizk), soit l'adjonction de troupes pro-syriennes, sans doute saoudiennes, aux forces syriennes dans ces deux points. On constate d'ailleurs que les militaires de Damas, sans se retirer, ont déjà laissé passer mercredi l'armée libanaise vers Hadeth, un des quartiers les plus bombardés du secteur conservateur chrétien de la capitale.

La Syrie aura obtenu un renouvellement de la couverture arabe de sa mission au Liban telle qu'elle l'a entreprise, et coupé court à l'internationalisation de la crise, en échange de concessions sur le terrain, qui ne modifient pas fondamentalement la situation. L'absence des réactions israéliennes et la neutralité bienveillante des Etats-Unis, alors qu'Achrafieh croulait sous les bombes, donnent à penser que la solution qui s'ébaucherait garantirait, d'un côté, la surveillance étroite par la Syrie d'un demi-million de Palestiniens installés au Liban, et, de l'autre, la bienveillance d'Israël, qui laisserait Damas jouir d'une victoire au Liban où gauche et droite auront tour à tour été matées.

LUCIEN GEORGE.

● *Une messe pour les enfants du Liban* et pour la paix dans ce pays, chantée par environ six cents « petits chanteurs » de la région parisienne, sera célébrée par le père Mansour Labaki, directeur des Petits Chanteurs du Liban, samedi 14 octobre à 18 h. 30, à l'Eglise Saint-Roch, à Paris.

LE « DIALOGUE ARABO-AMÉRICAIN » DE TRIPOLI N'A PAS PERMIS DE RAPPROCHER LES POINTS DE VUE

(De notre envoyé spécial.)

Tripoli. — Le « dialogue populaire arabo-américain » s'est terminé, jeudi 12 octobre à Tripoli, par une déclaration commune, affirmant notamment que « *les participants américains ont écouté le point de vue présenté par le côté arabe sur le problème palestinien, point de vue qui a souligné le fait qu'aucune solution du problème des Arabes palestiniens ne pouvait être appliquée sans leur participation et sans l'assurance de la satisfaction de leurs droits nationaux légitimes* ». Le dialogue a été qualifié dans cette déclaration de « *franc et constructif* » et M. Chahati, chef du bureau de liaison du secrétariat du congrès populaire, et animateur du dialogue, l'a considéré comme couronné de succès.

Cependant, après l'intervention brutale du président Kadhafi mercredi (*le Monde* du 13 octobre), le dialogue, qui avait bien commencé et s'était en particulier attardé sur les accords de Camp David, pour les étudier sérieusement, s'était en quelque sorte mis en veilleuse. C'est la raison sans doute pour laquelle on a renoncé dans la déclaration commune à des indications politiques trop précises.

Les participants syriens, venus en nombre, bien qu'hostiles à l'initiative de la Libye, veillaient de toute façon à ce que la rencontre n'aboutisse à rien de positif. Elle aura du moins confirmé que Tripoli souhaite se rapprocher des Etats-Unis tout en maintenant avec véhémence ses options sur la crise proche-orientale. — R. D.

Iran

L'AYATOLLAH KHOMEINY APPELLE A UNE « JOURNÉE DE DEUIL NATIONAL » LE 16 OCTOBRE

L'ayatollah Khomeiny a lancé le jeudi 12 octobre de sa retraite de la banlieue parisienne un appel au « deuil national » en Iran pour le lundi 16 octobre, veille du « quarantième jour » après le « vendredi noir » 8 septembre. Le Front national iranien, principal parti d'opposition, a lancé un appel à la grève générale pour le même jour. Par ailleurs, alors que se poursuivent les arrêts de travail et la grève de la presse, cent trente-quatre détenus condamnés pour « activités contre l'Etat » ont été libérés au cours des huit derniers jours, a annoncé jeudi 12 octobre l'agence iranienne Pars sans donner d'autres précisions. — (A. F. P.)

AFRIQUE

Kenya

M. Arap Moi reconduit l'équipe de l'ancien président Kenyatta

De notre correspondant

Nairobi. — En nommant, mercredi 11 octobre (*le Monde* du 13 octobre) M. Mwai Kibaki vice-président de la République et en ne remaniant que légèrement le gouvernement kényan, le président Arap Moi a opté pour une voie moyenne. Il appartiendra aux électeurs de trancher à l'occasion des élections législatives de 1979, a précisé le nouveau chef d'Etat kényan pour expliquer la reconduction de l'équipe qui gouvernait déjà le pays du temps de Jomo Kenyatta.

M. Kibaki conserve le portefeuille des finances. Le ministère à la présidence étant supprimé, M. Mbiyu Koinange, beau-frère de l'ancien président, devient ministre des ressources naturelles. L'ancien titulaire de ce poste, M. Ploitilip, prend le portefeuille de l'intérieur, que M. Arap Moi détenait avant son élection à la tête de l'Etat. M. Waiyaki conserve les affaires étrangères et M. Peter Kenyatta, fils aîné de l'ancien président, y demeure son adjoint. Autres confirmations attendues : M. Njonjo à la justice et M. Karithi à la direction de la fonction publique.

Hormis la promotion de M. Kibaki, ce remaniement peut donc être considéré comme technique. Il est intervenu vingt-quatre heures après la confirmation de M. Arap Moi dans ses fonctions de chef d'Etat. L'intérêt se reporte désormais sur l'élection, le 28 octobre, de l'exécutif national de la KANU (Kenya African National Union), qui a déjà porté à sa présidence M. Moi le 6 octobre. M. Kibaki figure en tête d'une liste d'une demi-douzaine de candidats à la vice-présidence de la KANU, et M. Oginga Odinga, ancien vice-président du parti et de la République, a annoncé sa candidature au poste de « *chairman* », le troisième dans la hiérarchie de la KANU.

Brillant économiste, ministre des finances et du plan depuis 1970, M. Mwai Kibaki est l'un des principaux artisans de la première victoire électorale de la KANU, à la veille de l'indépendance. Il aura sans doute une influence sur l'évolution ultérieure du régime.

Ce Kikouyou né à Nyeri en 1931, membre du Parlement depuis 1963, avait eu pour tâche, ces dernières années, de sauvegarder une économie éprouvée, en 1973-1974, par les hausses successives des prix du pétrole et une sécheresse, et menacée, plus récemment, par la chute des cours du café. M. Kibaki demeure ministre des finances, la responsabilité du plan ayant toutefois été transférée au ministre des affaires communal, M. Robert Ouko.

J.-C. POMONTI.

Tunisie

LA COUR D'APPEL RÉDUIT LA PEINE INFLIGÉE AU FILS ET AU GENDRE DE M. ACHOUR

(De notre correspondant.)

Tunis. — La cour d'appel de Tunis siégeant le jeudi 12 octobre a ramené de un an à quatre mois de prison ferme les peines prononcées en première instance (*le Monde* du 3 octobre) à l'encontre de MM. Thameur Achour et Ali Matoussi, fils et gendre de M. Habib Achour et de trois autres parents d'anciens dirigeants syndicalistes qui viennent d'être jugés par la Cour de sûreté de l'Etat. Neuf autres proches des syndicalistes condamnés également à un an de prison ont vu leur peine réduite à quatre mois, mais ont aussi bénéficié du sursis. Tous avaient été interpellés le jeudi 28 septembre après avoir été refoulés par la police à l'entrée de la Cour de sûreté de l'Etat.

M. D.

AMÉRIQUES

Brésil

Le débat sur la corruption a dominé la fin de la campagne électorale présidentielle

M. Fancelino Pereira, président du parti gouvernement brésilien Arena, a affirmé jeudi 12 octobre que les accusations de corruption portées contre certains membres de son parti étaient des « manœuvres maladroites » destinées à « ternir l'image du gouvernement ».

Le problème de la corruption a en fait dominé les derniers jours de la campagne électorale présidentielle. Le général Joao Baptista Figueiredo, candidat officiel, devrait être élu président sans difficulté dimanche 15 octobre, mais le général Hugo Abreu, détenu depuis le 2 octobre pour avoir soulevé publiquement la question de la corruption, a acquis un prestige qui pourrait lui permettre d'apparaître bientôt comme le leader de l'opposition.

De notre correspondant

Brasilia. — L'arrestation du général Hugo Abreu commence à agiter sérieusement la vie politique brésilienne. Il est détenu depuis le 2 octobre (*le Monde* du 4 octobre). En envoyant à plusieurs officiers une lettre critiquant vivement le régime, l'ancien chef de la maison militaire de la présidence a réussi à ranimer la languissante campagne pour les élections législatives qui, elles, auront lieu le 15 novembre. Il ne paraît certes avoir rencontré qu'un écho limité chez les militaires, bien qu'il ait reçu, le 10 octobre, la visite en prison d'un membre du haut commandement, le général Tourinho. Mais, sur le plan politique, il a fourni de précieuses armes à une opposition qui en avait bien besoin.

Il y a quelques semaines à peine, le Mouvement démocratique brésilien (M.D.B., opposition légale) paraissait en sérieuse difficulté. Le vote par le Congrès des réformes politiques présentées par le président Geisel, contre lesquelles il s'était prononcé, avait mis le parti d'opposition dans une situation délicate. Il avait permis de constater, aussi, que les divisions en son sein étaient finalement plus importantes que celles du parti gouvernemental Arena. D'autre part, en centrant sa campagne sur l'élection présidentielle indirecte du 15 octobre, perdue d'avance, le M.D.B. avait dangereusement négligé la consultation du 15 novembre, plus prometteuse pour lui. La candidature du général Euler Bentes à l'élection présidentielle avait divisé le parti. Le caractère timoré et maladroit de la campagne du général avait ensuite déçu tout le monde, et démobilisé les militants.

Cette situation a décidé le général Abreu, principal artisan de la campagne du général Euler Bentes, à réagir. Par son geste, il apparaît déjà, malgré son passé d'officier « dur », comme la principale figure de l'opposition, reléguant au second plan le général Bentes. Son probable passage à la retraite le mois prochain devrait le conduire à radicaliser son action.

Les attaques contenues dans sa lettre, à laquelle la presse brésilienne a fait largement écho, ont été reprises par le M.D.B. C'est notamment le cas des accusations de « corruption » et d' « arbitraire » qu'il porte contre le régime. En affirmant que le gouvernement a généralisé l'écoute des communications téléphoniques et la violation de la correspondance, il a provoqué un débat national qui gêne le pouvoir.

Dans une interview accordée au principal quotidien de Sao-Paulo, un officier d'active proche du général Abreu, le major Adalto Barreiros, vient de mettre directement en cause le général Figueiredo, dauphin du président Geisel, qu'il accuse d'avoir contrôlé les écoutes téléphoniques lorsqu'il était chef du service national d'informations.

M. Netto mis en cause

Les accusations de corruption lancées par le général Abreu paraissent surtout viser le général Golbery, chef de la maison civile de la présidence et véritable éminence grise du régime. Elles peuvent également mettre en difficulté le général Figueiredo, qui semble décidé à réserver lui aussi, dans son futur gouvernement, un rôle important au général Golbery, qui fut l'un des principaux soutiens de sa candidature.

Le gouvernement fait valoir, non sans raison d'ailleurs, que les dénonciations du général Abreu ne sont pas précises et qu'il n'avance aucune preuve concrète. Il n'en reste pas moins que sa lettre a mis le problème de la corruption au premier plan de l'actualité. Un ex-député du M.D.B., M. Francisco Pinto (dont le mandat fut autrefois « cassé » parce qu'il avait attaqué au Congrès, le général Pinochet en visite au Brésil) vient de s'en prendre à l'une des principales figures du régime : M. Delfim Netto, ancien ministre des finances, principal artisan du « miracle » économique et ancien ambassadeur en France. M. Pinto a accusé, dans une réunion électorale, M. Netto d'avoir exigé, lorsqu'il était en poste à Paris, des commissions pour faciliter les transactions des banquiers et des industriels français désireux de traiter avec le Brésil.

L'affaire fait grand bruit, et M. Netto a intenté un procès à son accusateur. Mais il semble dans une situation délicate, car M. Pinto ne fait en réalité que relancer une affaire qui ne fut jamais éclaircie : l'affaire Saraiva. Attaché militaire de l'ambassade du Brésil à Paris lorsque M. Netto y était en poste, le colonel Saraiva avait rédigé un rapport dénonçant les mêmes faits que ceux évoqués par M. Pinto. Un député du parti gouvernemental Arena, M. Faria Lima, vient de confirmer au Congrès l'existence de ce document tout en en minimisant la portée.

Autant de problèmes et d'affaires qui provoquent une rapide radicalisation de la campagne électorale. Mais, paradoxalement, il n'est pas sûr que ces thèmes passionnent réellement l'électeur. Les derniers sondages en vue de la consultation du 15 novembre prévoient certes une sérieuse poussée de l'opposition par rapport aux élections de 1974, mais ce n'est guère le problème des scandales qui affectent le gouvernement qui en est la cause : selon les sondages, la hausse du coût de la vie et la baisse du pouvoir d'achat préoccupent bien plus la population brésilienne que les accusations mutuelles des hommes politiques à Brasilia.

THIERRY MALINIAK.

Panama

AVEC L'APPUI DU GÉNÉRAL TORRIJOS, QUI DEMEURE CHEF DE L'ARMÉE

M. Aristides Royo est élu président

Dix ans après le coup d'Etat qui a porté les militaires au pouvoir, l'homme fort de Panama, le général Omar Torrijos, a décidé de passer la main. Disposant d'une large majorité au sein de la nouvelle Assemblée nationale, issue des élections du 6 août dernier, il n'a guère eu de peine à imposer mercredi 11 octobre la nomination de son ancien ministre de l'éducation, M. Aristides Royo, à la présidence de la République. Le candidat officiel l'a emporté par 452 voix sur 505.

Après l'aboutissement des négociations avec les Etats-Unis sur l'avenir du canal et le succès qu'il a remporté aux récentes élections, on estimait généralement que le général Torrijos lui-même briguerait la charge suprême. Mais, à la surprise générale, le général Torrijos annonçait au début de septembre qu'il préférait « *se retirer dans sa caserne* » et que le ministre de l'éducation était « *l'homme le plus qualifié* » pour devenir le prochain président.

Même s'il renonce à ses fonctions de chef du gouvernement, le général Torrijos ne s'éloigne pas tellement de la scène politique. Gardant la haute main sur les forces armées, il demeure commandant en chef de la garde nationale et a déjà clairement fait savoir qu'il « *veillera scrupuleusement à la sauvegarde des conquêtes nationales* ». S'il se place quelque peu en retrait, il n'en disposera pas moins d'un droit de regard sur les affaires du pays. M. Royo passe pour lui être entièrement dévoué. Dans son discours d'investiture, le nouveau président s'est empressé de réaffirmer qu'il ne manquerait pas de le consulter le cas échéant. Avec l'arrivée au pouvoir de cet avocat de trente-huit ans connu pour ses idées modérées et qui a participé directement aux négociations sur les traités, la continuité paraît donc assurée.

Libéralisation prudente

Cette élection présidentielle marque aussi un nouveau pas vers une normalisation des institutions. Alors que le rôle de son prédécesseur, M. Demetrio Lakas, était essentiellement honorifique, M. Royo cumulera les fonctions de président et de chef du gouvernement.

Les restrictions qui pesaient sur les activités des partis politiques ont été partiellement levées ; la presse a retrouvé une plus grande liberté d'expression et les exilés ont été autorisés à rentrer. Même l'ex-président Arnulfo Arias, renversé il y a dix ans par les militaires, a pu dernièrement regagner Panama, où il ne se prive pas de critiquer le gouvernement.

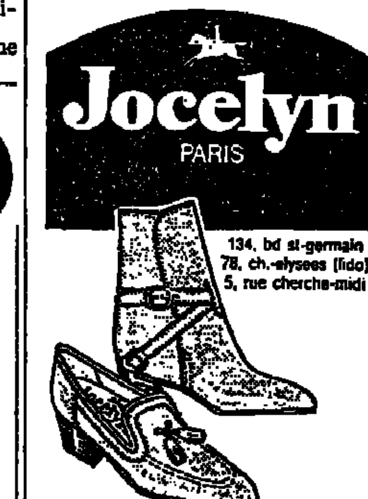
Certes, la libéralisation du régime se fait encore avec précaution. En raison des entraves auxquelles elles se heurtaient, les principales formations d'opposition avaient préféré boycotter les dernières élections. Mais, malgré les consignes d'abstention des adversaires du général Torrijos, près de 80 % des électeurs s'étaient rendus aux urnes, et cette consultation avait été relativement plus ouverte que le premier scrutin organisé par les militaires en 1972.

Il est prévu que la prochaine élection présidentielle se déroulera en 1984 au suffrage universel et direct. Une commission gouvernementale a été créée pour réglementer le fonctionnement des partis politiques. De son côté, le général Torrijos envisage de lancer sa propre formation, le parti révolutionnaire démocratique, qui regroupera différents courants idéologiques.

Après à peine trois quarts de siècle d'existence, une nouvelle période s'ouvre donc dans l'histoire de Panama. Le général Torrijos a obtenu la restitution à son pays de la souveraineté sur l'ensemble de son territoire. Certes, les nouveaux traités restent encore à mettre en pratique et bien des choses peuvent se passer jusqu'à l'an 2000, date à laquelle Panama devrait avoir complètement récupéré le canal et sa zone. Mais une importante hypothèque a été levée et Panama pourra désormais se consacrer à la relance d'une économie qui n'a pas échappé à la récession. Les nouveaux revenus du canal ne seront sans doute pas de trop pour faire face à un endettement croissant. Il faudra aussi tenter d'apporter des solutions aux nombreux problèmes laissés en suspens.

Les Panaméens n'ignorent pas que les nouveaux traités ne signifient pas la fin de la dépendance envers les Etats-Unis. Que ce soit à travers le centre financier international ou la zone libre de Colon, les intérêts américains continuent de peser sur l'avenir de la petite République.

JEAN-CLAUDE BUHRER.



EUROPE

République fédérale d'Allemagne

Les élections du 15 octobre en Bavière

M. Franz Josef Strauss semble assuré d'une éclatante victoire

De notre correspondant

Unterhaching (Bavière). — Les longues tables de bois et les bancs ont été alignés au milieu d'un pré. D'accortes serveuses distribuent les grands pots de bière d'une contenance d'un litre qui sont la « mesure » normale en Bavière. Des drapeaux blancs-bleus de l'« Etat libre » flottent sous une brise légère. Le soleil illumine cette scène idyllique. Des musiciens en culotte de cuir coiffés d'un petit chapeau à plumeau font patienter une foule où les bébés se mêlent aux aïeuls. Au-delà de la grande barrière « rouge » de Munich d'un côté et des champs labourés de l'autre, se profile déjà l'horizon, la ligne sombre des forêts bavaroises. C'est ici que les familles de Unterhaching attendent leur très cher Franz Josef Strauss.

Il s'agit là d'une réunion électorale comme beaucoup d'autres. Se dépensant sans compter, le leader des chrétiens-sociaux bavarois doit, d'ici le 15 octobre — le jour des élections pour le landtag de Munich, — visiter toutes les circonscriptions de l'Etat le plus vaste de la République fédérale. Un tel exploit exige une dépense d'énergie presque incroyable pour un homme de soixante-trois ans. Mais celui que chacun appelle « F.J.S. » reste une force de la nature. Il peut très bien partir le matin de Nuremberg à Bonn aux commandes de l'avion qu'il pilote personnellement pour se « détendre » un peu, revenir en Bavière au début de l'après-midi, tenir trois ou quatre réunions électorales jusqu'à minuit avant de poursuivre tard jusqu'à l'aube une discussion avec les journalistes qui s'assoupissent l'un après l'autre, alors que lui-même demeure parfaitement frais et allègre.

Pourquoi entreprend-il de tels efforts ? Son succès même lui impose de nouvelles victoires : dans la politique comme dans le sport, un champion est toujours appelé à battre les records déjà établis. Si dimanche prochain la C.S.U. obtenait moins de 60 % des voix, un tel résultat serait considéré comme un échec ! De Munich jusqu'au fin fond des vallées bavaroises, F.J.S. se paie d'ailleurs un luxe que peu de politiciens peuvent se permettre : il fait simplement afficher son portrait sans même que son nom y figure.

L'un des aspects remarquables de cette bataille électorale est que les adversaires de la C.S.U. ne peuvent mener qu'une campagne défensive pour ne pas dire défaitiste. Le S.P.D. et le F.D.P. n'ont même pas suggéré que l'on puisse remettre en cause la suprématie des chrétiens-sociaux en Bavière. Leurs slogans proposent seulement aux électeurs de lutter contre la « *prépondérance absolue* » de la C.S.U. ou la « *domination totale* » de Franz Josef Strauss. Cela donne bien entendu l'occasion à ce dernier de s'en prendre à ses adversaires avec une ironie féroce. « *Nous ne sommes quand même pas venus avec une armée d'occupation. Nous n'avons pas conquis la Bavière par un coup d'Etat* », proclame-t-il, au grand enthousiasme des buveurs de bière qui relâchent leur chope géante pour l'applaudir.

Une forteresse « imprenable par les rouges »

Comme partout ailleurs au long de son pèlerinage électoral, Franz Josef Strauss démontre ainsi trois ou quatre fois par jour qu'il est sans conteste l'orateur le plus capable d'attirer les foules. Cet exploit, il l'accomplit sans faire la part trop large à l'inévitable démagogie électorale. Certes il ne saurait renoncer au style percutant que ses rivaux lui envient. Dénonçant les « âmes damnées » de la S.P.D. (MM. Brandt, Wehner, Bahr et Emhke), le « grand timonier » de la C.S.U. dénonce la « bande des quatre » qui mènerait le gouvernement et le pays à la catastrophe.

Cette indulgence apparente pour M. Schmidt ne dure d'ailleurs qu'un instant puisqu'il réclame aussitôt que l'on retire son « permis de conduire » au chancelier. Pour faire bonne mesure dans ce feu d'artifice métaphorique, il ajoute que l'« *arbitre électeur* » devrait aussi montrer la « *carte jaune* » aux libéraux pour les chasser définitivement du terrain politique de la R.F.A.

Après cette exhibition polémique, le chef de la C.S.U. ne craint pas cependant de se lancer aussi dans les analyses très sérieuses de la situation économique en Bavière comme dans le reste du monde. C'est peut-être là l'un des secrets de sa réussite. Lorsqu'il prend la parole, il s'adresse aussi bien à l'ouvrier de Munich, au bureaucrate d'Augsbourg, au fermier de Franconie et à l'étudiant de Nuremberg.

Bien qu'une éclatante victoire lui soit assurée, l'enjeu de ces élections n'est quand même pas sans importance pour le leader chrétien-social. Cette fois-ci, en effet, il n'est plus seulement une figure de proue pour son parti. Il entend occuper désormais le poste de ministre président à Munich. Faut-il en conclure que l'homme qui, depuis vingt ans, a sans cesse secoué la vie politique de Bonn, songe à se retirer dans sa paisible province ? Lui-même ne manque pas de dissiper une telle illusion.

Il n'entend s'installer à Munich que pour mieux mener le combat contre la « *menace socialiste* ». Pour lui, la Bavière constitue une forteresse « *imprenable par les rouges* » et qu'il importe donc de consolider pour le bien de l'Allemagne comme pour celui de l'Europe dans son ensemble. Avec une modestie louable, il s'abstient d'ajouter ce que rappelle une brochure de propagande de la C.S.U. : Churchill et Adenauer, avant d'être appelés au pouvoir, avaient respectivement trois et dix ans de plus que Franz Josef Strauss.

JEAN WETZ.

Belgique

UNE MISSION D'INFORMATION POURRAIT ÊTRE CONFIÉE A M. HENRI SIMONET

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — L'heure est à la fois au règlement de comptes et à la tentative de réconciliation. Tous les partis de la majorité, sauf le C.V.P., le parti social-chrétien du premier ministre, tombent à bras raccourcis sur M. Tindemans, qui contre-attaque tous azimuts.

Il accuse un de ses ministres d'avoir comploté « *dans son bureau* » contre lui et a eu pour le président du parti socialiste des mots très durs.

En marge de cette guérilla, on tente de réparer les dégâts et d'éviter les élections — sauf chez les sociaux-chrétiens flamands, où beaucoup de dirigeants et de militants souhaitent toujours se mesurer aux autres partis et remporter une éclatante victoire en Flandre. Les présidents des autres formations cherchent la réconciliation et font des avances très claires à M. Martens, le président du C.V.P.

La personnalité de M. Tindemans n'est pas seule en cause et les divergences de fond entre le C.V.P. et les autres partis restent pratiquement insurmontables.

C'est dans ce climat survolté que le roi a entamé ses consultations. Il a reçu dès jeudi matin les présidents des Assemblées et des partis, et le bruit courait, ce vendredi 13 octobre, qu'il allait confier une mission d'information à une personnalité chargée de déblayer le terrain avant la désignation d'un « formateur ». Le nom de M. Henri Simonet, ministre des affaires étrangères, était cité.

PIERRE DE VOS.

Grèce

L'opposition insiste sur le caractère politique des prochaines élections municipales

De notre correspondant

Athènes. — Le premier tour des élections municipales aura lieu le 15 octobre. Le gouvernement conteste le caractère politique que les partis de l'opposition donnent à cette nouvelle consultation populaire. Il admet que, dans les grandes villes, et en premier lieu à Athènes, ces élections donneront lieu à des batailles politiques, mais il estime que l'affrontement idéologique sera grandement corrigé par les questions et problèmes purement locaux, les querelles de clocher et la personnalité des maires sortant.

Pour sa part, l'opposition reconnaît l'importance des facteurs locaux, mais maintient que, finalement, les électeurs voteront selon leurs tendances idéologiques. Le centre de la bataille est Athènes : si aucune liste n'y obtient 50 % des voix plus une, les forces de gauche infligeront, lors du second tour, un camouflet au parti au pouvoir, Nouvelle Démocratie.

Au début de cette année, tirant la leçon des élections générales de novembre 1977, qui assurèrent une confortable majorité à M. Caramanlis, le PASOK (parti socialiste grec), l'Union démocratique du centre, l'EDA (gauche unifiée) et les deux partis communistes annoncèrent qu'ils allaient rechercher une plate-forme permettant de regrouper et de synchroniser toutes les forces de gauche. D'interminables discussions ont montré que la diversité des tendances ne permettait toujours pas d'atteindre un pareil objectif. Et comme la stratégie d'union de la gauche dépend essentiellement du parti communiste de l'extérieur, les contacts poursuivis relèvent d'un dialogue de sourds.

Le parti communiste de l'extérieur ne veut plus servir d' « escabeau », et tient à renforcer ses positions. Il se refuse à dialoguer avec le parti communiste de l'intérieur (eurocommuniste) tant que ce dernier n'aura pas changé de nom. Ainsi, la gauche, qui a réalisé diverses alliances électorales dans le pays, n'a pu présenter un candidat unique à Athènes. Ses voix se partageront entre MM. Beys, soutenu par le PASOK, l'Union démocratique du centre, l'EDA et le parti communiste de l'intérieur, et Théodorakis, présenté par le parti communiste de l'extérieur (pro-soviétique).

Une liste « apolitique » est conduite par M. Plytas, ancien maire d'Athènes, qui, il y a quelques semaines encore, était ministre de la culture dans le gouvernement Caramanlis. M. Plytas devrait faire le plein des voix provenant de l'extrême droite, de la Nouvelle Démocratie et du centre libéral.

L'analyse des résultats indiquera dans quelle mesure le parti de M. Caramanlis a récupéré une partie de la « droite pure » et a mordu sur l'électorat libéral désemparé par l'éclatement de l'Union démocratique du centre. On verra également si le PASOK et le parti communiste de l'extérieur, sortis renforcés des élections législatives de novembre 1977, poursuivent leur progression.

Ces élections municipales ne passionnent pas outre mesure un peuple qui a bien d'autres chats à fouetter. A Athènes, un récent sondage d'opinion a montré que 80 % des personnes consultées ont placé la pollution en tête de leurs préoccupations ; 63 % s'inquiètent des problèmes posés par la circulation ; 51 % se plaignent de la hausse délirante des loyers. Les Grecs sont, pour l'instant, beaucoup plus préoccupés par les problèmes quotidiens — la hausse constante du coût de la vie, l'inquiétude des jeunes à la recherche d'un premier emploi, la poussée du chômage, les lourdes charges fiscales, les divers problèmes sociaux qui attendent une solution — que par les controverses politiques.

MARC MARCEAU.

EUROPE

Turquie

La fièvre terroriste alimente les rumeurs de coup d'État

De notre correspondant

Ankara. — Sept cents morts depuis le début de l'année, cent trente-huit pour le seul mois de septembre, six encore dans la nuit du 8 au 9 octobre. Ceux-ci étaient membres du parti ouvrier turc (communiste). Quelques jours avant, le chef départemental pour Istanbul du Parti du mouvement nationaliste (extrême droite) avait été tué à bout portant, ainsi que son fils, par des militants d'une mystérieuse « organisation armée marxiste-léniniste ».

Il n'y a pas de jour où ne s'exercent tous les moyens de répandre la terreur : cafés, autobus, domiciles mitraillés, bâtiments plastiqués, bombes à retardement disséminées, cars de voyageurs arrêtés par des militants à la recherche d'adversaires éventuels dont les cadavres sont découverts peu après dans des terrains vagues. S'agit-il de l'exécution d'un plan d'ensemble pour semer la panique, et à quelles fins ?

Les rumeurs de coup d'Etat courent donc, sans autre consistance que des spéculations. Ainsi le quotidien *Aydinlik*, prochinois, publie depuis deux semaines des révélations sur les activités attribuées à certains officiers liés, dit-il, à l'organisation de « contre-guérilla » (*le Monde* du 3 mars 1978). Il met en cause des membres du MIT (service de renseignements) qui auraient tenté d'assassiner M. Ecevit, alors chef de l'opposition, en mars 1977 sur l'aérodrome d'Istanbul.

Le journal accuse également le Parti du mouvement nationaliste, de l'ex-colonel Turkes, d'être en liaison avec les partisans d'un Etat « nationaliste et socialiste » fondé sur un programme de « stratégie fondamentale dynamique ». En dépit des démentis des intéressés, ces bruits ne sont pas toujours tenus pour inexacts. M. Turkes, en tout cas, réclame l'état de siège. M. Demirel, chef de l'opposition, juge que le gouvernement n'est que de pure forme, tandis que M. Içik, ministre de la défense, estime nécessaire d'affirmer que l'armée est en dehors de toute politique et dément que des officiers soient mêlés à des menées subversives.

Contre les saboteurs de la démocratie

Il a fallu qu'*Hurriyet*, quotidien à grand tirage, fasse état le 6 octobre d'un mémorandum du général Evren, chef d'état-major (pourtant considéré comme partisan de la non-ingérence des militaires dans la vie politique), au chef du gouvernement, pour que ce dernier intervienne.

Dans une déclaration énergique, M. Ecevit s'en est pris aux « *provocateurs* », désireux de voir s'instaurer un régime militaire, et a démenti l'existence d'un mémorandum. Mettant en cause, sans le nommer, « *un quotidien qui, sous une étiquette de gauche, se fait, sciemment ou non, l'instrument du fascisme* », le premier ministre a dénoncé en lui un maillon du complot fomenté par les partisans de la dictature, d'extrême droite comme d'extrême gauche. Il a annoncé pour les semaines à venir des mesures contre les saboteurs de la démocratie et de l'unité nationale, mais « *dans le cadre de la Constitution et de la légalité* ».

Même si l'on écarte ces rumeurs, plusieurs constatations s'imposent :

— Malgré quelques succès mineurs, le gouvernement Ecevit a échoué dans ses tentatives de juguler l'anarchie. Aucun responsable n'a été arrêté ;

— Un coup d'Etat reste improbable, du moins dans l'immédiat, en raison de la détente en politique extérieure : l'embargo est levé sur les livraisons d'armes, les bases américaines sont réactivées, les gouvernements grec et turc sont contraints à s'entendre aussi bien sur Chypre que sur l'Egée ;

— Un régime militaire fascisant n'aurait aucune chance de survie et n'est souhaité que par une frange des milieux d'affaires alarmés, par une éventuelle étatisation de l'économie. Menace bien irréelle, M. Ecevit ne parvenant même pas à faire voter la réforme fiscale que les classes moyennes urbaines et les salariés attendent depuis son arrivée au pouvoir.

ARTUN UNSAL.

ASIE

VIETNAM : L'ENGRENAGE DE LA GUERRE

L'affaire des Hoas, victimes de la tension entre Hanoï et Pékin (« le Monde » du 13 octobre), n'est qu'un des éléments du contentieux dont notre envoyé spécial au Vietnam relate la genèse, telle que la lui ont présentée les dirigeants de ce pays.

Hanoï. — Pour la première fois, des responsables vietnamiens jettent une lumière crue sur certains épisodes inconnus de leurs relations avec la Chine. Quelques recoins d'ombre de l'histoire récente de l'Indochine reçoivent un coup de projecteur dirigé par Hanoï. Ils étaient jusqu'alors restés préservés par le secret qui pèse sur les querelles d'amis, *a fortiori* lorsqu'il s'agit de deux alliés communistes. Il avait déjà fallu l'étalement au grand jour du conflit vietnamo-cambodgien pour que les dirigeants de Hanoï révèlent, en mars, certains aspects cachés de leurs relations avec le P.C. khmer (*le Monde* des 30 et 31 mars).

Hier, Chinois et Vietnamiens étaient, selon leur propre expression, « *proches comme les lèvres et les dents* ». Aujourd'hui, les lèvres se retroussent pour laisser passer les invectives et les dents sont prêtes à mordre.

II. — OMBRES ET LUMIÈRES SUR UNE RUPTURE

De notre envoyé spécial ROLAND-PIERRE PARINGAUX

Il convient de souligner que cet éclairage de l'histoire est vietnamien. Nous ne disposons pas ici des autres versions de personnalités et de gouvernements concernées, à commencer par celui de Pékin. Cette tranche d'histoire reflète, plus ou moins explicitement, la rupture et la rivalité sino-soviétiques après le début des années 60. Elle reflète aussi l'extrême difficulté qu'ont eue les Vietnamiens en guerre à maintenir l'équilibre entre deux puissants alliés qui ont tenté, l'un et l'autre, d'attirer Hanoï dans leur sphère exclusive. Aujourd'hui, le choix est clair et le Vietnam est membre du Comecon. D'où la nécessité de révéler au grand jour les « *manœuvres* » chinoises.

« *Depuis les années 1967-1968 de la révolution culturelle,* explique M. Hoang Tung, membre du comité central et directeur du quotidien du parti, le *Nhan Dan, nous ne considérons plus comme de vrais socialistes les dirigeants chinois qui se sont succédé pendant la longue lutte pour le pouvoir. La période 1949-1966 avait été celle de la victoire du communisme. Depuis, c'est une autre affaire ! Le parti communiste chinois a été détruit, de même que la dictature du prolétariat. A commencé après 1966 la période de décadence du socialisme. Pendant la révolution culturelle, et depuis la mort de Mao, la lutte interne s'est déroulée comme une guerre civile qui a détruit le pays et fait de nombreux morts, conduisant la Chine au bord de l'effondrement. Le pays a fait un grand bond en arrière ! Les gens au pouvoir sont les représentants de tendances malsaines. Les non-socialistes ont éliminé les meilleurs militants. Tous ceux qui ont lutté contre Mao depuis 1966 sont, en général, les meilleurs éléments.* » Il cite à ce propos Liu Shao-shi — considéré à une époque comme proche de la ligne soviétique — et même M. Teng Hsiao-ping qui, précise-t-il « *a bien changé* ».

« *Par voie de conséquence, la Chine a appliqué une politique extérieure non socialiste. (...) Aucun pays socialiste n'a pour politique de collaborer avec les forces impérialistes contre les forces révolutionnaires mondiales. La Chine nous a aidés jusqu'en 1966 parce qu'elle avait une politique socialiste. Il est clair que, depuis 1972 et la visite de Nixon à Pékin, sa politique à l'égard du Vietnam a changé.* » Cependant, remarque-t-on, de 1966 à 1973, et même après les accords de Paris, l'aide de Pékin à Hanoï est restée considérable, déterminante.

A cette objection, notre interlocuteur répond : « *Les Chinois devaient nous aider. Eux-mêmes brandissaient à l'époque le drapeau de la lutte contre l'impérialisme. De plus, leur sécurité aurait été menacée directement si les Etats-Unis avaient pris le contrôle de tout le Vietnam. Eisenhower et Kennedy avaient pour politique de contenir la Chine. En luttant contre les Américains nous avons aussi lutté pour Pékin.* » Un autre dirigeant aura la formule suivante : « *Les Chinois étaient décidés à lutter contre les Etats-Unis jusqu'au dernier des Vietnamiens.* »

« *La direction de Mao Tse-toung,* poursuit M. Hoang Tung, *a toujours cherché à nous attirer de son côté. Elle a voulu nous imposer le maoïsme, mais nous étions décidés à suivre notre voie propre. Lorsque les Etats-Unis sont intervenus au Vietnam du Sud, Mao a tenté de lier son aide à une alliance plus poussée du Vietnam du Nord et de la Chine. Il voulait fonder un bloc communiste asiatique pour faire face au bloc communiste européen. Nous avons toujours refusé.* »

Selon un autre interlocuteur, spécialiste des questions de l'Asie du Sud-Est : « *A la fin de 1964, après l'incident du « Maddox » (1) dans le golfe du Tonkin et les premiers bombardements aériens américains, M. Teng Hsiao-ping nous avait rendu une visite secrète. Il nous avait offert une aide chinoise exclusive — un milliard de dollars par an — si nous refusions toute aide de l'U.R.S.S. Nous avons dit non.* »

D'après les Vietnamiens, à compter de cette époque, la Chine, tout en aidant massivement Hanoï malgré les divergences idéologiques, politiques et stratégiques que l'on sait, va nouer contre le Vietnam et contre d'autres gouvernements et partis impliqués dans la guerre d'Indochine les fils de complots inextricables, jouant sur tous les tableaux, misant sur toutes les têtes d'affiche et, finalement, trompant tout le monde pour son seul profit de grande nation et son rapprochement avec Washington.

Les Chinois et le prince Sihanouk

1965, selon une haute personnalité de Hanoï, c'est l'époque où Pékin, pour enliser encore plus les Américains dans la région et pouvoir lancer tranquillement la révolution culturelle qui va affaiblir le pays, fait diversion en suscitant des insurrections armées dans tout le Sud-Est asiatique : en Thaïlande, en Malaisie, en Birmanie, en Indonésie, et, en 1967-1968, au Cambodge. La chute de Khrouchtchev et les difficultés en Union soviétique sont également des occasions favorables. « *En 1967-1968, la Chine provoque des manifestations maoïstes à Phnom-Penh. Sihanouk réprime, et les départs se multiplient vers les maquis khmers rouges, qui lancent la lutte armée. Le prince est affaibli. A partir de là, les Chinois vont constamment utiliser le parti communiste cambodgien pour faire pression sur lui.* » C'est aussi l'époque à laquelle l'ouverture des pourparlers américano-vietnamiens à Paris provoque la mise à sac du consulat du Vietnam à Nanning par les maoïstes.

Hanoï, en pleine guerre, doit choisir : Sihanouk ou le parti de Pol Pot. « *Sihanouk,* ajoute cette personnalité, *nous a donné accès au port de Sihanoukville pour notre ravitaillement, ainsi que des « sanctuaires » le long de la frontière du Vietnam du Sud. L'affaiblir, c'était affaiblir la lutte du Vietnam. C'était aussi diviser les Cambodgiens.* »

En 1969, les difficultés de Sihanouk, que les Chinois continuent officiellement à soutenir, augmentent encore. Entraîné dans l'engrenage de la guerre indochinoise, il tente d'apaiser les Américains et appelle le maréchal Lon Nol à la tête du gouvernement : « *Lon Nol est de souche chinoise. Peu après, il est invité en Chine et conduit sur le tombeau de ses ancêtres, au Foukien. Il est mieux traité que Pham Van Dong, qui se rend à Pékin à la même époque, et à qui il demande, avec l'appui de Chou En-lai, de retirer les troupes vietnamiennes des « sanctuaires ».*

En 1969, un an après l'offensive du Têt, qui a enterré les illusions américaines de la « *pacification* », où Richard Nixon veut accélérer le retrait de ses troupes du Vietnam du Sud et réaliser la « *vietnamisation* » de la défense. « *Pour cela,* poursuit le responsable vietnamien, *il lui faut réaliser, notamment par des moyens diplomatiques, quatre conditions essentielles : renforcer Thieu ; obtenir un cessez-le-feu ; mettre fin aux « sanctuaires » et aux pistes de ravitaillement nord-vietnamiennes au Cambodge ; faire cesser les fournitures chinoises et soviétiques à Hanoï. Il va commencer par le point numéro trois : le coup d'Etat de mars 1970 à Phnom-Penh, qui dépose Sihanouk et met Lon Nol au pouvoir, vise directement les « sanctuaires » où les troupes américaines et celles de Thieu vont intervenir, sans succès. Pékin appui le coup d'Etat, le plan Nixon et le sac des ambassades du Vietnam du Nord et du G.R.P. à Phnom-Penh.* »

Les Vietnamiens affirment aujourd'hui que les Chinois (ils ont offert à Sihanouk un asile que Moscou ne lui a pas proposé) « *ont mis du temps à apporter leur soutien au prince* », alors que Pham Van Dong l'aurait fait immédiatement lors d'une visite à Pékin. « *Chou En-lai se tait. Ce n'est que dix jours après l'appel solennel de Sihanouk à la résistance, le 23 mars 1970, que les Chinois appuieront le programme du GRUNK* (Gouvernement royal d'union nationale du Kampuchea) *mais avec une réserve de taille : ils n'appuient pas explicitement le point le plus important : le renversement de Lon Nol. Pendant ces dix jours Pol Pot était à Pékin.* »

« *Au même moment, au Cambodge, Nuon Chea (2) nous demande de prêter nos troupes. En dix jours nous libérons quatre provinces. Après quatre mois nous avons libéré 80 % du Cambodge. Le plan américain et les espoirs chinois ont échoué. Ces derniers révisent leurs plans : ils appuient un peu plus Sihanouk et Pol Pot et un peu moins Lon Nol, sans pourtant le lâcher.* »

En avril 1970, lors du second sommet des peuples indochinois à Canton, la délégation khmère n'est pas dominée par les communistes, elle est sihanoukiste. Outre le prince, elle se compose de MM. Penn Nouth, Sarin Chaak, Tioun Moum et Chan Youran. Toujours de même source, on affirme que la Chine a tenté de diriger les débats. Les Vietnamiens s'y sont opposés : ils sont en force avec, pour un seul pays, deux délégations, celle de Hanoï et celle du G.R.P. « *En 1971 Sihanouk veut convoquer un autre sommet. Les Chinois s'y opposent et aussi Ieng Sary, au nom des Khmers rouges. Ils voudraient élargir la conférence à la Chine et à la Corée du Nord pour contrôler l'évolution du Front indochinois. Nous refusons.* » Ce Front, Hanoï veut aussi le contrôler.

Cette fresque, pleine de péripéties et de manigances, nous avons écouté pendant deux heures et demie un responsable vietnamien, brillant et habile, la faire revivre. « *Ce sont des secrets mais tout est vrai* », affirmait-il.

1971. Nixon est invité en Chine. Les Vietnamiens se sentent poignardés dans le dos, en pleine guerre. M. Pham Van Dong se rend à Pékin en novembre et rencontre Mao qui lui déclare, à sa manière allégorique : « *Si le manche du balai est trop court vous ne pouvez pas balayer les araignées au plafond. Taiwan est trop loin de notre balai et Thieu trop loin du vôtre. Il faut l'accepter.* » « *C'est,* selon notre interlocuteur, *clairement énoncé, le premier point du plan Nixon pour le retrait des Américains du Vietnam.* » Le communiqué sino-américain qui prévoit un retrait graduel des forces américaines à Taiwan en fonction de l'apaisement des tensions dans la région confirme les dirigeants de Hanoï dans leur analyse : ils sont en présence d'un marchandage Nixon-Mao-Taiwan contre la *pax americana* en Indochine.

L'accord de Paris, qui paraît pour un temps dessiner la possibilité d'un équilibre régional en maintenant Thieu au pouvoir et l'influence américaine au Vietnam du Sud, sera signé moins d'un an plus tard. Mais les communistes cambodgiens ont refusé de s'y associer. Leur offensive finale, comme celle des Vietnamienn du Nord contre le Sud, en avril 1975, bouleversera tous les schémas.

« *Après la défaite des Etats-Unis, la réunification du Vietnam a contrecarré les projets d'expansion de la Chine en direction du Sud-Est asiatique. Devant le vide créé par le départ des Américains, les dirigeants de Pékin ont jugé le moment propice pour s'étendre. Et, comme le Vietnam était la seule puissance militaire bloquant ce plan, ils ont poussé le Cambodge à nous faire la guerre* », affirme encore M. Hoang Tung. Mais, pas plus que son collègue, il n'a mentionné, dans tout le cours de son récit, le jeu et les ambitions régionales de deux autres protagonistes : le Vietnam lui-même et l'Union soviétique. Ce sont pourtant pourtant des éléments fondamentaux du conflit qui est marqué de plus en plus par la rivalité entre Pékin et Moscou.

M. Hoang Tung ajoute, au sujet des Cambodgiens : « *Nous les avons aidés et, lorsqu'ils nous ont demandé de retirer nos troupes, nous l'avons fait...* » Les accords de Paris ne l'exigeaient-ils pas ?

Il n'est sans doute pas trop tard pour rectifier le tir, et les Vietnamiens s'emploient activement à faire tomber le régime de Phnom-Penh allié de la Chine tout en se préparant à la guerre avec Pékin. L'engrenage a sa logique folle ; il a aussi son prix et ses conséquences, incalculables, imprévisibles. Mais, dans l'immédiat, le déblocage de la situation, quelle que soit la forme qu'il revêtira, passe d'abord par le Cambodge.

(1) L'affaire du Maddox, destroyer américain attaqué en juillet 1964 par la marine nord-vietnamienne, devait être le prétexte à l'entrée en guerre (non déclarée) des Etats-Unis contre Hanoï.

(2) M. Nuon Chea, actuel président de l'Assemblée nationale cambodgienne, serait, selon les Vietnamiens, un ancien membre du parti communiste indochinois dirigé jusqu'en 1951 par Hanoï. Il a été reçu à Pékin en septembre. L'accueil, discret et peu chaleureux, révèle peut-être la gêne grandissante de Pékin à l'égard de ses alliés cambodgiens.

Prochain article :

L'OBSTACLE CAMBODGIEN



Les révélations du quotidien de l'armée

Bangkok. — Le Quan doi nhan dan, *quotidien des forces armées vietnamiennes, a affirmé, le 9 octobre, que* « la résistance intérieure est active dans seize des dix-neuf provinces du Cambodge ». *Si cette révélation était confirmée par ailleurs, il s'agirait d'un développement considérable.*

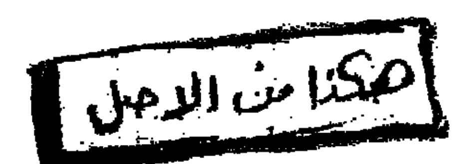
Jusqu'à présent les officiels vietnamiens laissent entendre que, privée d'appuis extérieurs et sans grands moyens, la résistance se développait « petit à petit » *dans les quatre provinces situées à l'est du Mékong et en bordure de la frontière du Vietnam — la zone dite* « Deux cent trois ». *Les services d'information de Hanoi donnent à croire désormais que la rébellion s'est étendue en quelques semaines comme une traînée de poudre à la quasi-totalité du territoire cambodgien. Ils en tirent la conclusion que le régime de M. Pol Pot, qu'ils combattent, est condamné à terme par la multiplication des* « soulèvements populaires ». *Le quotidien de l'armée précise que* « des officiels du régime (...) et une fraction des forces armées prennent part au soulèvement ».

C'est en avril dernier que la radio de Hanoi a commencé à révéler l'existence d'une résistance intérieure au Cambodge, à faire parler des « responsables » *du mouvement et à lancer des appels au* « soulèvement général » *à destination du peuple khmer. Au fil des mois, les émissions et la presse de Hanoi ont donné l'impression que la résistance se développait.*

Les réfugiés cambodgiens récemment arrivés au sud du Vietnam et en Thaïlande déclarent le plus souvent n'avoir appris l'existence de l'insurrection qu'une fois hors du Cambodge, soit par leurs compatriotes, soit par les radios. Il faut rappeler que l'armée vietnamienne avait commencé très tôt à « *rééduquer* » *des prisonniers et des réfugiés khmers en vue de leur utilisation contre le régime de Phnom-Penh. Les* « *révélations* » *vietnamiennes s'accompagnent d'une recrudescence des accusations quotidiennes de* « massacres », *de* « purges » *et de* « génocides ». *Cela contribue, si besoin en était, à perpétuer dans l'opinion internationale l'image sanglante que les dirigeants khmers ont donnée d'eux-mêmes depuis avril 1975, et, également, à justifier par anticipation leur chute, inévitable, selon Hanoi.*

Les services de propagande se renvoient la balle, quasiment mot pour mot. La radio de Phnom-Penh et la presse de Pékin estiment au contraire que le Vietnam cherche à tromper l'opinion. Selon les Cambodgiens, leurs adversaires « se préparent à lancer une offensive de grande envergure dès la saison sèche », *en novembre. Le 11 octobre, la radio de Phnom-Penh affirmait :* « Le défaite vietnamienne est inévitable. (...) Plus de cinq millions de personnes sont affamées. (...) Le peuple se révolte contre la direction du parti. »

Pékin dénonce les « livraisons massives de munitions et l'arrivée de techniciens soviétiques » *au Vietnam. Hanoi réplique en affirmant que la Chine envoie des troupes au Cambodge pour* « réprimer les soulèvements populaires ». — *R.-P. P.*



ASIE

LE JAPON MILITARO-INDUSTRIEL

(Suite de la première page.)

On envisage que certaines troupes japonaises puissent participer aux missions internationales des Nations unies, ce qui supposerait une révision de la Constitution nippone interdisant l'envoi de soldats à l'étranger. Ce serait donc un moyen de le permettre pour la suite. Malgré le traumatisme d'Hiroshima, on reparle au Japon de l'utilité d'armes nucléaires tactiques (c'est-à-dire seulement défensives).

Surtout, il est question d'un organisme de coordination réunissant les industries tournées vers la défense pour que le patronat (le Keidanren) travaille en étroite liaison avec l'Agence de défense. Il y a donc fort à parier que le Japon figurera dans un assez bref délai au palmarès des principaux pays vendeurs d'armes dans le monde, Mitsubishi Heavy Industries en tête.

C'est en termes économiques au moins autant — et peut-être plus — qu'en termes militaires que, dans un premier temps, les effets des premières décisions nippones en matière de sécurité risquent de se faire sentir sur l'Europe et même sur les Etats-Unis. Comme chacun le sait, les progrès de la science, de la technique et de l'innovation en général, sont liés, dans les nombreux domaines « de pointe » où s'affrontent les puissances « industrialisées » du monde, à des budgets et à des commandes militaires.

Qu'il s'agisse des techniques et des industries de l'espace, des télécommunications, de l'informatique, de la chimie des métaux, de la chimie organique, de l'exploitation des océans, de l'aéronautique, voire de l'alimentation et de la pharmacie, il est clair que les plus grands progrès sont faits sur des budgets militaires, ou paramilitaires, et ensuite transposés par les firmes fournissant les Etats à des applications civiles.

On l'a vu avec les « retombées » des recherches effectuées par la NASA pour la course à la Lune ; on l'a vu avec les nombreuses répercussions sur la compétitivité des firmes américaines des recherches effectuées par l'armée dans l'aéronautique, la marine, ou pour l'armée de terre, à la faveur des guerres du Vietnam et du Proche-Orient notamment.

La France n'échappe pas à ce phénomène et a même réussi à en faire un instrument systématique de politique économique. C'est ainsi qu'elle est devenue le troisième exportateur mondial d'armements, après les Etats-Unis et l'U.R.S.S., et le premier si l'on considère la valeur de ses ventes par habitant. La demande étrangère de produits français dits « de pointe » est pour la moitié d'origine militaire.

On a dit pendant longtemps que la grande chance de l'Allemagne fédérale et de l'empire du Soleil Levant pour leur redressement économique était d'avoir été interdits d'armements après leur défaite. Protégés par les Etats-Unis quand des dangers nouveaux se sont mis à planer sur eux dans les années 50 et 60, ils ont pu faire l'économie des budgets militaires que d'autres Etats, eux aussi en reconstruction, comme la Grande-Bretagne et surtout la France, ont dû consacrer à la remise sur pied de leur dispositif défensif. En situation de consacrer la quasi-totalité de leurs ressources à la seule remise en route de leur économie, Allemands et Japonais auraient bénéficié d'un avantage qui leur aurait permis de faire de meilleures performances.

Deux camps

Sur les effets économiques des dépenses militaires, les économistes sont divisés en deux camps. Ceux qui, depuis Adam Smith en passant par Keynes, disent que ces dépenses ont un effet d'entrainement sur l'économie, les sommes injectées dans les circuits se multipliant elles-mêmes au fur et à mesure qu'elles se diffusent de clients à fournisseurs dans le pays (c'est ce que Keynes a appelé l'effet multiplicateur). Dans le même esprit, plus récemment l'effet d'orientation des dépenses militaires vers des technologies de pointe a pu être considéré comme l'instrument privilégié d'un dirigisme limité, mais efficace, dans les économies libérales.

Au contraire, toute une école de pacifistes, surtout américains, affirme que l'utilisation dans d'autres secteurs de l'économie des sommes consacrées à des applications militaires pourrait avoir un effet général d'entrainement aussi grand, voire supérieur, et que s'y ajouterait un effet d'orientation et de développement nouveau pour les domaines civils qui en ont besoin. Sans disserter sur les raisons, qui ne sont pas d'ordre théorique, mais historique et politique, pour lesquelles tel pays choisit tel système, on peut prétendre que tout le monde — les économistes qui se disputent, s'entend — a raison pour peu que l'on introduise dans tous ces raisonnements le facteur temps.

En observant le Japon, il est évident qu'il a bénéficié du caractère purement civil de ses efforts pour asseoir son développement depuis plus de vingt ans, et qu'il est parvenu aujourd'hui au stade où un zeste de dépenses militaires serait bien utile à l'installation définitive de sa supériorité technologique. C'est l'une des grandes différences entre le Japon et l'Iran par exemple, que l'un a pu baser sa puissance économique sur ses forces civiles, quitte à reconsidérer ensuite ses options de base, tandis que l'autre voit son équipement militaire et ses industries de pointe entrer en conflit avec l'infrastructure encore en sous-développement de son économie.

Il y a certainement une leçon à en tirer pour le tiers-monde : le développement militaire ne saurait précéder le développement économique et l'on est toujours condamné à avoir les fins de ses moyens. Mais, en revanche, il serait bien étonnant que le développement militaire ne suive pas presque toujours le développement économique.

Aujourd'hui, les Etats-Unis voient d'un œil favorable la rentrée du Japon comme partenaire plus actif dans le système international de sécurité. C'est à leurs yeux un équilibre bienvenu au moment où leur engagement en Asie n'est plus ce qu'il était, et ne pourra plus l'être en raison des pressions isolationnistes qui s'excercent sur le Congrès de Washington. Moins de trente ans après que le Japon eut refusé d'entrer dans le conflit de l'Occident en Corée, Tokyo adopte une nouvelle vision stratégique dans laquelle tout le Sud-Est asiatique est pris en considération. La vision « trilatérale » de la Maison Blanche et de M. Zbigniew Brzezinski, selon laquelle l'équilibre occidental doit s'appuyer sur trois points solides, les Etats-Unis, le Japon et l'Europe, est ainsi satisfaite.

D'autres arrière-pensées

On nous pardonnera d'attribuer aux dirigeants japonais d'autres arrière-pensées. Ils ne sont guère pressés de s'engager militairement en Asie. Leur population ne l'accepterait sans doute pas, ou difficilement, et, d'ailleurs, la probabilité pour qu'on les appelle à le faire dans un avenir prévisible est faible. En revanche, le désir de Tokyo de s'imposer économiquement dans sa zone d'influence et de faire ensuite de celle-ci un instrument de puissance est fort vraisemblable. L'exemple américain est probant. Les instruments modernes de l'impérialisme ne sont plus ceux d'autrefois ; investissements, commandes, crédits, sont aujourd'hui des armes puissantes (voire le retour de l'Angola à Canossa ou presque). Les pays colonialistes se sont fait balayer par l'idéal de liberté qu'ils avaient inculqué dans leurs propres universités aux jeunes du tiers-monde. Maintenant, l'Amérique économiste risque fort de devoir faire face à des jeunes gens aux yeux bridés, dont les cerveaux ont été farcis d'idées prises à Harvard, mais ont été aussi entraînés à rester respectueux de leurs ancêtres et soucieux du destin de leur nation.

Les nouveaux moyens utilisés par le Japon pour produire et vendre dans le monde des produits de pointe pourraient bien apparaître un jour rétrospectivement à Washington comme quelque boomerang. Et le danger, pour l'instant, est que ce boomerang passe d'abord par l'Europe.

En effet, les Etats-Unis, qui souffrent dans certains secteurs de la pénétration japonaise (ils n'ont déjà quasiment plus de producteurs de téléviseurs et d'appareils de radio nationaux) sont assez puissants pour obtenir de Tokyo ce qu'ils appellent une « autolimitation » des exportations. Les Japonais sont assez sages pour la leur accorder à la mesure précise du rapport des forces (qui évolue). C'est dire que les marchandises détournées de l'Amérique doivent logiquement affluer en Europe.

Si l'on ne veut pas que le rééquilibrage des puissances provoque une réaction de défense légitime des Etats attaqués sur leur propre territoire par des voies pacifiques, il vaudrait mieux que les négociations bilatérales américano-nippones sur l'« autolimitation » des exportations soient portées à l'échelon multilatéral.

Encore le fait de limiter l'offensive adverse ne peut-il être qu'un expédient momentané. Comme l'a dit un jour le ministre japonais du commerce extérieur (le MITI) : si le Japon gagne, c'est parce qu'il est le plus fort. Rien ne sert pour l'Europe de limiter la concurrence, si, simultanément, l'on n'améliore pas la compétitivité. C'est pourquoi la première précaution à prendre est de regarder l'avenir bien en face : le Japon militaro-industriel sera plus puissant que le Japon civil. Il faut souhaiter enfin qu'il n'ait pas l'habileté de ménager encore un certain temps les vieilles puissances en se bornant à investir le tiers-monde avec de nouveaux moyens (comme il le fait actuellement)... sans que celles-ci s'en aperçoivent, ou presque.

JACQUELINE GRAPIN.

ASIE

LE VOYAGE EN FRANCE DE M. FANG YI

La coopération scientifique franco-chinoise doit déboucher sur la définition de recherches en commun

Evidente dans les domaines diplomatique et économique, l'ouverture de Pékin vers l'extérieur ne l'est pas moins dans le domaine scientifique. La visite à Paris de M. Fang Yi en offre une nouvelle illustration.

Les scientifiques chinois, pendant dant la révolution culturelle, été soumis au régime commun : comme les autres travailleurs intellectuels, ils étaient contraints de venir faire de longs séjours « à la base », dans les communes rurales. Il n'était pas rare que des laboratoires de recherche entiers aient été transformés en petites unités de production — par exemple de fabrication d'appareils divers — au nom de la doctrine de l'autosuffisance. Les scientifiques étrangers en visite en Chine racontaient que, dans les centres de recherche qu'on leur montraient, leurs interlocuteurs quasi exclusifs étaient les « administratifs » et les « politiques », les chercheurs gardant très prudemment leurs distances.

La situation a bien changé. La conférence nationale sur les sciences tenue en mars (*le Monde* du 30 mars) a officialisé la place de choix désormais attribuée à la recherche scientifique et technique : dans son discours à la conférence, M. Teng Hsiao-ping a affirmé que les scientifiques ne devaient avoir aucun scrupule à consacrer « *sept jours et sept nuits* » par semaine à leurs travaux.

La conférence de mars n'avait pas été une surprise. Dès l'été 1977, de nombreux indices étaient apparus, montrant le renouveau considérable de l'intérêt des milieux dirigeants pour la science et la technique. Les journaux scientifiques, dont la publication avait cessé pendant la révolution culturelle, recommençaient à paraître. En ocotbre, Chine nouvelle raître. En octobre, Chine nouvelle annonçait la réapparition des titres et promotions à l'académie des sciences.

Aujourd'hui, les scientifiques sortent de leur réserve. Au dire de visiteurs étrangers, ils n'avaient pas, en fait, vraiment « perdu le contact » avec la science la plus avancée ; faute de moyens, ils en étaient cependant parfois réduits à ne suivre les progrès que de loin, sans pouvoir y participer par leurs travaux. Les scientifiques européens qui se rendent en Chine n'en sont pas moins surpris de la véritable « soif de savoir » de leurs interlocuteurs.

Si certains ont pu voir dans l'étouffement de la science en Chine une conséquence de l'absence quasi totale de formation scientifique et technique des anciens dirigeants du pays, la nouvelle place donnée à la science n'est pas le fruit de la volonté de tel ou tel. La recherche est en effet délibérément présentée comme un outil essentiel au développement économique. En témoigne le choix des « domaines-clés » qui, présentés à la conférence sur les sciences par M. Fang Yi, sont désormais des priorités : agriculture, énergie, matériaux, ordinateurs, lasers, espace, physique des hautes énergies, génétique. Et l'objectif est ambitieux, puisqu'il s'agit — d'ici la fin du siècle — de rattraper, ou même de dépasser le niveau scientifique et technique des pays les plus avancés.

Combler le retard

Pour combler le retard sur les pays développés, la Chine n'hésitera pas à y venir chercher la technologie dont elle a besoin. Depuis près d'un an, les missions scientifiques se multiplient en Europe, au Japon, aux Etats-Unis. Tout semble se passer comme si les Chinois étaient en train de faire, pour leur compte, un véritable inventaire mondial *de la science et de la technique*, qui précède peut-être le choix d'interlocuteurs privilégiés dans tel ou tel domaine.

Paris a tout de même eu l'honneur d'être la première capitale occidentale avec laquelle Pékin ait accepté de conclure un accord de coopération scientifique et technique. Il a été signé en janvier, à l'occasion de la visite de M. Barre en Chine.

Le programme de travail adjoint à l'accord prévoyait dans un premier temps l'envoi réciproque de missions scientifiques autour d'un certain nombre de thèmes, et notamment l'agronomie (génétique animale en particulier), la chimie des substances naturelles (plantes médicinales), la géologie (étude des gisements chinois de tungstène, formation des métaux), l'espace (notamment la télédétection), l'électronique (mini-ordinateurs, péri-informatique).

La rapidité avec laquelle le programme a été accompli a surpris la partie française : pratiquement toutes les missions prévues d'un côté comme de l'autre, et dont on pensait qu'il faudrait deux ans pour les réaliser, ont déjà eu lieu.

La visite en France de M. Fang Yi doit en principe être l'occasion de la signature d'un nouveau protocole qui devrait notamment aborder les domaines suivants : agriculture de nouveau, sciences de la Terre (structure géologique, sismologie), physique nucléaire et physique des particules, médecine, biologie et chimie biologique (neurophysiologie, orthopédie et appareillages pour handicapés, microchirurgie, traitement des grands brûlés, recombinaisons génétiques *in vitro*), théories fondamentales, sciences humaines.

D'autre part, M. Kao Yi, vice-ministre de l'éducation, qui accompagne M. Fang Yi, aura des entretiens sur les modalités d'accueil de quatre cent soixante étudiants chinois qui doivent venir se former en France de fin octobre 1978 à fin juin 1979. La Chine, qui s'est fixé un objectif de huit cent mille scientifiques en 1985, a en effet d'immenses besoins de formation et n'hésite pas à se tourner, sur ce plan aussi, vers l'extérieur.

A terme, il est entendu que la coopération franco-chinoise, dépassant le simple échange d'information, doit déboucher sur la définition de recherches *en commun*, et les thèmes cités plus haut montrent à l'évidence que la partie chinoise n'est pas la seule à y trouver profit. En médecine, en biologie, en génétique, les Chinois ont beaucoup à apporter à l'Occident. D'autre part, le sous-continent chinois, qui est resté largement à l'abri des grandes glaciations quaternaires, est un objet d'étude passionnant, par exemple en géologie, en botanique et en zoologie (il recèle des espèces végétales et animales inconnues ailleurs). Il est, d'ores et déjà, acquis qu'une expédition géologique française pourra se rendre pour la première fois sur le flanc nord de l'Himalaya.

XAVIER WEEGER.

Les États-Unis sont décidés à multiplier les échanges économiques et techniques avec Pékin

De notre correspondant

Washington. — Depuis que les responsables de la diplomatie américaine ont fait connaître, en juin dernier, leur intention d'« *accélérer* » la normalisation des relations avec Pékin, les choses n'ont guère avancé sur le plan politique, mais elles ont beaucoup progressé dans le domaine des échanges économiques et techniques. La promesse, confirmée de bonne source jeudi 12 octobre, qu'un satellite américain de télécommunications pourra être livré à la Chine populaire illustre cette évolution de manière spectaculaire. C'est la première fois qu'un pays communiste recevra un équipement de ce genre, lequel, tout en étant destiné officiellement à des usages civils, présente un intérêt militaire incontestable.

Sans doute ne s'agit-il encore que d'un « feu vert » donné au plus haut niveau politique à une affaire qui n'est pas encore conclue. Les Chinois n'ont apparemment pas encore fait leur choix entre les firmes américaines productrices, et l'on ignore quels autres appareillages — pour les stations au sol notamment — seront inclus dans le contrat. Le projet avait fait l'objet d'échanges de vues lors de la visite que M. Frank Press, conseiller scientifique de la Maison Blanche, avait faite en Chine en juillet. L'intérêt de Pékin pour cette commande est attesté par le fait que la Chine avait réservé, il y a quelques années déjà, auprès de l'Union internationale des télécommunications, des fréquences radio pour deux satellites en orbite stationnaire, à environ quarante mille kilomètres d'altitude. Le coût total d'un seul de ces projets, compte tenu du lancement mais sans compter les stations au sol, serait d'au moins 30 millions de dollars.

La coopération scientifique entre les deux pays ne s'arrêtera pas à ce programme. Déjà une équipe de physiciens chinois est à pied d'œuvre aux laboratoires Fermi, près de Chicago, pour s'initier au fonctionnement d'un accélérateur de particules. Des programmes analogues devraient se développer avec l'arrivée des étudiants chinois attendus dans les universités américaines. Une délégation d'experts de Pékin règle actuellement les modalités du séjour d'un premier groupe de ces étudiants, qui serait supérieur à cinq cents (on ne compte aujourd'hui que cinq étudiants de Chine populaire aux Etats-Unis).

Sur le plan commercial, il est question de tripler en un an le volume des échanges, qui s'était établi à 375 millions de dollars en 1977. Pour le moment, ce commerce porte surtout sur les ventes de céréales, dont Pékin s'est porté acquéreur après avoir boudé le marché américain pendant quatre ans. La récolte record de 1978 offre à cet égard des possibilités très favorables, que M. Robert Bergland, ministre américain de l'agriculture, va explorer au cours d'une visite en Chine au début de novembre. En revanche, il est encore trop tôt pour évaluer les perspectives d'achat de pétrole chinois par les Etats-Unis. Plusieurs compagnies américaines ont été approchées en ce sens, mais les experts de la C.I.A., dans un récent rapport, ont estimé les possibilités d'exportation de la Chine à un maximum de 300 000 barils par jour d'ici à 1982. Compte tenu des besoins américains (quelque 8 millions de barils sont importés quotidiennement aujourd'hui), cet appoint n'est pas jugé important, et l'on s'attend d'ailleurs que le pétrole chinois prendra en majorité le chemin du Japon.

Faute d'un rapprochement politique rapide, qui paraît problématique en raison des problèmes soulevés à l'intérieur — les deux chambres du congrès sont saisies de projets de résolution interdisant à l'administration de couper les liens avec Taiwan sans l'accord des législateurs, — il semble que le gouvernement de M. Carter ait décidé de se concentrer sur les relations économiques bilatérales. C'est sa manière de jouer la « *carte chinoise* », un jeu que tout le monde est prêt à pratiquer ici. — M. T.

Après les contrats conclus par la Chine avec le Japon

L'Allemagne de l'Ouest est à son tour pressentie pour la construction d'un complexe sidérurgique géant

M. Heinrich Weiss, directeur général de la firme ouest-allemande Schloeman-Siemag — l'un des principaux fabricants de mécanique lourde et de matériel sidérurgique, — vient de révéler que la Chine avait demandé à un consortium allemand — dont son entreprise fait partie — d'étudier la construction d'un complexe sidérurgique géant, dans la région du Hopei, près de Pékin.

Cette aciérie, qui serait capable de produire 10 millions de tonnes d'acier par an, serait l'une des plus grandes du monde.

L'International Herald Tribune écrit que, à Francfort, M. Carstensen, directeur de la Dresdner Bank, a confirmé que sa banque avait accepté de constituer un consortium bancaire pour prêter — sous forme de crédits acheteurs — jusqu'à 28 milliards de DM à la Banque de Chine, si l'offre de Schloeman-Siemag était acceptée. M. Weiss a, pour sa part, indiqué que, au terme de la première étape de la construction de l'aciérie, achevée en 1985, la production annuelle de celle-ci atteindra 6 millions de tonnes.

M. Heinrich Weiss a ajouté que le consortium des entreprises qui construiront le complexe comprendra, outre Schloeman-Siemag A.G., Gutehoffnungshuette Sterkrade A.G., Siemens A.G. et Thyssen A.G. Mais il a précisé que des sociétés — et des banques — non allemandes pourraient entrer dans le groupe de fabricants ou de banquiers. « *La proposition allemande sera fortement concurrencée* », a reconnu M. Weiss.

[La Chine voudrait produire deux fois plus d'acier d'ici à 1985, c'est-à-dire 60 millions de tonnes par an. Elle a déjà conclu des contrats très importants avec le Japon, dont l'un porte précisément sur la construction d'un complexe capable de produire 10 millions de tonnes dans la région du Hopei. Les cinq « grands » de la sidérurgie japonaise y sont impliqués : Nippon Steel, Nippon Kokan, Sumitomo Metal Industries, Kawasaki Steel Corp. et Kobe Steel. La profusion et la soudaineté de ces projets incitent évidemment à s'interroger sur leur cohérence ou même leur réalisme — comme le font certains experts japonais. On peut aussi s'interroger sur la façon dont la Chine, qui semble maintenant recourir sans complexe aux crédits occidentaux, pourra rembourser ses dettes.]

AU CONGRÈS DES SYNDICATS

M. Teng Hsiao-ping appelle les travailleurs « à l'abnégation et à la discipline »

De notre correspondant

Pékin. — M. Teng Hsiao-ping a pris la parole mercredi 11 octobre devant les deux mille délégués au neuvième congrès national des syndicats, qui s'est ouvert le même jour au Palais du peuple.

Comme la plupart des textes du moment, le discours du vice-premier ministre tente d'équilibrer les notions de centralisme et de démocratie. Il définit dans ces deux directions les tâches des organisations ouvrières chinoises.

Après avoir évoqué les impératifs liés à la modernisation de l'économie — spécialisation de la production, amélioration des comptabilités, accroissement de la productivité du travail, etc., — M. Teng Hsiao-ping a invité les syndicats à « *aider énergiquement les entreprises à réaliser ces transformations* ». « *Les travailleurs*, a-t-il dit, *doivent développer leurs glorieuses traditions de dur travail, d'abnégation et de discipline, acceptant sans rechigner les transferts* (d'emplois) *et aimant leurs entreprises comme leurs propres foyers.* » « *Les syndicats*, a-t-il insisté, *doivent éduquer leurs membres dans le respect d'une direction administrative hautement centralisée dans leurs entreprises et de l'entière autorité du système de commandement de la production.* »

Pour contre-balancer cet appel sans équivoque à la discipline et à l'élévation des rendements, le vice-premier ministre a déclaré qu'« *une gestion démocratique devait se combiner avec une direction centralisée* ». Dans cet esprit, il a annoncé que les cadres d'entreprise, jusqu'au niveau de chef d'atelier, seraient désormais élus par les ouvriers de leurs unités. Quant aux cadres supérieurs, ils doivent « *écouter le point de vue des travailleurs* » et ceux-ci ont même le droit de dénoncer auprès des instances plus élevées leurs négligences ou leur « *mauvais style de travail* ».

En dernier lieu, M. Teng Hsiao-ping a rappelé que les syndicats devaient « *protéger le bien-être des ouvriers* ».

Le dernier congrès national des syndicats chinois s'était réuni en décembre 1957. L'ensemble des organisations ouvrières avaient pratiquement cessé toute activité à l'époque de la révolution culturelle. Une tentative, au début de 1975, pour convoquer un nouveau congrès était restée sans suite (*le Monde* du 6 mai 1978).

La résurrection des syndicats fait suite à celle de la Fédération des femmes chinoises, qui a tenu son quatrième congrès national le mois dernier. Le dixième congrès de la Ligue de la jeunesse doit, d'autre part, se réunir incessamment.

ALAIN JACOB.

A TRAVERS LE MONDE

Irlande du Nord

● QUATRE BOMBES ont explosé jeudi 12 octobre dans l'express Dublin-Belfast tuant une femme et blessant grièvement trois autres passagers. Le convoi était sur le point d'entrer en gare de Belfast quand les explosions se sont produites. La police avait été prévenue par un coup de téléphone anonyme peu avant, mais elle n'a pas pu prendre contact avec le mécanicien.

Nicaragua

● LE PARLEMENT EUROPEEN a approuvé jeudi 12 octobre à Strasbourg une résolution présentée par les groupes socialiste et démocrate-chrétien de l'Assemblée condamnant « *l'oppression permanente du dictateur Somoza* » au Nicaragua et invitant la Commission de Bruxelles et les gouvernements des Neuf à venir en aide aux réfugiés de ce pays. — *(A.F.P.)*

Ouganda

● L'OUGANDA a accusé jeudi 12 octobre la Tanzanie d'avoir déclenché la veille une nouvelle « *invasion armée* » contre son territoire. Un porte-parole militaire ougandais a affirmé qu'un bataillon des forces armées tanzaniennes avait traversé la frontière dans la région de l'Ankole orientale, sur la rive ouest du lac Victoria. Le gouvernement tanzanien a formellement démenti dès jeudi ces informations. — *(A.F.P.)*

Rhodésie

● DANS UN COMMUNIQUE publié le 12 octobre à Maputo, le comité central de la Zimbabwe African National Union (ZANU) de M. Robert Mugabe, un des deux mouvement composant le Front patriotique, affirme que, en raison de la visite de M. Smith aux Etats-Unis, la ZANU se trouve « *désormais contrainte de faire savoir que la participation du gouvernement des Etats-Unis devra être exclue de toute future conférence sur la Rhodésie* ». — *(A.F.P.)*

DIPLOMATIE

LA VISITE DE LA REINE MARGRETHE II DU DANEMARK

L'accent a été mis au cours de la première journée sur la coopération européenne

Le thème de la coopération politique européenne a dominé la première journée en France de la reine Margrethe II du Danemark et du prince Henrik.

Ce vendredi 13 octobre, la reine a visité la Maison du Danemark à la Cité universitaire et a assisté à la traditionnelle réception à l'Hôtel de Ville. Avant de donner à leur résidence de l'hôtel Marigny un dîner en l'honneur du président de la République et de Mme Giscard d'Estaing, le couple royal devait se rendre dans divers musées de la capitale où des expositions ont été organisées à l'occasion de leur visite (collection de masques du Groenland au Musée de l'homme, les ordres étrangers au musée de la Légion d'honneur, collections royales danoises au Petit Palais).

En accueillant la reine à son arrivée en gare de Saint-Lazare, M. Giscard d'Estaing a mis d'emblée l'accent sur la volonté commune aux deux pays de « *faire de l'Europe un élément d'équilibre, de paix et de progrès dans le monde* ». La souveraine, en répondant au président de la République, a dit sa joie d'être accueillie en France, qui est pour elle « *un pays d'adoption* », pour son mari « *le pays de son enfance* » et pour leurs enfants « *le pays des retrouvailles familiales* ».

Au cours du déjeuner qu'il offrait en l'honneur de la reine, M. Raymond Barre, après avoir estimé que les échanges franco-danois étaient insuffisants, a souligné le rôle du Danemark dans la Communauté européenne. « *Depuis le Conseil européen de Brême*, a-t-il ajouté, *nous préparons un nouveau progrès pour parvenir à une zone de stabilité monétaire en Europe. Nous sommes convaincus que le gouvernement du Danemark apportera tout son concours à cette entreprise.* »

La reine a répondu que depuis qu'il était entré dans la Communauté européenne son pays se trouvait « *en plus étroite collaboration avec la France* ». Elle a ajouté que les Danois formaient « *l'ardent espoir de créer une zone de stabilité monétaire en Europe* ».

Au cours du dîner officiel à l'Elysée, la reine a eu des paroles très chaleureuses pour le président de la République : « *Votre engagement personnel et vos initiatives, qui embrassent aussi bien les futurs horizons de la Communauté que la solution des difficiles problèmes européens du présent, vous font tenir une place prépondérante sur la scène internationale que personne ne vous dispute.* »

Citant au passage un moine français du onzième siècle, auteur d'un poème sur le siège de Paris par les Normands, elle s'est, d'autre part, appliquée à mettre en relief « *la franchise et la confiance mutuelles* » qui caractérisent les rapports franco-danois depuis plus de mille ans.

En conclusion, elle a évoqué son attachement personnel à la France. « *C'est*, a-t-elle souligné, *le pays natal de mon mari et, par notre mariage, elle est devenue pour moi-même une belle-sœur.* »

Développer les relations directes

Elle répondait ainsi au souhait exprimé auparavant par M. Giscard d'Estaing « *que, en même temps que s'affirmer leur solidarité européenne, la France et le Danemark veillent à développer leurs relations directes* ».

« *L'Europe*, a-t-il dit, *ce n'est pas seulement la solidarité organisée des Etats et l'intégration des économies. Ce sont aussi tous les liens matériels et humains qui, jour après jour, se tissent entre les peuples qui la composent.* »

A cet égard, a-t-il souligné, nos deux pays ont la même conception « *d'une organisation de l'Europe fondée sur la solidarité et la coopération librement consenties par les Etats qui la composent. C'est ce que la France veut dire quand elle propose d'avancer progressivement vers la confédération de l'Europe.* »

Un spectacle de ballets à l'Opéra de Paris a clos cette première journée. Le grand danseur russe Mikhaïl Barychnikoff a été la vedette de la soirée, au programme de laquelle ont figuré trois ballets : *le Spectre de la rose*, sur une musique de Weber, *l'Après-midi* d'un faune, sur une chorégraphie de Nijinski, et *Giselle*.

Le conflit du Sahara

« LA FRANCE PEUT AIDER AU RETOUR DE LA PAIX » déclare à Paris le « ministre » sahraoui des affaires étrangères

M. Hakim Brahim, « ministre » sahraoui des affaires étrangères a effectué un séjour à Paris, cette semaine, avant de se rendre à Abidjan et dans d'autres capitales africaines. Il se propose de revenir en France dans quelques jours avant de gagner New-York pour suivre le débat de l'ONU sur le Sahara occidental.

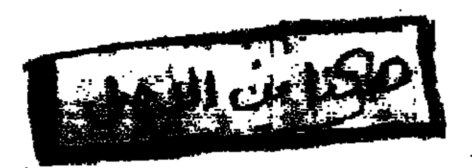
Au cours d'une conférence de presse, tenue jeudi 12 octobre, M. Hakim Brahim a confirmé que des contacts ont eu lieu dans la capitale française du 9 au 14 septembre entre dirigeants sahraouis et mauritaniens et a *porté un* jugement positif sur le rôle de la France et sur son évolution. « *C'est un fait*, a-t-il dit, *que le président Giscard d'Estaing a exprimé le souhait de voir intervenir une solution au Sahara. De par ses rapports avec les peuples de la région, la France peut aider au retour à la paix.* »

M. Hakim Brahim a lancé une nouvelle mise en garde à Nouakchott, et jugé « décevants » les contacts qu'il a eus avec des ministres mauritaniens. « *Le gouvernement mauritanien*, a-t-il dit, *veut sortir de la guerre mais sans faire la paix. Il veut continuer à bénéficier du cessez-le-feu décidé par le Polisario mais il en profite pour réorganiser son armée et la consolider.* »

M. Hakim Brahim a confirmé (*le Monde* daté 1-2 octobre) que les Mauritaniens ont fait des suggestions « *inacceptables* » tendant à concéder aux Sahraouis une province ou un Etat fédéré. Il a réaffirmé avec force que le peuple sahraoui agit conformément à la charte de l'O.U.A. en se battant pour son indépendance et l'établissement de sa souveraineté sur l'ensemble du Sahara occidental dans les frontières héritées de la colonisation.

Enfin, M. Hakim Brahim a accusé le Maroc de procéder à des transferts de population pour implanter ses ressortissants vivant au nord du Sahara occidental, notamment à El Aïoun et Samara, et installer des Sahraouis à leur place. — P. B.

● *Le débat général de la trente-troisième session de l'Assemblée générale de l'ONU* s'est achevé le jeudi 12 octobre par l'allocution du représentant de l'Algérie. Cent quarante orateurs ont ainsi, depuis le 25 septembre, présenté à la tribune les vues de leur pays sur la situation internationale et sur les problèmes qui les touchent plus particulièrement. L'attention va maintenant se porter vers les travaux des sept commissions, entre lesquelles ont été répartis les nombreux points de l'ordre du jour. Le Conseil de sécurité, de son côté, doit se réunir le 23 octobre pour étudier l'attitude sud-africaine face aux résolutions concernant la Namibie. — *(Corresp. part.)*



DIPLOMATIE

Une fresque transatlantique

(Suite de la première page.)

C'était une gageure. Grosser l'a gagnée. Son livre est indispensable aux lecteurs trop jeunes pour avoir vécu intensément les péripéties que rappellent « les Occidentaux ». Il est utile aux lecteurs plus âgés dont Grosser met l'expérience personnelle et les souvenirs en forme et en perpective. Il est stimulant pour les spécialistes, grâce au sens critique toujours aussi vigilant d'un auteur qui n'a pas son pareil pour montrer les contradictions au sein d'une même politique, pour souligner les différences de points de vue entre partenaires séparés par des passés fort distincts, et pour débusquer les inconséquences ou les hypocrisies sur lesquelles repose la bonne conscience des hommes d'Etat, des medias, des groupes de pression ou du citoyen moyen.

Grosser a particulièrement bien réussi à ne laisser dans l'ombre aucun des aspects importants des relations transatlantiques : l'échiquier diplomatico-stratégique, les rapports économiques et monétaires, la décolonisation et les conflits Est-Ouest, les fluctuations des politiques intérieures, la transmission des mouvements d'opinion et des remous intellectuels, reçoivent la même attention. Seules pâtissent un peu, dans cette fresque, les personnalités : Grosser ne s'attarde guère à faire leur portrait, ce qui, dans certains cas, est dommage (il est vrai qu'on peut se référer aux précédents ouvrages de l'auteur !). En ce qui concerne les pays, c'est évidemment la France et l'Allemagne qui sont les mieux traitées. Grosser décrit la politique américaine, ou plutôt les politiques américaines (successives et parfois simultanées) plus qu'il ne cherche à en analyser les postulats et les objectifs, ou à en expliquer les changements de direction. Son point de vue est celui d'un Européen destinataire (parfois à son corps défendant) des bons procédés, des erreurs ou des calculs américains, souvent attaché à en modifier le cours, mais néanmoins soumis à une domination (quelquefois délibérée, plus généralement due au poids même de l'Amérique). Ce n'est pas le point de vue d'un observateur extérieur qui s'interrogerait avec la même intensité sur les mobiles et les politiques des deux côtés de l'Atlantique. L'Angleterre, l'Italie, les petits pays d'Europe occidentale, sont souvent mentionnés, sans que Grosser leur consacre la même subtilité d'analyse qu'à l'Allemagne et à la France.

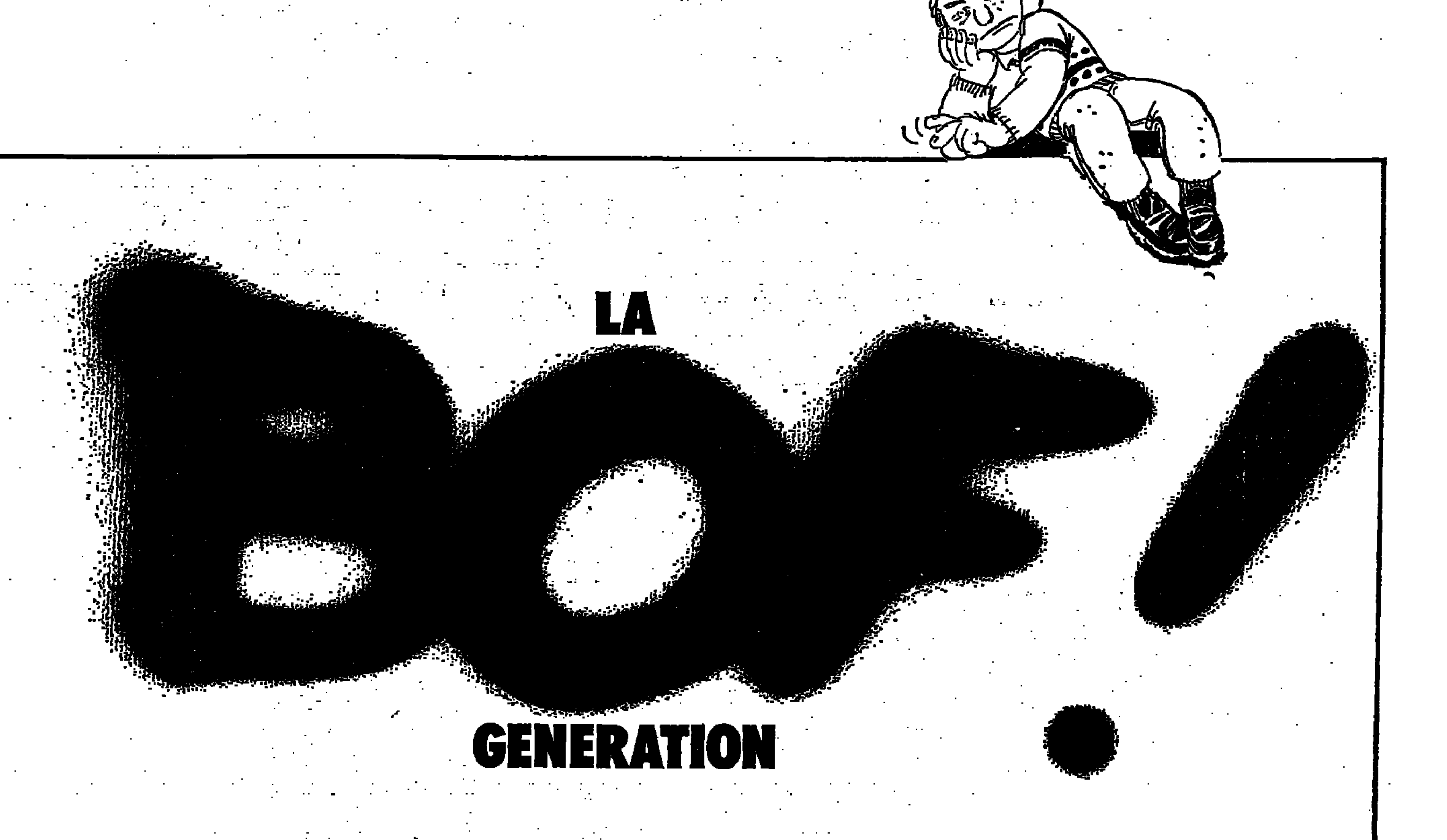
Comme on pouvait s'y attendre, il met superbement en lumière le contraste entre les deux pays. L'un, détruit, divisé, juridiquement annihilé par sa défaite, a, peu à peu, refait sa puissance économique, assuré sa sécurité, reconquis sa souveraineté puis son influence grâce à l'appui, recherché et jamais contesté, de l'allié américain ; il n'y a eu crise aiguë entre Bonn et Washington que lorsque les Etats-Unis semblaient défendre trop tièdement les intérêts allemands à Berlin, ou lorsque les divagations de la politique économique et monétaire américaine mettaient en péril l'orthodoxie financière et le commerce extérieur allemands.

Tout autre est le cas de la France, alliée aux Etats-Unis contre Hitler mais mal comprise par Washington, en désaccord dès le début avec les Etats-Unis sur la politique à suivre tant envers l'Allemagne qu'à l'égard des peuples colonisés, déchirée entre un nationalisme exacerbé à la fois par les humiliations passées et par le renouveau, et le sentiment très vif de la nécessité d'une action concertée pour une nation de dimension moyenne, ambivalente envers l'entreprise européenne (conçue par les uns comme un moyen collectif d'arriver à un dialogue d'égal à égal avec les trop puissants Américains, mais vue par les autres comme une opération de démantèlement national au profit des Etats-Unis), oscillant entre la dénonciation de l'appui insuffisant que Washington apporte à ses intérêts nationaux et la peur d'être entraînée trop loin d'eux par la politique américaine ou dominée par elle.

Grosser, en conclusion, a raison de montrer que, au-delà de toutes les divergences que son livre rappelle, la similitude entre les Occidentaux l'emporte à deux points de vue : tous ont affaire, à l'intérieur, à une tension grave entre leurs institutions politiques et les désordres ou les violences de leurs sociétés, tous paraissent, à l'extérieur, semblables face aux pays de l'Est et à ceux du tiers-monde. (J'ajouterais volontiers un troisième point : les multiples transformations des sociétés et des politiques occidentales depuis 1945 n'ont pas entamé cette réalité fondamentale née de la guerre : la prépondérance américaine face à une Europe qui n'arrive pas à devenir un second « pilier » de l'alliance atlantique, et qui semble vouée à une sorte de résignation à la dépendance trouée d'éclats brefs et soudains.) Il n'empêche que, même dans cette similitude de situations à travers le temps et l'espace, la diversité des analyses et des réactions reste frappante, et le livre de Grosser nous en brosse le plus vaste et le plus serein des tableaux.

STANLEY HOFFMANN.

★ *Les Occidentaux : les pays d'Europe et les Etats-Unis depuis la guerre.* Fayard, 59 F.



OUTRE-MER

LA FRANCE DU PACIFIQUE

La Nouvelle-Calédonie à la recherche d'un avenir

III. — Le sursaut

De notre envoyé spécial JEAN-MARIE COLOMBANI

La crise économique que traverse la Nouvelle-Calédonie et qu'aggrave le caractère inégalitaire de ses structures se produit au moment où les Mélanésiens s'éveillent à la conscience nationale (« le Monde » des 12 et 13 octobre). Face à cette situation quasi catastrophique, l'État a défini une politique qui peut bouleverser l'échiquier politique local.

Nouméa. — *« On ne peut édifier la société calédonienne au détriment d'une couleur (...). On ne peut faire table rase de cent vingt-cinq ans d'histoire, même si celle-ci est coloniale* (1). » Ces deux formules de M. François Burck, commissaire adjoint de l'Union calédonienne, résument assez bien la philosophie qui inspire les personnalités mélanésiennes désireuses d'œuvrer pour une décolonisation pluri-ethnique et sans violence.

Cette utopie séduit également des Calédoniens blancs. Ces derniers, au rang desquels figure M. René Orezzoli, secrétaire général de la Fédération des œuvres laïques, inlassable promoteur de l'action culturelle, avaient participé à la mise sur pied du festival Mélanésia 2000. Ils contribuent aujourd'hui à la préparation du festival Calédonia 2000, prévu pour 1980, qui doit consacrer la reconnaissance, par les ethnies du territoire, des différences de leurs cultures, *« préalable à la rencontre des peuples »*, selon l'expression de M. Jean-Marie Tjibaou.

Ce dernier, vice-président de l'U.C., met l'accent sur les revendications culturelles, mais il ne néglige pas pour autant la dimension politique de ce projet. C'est ainsi qu'il a récemment évoqué avec M. Georges Chatenay la possibilité de débattre d'un projet de société. M. Chatenay, ancien chef de file des gaullistes néo-calédoniens, un temps retiré de la vie politique, a lancé l'idée d'un *« regroupement calédonien »*, composé d'hommes politiques européens désireux d'engager le dialogue avec l'U.C. et les Mélanésiens qu'elle représente.

Cette initiative, qui a séduit M. Lionel Cherrier, sénateur (P.R.) du territoire, ainsi que l'U.R.C. et M. Georges Nagle, maire de Poya, figure politique de la brousse calédonienne, ne laisse pas indifférent M. Paul Dijoud.

La modification du paysage politique néo-calédonien est, en effet, l'un des objectifs poursuivis par le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM. Ce dernier a pris la mesure de la gravité de la situation dans ce lointain territoire, et a entrepris d'y faire face au moyen d'une politique à la fois volontariste et libérale.

Le libéralisme tient à la méthode employée et aux concessions faites aux Mélanésiens qui revendiquent la terre et le droit à la différence. La méthode consiste à favoriser une recomposition de l'échiquier politique qui tienne compte du fait que l'U.C. est, de tous les partis, celui qui représente le mieux les aspirations canaques. Les concessions sont de taille : d'une part, l'Etat prendra une large part au financement du Festival Calédonia 2000 ; d'autre part, et surtout, M. Dijoud a admis le droit, pour les Mélanésiens, de *« recouvrer la terre des ancêtres »*, ouvrant ainsi la voie à une profonde réforme foncière. Ce faisant, il a gagné la confiance des responsables de l'U.C. ; ces derniers ont, en effet, constaté : *« Le langage que nous tenions a été compris. »*

Un tel résultat est déjà, en soi, positif. Il est de nature à effacer les effets de la politique des prédécesseurs de M. Dijoud. L'objectif était alors de parvenir à une départementalisation du territoire, en plaçant ses habitants devant l'alternative *« département ou indépendance »*.

Au jour le jour, cela s'est traduit par de multiples tentatives pour briser l'U.C., le comportement des représentants du pouvoir central étant guidé par le souci de tracer la *« ligne rouge »* au-delà de laquelle doivent être rejetés ceux qui apparaissent comme les ennemis de la France. Une telle ligne de conduite, qui a été celle de l'administration jusqu'aux élections législatives du mois de mars dernier, n'a pas peu contribué à creuser le fossé qui existe entre une majorité de Mélanésiens et le reste de la population. L'ère de l'anathème à l'encontre de tous ceux qui réclament l'indépendance paraît révolue. La libération, lors du passage à Nouméa de M. Dijoud, de M. Nidoïshe Naisseline, emprisonné parce qu'il avait refusé le paiement d'une amende qui lui avait été infligée à la suite de la publication d'un tract du PALIKA, témoigne de ce vent de libéralisme qui souffle depuis la rue Oudinot.

Un contrat d'avenir

Il ne s'agit pas pour autant, selon M. Dijoud, d'abdiquer toute volonté d'infléchir l'évolution du territoire. La démarche du secrétaire d'Etat procède en effet du désir de modifier en profondeur les données du problème calédonien. Elle s'effectue en deux temps. Dans l'immédiat, la mise en œuvre d'un plan d'urgence doit apporter au territoire une aide susceptible de combler le manque à gagner dû à la crise économique. En échange, le gouvernement demande au territoire un effort de principe, donc modique, dans le domaine de la fiscalité (par l'adoption d'un impôt sur le revenu) et des revenus (notamment par une diminution des avantages accordés à la fonction publique).

A plus long terme, il s'agit de définir les réformes de structures (foncières notamment) et les mesures susceptibles de recueillir l'assentiment d'une majorité de la population, puis de tracer le cadre des relations entre l'Etat et le territoire pour les dix ans à venir. Une mission de hauts fonctionnaires est actuellement sur place afin d'interroger tous les responsables néo-calédoniens sur l'idée qu'ils ont eux-mêmes de leur avenir, et de suggérer une liste de priorités.

Ce dispositif, qui devrait comporter une diversification des activités économiques et prévoir un profil plus bas du niveau de l'activité et des revenus, se situe dans la perspective du voyage que M. Valéry Giscard d'Estaing doit faire en Nouvelle-Calédonie au mois de juillet prochain. Si le calendrier prévu est respecté, le président de la République devrait pouvoir célébrer la signature d'un *« contrat d'avenir »* entre l'Etat et le territoire.

Pour aboutir, ce projet suppose, sinon de nouvelles élections territoriales, du moins la constitution d'une majorité désireuse d'appliquer ce contrat.

Pour le moment, celle-ci fluctue au gré des accords de circonstances noués par les partis du centre. Ces derniers ont provoqué la démission du conseil de gouvernement dominé par le R.P.C.R. Le mouvement rallié à M. Jacques Chirac n'est pas hostile aux réformes, fiscale et foncière notamment. Mais ses responsables se sont faits l'écho de la levée de boucliers que les propos du secrétaire d'Etat reconnaissant les Mélanésiens comme les *« premiers occupants du sol calédonien »*, ont provoquée dans les milieux européens. Le sort des rapatriés d'Afrique du Nord, qui menace les Calédoniens, le respect du droit de propriété (*« qui est du ressort de la loi et non d'un secrétaire d'Etat »*), l'arbitrage du chef de l'Etat, dont les consignes auraient été transgressées, ont constitué autant d'arguments destinés à critiquer l'action de M. Dijoud.

Ce dernier a multiplié les apaisements sans dissiper les craintes d'un milieu qui, partagé entre une métropole lointaine qu'il ignore le plus souvent, et une terre où sa présence est contestée, subit un phénomène d'acculturation qui aggrave son désarroi. Dès lors, le R.P.R. fait figure de refuge. Même si le président du mouvement gaulliste a pris garde de ne pas se démarquer de la politique du gouvernement, il reste que M. Chirac apparaît comme une garantie contre l'*« aventure »* tentée par M. Dijoud. Le R.P.C.R. compte ainsi sur l'appui du groupe parlementaire R.P.R. auquel appartient M. Jacques Lafleur pour faire valoir son point de vue. Il a notamment rallié M. Chirac à l'idée d'une réforme du mode de scrutin pour les élections territoriales. Aux yeux du R.P.C.R. seul un scrutin majoritaire permettant, comme en métropole, de dégager une majorité forte et stable, peut valoriser l'exécutif local et lui donner les moyens d'appliquer sa politique. Il va de soi que, dans l'esprit des amis de M. Lafleur, cette majorité ne peut que leur être favorable. Il s'agit en effet de transformer en majorité territoriale la majorité qui s'est dégagée en faveur des partis nationaux lors des scrutins présidentiel et législatif (M. Giscard d'Estaing a obtenu 50,2 % des voix, les candidats se réclamant des partis nationaux ont recueilli, au premier tour de mars 1978, 51,8 % des suffrages).

Une nouvelle majorité

Il est sûr que M. Dijoud ne peut souscrire à un tel projet, d'une part en raison des risques de bipolarisation raciale du combat politique qu'il comporte, d'autre part parce qu'il nourrit l'ambition d'élargir l'électorat du président de la République.

Aussi a-t-il encouragé la constitution de l'U.D.F.-Nouvelle-Calédonie. Pour le moment limitée à deux petits partis (l'U.R.C. et l'E.T.E.), l'U.D.F. ne prendra son essor que si ses frontières correspondent au regroupement tenté par M. Chatenay.

Ainsi constituée, elle pourrait alors négocier un accord de gouvernement avec l'Union calédonienne, qui pourrait être le *« contrat d'avenir »* évoqué par M. Dijoud.

Une telle hypothèse paraît pourtant difficilement réalisable, du moins à court terme. L'U.C., qui se dit *« plus proche du P.S. français que le P.S.C. »* et qui se présente comme *« un parti de gouvernement »*, est tentée de gouverner seule. Et si M. Burck affirme que le parti *« n'est pas contre des accords avec l'U.D.F. »*, il précise aussitôt : *« A condition que nos objectifs calédoniens soient respectés »*.

Là, résident, en effet, la question et l'ambiguïté essentielles inhérentes d'ailleurs à toute politique libérale. Dans l'esprit du secrétaire d'Etat, il s'agit sans doute, en donnant satisfaction aux indépendantistes, de les convaincre que leurs revendications peuvent être satisfaites, et d'éviter ainsi la rupture des liens avec la métropole.

Pour les intéressés, ce peut être un marche-pied vers une décolonisation plus complète. Il faudra également compter avec la stratégie de la S.L.N. qui, jusqu'à présent, a semblé conserver deux fers au feu. Dans l'immédiat, l'Etat s'apprête à offrir aux Néo-Calédoniens les moyens d'un sursaut de nature à éviter un affrontement racial. Même si, les extrêmes se trouvant mis à mal par une politique qu'ils désapprouvent, choisissent de réagir plus violemment qu'ils ne l'ont fait jusqu'à présent, une chance existe de voir les énergies se rassembler autour d'un projet commun.

(1) La France a pris possession de la Nouvelle-Calédonie le 24 septembre 1853.

Prochain article :

WALLIS ET FUTUNA
par JEAN-NOEL FÉRAUD.

Émiettement politique

Le mode de scrutin en vigueur pour les élections du législatif local (la représentation proportionnelle) permet à tous les mouvements extrémistes ou non, de trouver une expression légale. Il évite ainsi une bipolarisation raciale de la vie politique et donc diminue les risques de recours à la violence. Mais il a aussi pour conséquence un émiettement politique important, malgré la présence de deux pôles antagonistes.

Le premier est constitué par l'Union calédonienne (neuf élus à l'Assemblée territoriale, un député, M. Roch Pidjot, N.I.), qui a occupé une position dominante dans la vie politique locale pendant près de vingt ans, regroupant un électorat en majorité d'origine mélanésienne sous la bannière de l'autonomie interne. L'U.C. a, lors de la dernière consultation de septembre 1977, perdu du terrain au profit des jeunes Mélanésiens favorables à l' « indépendance canaque », *regroupés au sein du PALIKA (Parti de libération kanak, deux élus). Depuis, l'U.C. a pris position en faveur de l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie. L'histoire de l'U.C. est jalonnée de scissions. En 1971 s'est formée l'Union multiraciale (U.M.) devenue l'Union progressiste multiraciale (U.P.M., un élu), aujourd'hui favorable à l'indépendance canaque après avoir milité pour l'intégration des Mélanésiens dans la société industrielle, grâce à un régime d'autonomie interne ; au sein de l'U.M., une tendance s'est détachée pour former le Front uni de libération kanak (FULK, un élu).*

Le Mouvement libéral calédonien (M.L.C., deux élus) et l'Union nouvelle-calédonienne (U.N.C., deux élus) sont constitués par des Européens qui, après y avoir longtemps milité, se sont séparés de l'U.C. du fait de son évolution « séparatiste ».

Tous les avantages des partis charnières

Le M.L.C. a rejoint le camp des partis dits « nationaux » *qui se réclament de la majorité présidentielle, au premier rang desquels figure désormais le Rassemblement pour la Calédonie, (R.P.C.), devenu R.P.C.R. (pour la République) depuis la visite de M. Jacques Chirac au mois de juillet dernier. Fondé par M. Jacques Lafleur, député (R.P.R.), il dispose de douze élus et un apparenté à l'Assemblée territoriale. Le R.P.C.R. est issu du regroupement de l'Entente démocratique et sociale (E.D.S.), qui représente la grande bourgeoisie locale, et du mouvement gaulliste (Union démocratique devenu R.P.R.), moins marqué à droite du fait de sa représentativité en milieu mélanésien (M. Dick Ukeiwé, président de l'Assemblée, en est l'un des animateurs).*

En revanche, l'U.N.C. est plus proche des partis du centre, autonomistes mais hostiles à l'indépendance, tels que l'Union pour la renaissance de la Calédonie (U.R.C., un élu ; affilié au parti radical) et l'Entente toutes ethnies (E.T.E., un élu, qui se réclame de l'idéal démocrate-chrétien).

Ces petits partis usent et abusent des avantages qu'ont tous les partis charnières. De leurs mouvements dépend l'issue des scrutins. Enfin, le parti socialiste calédonien (P.S.C., trois élus, reconnu comme « parti frère » *par le P.S. français) rassemble des anciens de l'U.C., hostiles à l'indépendance, et des militants qui regardent vers le PALIKA. Ce mouvement, composé également de différents courants, dont l'un est favorable à la lutte armée, paraît aujourd'hui vouloir* « intégrer les autres ethnies » *à un combat révolutionnaire. Evoluant ainsi vers la lutte des classes, le PALIKA devrait moins parler d'indépendance canaque, et s'adresser plus souvent à tous les travailleurs pour évoquer l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie.*

UN GUIDE DU PACIFIQUE SUD

Il n'existait pas, jusqu'à présent, de guide de Sydney. Il aura curieusement fallu attendre une journaliste française pour que cette lacune soit comblée. Nicole Roucheux vit dans le Pacifique sud depuis 1962. Elle a dirigé l'un des quotidiens de Tahiti avant de s'installer, en 1975, pour des raisons de santé, en Nouvelle-Zélande. Son guide n'est donc pas l'œuvre d'un voyageur, mais d'un résident qui a sillonné depuis des années les archipels. Nicole Roucheux s'est en outre fait aider par une Polynésienne, Floriane Tetoka. Il n'y a plus qu'à se laisser conduire.

Le « Guide pratique du Pacifique sud » couvre la Nouvelle-Calédonie, les îles Fidji, les Nouvelles-Hébrides, Sydney, la Nouvelle-Zélande, Tahiti et, plus superficiellement, le reste de la Polynésie française.

★ *Guide pratique du Pacifique sud*, de Nicole Roucheux, 364 pages, 36 F (Ulysse, 35, rue Saint-Louis-en-l'Ile, 75004 Paris).

Le Monde

politique

M. Giscard d'Estaing renouvelle l'expression de sa confiance en M. Barre

M. Giscard d'Estaing a adressé à M. Raymond Barre, jeudi 12 octobre, une lettre dans laquelle il précise les objectifs qui doivent guider l'action du gouvernement dans les six mois à venir.

Pour le président de la République, le redressement économique entrepris depuis deux ans par le premier ministre demeure prioritaire, le rythme de la hausse des prix devant être « très sensiblement diminué ». La recherche de la compétitivité internationale, qui seule « nous permettra de connaître un développement créateur d'emplois », n'exclut pas que la lutte contre le chômage demeure, en attendant, la « préoccupation permanente » du gouvernement. Celui-ci devra, d'autre part, apporter une « attention renforcée » à la lutte contre la criminalité.

Le chef de l'Etat confirme donc les postulats qui régissent l'action de M. Barre. Comme il aura l'occasion de le dire lundi 16 octobre en participant à l'émission « Questionnaire » sur Antenne 2, il estime que la place de la France dans la compétition internationale doit être le souci principal sinon exclusif de ses responsables politiques et économiques. L'heure n'est pas à s'interroger sur la possibilité de réduire la durée du travail à trente-cinq heures. Il faut mobiliser les énergies afin que la France soit « présente au rendez-vous de la puissance des nations », ainsi que l'avait déclaré le chef de l'Etat la semaine dernière devant la colonie française de Rio-de-Janeiro.

Le gouvernement, écrit M. Giscard d'Estaing, doit être habité par l' « obsession du futur ».

Tel est le message que, depuis sa conférence de presse du 14 juin dernier, le président de la République s'applique à transmettre à une opinion que le présent inquiète. En précisant que les orientations qu'il définit devront être mises en œuvre sous l'autorité du premier ministre « par chaque membre du gouvernement », M. Giscard d'Estaing renouvelle l'expression de sa confiance en M. Barre et rappelle à l'ordre les ministres qui seraient tentés par le doute.

PATRICK JARREAU.

Voici le texte de la lettre adressée à M. Raymond Barre par M. Valéry Giscard d'Estaing :

Mon cher premier ministre,

Après les élections législatives de cette année, j'avais assigné trois objectifs prioritaires à l'action du gouvernement : la poursuite du développement économique, la réduction des injustices qui subsistent dans la société française et la promotion de l'initiative et de la responsabilité, notamment en ce qui concerne les collectivités locales.

Les travaux du séminaire qui a réuni les membres du gouvernement à Rambouillet les 1er et 2 septembre 1978 ont permis d'évaluer l'efficacité des actions entreprises et de mesurer les difficultés que notre pays doit encore surmonter. A la suite des échanges de vues que nous avons eus depuis cette réunion, l'évolution de la conjoncture interne et internationale me conduit à préciser ces objectifs.

En premier lieu, le redressement économique de notre pays doit être poursuivi, ce qui implique notamment que la compétitivité internationale des entreprises françaises soit nettement améliorée, et que le rythme annuel de la hausse des prix intérieurs soit très sensiblement diminué. Cette action prioritaire doit être menée dans le constant respect de l'objectif de réduction des inégalités sociales et des injustices.

Seule l'adaptation de notre économie à la nouvelle compétition internationale nous permettra de connaître un développement créateur d'emplois nombreux, durables et productifs. Pendant la période d'ajustement que nous traversons, la lutte contre le chômage et le soulagement des difficultés de nos compatriotes sans travail devront être une préoccupation permanente du gouvernement. A cet égard, le second pacte pour l'emploi doit être mis en œuvre avec la plus grande efficacité et les négociations en cours entre les partenaires sociaux doivent être vivement encouragées. En outre, les ressources mises à la disposition du Fonds spécial d'adaptation industrielle doivent être engagées rapidement afin de permettre aux entreprises qui en bénéficieront de reprendre l'embauche, en recherchant par priorité des investissements à réaliser en Lorraine et dans le Nord, pour répondre à la capacité industrielle traditionnelle de ces deux régions.

Les soutiens qui permettent aux petites et moyennes entreprises de s'organiser pour surmonter les difficultés économiques auxquelles elles ont à faire face devront être renforcés dans les plus brefs délais. Enfin les problèmes de la conjoncture économique, d'une part, et de la conjoncture sociale, d'autre part, feront l'objet d'un examen trimestriel en conseil des ministres.

Une fonction essentielle : assurer la sécurité

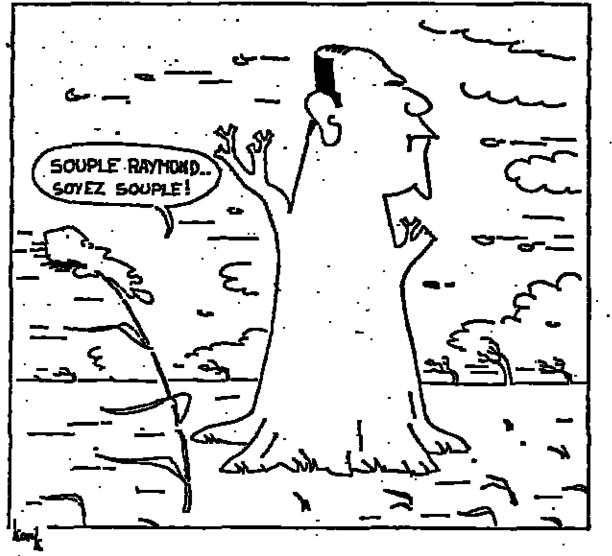
Assurer la sécurité, la tranquillité et la salubrité publiques est une fonction essentielle et éminente du gouvernement à laquelle je souhaite qu'il soit porté une attention renforcée.

La multiplication des atteintes délictuelles ou criminelles à l'intégrité des personnes et à leurs biens, par le climat qu'elle engendre comme par les réactions qu'elle suscite, est de nature à compromettre la sérénité de la vie que la France a su préserver jusqu'ici. Le développement de la criminalité, et notamment la criminalité qui atteint les personnes, doit être enrayé dans les plus brefs délais. Je vous demande de conduire les actions appropriées, et notamment les actions de prévention, pour assurer la sécurité des habitants de notre pays, et d'informer périodiquement le conseil des ministres de leurs résultats.

Dans la préparation des investissements publics comme dans l'orientation de notre effort d'éducation et de recherche, et même à l'occasion des actes de gestion courante, le gouvernement doit avoir pour constant objectif de préparer l'avenir de la France. L'obsession du futur doit devenir l'un des éléments de toutes les décisions prises par le gouvernement pour faire face aux problèmes présents. Sans un tel changement d'optique, la France ne pourra jouer dans le monde le rôle que nous ambitionnons pour elle, et les Français ne connaîtront pas l'épanouissement et le progrès qu'ils sont en droit d'espérer.

Ces orientations devront être mises en œuvre d'une façon méthodique et concertée, sous votre autorité, par chaque membre du gouvernement et par les administrations qui lui sont subordonnées. Elles inspirent le calendrier, ci-joint, des travaux du conseil des ministres pour les six prochains mois que j'ai arrêté à la suite de nos récents entretiens.

Je vous prie de croire, mon cher premier ministre, à l'assurance de ma très cordiale considération.



(Dessin de KONK.)

LE CALENDRIER

La présidence de la République a rendu public le calendrier des travaux du conseil des ministres pour les six mois à venir. Il est ainsi établi :

OCTOBRE 1978 :

— Le développement des responsabilités locales ;
— Les conditions d'hébergement et de vie des personnes âgées ;
— La distribution d'actions aux salariés des entreprises ;

NOVEMBRE 1978 :

— La réforme de l'indemnisation du chômage ;
— Les actions pour assurer la sécurité des Français ;
— La mise en valeur des ressources des mers.

DECEMBRE 1978 :

— La généralisation de la Sécurité sociale ;
— Le développement des applications de l'informatique.

JANVIER 1979 :

— L'action en faveur des femmes ;
— Les problèmes des petites et moyennes entreprises ;
— La recherche et l'encouragement à l'innovation.

FEVRIER 1979 :

— Les énergies nouvelles ;
— La mise en œuvre des mesures relatives au « complément familial » ;
— Les grandes opérations d'urbanisme dans la région parisienne.

MARS 1979 :

— La création d'entreprises nouvelles ;
— L'aide à l'enfance ;
— Les actions incitant au maintien ou à la renaissance des activités dans les zones rurales.

● *Le bureau départemental de l'U.D.F. de Meurthe-et-Moselle* ne présentera pas de candidat à l'élection cantonale partielle de Neuves-Maisons, organisée à la suite du décès du conseiller général socialiste sortant et dont le premier tour est fixé au 29 octobre, si une réponse n'est pas donnée d'ici là sur l'avenir de l'aciérie de Neuves-Maisons. L'U.D.F. entend ainsi manifester « *la détermination politique (...) tant que la décision juste sur le complexe sidérurgique de Neuves-Maisons ne sera pas confirmée et tant que les moyens ne seront pas donnés aux Lorrains d'assurer ainsi leur avenir* ».

LA POPULARITÉ DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ET CELLE DU PREMIER MINISTRE

Le dernier sondage de popularité *France-Soir* - IFOP, réalisé du 28 septembre au 5 octobre auprès de 1 892 personnes interviewées, révèle, par rapport à celui de septembre, une progression de la cote de M. Giscard d'Estaing et un redressement de celle de M. Barre.

Le président de la République bénéficie d'une marge de 17 points (52 % d'opinions favorables et 35 % d'opinions défavorables), au lieu de 12 points le mois précédent (50 % et 38 %).

La cote du premier ministre reste nettement négative mais un peu moins qu'elle ne l'était. Il recueille 54 % d'appréciations défavorables (au lieu de 58 %) et 33 % d'appréciations favorables (a ulieu de 31 %).

La proportion des personnes qui ne se prononcent pas augmente aussi bien pour M. lGscard d'Estaing (13 % au lieu de 12 %) que pour M. Barre (13 % au lieu de 11 %).

● *M. Raymond Barre* se rendra à Rouen, le lundi 23 octobre, à l'invitation du maire de la ville, M. Jean Lecanuet, sénateur de la Seine-Maritime. Le premier ministre inaugurera le nouveau quartier Saint-Sever, qui regroupe des équipements collectifs et un centre commercial.

POLITIQUE

LE PREMIER MINISTRE VA CONSULTER LA MAJORITÉ ET L'OPPOSITION

Le P.S. et le M.R.G. acceptent l'invitation de M. Barre, le P.C. la rejette

Le parti socialiste et le Mouvement des radicaux de gauche ont accepté l'invitation qui a été adressée par le premier ministre aux leaders des principales formations de la majorité et de l'opposition, conviés à exprimer leurs avis sur trois projets du président de la République : la limitation du cumul des mandats électifs, l'instauration d'un scrutin de type proportionnel pour les élections municipales dans les grandes villes, et la réglementation du financement des partis politiques. Le P.C., en revanche, a décliné l'invitation.

M. Raymond Barre doit recevoir les représentants du R.P.R. le 24 octobre, ceux de l'U.D.F. le 25, ceux du P.S. le 30 et les délégués du M.R.G. le 31.

La lettre du premier ministre, datée du lundi 9 octobre, a été adressée à MM. Jacques Chirac, président du Rassemblement pour la République ; Michel Crépeau, président du Mouvement des radicaux de gauche ; Jean Lecanuet, président de l'Union pour la démocratie française ; Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste, et François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste.

M. Raymond Barre y rappelle qu'il a été chargé par M. Valéry Giscard d'Estaing, à l'occasion de la réunion de presse tenue le 14 juin dernier à l'Elysée, de consulter les dirigeants de la majorité et ceux de l'opposition sur trois sujets : le problème du cumul des mandats politiques, le financement des partis et le mode de scrutin électoral dans les grandes villes.

Le chef de l'Etat avait alors exprimé le désir que ces consultations pussent aboutir au dépôt de plusieurs projets de loi.

M. Barre indique qu'il souhaite recueillir l'avis de chaque formation avant que le gouvernement ne délibère de ces projets, et il propose un rendez-vous à chaque destinataire en précisant que sont également invités les présidents des groupes parlementaires.

La première réponse est venue du parti communiste, qui a décidé de ne pas donner suite à cette proposition. Dans une déclaration publiée jeudi après-midi 12 octobre, le bureau politique du P.C.F. a estimé que l'invitation lancée à son secrétaire général par le premier ministre, *« alors que celui-ci vient de refuser de l'écouter à l'Assemblée nationale, tend manifestement à remplacer le débat parlementaire, tel que le prévoit la Constitution, par une fausse concertation »*. Le bureau politique du P.C. ajoute :

« L'attitude du gouvernement est révélatrice de sa politique.

» Elle témoigne d'abord du mépris, à l'égard de l'Assemblée nationale, de son rôle, de ses droits, à l'égard des députés communistes investis de la confiance de six millions de Françaises et de Français.

» Elle exprime ensuite la morgue du premier ministre et son refus d'entendre les propositions des élus communistes et de s'expliquer avec eux sur sa politique d'aggravation de la crise, d'abaissement du pouvoir d'achat des travailleurs, d'accroissement insupportable du chômage dans notre pays.

» Elle montre, enfin, la duplicité des slogans giscardiens sur la « décrispation » et la « concertation » (...) »

Le P.C. ajoute que ses positions sur les trois sujets qui seront débattus à l'hôtel Matignon sont bien connues. A l'occasion d'une conférence de presse, le 21 juin dernier, M. Marchais avait exprimé son *« total désaccord »* avec le chef de l'Etat sur l'instauration d'un scrutin de type proportionnel uniquement dans les grandes villes ainsi que *« sur la façon dont il* [M. Giscard d'Estaing] *conçoit la solution du problème du financement des partis »*. Quant au cumul des mandats, M. Marchais avait souligné qu'il était aujourd'hui le résultat de « l'étatisme, l'autoritarisme, la bureaucratie, la paperasserie » caractérisant le *« pouvoir giscardien »*.

Le P.S., pour sa part, a accepté l'invitation du premier ministre. M. François Mitterrand a annoncé, toutefois, jeudi soir, qu'il ne pourrait se rendre personnellement à l'hôtel Matignon, car à la date du rendez-vous proposé — le 30 octobre — il sera à Vancouver (Canada), où il doit participer au congrès de l'Internationale socialiste. La délégation du parti sera composée de MM. Gaston Defferre, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, Marcel Champeix, président du groupe du Sénat, et Pierre Mauroy, membre du secrétariat national. L'invitation a été également acceptée par le Mouvement des radicaux de gauche.

La délégation de l'U.D.F. sera conduite par M. Jean Lecanuet.

« LA LETTRE DE LA NATION » : il semble que M. Barre ait envie de se payer la tête du R.P.R.

Au nom du groupe R.P.R., M. Claude Labbé a rappelé, jeudi soir, dans les couloirs de l'Assemblée nationale, l'*« hostilité »* de sa formation à l'égard d'un retour au scrutin proportionnel pour les élections, et son opposition à l'interdiction du cumul des mandats, les gaullistes estimant « qu'il revient aux électeurs de faire eux-mêmes un choix ». Le président du groupe R.P.R. a ajouté que sa formation n'était pas opposée à une réglementation du financement des partis, à condition que le contrôle exercé s'applique à tous les partis et sous une forme véritablement efficace ».

L'initiative du premier ministre a suscité une certaine surprise au R.P.R., où l'on s'étonne de l'annonce de ces consultations quelques heures seulement après que M. Raymond Barre ait confirmé à M. Claude Labbé, dans le cadre de la « trêve » conclue le 9 octobre, que le gouvernement renoncerait à déposer les projets déplaisant aux gaullistes, au premier rang desquels figurent justement la limitation du cumul des mandats et le retour à la proportionnelle pour les municipales. Ce qui fait dire à Pierre Charpy, dans *la Lettre de la nation* du vendredi 13 octobre :

« Malheureusement, il semble bien que Raymond Barre ait envie de se payer la tête du R.P.R. à n'importe quel prix. Il dit : « Vous êtes hostiles à l'in- » troduction de la proportionnelle » aux élections municipales dans » les villes de plus de trente mille » habitants. Vous êtes hostiles à » l'interdiction du cumul des » mandats électoraux. Très bien, » ces projets ne seront pas pré- » sentés au Parlement durant » cette session. Mais je vais enga- » ger une consultation avec tous » les partis politiques. » Traduction pratique : « Si je trouve une majorité de rechange pour voter ces textes au printemps, ils seront votés, que cela vous plaise ou non. » Qui peut appeler cela gouverner avec sa majorité ? »

La délégation du R.P.R. qui doit se rendre à l'Hôtel Matignon ne serait pas conduite par M. Jacques Chirac.

On peut en tout cas relever une double incohérence dans le comportement du premier ministre : il sollicite les avis des gaullistes sur des projets dont il leur avait promis l'ajournement, et quarante-huit heures après avoir invité M. Marchais, il refuse de l'écouter à l'Assemblée nationale.

ALAIN ROLLAT.

M. KRIVINE : le gouvernement agresse les travailleurs.

M. Alain Krivine, membre du bureau politique la Ligue communiste révolutionnaire (L.C.R., trotskiste), a estimé, jeudi 12 octobre, au cours d'une réunion publique à Paris, que le gouvernement se livre à une *« véritable agression contre les travailleur »*.

Il a également indiqué : *« Après une courte période de démoralisation, les travailleurs ont repris l'offensive. Le développement actuel des grèves, ainsi que le résultat des élections partielles témoigne de la haute combativité qui règne dans le pays, et du développement d'un profond courant unitaire... L'obstacle essentiel au renversement du gouvernement réside dans la politique de division menée par le P.C.F., le parti socialiste et les directions syndicales, et dans leur refus de préparer un mouvement d'ensemble de la classe ouvrière. (...)*

Au Sénat

Disparition de la profession de courtier d'assurances maritimes

Le Sénat a adopté jeudi 12 octobre en seconde lecture, le projet de loi instituant des comités d'hygiène et de sécurité dans les communes de plus de cinq mille habitants.

Il a apporté de nouvelles modifications à ce texte destiné à constituer un cadre de concertation, et à sensibiliser le personnel communal aux problèmes d'hygiène et de sécurité. *« Il y a en France quelque mille deux cent cinquante communes qui seront obligatoirement dotées de ces comités »*, a précisé M. BECAM, secrétaire d'Etat à l'intérieur. Sur proposition du rapporteur, M. BERANGER (Gauche dém., Yvelines), les sénateurs ont notamment précisé que les représentants du personnel au C.H.S. sont élus au suffrage direct.

Ils ont ensuite voté sans le modifier le projet de loi tendant à aménager le statut de T.O.M. de Wallis - et - Futuna. Ce projet, a indiqué le rapporteur M. CHERRIER (U.R.I., Nouvelle-Calédonie), vise à satisfaire une coutume locale concernant la propriété foncière, qui est collective dans ces îles. Il autorise aussi le cumul des indemnités de conseiller territorial et de chef de village.

Ce texte, qui revêt donc désormais force de loi, a été voté après les interventions favorables de MM. BELIN (P.S., Puy-de-Dôme) et PAPILIO (R.P.R. (Wallis-et-Futuna).

Le Sénat a enfin adopté en première lecture avant l'Assemblée nationale le projet de loi modifiant le statut des courtiers d'assurances maritimes. *« Ce projet*, a souligné le rapporteur, M. THYRAUD (R.I., Loir-et-Cher), *fait disparaître la très vieille profession de courtier juré d'assurances maritimes. Mais il ouvre à tous les intermédiaires d'assurances ressortissants des Communautés européennes, la possibilité de s'installer dans le pays de leur choix. Compte tenu du vaste champ qui s'offre désormais à leurs activités, les intéressés ne s'estiment pas lésés et ne demandent pas qu'on les indemnise de la perte de leur charge. »* — A. G.

L'Assemblée nationale exonère de l'impôt dont le revenu brut n'excède

Jeudi 12 octobre, sous la présidence de M. Stasi (U.D.F.), l'Assemblée nationale achève la discussion générale du projet de loi de finances pour 1979.

M. MARETTE (R.P.R., Paris) annonce que, sous réserve des amendements qui seront adoptés, son groupe votera le budget tel que présenté par le gouvernement, *« bien qu'il ne soit pas entièrement convaincu que les moyens qu'il apporte soient suffisants pour relever le défi de la guerre économique dans laquelle est engagé le pays ». « Ce faisant*, explique-t-il, *le R.P.R. entend assurer la continuité de l'Etat. »* Il déclare : *« Nous ne sommes pas des guérilleros de la grogne, des poujadistes ou des démagogues. On ne peut nous reprocher de défendre les privilèges. Nous sommes, au contraire, les porte-parole légitimes de l'opinion publique, qu'il est dangereux de traiter avec mépris. »*

Après avoir relevé les aspects positifs du budget, M. Marette s'interroge sur la gravité réelle de la situation de notre pays. Il précise : *« Soyons très prudents dans l'annonce de nos résultats car les nuages s'amoncellent sur notre balance extérieure. En ce qui concerne les prix, la situation devrait s'améliorer. Au-dessous d'un taux de croissance de 4,5 %, le chômage s'aggrave. Nous ne reprochons pas au gouvernement de ne pas prédire un avenir imprévisible mais nous attendons qu'il fasse preuve de moins d'optimisme et d'autosatisfaction. »*

Plutôt qu'un budget de soutien de l'activité économique, ce budget lui paraît être un budget d'attente, voire de refroidissement. Le député constate que l'opinion avait cru qu'une pause fiscale avait été promise à Blois; elle se voit infliger aujourd'hui, observe-t-il, *« un tour de vis fiscal qui n'atteint pas seulement les privilégiés »*.

M. FABIUS (P.S. Seine-Maritime) déclare : *« Ce budget est avant tout un budget de classe. En ce qui concerne le chômage, vous avez crevé le plafond absolu avec un million trois cent mille chômeurs. Compte tenu du taux de croissance retenu, vous nous préparez cent à deux cent mille chômeurs de plus. Vous êtes à cet égard le gouvernement des bras ballants. Vous étiez les chevaliers de la lutte contre l'inflation, or depuis quatre ans le taux d'inflation se maintient en moyenne à 10 %. Pour ce qui est des finances publiques, les déficits cumulés ont dépassé de 1974 à 1978 les 100 milliards. Vous annoncez 15 milliards. Si ce chiffre est respecté votre budget sera déflationniste. S'il ne l'est pas vous aurez fait un nouveau mensonge. Quant au déficit de trésorerie de la Sécurité sociale, il devrait tendre bientôt vers les 19 milliards. Où voulez-vous en venir ? Sachez que nous ne vous laisserons pas la mettre en pièces. »*

M. Fabius énumère ensuite les trois causes qui expliquent à son avis l'échec du gouvernement :

« 1) Vous consacrez tous vos efforts à augmenter les profits. Et vous y réussissez. Mais il est faux que le profit favorise l'emploi ;

» 2) Vous faites de la spéculation internationale le seul critère qui permette de décider ce qui doit être produit ou non en France. Cette politique du tout pour l'exportation est néfaste ;

» 3) Il y a recul du secteur public. »

« C'est parce que votre budget est inspiré par ces trois principes, déclare-t-il, *que nous le rejetons. »*

Pour terminer, M. Fabius rappelle les principales propositions socialistes, notamment la création d'un impôt sur le capital des sociétés, d'un impôt sur les très grandes fortunes, la suppression de la T.V.A. sur les produits de première nécessité. En matière d'emploi la réduction de la durée du travail à trente-cinq heures par semaine, sans réduction de salaire, la création d'emplois publics.

En conclusion il relève les critiques formulées à l'égard de la politique gouvernementale aussi bien par M. Icart que par M. Marette. Il demande à ce dernier : *« Pourquoi après un réquisitoire fort sévère abandonnez-vous ?*

— Parce que, lui répond M. Marette, dans la conjoncture actuelle, l'ouverture d'une crise vous donnerait vos chances, ce que je ne souhaite pas. »

M. D'AUBERT (U.D.F. Mayenne) analyse à travers le budget les stratégies du gouvernement. Il comprend mal *« ou plutôt trop bien le procès d'intention fait au gouvernement accusé de ne pas avoir pour principale préoccupation l'emploi »*. Exemple à l'appui, il démontre au contraire l'existence d'une politique spécifique de l'emploi financée par *« un véritable budget de combat contre le chômage »*. Si une mesure générale et autoritaire de réduction de la durée du travail lui paraît *« dangereuse »* il n'exclut pas une diminution qui serait progressive et différenciée.

Pour conclure sur ce sujet, M. d'Aubert déclare : *« On ne peut demander à un coureur de fond qui s'engage dans un marathon de battre le record du 100 mètres. D'autre part, le dopage n'a jamais fait de miracle. Le gouvernement a engagé pour l'emploi une course de fond. Nous sommes sur la bonne voie. »*

L'orateur se félicite de la pause fiscale mais, observe-t-il, *« l'impression générale est que la pression fiscale en France a atteint un plafond qu'on ne saurait franchir sans dommage »* En ce qui concerne la pression para-fiscale, une pause lui apparaît également indispensable, pause qui passe, à son avis, par une réforme de la Sécurité sociale, une remise en cause de la *« générosité absolue de l'Etat-providence »*.

Pour M. COMBRISSON (P.C., Essonne), le budget de 1979 est *« un budget d'austérité, aggravé par le chômage et l'inflation »*. Selon lui, *« la libération des prix n'est qu'une agression sans précédent contre le pouvoir d'achat et ne peut nullement ressortir d'une politique de lutte contre l'inflation. Il n'y a aucune amélioration du bien-être de la population, il n'y a aucun renforcement réel de l'industrie, les atteintes à l'indépendance nationale s'aggravent »*.

« Relance de l'économie ? » s'intéresse-t-il et il répond : *« Non, relance du profit, relance de l'austérité. »* Pour terminer, M. Combrisson dénonce la campagne acharnée qui se développe contre la Sécurité sociale et les indemnités de chômage et affirme que *« les entreprises publiques sont pillées par le capital privé »*. Après avoir souhaité connaître le produit de l'impôt sur les plus-values, il conclut : *« Notre pays ne sortira pas de la crise sans une profonde réforme des structures. Des dispositions sont primordiales par exemple l'impôt sur le capital, l'impôt sur la fortune, l'indexation de l'épargne et la suppression de l'avoir fiscal. »*

M. GANTIER (U.D.F., Paris) insiste sur la nécessité d'améliorer la compétitivité de nos entreprises et estime qu'il aurait fallu pour ce faire prévoir davantage d'allègements fiscaux en faveur de celles qui investissent.

M. GOUHIER (P.C., Seine-Saint-Denis) évoque les difficultés qui ont caractérisé la rentrée scolaire et accuse le gouvernement de *« démanteler l'école et l'université comme il démantèle la sidérurgie »*.

Mme AVICE (P.S., Paris) estime que les avantages fiscaux accordés aux propriétaires bénéficient aux plus favorisés et contribuent à l'augmentation du prix des logements, donc des loyers.

M. MILLET (P.C., Gard) consacre son intervention à la maladie de la Sécurité sociale, *« victime des grandes sociétés multinationales et à la politique d'austérité »* Il rappelle les mesures d'urgence proposées par son parti, notamment la suppression de la T.V.A. sur les médicaments et la nationalisation des grands groupes pharmaceutiques.

Enfin M. TADDEI (P.S., Vaucluse) réitère sa demande d'un débat parlementaire sur l'adhésion de trois nouveaux pays à la Communauté européenne et réclame la création d'une commission d'enquête sur les importations agricoles intercommunautaires.

M. PAPON : le P.S. est en retard d'une guerre

Répondant aux orateurs, M. PAPON, ministre du budget, précise notamment : *« L'administration ne disposera pas des éléments relatifs à l'exécution de la loi sur les plus-values avant la fin de l'année. Le rapport prévu sera alors publié. En ce qui concerne une réforme globale de la fiscalité, la prudence s'impose mais une réforme du barème de l'impôt sur le revenu des personnes physiques est nécessaire et mon objectif est d'en présenter une à l'automne 1979. La réévaluation des bilans n'est pas prévue parce que les résultats de l'opération ne seront connus qu'à la clôture de l'exercice 1978. De plus, cette mesure coûtera de 1 à 3 milliards de francs, et le moment n'en paraît pas propice. Le gouvernement s'opposera à la suppression de l'amortissement dégressif. La libération des prix industriels et l'encadrement du crédit ne sont pas contradictoires. Une assiette sur la T.V.A. plutôt que sur les salaires pèserait sur les petits entrepreneurs individuels. Le gouvernement désire que la révision du VIIe Plan soit discutée dès cette session au Parlement. Quant au déficit prévu pour 1979, il sera respecté si la progression des prix et des rémunérations reste inférieure à 10 %. La réduction de la durée du travail fait partie d'un plan socialiste de quinze mesures dont je puis indiquer que neuf d'entre elles coûteraient au total 40 milliards de francs. La relance par la consommation a échoué partout où elle a été essayée. Le parti socialiste est en retard d'une guerre et ferait bien d'écouter M. Rocard lorsqu'il l'invite à serrer la réalité de plus près. L'Etat*, conclut M. Papon, *ne doit être ni un Etat-providence ni un Etat-gendarme. »*

En séance de nuit, l'Assemblée adopte l'article premier, qui autorise la perception des impôts existants, puis elle examine les

Bon chic, bon genre, bon sens

Il monte à la tribune. Lentement, mais sûrement. Il pose à sa gauche un dossier rouge. Fermé. Il « improvise ». Mais si l'on consulte le discours de onze feuillets, aux lignes serrées, qu'il a fait distribuer, on constate qu'il lui est remarquablement fidèle. En fait, il possède son texte autant que son sujet.

Dans la forme, il y a du Giscard d'Estaing dans ce socialiste qui jongle, lui aussi, avec les chiffres et les idées. M. Laurent Fabius, député de la Seine-Maritime, a l'assurance tranquille de ceux qui connaissent leur dossier, qui savent de quoi ils parlent et qui en parlent bien.

Il est tellement convaincu qu'il ne peut qu'être convaincant. Son art ? Le didactisme et la conviction résignée. Il est visiblement désolé d'avoir raison. Pour un peu, il s'excuserait presque de son « extrême sévérité » et regretterait d'avoir à énoncer ce qui lui paraît être des évidences.

Laurent Fabius, c'est M. Bon chic - bon genre - bon sens. Il énonce les jugements les plus critiques comme on convie quelqu'un à passer un week-end à la campagne. Il y a du Couve de Murville dans cet orateur poliment irrespectueux. Met-il en cause le chef de l'Etat, il s'étonne, lui jeune député, d'« écorner ainsi la tradition ». Mais il écorne.

A mi-parcours, il ouvre négligemment le dossier rouge, y jette un regard rapide. Pas une hésitation cependant dans la voix claire et chaude. Pas une pause dans la démonstration, limpide et structurée. Cette machine intellectuelle, efficace et bien huilée, fascine. A intervalles réguliers, il laisse tomber une formule qui fait mouche et ravit ses amis.

Parfois, il s'emporte, s'enflamme presque. La voix s'élève. La main frappe le pupitre. Mais l'équilibre l'habite et le rappelle aussitôt. Il est passionnément raisonnable. Mais redoutable, aussi. Met-il M. Marette (R.P.R.) en cause ? Il accepte aussitôt de lui céder la parole. « Je vous en prie, je vous en prie... » « Dans la conjoncture actuelle, explique le député R.P.R., l'ouverture d'une crise vous donnerait vos chances. » La courtoisie n'était que piège. Les élus socialistes exultent : « L'aveu ! L'aveu ! » M. Fabius savoure. C'est Cyrano de Bergerac : à la fin de l'envoi, je touche.

« A chacun de choisir son camp », lancera-t-il dans son discours avec l'assurance d'avoir, lui, Laurent Fabius, fait le bon choix pour la France... et pour son avenir. — P. Fr.

Devant la commission des lois

M. BONNET SOUHAITE QUE LES CHARGES DE PARIS SOIENT ALIGNÉES SUR CELLES DES GRANDES VILLES DE PROVINCE.

M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, a présenté le budget de son département, le lundi 12 octobre, devant la commission des lois de l'Assemblée nationale. Le ministre a souligné l'importance de l'augmentation des crédits qui est de 21,5 % par rapport à 1978.

En réponse aux questions des députés, M. Bonnet a indiqué qu'après le dépôt par la commission mixte constituée à cet effet du rapport relatif aux relations financières entre l'Etat et la Ville de Paris une nouvelle répartition des charges va être opérée qui tendra dans toute la mesure du possible à aligner la situation de la capitale sur celle des grandes villes de province.

Le contingent de Paris pour les dépenses de police serait en 1979 diminué de moitié. En contrepartie, la Ville prendrait à sa charge pour leur totalité les dépenses de retraites des fonctionnaires municipaux et pour moitié de la partie lui incombant les frais de fonctionnement de la brigade des sapeurs-pompiers.



les célibataires salariés pas le SMIC

amendements de MM. COMBRISSON (P.C.) et FABIUS (P.S.), instaurant un impôt annuel progressif sur le capital des sociétés privées et nationalisées.

M. PAPON insiste sur les difficultés soulevées par cette création. Une étude approfondie est en cours, rappelle-t-il, et ses conclusions seront discutées au Parlement. *« Une étude, un rapport, un tiroir »*, résume M. Fabius. M. Combrisson souligne les différences existant entre les amendements communiste et socialiste. *« Nous n'admettons pas*, réplique M. Fabius, *que la désunion des travailleurs s'étale à l'Assemblée pour je ne sais quels intérêts de boutique, alors que les socialistes sont toujours aux côtés de ceux qui souffrent et qui luttent. »*

Communistes et socialistes votent pour leurs amendements respectifs, qui sont finalement repoussés par l'Assemblée.

L'opposition propose ensuite d'instituer un impôt sur la fortune des personnes physiques. M. MARETTE (R.P.R.) n'est pas hostile au principe d'un tel impôt, mais il estime les taux proposés « irréalistes ». Opinion partagée par M. Chinaud (U.D.F.). *« Modifiez nos amendements »*, suggère alors M. Combrisson. *« Casuistique »*, commente de son côté M. Fabius, qui se déclare prêt à accepter des taux plus réduits. *« Vos propositions sont inapplicables »*, insiste M. Marette.

Les deux amendements sont repoussés par l'Assemblée.

M. Fabius propose ensuite, sans succès, d'assujettir à l'impôt sur le revenu les produits des placements effectués en vertu d'engagements d'épargne à long terme et de taxer les dividendes distribués par des sociétés immobilières d'investissements et de gestion.

A l'article 2 (fixation du barème de l'impôt sur le revenu), les communistes proposent de revaloriser les tranches en tenant compte de la hausse réelle des prix (12 %) et de gager cette mesure par l'abrogation de l'avoir fiscal. Les socialistes proposent également de nouvelles tranches et le plafonnement des avantages résultant du quotient familial, mesures gagées par la suppression de certains avantages fiscaux consentis aux revenus des capitaux mobiliers et spéculatifs. Ces amendements sont repoussés.

Au nom de la commission des finances, M. ICART propose d'exonérer de l'impôt sur le revenu les célibataires salariés dont le revenu brut n'excède pas le SMIC. M. PAPON estime que l'amendement n'est pas techniquement satisfaisant, M. Icart en convient et propose, à titre personnel, une autre formule destinée à alléger l'imposition des contribuables salariés ne disposant que d'une part de quotient familial et dont le revenu net global est inférieur à 23 000 francs. Le ministre juge le système très ingénieux mais estime ses inconvénients tels qu'il s'y oppose.

M. CHINAUD suggère alors de majorer l'abattement minimum pour frais professionnels. M. Icart persiste, car *« il faut faire quelque chose »*. M. COMITI (R.P.R.) entend s'en tenir à l'amendement de la commission. M. Papon observe que la proposition de M. Icart n'est pas suffisamment gagée. Elle coûterait 700 millions. Aussi oppose-t-il l'article 40. Il accepte toutefois de rechercher une solution satisfaisante.

« Tout cela n'est pas très sérieux », estime M. FABIUS, qui juge cette réforme *« urgente »* et déclare s'associer à l'amendement initial de la commission, ce qu'avait déjà fait pour sa part M. COMBRISSON *(P.C.)*.

Finalement l'Assemblée adopte à la quasi-unanimité l'amendement de la commission.

Les contribuables célibataires dont la moitié au moins des revenus est constituée par des salaires et dont le revenu brut n'excède pas le montant du SMIC sont affranchis de l'impôt sur le revenu. Les contribuables visés sont ceux qui ont droit à une part de quotient familial. Quant au revenu brut, il s'entend après aplication de la déduction pour frais professionnels et avant application de la déduction spéciale de 20 %.

Les taux de la taxe annuelle sur les en cours de crédit, taxe prévue par le projet de loi de finances, sont portés à 1 pour 100 et à 1,5 pour 1 000.

PATRICK FRANCÈS.

LE DÉBAT AU SEIN DU P.S.

M. JOSPIN : nous subissons l'effet d'ambitions de personnes.

M. Lionel Jospin, membre du secrétariat national du parti socialiste, commente, dans l'hebdomadaire du parti, *l'Unité*, le débat, ouvert au sein du P.S. par les prises de position de M. Rocard et notamment par les déclarations qu'il avait faites le 17 septembre.

Il écrit notamment :

« Subissons-nous l'effet d'ambitions de personnes ? Honnêtement, je crois que oui. Je crois en plus qu'elles n'ont rien d'illégitime. Ces problèmes de personnes sont toujours difficiles à traiter pour les socialistes. Par conviction, nous croyons à l'action collective. Par réalisme, nous mesurons le rôle des individus. En outre, les mœurs du temps et la nature des institutions politiques de la France poussent à la personnalisation.

» Est-ce une raison pour tout subir ? Non. Quelques principes devraient nous guider.

» Les socialistes, rassemblés dans leur parti, doivent régler les problèmes de candidature ou de direction dans des conditions déterminées par eux, au moment où ils le veulent, autour des idées qui sont les leurs. Ils ne veulent pas qu'on décide à leur place, de l'extérieur, à un moment qu'ils n'ont pas choisi. C'est ce que l'on tente de faire actuellement.

» La justification profonde d'une ambition, c'est qu'elle rejoigne un mouvement collectif plus profond. François Mitterrand est-il ambitieux pour lui-même ? Qu'on le lui demande ! En tout cas, son aventure individuelle a aussi incarné le rassemblement des socialistes, le renouveau de leur parti, la montée historique de la gauche. C'est cela qui lui a donné son sens. Pour lui ou pour tout autre, c'est cela qu'il ne faudra pas perdre.

» Le moment venu, il faudra choisir ce qui rassemble et non ce qui divise, ce qui enracine notre projet politique et non ce qui l'affecte. Pour le moment, qu'on laisse la place aux débats sur le parti et sur le projet des socialistes ! Ils nous permettront de décider quels hommes nous devons choisir pour faire quoi. »

M. Mitterrand s'interroge sur les choix offerts au P.C.

Dans une interview publiée par *l'Express* daté du 21 octobre, M. Mitterrand déclare : *« Le parti socialiste ne pouvait grandir sans regagner le terrain perdu depuis la Libération sur le parti communiste, lequel représentait encore, en 1971, de 22 à 23 % des suffrages. Le corps électoral n'est pas indéfiniment extensible. Dès lors que le parti socialiste entendait distancer un partenaire qui s'était habitué, depuis trente ou quarante ans, à la situation contraire, la réaction de ce dernier deven'ait prévisible. Ce que je ne savais pas, c'est quand le conflit éclaterait. Ce moment est arrivé le 22 septembre de l'an dernier. (...)*

» Le parti communiste se trouve placé devant un choix très difficile. Ou bien il décide de s'absenter durablement de la politique française et, alors, croyez-vous qu'il y aura 20 % de Français qui le suivront dans l'isolement qu'il aura malheureusement lui-même choisi ? Ou bien il faudra qu'il fasse comme les communistes d'autres pays d'Europe du Sud et qu'il revienne à Marx contre Lénine. Qu'est-ce que l'eurocommunisme, sinon cela ? Le parti communiste est encore hésitant, sa structure l'embarrasse. Mais il sera bien obligé de se poser la question et de la résoudre. J'imagine que sa tentation sera davantage de s'intégrer à des gouvernements d'union nationale, ou de compromis historique. Il n'existe pas de cas où un parti communiste, en Europe, ait préféré finalement la gauche.

» Il préfère les militaires du Portugal aux socialistes du Portugal. Il préfère les centristes de Finlande aux socialistes de Finlande. Il préfère les démocrates-chrétiens d'Italie aux socialistes d'Italie. Mais l'union de la gauche en France a déjà une histoire et a compté de grands succès. Elle est vivante dans l'esprit populaire. Et il n'y a pas de fatalité. »

La réforme des statuts

« LA LETTRE DE L'UNITÉ » : la victoire de personne sur personne

A la suite de l'accord unanime (1) intervenu, mercredi 11 octobre, au bureau exécutif du P.S. sur les modifications qui seront apportées aux statuts du parti, *la Lettre de l'unité* de jeudi souligne :

« Cet accord — sur lequel les militants du parti ont maintenant à se prononcer — est un bon accord. Il n'a pas été acquis « à l'arraché », mais après que chacun eut pesé le pour et le contre des différentes formules avancées. Il n'est la victoire de personne sur personne. Mais celle du parti tout entier qui a fait, une fois de plus, la démonstration que quelle que soit l'âpreté des débats qui surgissent parfois en son sein, il a d'abord le souci de son unité. »

Parmi les clauses soumises à la convention nationale du 25 novembre figure un texte précisant que, si aucun des candidats à la candidature à la présidence de la République n'obtient, lors du vote de l'ensemble des militants, la majorité absolue, un congrès les départage. En ce qui concerne l'instauration d'une limite d'âge (soixante-dix ans) pour briguer un mandat, le projet de réforme est simplement incitatif et laisse cette responsabilité aux organismes locaux.

(1) M. Jean Poperen s'est toutefois abstenu.

● *M. Max Lejeune*, président du M.D.S.F., a présenté jeudi 12 octobre, au cours d'une conférence de presse, les thèmes du prochain congrès de ce mouvement, prévu les 28 et 29 octobre à Issy-les-Moulineaux. M. Lejeune a précisé : *« Le M.D.S.F. a l'ambition de rassembler tous ceux qui piaffent devant la politique de cohabitation avec le parti communiste menée par le parti socialite. (...) Notre congrès vise à engager le processus d'unification des partisans de la social-démocratie. Nous avons invité les représentants des formations voisines de la nôtre qui pensent, comme nous, qu'il n'y a rien à faire avec le socialisme de M. Mitterrand. »*

● *M. Robert Fabre*, ancien président du Mouvement des radicaux de gauche, déclare dans une interview publiée vendredi 13 octobre par *Sud-Ouest* qu'il ne briguera pas la présidence des radicaux valoisiens, précisant : *« Que l'on ne compte pas sur moi pour ce genre de magouille. »*

« L'UNITÉ » RECHERCHE UNE TROISIÈME VOIE ENTRE LA SOCIAL-DÉMOCRATIE ET LE COMMUNISME SOVIÉTIQUE.

L'hebdomadaire socialiste *l'Unité* commence, dans son numéro daté 13-19 octobre, la publication d'une enquête intitulée : « Entre la social-démocratie bloquée et l'échec soviétique, une troisième voie pour le socialisme ? » Il s'agit, souligne M. Claude Estier, membre du secrétariat du P.S., de savoir s'il *« existe une troisième voie capable de réconcilier le socialisme et la démocratie tout en créant les conditions d'une transformation profonde — et, disons, en fin de compte révolutionnaire — de la société des pays industrialisés de l'Europe occidentale. »*

Dans le cadre de cette enquête, l'hebdomadaire du P.S. publie des éléments du débat entre socialistes et communistes italiens, ainsi qu'une interview de M. Jean Elleinstein, dans laquelle le directeur adjoint du centre d'études et de recherches marxistes développe la proposition d'« alliance historique » entre le P.S. et le P.C.F. qu'il avait exposée dans *le Monde* du 24 août. Au passage, l'historien communiste explique que *« les règles du centralisme démocratique ne sont absolument pas des règles de fonctionnement statutaires. Ce sont des règles non écrites, qui ont été imposées peu à peu dans la vie des partis communistes et qui ne sont rien d'autre que des règles de fonctionnement staliniennes. »*

POLITIQUE

Libres opinions

Les crises du P.C.F.

par GÉRARD MOLINA et YVES VARGAS (*)

CEUX qui affirment que les communistes baignent dans l'autosatisfaction en sont, cette fois, pour leurs frais. Le dernier comité central vient de juger « préoccupants » les résultats des dernières élections partielles. Il a déploré « *l'habitude de s'en remettre aux états-majors* » en matière d'union de la gauche et reconnu que le programme commun « *n'avait pas été suffisamment l'affaire des travailleurs* ». De son côté, le bureau politique appelle à « *des efforts exceptionnels pour la réunion de toutes les cellules* », ce qui sous-entend qu'elles fonctionnent au ralenti.

A la base, les militants ne font pas mystère de leur inquiétude, ils mesurent la désaffection des adhérents et s'interrogent sur l'incrédulité tenace des travailleurs devant les explications que le parti leur répète depuis un an sans grand succès.

Pour nous, communistes, c'est un moment difficile, et personne ne le cache. Justifier cette situation par l'existence — assurément bien réelle — d'une « *campagne anticommuniste d'une rare violence* » n'explique pas tout et souligne les difficultés que nous avons à la déjouer et à riposter avec l'appui des masses. A-t-on l'exemple d'une période — depuis 1920 — sans campagne anticommuniste ?

S'il y a des causes externes aux crises du parti, il faut néanmoins ne pas reculer devant un certain nombre de questions internes. D'ailleurs, c'est le comité central lui-même qui, en voulant couvrir et recouvrir nos propres terrains mouvants, nous indique clairement les points de crise.

I. — Les longs rappels sur l'histoire du P.C.F. depuis le congrès de Tours et la répétition de l'argument « *si le parti n'existait pas* » indiquent la présence d'interrogations sur la nécessité et l'identité d'un parti communiste, avant-garde de la classe ouvrière. Onze ans après le livre de Waldeck Rochet *Qu'est-ce qu'un révolutionnaire dans la France de notre temps ?*, il apparaît que la réponse à cette question n'est simple et évidente pour personne. Le comité central prend cette interrogation en charge, mais tente à la fois d'occulter cette *crise idéologique* en confortant les communistes dans leur être par l'invocation d'une origine antisociale démocrate infiniment continuée. Mais, depuis 1920, il est passé trop de vingtième congrès du P.C.U.S., de révolution culturelle chinoise, de Prague, de Goulag, de compromis historique italien, de révolution cambodgienne, pour qu'il n'en reste pas quelque chose dans la mémoire militante : pour être communiste, il ne suffit pas d'aller à la source.

II. — Le comité central se trouve amené à indiquer — par dénégation — la *crise politique* qui traverse le parti. En affirmant : il n'est pas vrai que nous n'ayons pas de stratégie ni de perspectives, le comité central révèle le malaise non négligeable des communistes devant l'abstraction, la généralité impalpable, de mots d'ordre comme : l'union à la base, le pas-à-pas, acquérir des positions. Les militants s'interrogent. Union en bas, certes, mais quelles initiatives concrètes proposer aux travailleurs socialistes et dans quel cadre ? Pas à pas, sans doute, mais à quelle fin ? Le pouvoir, le socialisme ou la re-signature d'un re-programme commun ? Des positions, bien sûr, mais peut-on affirmer que l'accumulation lente de ces positions « *construira dans la vie le socialisme* » (G. Marchais) après avoir si longtemps clamé qu'il n'y aurait pas de vrai changement sans un « *seuil minimum de nationalisations* » préalable ?

Tout se passe comme si le P.C.F. était surpris par les effets en retour de sa tactique électorale passée. Les élections, de moyen de lutte qu'elles étaient, seraient sourdement devenues un but indépassable ; au point qu'en l'absence des urnes l'espace politique deviendrait un terrain vague non balisé, voué au piétinement.

III. — Chacun connaît la *crise de fonctionnement* et de structure du P.C.F. Crise qui se focalise sur la question du centralisme démocratique et de ses modalités : élections des dirigeants, tribunes de discussion, droit à l'information, circulation des idées et des expériences.

Cette crise aiguë et multiforme est prise par la direction du parti dans l'étau juridiction/promesses : les statuts ne le permettent pas, mais le vingt-troisième congrès apportera du nouveau. Ainsi, sur ce point crucial, les dirigeants sont amenés à reconduire un compromis d'attente qui laisse *de facto* une certaine permissivité et contient les impatiences légitimes.

IV. — Il y a, enfin, depuis mars, une *crise militante*. Les raisons n'en sont pas seulement l'« *échec du mouvement populaire* » (enfin reconnu comme tel par le P.C.), mais surtout les brusques changements de mots d'ordre qui ont ballotté les communistes de « *seuil minimum* » en « *25 %, c'est bien* », du « *virage à droite du P.S.* » au « *Ça y est !* » du 13 mars pour retourner à la polémique anti-P.S. tous azimuts. Les communistes ont l'estomac plus fragile qu'on ne croit.

A cette crise du militantisme, la direction réagit par des propositions d'action qui s'efforcent d'occuper les militants en attendant une éclaircie politique : activités d'organisation interne, campagnes de propagande, meetings, adhésions, etc. En cela, la direction pare au plus pressé, mais on peut craindre que cette large dépense d'énergie ne se solde par de minces résultats si ces activités techniques ne sont pas suffisamment étayées par une stratégie politique, sauf, bien sûr, dans les entreprises et les régions où des conflits revendicatifs permettent de donner corps à la mobilisation des forces disponibles.

∴

Il n'est pas superflu de constater que, dans sa stratégie de recouvrement des crises, le comité central met en jeu les ressorts de la *tradition ouvrière* : on peut constater l'insistance d'emploi de la notion de « lutte de classe » comme fondement de la démocratie (et non le contraire), le rappel du rôle des masses, la nostalgie de 1920. La raison est que ces crises sont ouvertes en des points favorables à l'intervention de la bourgeoisie, qui ne se prive pas d'intervenir directement dans les affaires du parti.

N'oublions pas que, dans le parti même, on a pu voir Jean Elleinstein tout prêt à proposer des solutions-miracles sur chaque question. Elleinstein est très à l'aise avec les crises du parti, il les règle en *lui* réglant son compte. Il faut apprécier comme positif le refus du comité central de composer avec le courant social-démocrate du parti sur ces points.

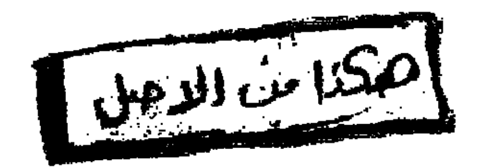
En revanche, la crise militante ne semble pas retenir l'attention du camarade Elleinstein, qui préfère tout régler « par le haut ». Pourtant, si on veut sortir les communistes des crises actuelles tout en préservant l'existence d'un parti révolutionnaire, il faut bien *commencer par là*.

Les militants communistes sont sérieux et exigeants. Ils ne demandent pas du spectacle, des duels entre tribuns, ni des états d'âme de grands hommes : ils veulent des explications claires, des discussions franches. Les « autocritiques » sur une histoire si lointaine et une géographie si distante qu'elles perdent toute efficacité politique ne les satisfont pas. Ils veulent y voir clair sur la question de l'« oreiller moelleux » qu'était devenu le programme commun, sur le sectarisme d'après-mars, sur les manquements au centralisme démocratique aujourd'hui même, sur les contradictions de la bourgeoisie, sur les transformations du processus productif et leurs conséquences sur la composition de la classe ouvrière, sur l'internationalisme prolétarien.

Pour la direction, a déjà commencé un vingt-troisième congrès rampant : des livres qu' « *il faut absolument lire avant* », des entretiens « *vers le vingt-troisième congrès* » l'attestent. Il est temps que tout le parti s'y mette tout de suite et que toutes les questions soient débattues sans attendre qu'un *document* codifie les pensées et pétrifie les langues.

On a pris tellement de retard en 56, n'en prenons pas en 78 !

(*) Membres du P.C.F., auteurs de *Dialogue à l'intérieur du P.C.F.*



Le Monde des loisirs et du tourisme

PATTAYA 1978 : LE CONGRÈS DE L'AUTOCRITIQUE

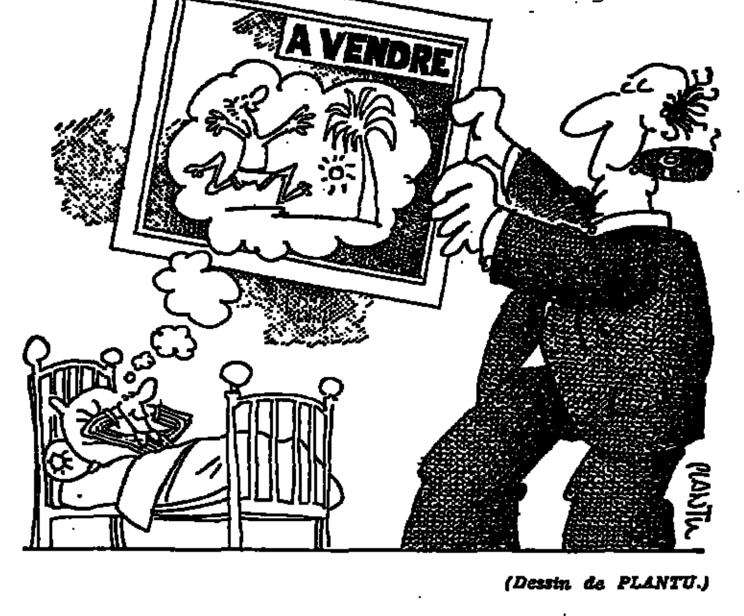
Les agents de voyages en perte de vitesse

Après Deauville, Bucarest, La Grande-Motte et Monte-Carlo, le Syndicat national des agents de voyages (S. N. A. V.) avait choisi Pattaya, station balnéaire thaïlandaise, pour tenir, du 4 au 8 octobre, ses vingt-quatrième assises annuelles. Douze cents personnes avaient répondu à cette invitation, que la conjoncture rendait particulièrement opportune.

LA profession d'agent de voyages n'a cessé d'être « secouée » au cours de l'année 1978. La victoire de la majorité aux élections législatives débouche, en avril, sur la suppression du secrétariat d'Etat au tourisme, dont les services rejoignent un nouveau ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs.

A partir de juin, les difficultés se multiplient. Les caisses d'épargne — peut-être jalouses des succès enregistrés par le Crédit agricole avec sa filiale Voyage Conseil ? — se lancent dans la vente de forfaits touristiques. La conférence de l'IATA, réunie à Montréal, décide de libérer les tarifs aériens sur l'Atlantique nord. M. Gilbert Trigano, P.-D.G. du Club Méditerranée, déclare, dans une interview au périodique *Demain l'Afrique*, que la profession d'agent de voyages rassemble des « ratés » et des « médiocres ». En août, la grève des contrôleurs aériens coûte plusieurs millions de francs aux organisateurs de voyages. La revue *50 millions de consommateurs* publie, en octobre, une enquête sur « les marchands de pagaille » et accuse les agents de voyages, vendant les Baléares, de promettre du rêve et de fournir le plus souvent des hôtels bondés avec fenêtre sur cours nauséabondes.

Ces attaques ont été d'autant plus durement ressenties par les fabricants et les vendeurs de voyages que le marché est maussade. Actuellement, il se vend, bon an, mal an, deux millions et demi de forfaits. La crise économique — ou la méfiance des consommateurs à l'égard du voyage organisé — réduit à peu de chose la croissance de la demande. Pour tout dire, les professionnels se disputent âprement une clientèle stagnante.



(Dessin de PLANTU.)

Renversement du marché aérien



Le congrès 1978 du SNAV allait-il répondre à cet ensemble de défis de façon cohérente, les agents de voyage définiraient-ils, enfin, une stratégie propre à faire cesser le péril ? Las ! Le bilan des travaux de Pattaya oblige à répondre par la négative.

On a entendu M. Philippe Bamberger, président de la Confédération française des industries du tourisme (COFIT), présenter les résultats d'une étude sur le poids économique du tourisme. Au lieu de l'argumentation solide à laquelle ils pouvaient s'attendre, les participants ont eu droit à un discours défensif, dont il ressortait que, sans le tourisme, un hôtel sur deux fermerait ses portes. Dire que le tourisme représente entre 4 % et 6 % de l'activité économique nationale et de 3,75 à 5,40 % des emplois ne sert pas à grand-chose puisqu'une définition rigoureuse du tourisme n'existe pas. Quand on connaît les difficultés rencontrées actuellement par les techniciens pour établir les comptes nationaux du tourisme, on peut s'étonner des chiffres péremptoirement avancés par la COFIT.

Une tribune des consommateurs ambitionnait de démontrer la complexité du métier d'agent de voyages. Il s'agissait aussi de prouver que la profession était suffisamment adulte pour tenter son autocritique. M. Jean Vernet, directeur général d'Havas-Voyages, animateur de cette tribune, allait soumettre aux spécialistes des cas aberrants en leur demandant de dire qui était responsable des défaillances, et quelles réparations pouvaient être offertes aux clients. Ainsi ce couple accompagné d'un enfant obligé de s'entasser dans une seule chambre, alors que la famille en avait retenu deux à Dubrovnik ; ou cet acheteur d'un séjour dans le sud de la Grèce contraint à la dernière minute de se rendre dans le nord-est du pays ; ou encore ce candidat au voyage, obligé, à la suite de sa crise d'asthme, de renoncer à son périple et dont la compagnie d'assurances a refusé de couvrir l'annulation, l'asthme figurant parmi les risques exclus; etc.

Les réponses apportées par les hôteliers, les assureurs et les agents de voyages présents autour de la table sont restées dans le flou, mais tout le monde est tombé d'accord pour estimer que le client était fondé à protester lorsque les promesses n'étaient pas tenues. L'assistance, unanime, a vigoureusement applaudi M. Jean-Claude Murat, président du SNAV, lorsque celui-ci a dénoncé les excès des mouvements de consommateurs : « *Il faut donner au consommateur une protection raisonnable, mais pas une garantie absolue* », a-t-il déclaré. Autrement dit, l'idéal serait de satisfaire le touriste, mais cette tâche est si difficile qu'une partie des professionnels préfèrent dégager, *a priori*, leur responsabilité. « *C'est la faute des tour-opérateurs* », disent les distributeurs. « *C'est la faute des compagnies aériennes ou des hôteliers* », répliquent les tour-opérateurs...

Autant les agents de voyages ont su défendre leur point de vue face aux consommateurs (qui n'avaient d'ailleurs pas été conviés à participer à cette tribune), autant ils allaient rester stupéfaits par la communication sur l'évolution du transport aérien présentée par M. Pierre Sautet, délégué général d'Air France.

Celui-ci leur annonçait tout de go que le temps des baisses spectaculaires des prix du voyage aérien était révolu : Stand by, APEX ou Super APEX (1), les tarifs inférieurs aux prix de revient vont disparaître.

« *Nous arrivons à un renversement du marché*, a affirmé M. Sautet. *Depuis un mois, le taux de remplissage des avions d'Air France s'est élevé à 74 %. Pour la première fois depuis 1968, l'offre et la demande s'ajustent, et nous allons supprimer nos plus bas tarifs. Comme les compagnies aériennes américaines, nous proposerons à la clientèle d'*« *en avoir pour son argent* ».

Il y aura bientôt trois classes dans les avions d'Air France, transformés en appareils « à haute densité ». La compagnie nationale semble décidée à vendre directement sa troisième classe, « *afin que les agents de voyages ne puissent plus vendre leurs forfaits moins cher que le prix du billet d'avion* ».

ALAIN FAUJAS.

(Lire la suite page 16.)

(1) Stand-by : passager en possession d'un billet mais n'ayant pas de réservation.
Apex (advenced purchase excursion fare) : tarif-excursion payable d'avance à un taux préférentiel, mais à la condition de retenir sa place et de payer longtemps à l'avance.

SOLEILS VERTS

LE tourisme est-il un facteur de développement rural ? A cette question deux chercheurs — Christine Douriens et Pierre Vidal-Naquet — ont tenté de répondre en étudiant par le menu quatre communes provençales : La Cadière (Var), Lauris (Vaucluse), Banon (Alpes-de-Haute-Provence) et Chorges (Hautes-Alpes).

Leur travail, réalisé pour le compte de la direction régionale de l'équipement, vient d'être publié sous le titre Résidences secondaires, tourisme rural et enjeux locaux *(1). Il n'incite guère à l'optimisme. Pourtant la saturation des plages en été, le prix des vacances d'hiver en station de ski, devraient inciter nombre de Français à choisir plutôt la campagne comme espace de loisirs. D'où l'idée que le tourisme vert pourrait à la fois satisfaire ceux qui n'ont que des ressources modestes et apporter un supplément de revenus aux ruraux. Séduisante perspective que la politique officielle a faite sienne. Illusion dangereuse, pensent les auteurs du rapport.*

Ils ont constaté, en effet, qu'au moins en Provence les résidences secondaires prolifèrent. Ce sont autant de locaux ruraux qui sont soustraits à l'hébergement de vacanciers peu fortunés. Cette privatisation de l'espace rural s'oppose évidemment à sa « consommation socialisée ». En outre les achats des citadins font flamber le prix des terres. Cette fois, ce sont les jeunes agriculteurs qui ne peuvent agrandir et moderniser leurs exploitations. Au prix où sont les hectares les SAFER elles-mêmes, qui doivent acheter les propriétés pour les réserver aux cultivateurs, doivent baisser les bras. Enfin le travail occasionné par la restauration des vieilles fermes et leur entretien ne suffit pas à procurer des emplois à ceux qui quittent la terre. En somme, « le mauvais rural chasse le bon ». Seul bénéfice de la multiplication des résidences secondaires : en vendant leurs ruines ou leurs terres les vieux paysans peuvent se payer une retraite décente.

Restaurer les vieilles fermes

Mais, dira-t-on, les ruraux ont la possibilité de profiter du tourisme en créant des gîtes, des campings à la ferme, des chambres d'hôtes. Constatation de Christine Douriens et Pierre Vidal-Naquet : seuls les agriculteurs les plus dynamiques peuvent se lancer dans de tels investissements. Et ils sont très peu nombreux. Trop peu en tout cas pour sauver la Haute-Provence de la désertification.

Dans ces conditions seule une intervention des pouvoirs publics pourrait retourner la situation. On songe à créer des systèmes de réservation groupée, à lancer le produit « vacances vertes », à faire appel à des professionnels du tourisme. Mais la promotion même du tourisme rural ne va-t-elle pas accélérer la ruée des citadins fortunés vers les vieilles fermes à retaper ?

Les auteurs de l'étude ne proposent pas de solution permettant de briser le cercle vicieux. Là n'était pas leur propos. Mais en soulignant — sans doute avec un excès de pessimisme — la gravité de la situation en Haute-Provence, ils dissipent pas mal d'illusions et posent une question de fond. L'aménagement en profondeur — c'est-à-dire la conquête touristique de l'arrière-pays — prôné par les pouvoirs publics pour préserver ce qui reste du littoral ne va-t-il pas tuer à son tour le monde rural ?

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) Centre d'étude du tourisme, 2, rue Goyrand, 13100 Aix-en-Provence.

BATAILLE DE GUIDES

A qui le monopole des courses en montagne ?

LA plus ancienne compagnie des *guides* du monde, celle de Chamonix, créée en 1821, souhaite-t-elle préserver indéfiniment le quasi-monopole qu'elle exerce sur le « marché » des courses dans le massif du Mont-Blanc ? La guérilla qu'elle mène contre la toute jeune Association des guides du Mont-Blanc, installée depuis quatre ans à Chamonix, s'est à nouveau manifestée lors de l'assemblée générale du Syndicat national des guides, qui s'est tenue les 7 et 8 octobre, à La Grave.

La « compagnie », forte de cent cinquante membres, a fait bloc derrière son président, M. Pierre Perret, pour s'opposer à l'entrée de l'« Association » — quatorze guides et cinq aspirants-guides — dans le Syndicat national. Les Chamoniards estiment qu'il est déjà difficile d'exercer le métier de guide dans la vallée pour les membres de la Compagnie et que « *les étrangers doivent aller travailler ailleurs* ».

« *Le corporatisme étroit n'est pas le fait d'une profession dynamique* », faisait remarquer aux guides, réunis à La Grave, le Pyrénéen Patrice de Belfont. A de rares exceptions, la Compagnie ne recrute plus que des Chamoniards. M. Roger Frison-Roche, qui fut le premier « étranger » à être admis à la Compagnie des guides de Chamonix (1930) — de parents savoyards, il est né à Paris, — considère qu'il ne doit y avoir qu'une seule compagnie de guides par ville, et que celle de Chamonix joue parfaitement son rôle dans l'organisation du tourisme alpin. D'autre part, M. Frison-Roche constate que « *les guides de l'Association ont une forme d'esprit qui n'est pas la nôtre. Ils ne pensent qu'à entreprendre de grandes courses comme, par exemple, la face nord des Grandes Jorasses. Le rôle de guide est, au contraire, de faire découvrir et connaître la montagne, d'apprendre la technique de l'alpinisme à leurs clients* ».

En acceptant d'emmener les clients dans les voies les plus difficiles du massif du Mont-Blanc, les membres de l'« Association » réussissent là où les Chamoniards hésitent à s'engager. Il est vrai qu'il est plus rentable aujourd'hui de « faire du Mont-Blanc » qu'entreprendre avec des clients des courses prestigieuses.

Peut-on et doit-on s'opposer à Chamonix à la libre concurrence entre deux compagnies qui, aujourd'hui, ne semblent pas exercer le même type de travail ? Les membres du Syndicat national des guides se réuniront avant la fin de cette année en assemblée générale pour trancher cette question. Mais les Chamoniards menacent, sans plus attendre, de se retirer du syndicat si le vote ne leur était pas favorable.

CLAUDE FRANCILLON.

TOURISME
HOTELS RECOMMANDES

Montagne

65490 SAINT-VERAN (Htes-Alpes)

Les chalets du Villard. T. (92) 45-83-08 Chambres 2 à 6 personnes avec cuisinettes. Hiver : ski : piste, fond.

Paris

INVALIDES

HOTEL DE LONDRES ** N.N. 1, rue Augereau (Champ-de-Mars, près Terminal Invalides). Compl. refait neuf. Toutes ch. av. bains ou douche et w.c., calme et tranquillité. 705-35-40.

Allemagne

FRANKFURT

PARKHOTEL, 1re classe, centre, près gare centrale « Wiesenhüttenplatz 28 ». Tél. 1949/611/230571 TX 04-12808.

Angleterre

KENSINGTON, LONDON

Une situation exceptionnelle près du Métro South Kensington. F 80-90. breakfast anglais, taxe incluse. CROMWELL HOTEL, Cromwell Place London SW7 2LA. Dir E. Thom - 01-589.8288.

Suisse

AROSA

HOTEL EDEN**** Tél. 1941/81/31-18-77 Situat. centrale et tranquille. Proximité skilift et patinoire. Cuisine française. Bar-Dancing au sous-sol.

AROSA

HOTEL BELLAVISTA**** Tél. 1941/81/31-24-21. Piscine couverte, 28 °C (17×8 m.) Excellent cuisine. Situation tranquille. Transport grat. au Skilift.

U.S.A.

MIAMI-BEACH (FLORIDE)

HOTEL MONTE-CARLO, bord océan. chambre avec bains, w.-c., T.V., plage et piscine privées, restaur., bar, etc. Directeur français. Ecrire : 6551 Collins avenue, Miami-Beach Florida 33141 U.S.A., dépliant gratuit

LA GRANDE BANLIEUE D'AVANT JÉSUS-CHRIST

LA préhistoire a ses hauts lieux, et chacun sait que le Pérignrd et le Quercy sont célèbres pour leurs grottes, que les premiers hommes enrichirent de dessins et de peintures. Ces hommes, les magdaléniens, dont on connaît maintenant en partie la civilisation, furent les derniers grands chasseurs avant le réchauffement actuel ; la période pendant laquelle ils vécurent se situe de 15 000 à 9 000 ou 8 500 ans avant Jésus-Christ. Des découvertes récentes viennent de montrer que le sud du bassin parisien était, lui aussi, riche en sites préhistoriques.

Depuis 1972, et chaque année durant quatre mois, d'avril à septembre, des fouilles systématiques dirigées par Mlle Yvette Taborin, maître-assistant de préhistoire à l'université de Paris-I, ont mis au jour sur le territoire d'Etiolles, dans l'Essonne, un gisement considérable, renfermant de nombreux habitats superposés, d'une densité exceptionnelle, et qui datent de la même époque. Situé entre la Seine et la nationale 448, à 3 kilomètres environ au nord de Corbeil-Essonnes, ce gisement a ceci de remarquable que tous les habitats découverts — à quelques décimètres du sol — sont intacts. Aucune construction ne s'est élevée là depuis l'âge du paléolithique supérieur du fait de sa situation dans la vallée de la Seine, sur un terrain inondable, les hommes s'étant, dans les périodes postérieures, installés sur le rebord du plateau de Sénart.

Le chemin des rennes

Les fouilles, qui se succèdent depuis six ans, semblent devoir aboutir à une meilleure connaissance de la façon de vivre des chasseurs de rennes dans le Bassin parisien il y a dix mille ans ; en effet, outre de nombreux outils en silex taillé, on a trouvé des os de rennes, et même une omoplate de mammouth. L'hypothèse émise par les responsables de ces fouilles est que ces habitats s'étaient installés sur le chemin habituellement emprunté par les rennes, qui transhumaient deux fois par an : vers le sud pour échapper au froid trop riguoreux ; vers le nord pour fuir le réchauffement.

Le gisement d'Etiolles correspond à un gué qui devait exister dans la Seine, et dont quelques îles seraient encore les témoins. Ajoutons que ces fouilles sont agréées comme chantier-école du ministère des affaires culturelles (et bénéficient de subventions de ce ministère et du conseil général de l'Essonne). La ville nouvelle de Melun-Sénart ainsi que la commune d'Etiolles participent à la sauvegarde du gisement, dont la renommée s'étend maintenant hors des frontières et attire chaque année de nombreux chercheurs étrangers.

Une brochure destinée à faire connaître le gisement d'Etiolles vient d'être éditée par la ville nouvelle de Melun-Sénart. Bien illustrée, elle replace le site dans la géographie de la région parisienne et dans le contexte plus général de la culture magdalénienne et présente les principales découvertes faites dans ce gisement.

GEORGES MICHEL.

Site archéologique d'Etiolles. En vente aux archives départementales de l'Essonne, 9, rue La Fayette, 91100 Corbeil-Essonnes (40 pages, prix : 10 F).

Le congrès de l'autocritique

(Suite de la page 15.)

Le délégué général a clos son intervention en sermonnant les agents de voyages : « *Diminuez vos points de vente ! Réduisez la distribution de vos catalogues, limitez vos effectifs. Il y aura toujours des fabricants de voyages, mais ils seront moins nombreux et ils ne vendront plus la même chose que le voisin ! N'attendez aucune innovation technique pendant quinze ans. Ne vous fondez pas sur une baisse des tarifs aériens pour développer votre clientèle. Faites d'abord attention à votre productivité.* »

Cette harangue provocatrice (et même franchement dominatrice) pétrifia l'assistance. M. Sautet a pu prédire la mort de nombre d'agences de voyages et dénoncer leur manque de sens commercial sans s'attirer de contre-attaque. Comment expliquer cette étonnante passivité ? Peut-être par le fait qu'il s'agit d'une profession jeune qui n'a pas encore médité sur ce qu'elle peut devenir. Elle est composée d'intermédiaires qui réunissent des avions, des hôtels et des guides pour confectionner le voyage. Prestataires de services ils ne disposent pas de capitaux importants et se retrouvent en position d'infériorité face aux transporteurs comme aux hôteliers. Et les distributeurs, qui ne roulent pas sur l'or, sont volontiers impressionnés par les nombreuses invitations qu'ils reçoivent, et qui les font voyager comme des princes, eux qui ne pourraient pas s'offrir sur leur budget personnel première classe et palace. Comment renonceraient-ils à ces avantages en partant en guerre contre Air France, principal pourvoyeur de cette manne ? D'autant que la compagnie nationale est aussi présente au sein du Syndicat, ne serait-ce que par l'intermédiaire de sa filiale Jet Tours, par exemple.

Balayer... devant sa porte

Face à l'« impérialisme » d'Air France, les agents de voyages auraient pu aussi faire corps. Ils en sont incapables, parce qu'il n'y a rien de commun entre Jet Tours, qui atteint le chiffre annuel de cent vingt mille clients, et un bureau de vente moyen, dont le score ne dépasse guère quatre cents acheteurs. Et, de surcroît, il n'existe aucune solidarité entre les tours opérateurs qui tiennent le haut du pavé, les distributeurs et les « réceptifs » qui accueillent, en France, les étrangers. Chacune de ces catégories avance dans le désordre ses revendications en matière de taux de commission et de garanties.

Alors, Pattaya, un congrès pour rien ? Pas tout à fait, dans la mesure où, à la fin de ses travaux, le SNAV a daigné répondre aux propos de M. Sautet. Si celui-ci avait déjà quitté la Thaïlande, il n'en demeure pas moins que, pour la première fois, le syndicat a osé esquisser une politique distincte de celle d'Air France.

Cette tâche délicate incombait à M. Pierre Joudon, président-directeur général de l'agence Planète. « *Les propos de M. Sautet doivent être relativisés,* a déclaré M. Joudon. *Ce qu'il nous a dit est valable pour les relations aériennes sur l'Atlantique nord et dans le Bassin méditerranéen. Ce que nous avons entendu, c'est la position d'Air France et non l'avenir prévisible du transport aérien mondial. Nous devons vivre dans une économie de marché et non dans une économie de crise.* » Pour la première fois, un porte-parole des cent trente tours opérateurs français s'est essayé à l'art difficile de l'autocritique : « *Des clients nous font faux bond, et notamment les groupes. Nous avons manqué le rendez-vous des charters : les deux tiers des vols à la demande nous échappent parce que nous sommes trop chers. Il est vrai que nos frais de distribution sont trop élevés : nos catalogues nous coûtent 4 % de notre chiffre d'affaires.* »

Autrement dit, les « marchands de rêves » estiment qu'ils auront un rôle important à jouer dans les vacances de leurs contemporains à condition de balayer devant leur porte. Ce discours est encore timide, mais il existe. Le Syndicat national des agents de voyages conserve une chance de devenir, un jour, un véritable syndicat professionnel « musclé » et revendicatif. La période de vaches maigres qui s'annonce représente une occasion d'affirmer une solidarité au sein d'un métier qui en est encore dépourvu.

ALAIN FAUJAS.

CHIFFRES

Equip'Hôtel : depuis un quart de siècle...

Le XXVe Equip'Hôtel - Collectivité International ouvrira ses portes le dimanche 15 octobre, pour neuf jours. Hôteliers, restaurateurs, gestionnaires, responsables de collectivités auront le choix : neuf cents marques se partageront six cents stands, pas moins de dix-huit nations étant représentées.

Au premier janvier 1978, l'INSEE et les statistiques du tourisme ont recensé : 36 117 hôtels non homologués (soit 390 827 chambres) ; 17 807 hôtels classés « tourisme » (436 256 chambres) ; 64 329 restaurants et cafés-restaurants ; 101 372 cafés, cafés-tabacs et débits de boissons ; 6 170 terrains de camping.

Au chapitre restauration et hébergements collectifs, on comptait, à la même date, 13 408 cantines (scolaires, universitaires, entreprises, etc.), 4 225 établissements hospitaliers, 9 321 foyers d'étudiants, 8 326 colonies de vacances et 181 prisons. Un chiffre, enfin : dans 64 000 restaurants et cafés, et dans 38 000 hôtels-restaurants, 1,3 milliard de repas sont servis chaque année...

★ Equip'Hôtel : Porte de Versailles, du 15 au 23 octobre inclus, 9 h. 30 à 19 h. ; nocturne le lundi 16 jusqu'à 22 h. Entrée : 10 F.

Un « Invité » par chambre

Trois chaînes hôtelières, Sofitel, Frantel et P.L.M., mettent désormais gracieusement à la disposition de leurs clients un magazine, l'Invité, *dont le numéro 2 vient de paraître. Tirée à cent quatre-vingt mille exemplaires, cette revue trimestrielle, dont la rédactrice en chef est Claude-Catherine Kiedjman, est éditée par Systèmes et Communications.*

Des journalistes comme Jean Lacouture, Jean-Francis Held, Robert Franc y collaborent, ainsi que les meilleurs humoristes (Ronald Searle est au sommaire du no 2), et des écrivains non moins célèbres : Maupassant au premier numéro, Tchékhov au second...

★ Systèmes et Communications : 69, av. Franklin-Roosevelt, 75008 Paris. Tél. : 359-99-70.

Bon été vosgien

En dépit d'un ciel souvent pluvieux, 60 % des hôteliers et restaurateurs vosgiens, interrogés par l'association départementale du tourisme, qualifient la saison estivale 1978 de « très bonne ou de bonne », *40 % l'estiment* « moyenne ». *Seules, les stations thermales (Pombières-les-Bains mise à part) enregistrent une saison* « assez moyenne ». *En doublant leur nombre par rapport à 1977, les touristes étrangers (52,60 %) ont été, pour la première fois, plus nombreux dans les hôtels vosgiens que les Français. Plus de la moitié sont des Belges ; viennent ensuite les Allemands, les Hollandais et les Luxembourgeois, avec respectivement 18, 13 et 12 %.*

Cette forte augmentation de la fréquentation étrangère compense, selon les hôteliers, le manque à gagner qu'ils subissent lorsqu'ils accueillent leurs compatriotes, les Français limitant au plus juste leurs frais autres que ceux qui touchent directement à l'hébergement et à la restauration. Une surprise encore : l'augmentation de la clientèle originaire du midi de la France. Alors qu'elle était quasi inexistante jusqu'ici, elle a atteint cet été, en montagne, 5,5 % de l'ensemble de la clientèle française. — I. C.

Paris à plus de deux millions d'exemplaires

Le dernier plan de Paris - Ile-de-France, édité par les soins de l'Office de tourisme de Paris, le comité régional de tourisme d'Ile-de-France et le ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs, a été tiré à 2 030 000 exemplaires. Il comporte des éditions française (400 000), allemande (400 000), anglaise (900 000), néerlandaise (50 000), japonaise (50 000), espagnole (115 000) et italienne (115 000).

★ Office de tourisme de Paris : 127, av. des Champs-Elysées, 75008 Paris. Tél. : 723-72-11.

Un palace londonien change de mains

Un hôtel 5 étoiles en cours de construction dans le centre de Londres vient d'être vendu. Entrepris par Melia, consortium hôtelier espagnol et une société anglaise de construction, la Miller Buckley, de Rugby, l'établissement (cinq cents chambres, centre de conférences, etc.) a été racheté pour 9 millions de livres sterling par le groupe américain Sea Containers, qui possède déjà un hôtel à Venise. Le King's Reach Hotel, c'est son nom, est situé sur les bords de la Tamise, face aux plus beaux sites de la ville. Son ouverture est prévue pour 1979.

BLOC-NOTES

● **En Grande-Bretagne et amicalement.** — La Ligue internationale de l'amitié (International League Friendship) s'est donné pour but de procurer aux touristes étrangers l'occasion de rencontrer des familles anglaises. Fondée en 1931, l'organisation, qui est bénévole, n'offrait, jusqu'ici, ses services que sur une base réduite.

La Ligue a désormais des correspondants dans près de cinquante villes du Royaume-Uni. Les services offerts par ces correspondants sont multiples qui vont d'un repas à une tasse de thé en passant par une chambre, pour un prix n'excédant jamais 25 F, ou la visite des centres d'intérêt locaux. La Ligue possède deux résidences, l'une à Londres et l'autre, récemment ouverte, dans la ville moyenâgeuse de Gloucester, à 150 kilomètres de la capitale britannique.

★ Ecrire, en joignant deux coupons-réponse internationaux, à : Miss Kathleen Suter, I.F.L. Hospitality Service, 4 Wilson Close, Taunton, Somerset TAI 4E2, Grande-Bretagne.

● **Le Japon et ses auberges.** — Dès l'an prochain, les auberges familiales japonaises (minshuku), groupées dans une association qui compte 27 000 membres, recevront les touristes étrangers. Cinq cents de ces établissements purement traditionnels seront à cet effet sélectionnés dans les régions les plus courues par les touristes et le panneau « Home Stay » qu'ils afficheront servira de feu vert à qui souhaite découvrir les charmes de l'hospitalité et de la vie à la mode japonaise.

Il faudra compter par personne environ 71 francs (3 200 yens) pour une nuit avec dîner et petit déjeuner.

★ Office du tourisme japonais : 4-8, rue Sainte-Anne, 75001 Paris. Tél. : 296-20-29.

● **L'Ile-de-France en T.E.E.** — Le Cercle ouest-parisien d'études ferroviaires (COPEF) organise un voyage insolite et exceptionnel en train de luxe T.E.E.-Aquitaine dans la banlieue parisienne le samedi 14 octobre. Le convoi partira à 8 heures de la gare Saint-Lazare et y reviendra à 12 h. 30 après avoir parcouru une centaine de kilomètres par Versailles-Chantiers, Massy-Palaiseau, Châtelet-les Halles, Rueil-Malmaison et Houilles-Carrières. Plusieurs « arrêts-photos » sont prévus et le train comportera une voiture-bar.

★ Participation aux frais, 95 F (dame accompagnant un participant et jeunes gens de six à seize ans, 85 F). Inscriptions le vendredi 13 octobre de 17 h. 30 à 19 h. à la gare Saint-Lazare, guichet des cartes hebdomadaires.

UN PORT QUI TARDE A ACCROCHER SES ANNEAUX

Carry-le-Rouet : en attendant la plaisance

AU fond, tout le monde est d'accord, à Carry-le-Rouet : il faut agrandir le port de plaisance (il ne compte que 395 anneaux) et le protéger (ses digues le laissent « ouvert » au vent d'est). Constatation qui fait l'unanimité. Mais dès qu'on aborde les modalités concrètes de cet aménagement, rien ne va plus (*le Monde* des 4-5 décembre 1977). Depuis deux ans, lorsqu'on évoque la question, la petite station balnéaire, à l'abri dans sa calanque ourlée d'ocre, qui se pare du titre de « perle de la côte Bleue » (cette portion de littoral coincée, entre Marseille et Fos), devient — échéances électorales aidant — une réplique nautique de Clochemerle.

Dans des tracts incendiaires, le maire, sans étiquette, M. Martin, stigmatise l'attitude incivique d'une « *poignée d'irresponsables* » qui veulent torpiller son beau rêve et jette l'anathème sur les « valets de plume » qui se font l'écho des inquiétudes de certains Carryiens. De son côté, l'Association pour la protection du site de la commune de Carry-le-Rouet (Aprosicar (1), qui se dit forte de trois cents membres et a reçu l'appui sans réserve de l'antenne départementale de l'Union régionale pour la protection de la vie, de la nature et de l'environnement (U.R.V.N.), souligne, pour le déplorer, le gigantisme dépassé d'un projet vieux de quinze ans qui resterait certainement, de nos jours, dans les cartons au rayon de la démesure, et risque de modifier irrémédiablement le caractère naturel et familial de la calanque où se blottit Carry.

Oui, mais voilà : le coup est parti. Il est de taille : 1 104 anneaux, répartis dans un port dont la surface est multipliée par cinq et que protègent deux digues de 195 mètres et 240 mètres ancrées par des fonds de 8 à 12 mètres et barrant toute la largeur de l'anse naturelle, le tout pour une commune de 3 500 habitants. On n'a pas eu peur de voir grand, à Carry.

Il est vrai que le projet a germé au temps béni (1963) où Fos autorisait tous les espoirs. Le conseil général avait demandé des études prévoyant l'accueil de six cent cinquante bateaux et trois cent trente dériveurs, accompagnés de huit cents places de stationnement. Depuis, ce chiffre a été gonflé, rentabilité oblige. A l'époque, le maître d'œuvre aurait été une société d'économie mixte financée à 37 % par l'Etat, les deux autres partenaires étant l'assemblée départementale et la commune. La longueur des études fit fondre la subvention au soleil de l'inflation. Il ne restait plus, le projet ayant été adopté par l'équipement, le 23 décembre 1976, que la solution d'une concession à un promoteur privé. La Société nouvelle du port de Carry se tourna vers l'entreprise Spada, à qui elle décida de confier les travaux d'une zone d'aménagement concerté dite ZAC du port. Ce qui fit pousser les hauts cris au Comité pour un port à l'échelle humaine, qui s'était constitué durant l'été 1977 et précédait l'Aprosicar.

Le périmètre de la ZAC englobait l'ancien port de plaisance ; on allait donc confier à un promoteur privé une partie du domaine public, aménagé avec les deniers du contribuable. En outre la petite plage dite du Casino est condamnée par le projet (même si elle est remplacée par une plage artificielle à l'extrémité du quai ouest) et, enfin, il faut, pour que ce port ne soit pas un simple « garage à bateaux », prévoir des installations logistiques : commerces, clubs, etc. On caressait même le rêve d'un hôtel quatre étoiles qui aurait constitué une clientèle de choix pour le casino, mais aurait eu le désagrément de dévorer 140 mètres de quai pour loger, les pieds dans l'eau, ses cent quatre chambres. Le projet étant évalué à 40 millions de francs 1976, il fallait bien trouver de quoi le rentabiliser.

Malgré cela, Carry serait — ou sera — le port le plus cher de France, avec un prix moyen de l'anneau (amodié pour cinquante ans) tournant autour de 41 000 F. L'Aprosicar et son président, M. Jean Doucet, ont multiplié les cris d'alarme et par ricochet provoqué les colères du premier magistrat de la commune : « *C'est un combat d'arrière-garde destiné à me nuire,* confirme M. Martin. *On ne me pardonne pas d'être sorti vainqueur des dernières municipales* (2). »

« Dinosaure nautique »

Ces scrupules tardifs ne sont en fait, explique le maire, qu'une tentative de sabotage d'un projet ancien qui a reçu l'agrément des pouvoirs publics, au moment où celui-ci allait aboutir. « *C'est le fait d'une coterie de trente personnes qui ont réussi à abuser dix nouveaux habitants de bonne foi. Mais le fond de la population veut voir Carry devenir ce grand port à l'échelle départementale au service de toute la côte ouest de Marseille, dont dépend son avenir. La preuve de ce que j'avance : le Grand Port* (M. Martin tient aux majuscules) *fait partie depuis des années de mon programme électoral, et je suis réélu depuis vingt ans.* »

Ce qui est tout aussi certain, c'est que les mises en garde des défenseurs du site ont été perçues jusque dans les couloirs du ministère de l'environnement et du cadre de vie, vraisemblablement embarrassé par ce monstrueux descendant d'une époque révolue, ce « dinosaure nautique », que les mesures actuelles renverraient aux oubliettes des projets mort-nés. Il relèverait, par exemple, de la sévérité des études d'impact, car ses incidences sur l'environnement ne peuvent pas — sauf mauvaise foi — faire de doute. On essaye donc visiblement, au cabinet de M. d'Ornano, de limiter les dégâts. Pour cause d'antériorité, le projet n'est pas soumis aux restrictions de la « circulaire Chirac » du 6 août 1976 refusant les autorisations de ZAC en bordure du littoral, ni à celles de la loi du 1er juillet 1977 soumettant les ZAC à enquête publique, ni *a fortiori* au décret du 12 octobre 1977 rendant obligatoires les études d'impacts des projets dépassant 3 000 mètres carrés de surface construite.

On est pourtant suffisamment conscient, au ministère, des conséquences irrémédiables sur le site pour que l'autorisation préfectorale qui devait suivre l'épuisement des procédures régulières soit soumise, depuis mai 1978, à ce que, faute de pouvoir appeler « *étude d'impact* », on a baptisé « *complément d'information* ». C'est au vu des résultats de cette enquête, conduite sous l'autorité des ponts et chaussés maritimes et sous le double regard de la délégation régionale à l'environnement et de la mission interministérielle pour l'aménagement de l'espace méditerranéen, que sera accordé le « feu vert ». Bien que l'autorisation préfectorale suffise à l'arrêté de concession, on prête aux responsables ministériels l'intention d'examiner soigneusement de quelle manière on rendra le projet plus discret... et moins envahissant.

Une certitude : les finances ont refusé de cautionner la construction d'un hôtel en bordure de littoral, « *bâtiment à usage d'habitation, sur le domaine public maritime* « en se retranchant derrière une circulaire Chirac... Les autres mesures prises pour ramener le projet à un peu plus de discrétion ne seront pas rendues publiques avant signature préfectorale.

Les études complémentaires ont fait également une grande place à l'encombrement architectural du site par les constructions annexes, et leur harmonisation avec l'espace naturel qui les contient. Il est aussi à peu près certain que l'on va demander aux promoteurs de modérer l'invasion automobile, afin que la « grande bleue » ne borde pas une mer de capots automobiles ! Les parcs de stationnement devront être masqués par les bâtiments et non plus offerts en « présentoirs » au bord du quai. L'étude complémentaire fera certainement aussi plus qu'allusion au devenir de l'herbier sous-marin de posidonies qui tapisse la calanque. *Quid* de sa survie, lorsque mille bateaux de plaisance ?... La mission interministérielle aurait même posé la question de l'opportunité du choix de Carry... De quoi faire mettre son maire à nouveau en colère.

Il serait étonnant que le projet soit abandonné. Il est trop avancé. Mais il n'est jamais trop tard pour réfléchir. Et notamment sur la nécessité d'un arsenal législatif clair et précis en la matière. Et pour deux raisons : d'abord pour la protection de l'environnement, mais aussi pour que ne s'élaborent plus de rêves démesurés dont on ne sait plus ensuite endiguer les conséquences.

JEAN CONTRUCCI.

(1) Siège : Le Solédor, chemin du Rivage, 13620 - Carry-le-Rouet.

(2) M. Alfred Martin a été exclu du parti socialiste en février 1977 pour avoir conservé sur sa liste des personnalités représentant les diverses tendances de la majorité.

LE GHANA DERRIÈRE SES CRÉNEAUX

Forteresses d'Afrique

POUR le plaisir et la commodité des touristes, les caprices de l'histoire du commerce de l'or (qui donna son nom à l'ancienne Gold Coast, aujourd'hui dénommée Ghana) et celui de la traite des esclaves, font que trente-deux des quarante-trois forts et châteaux dispersés sur la côte occidentale d'Afrique (1) sont situés en territoire ghanéen. Le plus septentrional se trouve à Arguin, en Mauritanie, le plus méridional à Ouidah, au Bénin. Au Ghana, le plus occidental est celui de Beyin, près de la frontière ivoirienne, et le plus oriental, celui de Keta, à la frontière du Togo.

Le plus ancien de tous ces bâtiments, considéré également comme la plus vieille construction de ce type sous les tropiques, est le fort d'El-Mina. Il a été édifié dix années avant que Christophe Colomb traverse l'Atlantique et quinze ans avant que Vasco de Gama, doublant le cap de Bonne-Espérance, ne s'aventure dans l'océan Indien. La légende prétend d'ailleurs que le célèbre navigateur portugais, venant de l'archipel du Cap-Vert, séjourna brièvement à El-Mina. Il est vrai que, selon certains chroniqueurs, des marins normands ont visité la Côte de l'Or dès le quatorzième siècle et que certains d'entre eux ont, disent-ils, construit en 1383 un fort sur l'emplacement de l'actuel château d'El-Mina... Les plus récents sont les forts d'Augustaborg, construit en 1787, près de Teshie, agglomération qui abrite l'une des académies militaires ghanéennes, de Prampram et de Koonigstein, édifiés la même année.

Certains de ces forts sont d'origine scandinave (suédoise, par exemple, comme celui de Christianborg, où siège le gouvernement ghanéen) et on en compte notamment sept danois. Mais on en dénombre quatorze hollandais et quatorze anglais, plusieurs allemands, dont celui de Frederiksborg, construit par l'électeur de Brandebourg, ou portugais (2). Les établissements concurrents sont souvent à portée de canon les uns des autres, comme à Accra par exemple, les forts Crèvecœur (hollandais, 1649), James (anglais, 1673) et Christianborg (danois, 1661). Cette situation a parfois conduit les constructeurs à monter des murs à double épaisseur du côté où l'artillerie voisine pouvait les atteindre.

Celui de Cape-Coast, qui fut construit par des marins suédois, mérite d'autant plus le voyage que la ville, première capitale de la Gold Coast à l'époque coloniale britannique, est l'une des plus intéressantes du pays. Comme à Freetown, capitale de la Sierra Leone, le mimétisme européen a, ici aussi, été caricaturé à l'extrême par la petite minorité métisse qui donne le ton à la vie politique et culturelle locale.

Naissance d'une élite

C'est à Cape Coast en effet que fut créée au début du siècle la société pour la protection des droits des aborigènes, ancêtre des partis nationalistes ghanéens. C'est ici également que fut créé le premier établissement d'enseignement supérieur du pays, aujourd'hui promu au rang d'université. Les cantiques des fidèles du Christ Church, une des plus vieilles églises anglicanes de la côte ouest-africaine, le jardin public du boulevard maritime et son buste de la reine Victoria, les chants des enfants des écoles endimanchés, qui se pressent en rangs serrés autour de leurs institutrices coiffées de monumentales capelines en mousseline, évoquent plus la Grande-Bretagne du dix-neuvième siècle et son charme désuet que le Ghana de 1978.

A El Mina en revanche, à moins d'une demie-heure de voiture de Cape Coast, le château fort est plus intéressant que la ville elle-même. La juxtaposition des bâtiments appartenant à des époques différentes compose une architecture particulièrement harmonieuse. La beauté des fers forgés qui ornent les balcons des cours intérieures, les proportions et l'ordonnancement des bâtiments d'habitation et des casernements, font oublier la fonction d'entrepôt d'esclaves qui fut celle de cet ensemble pendant près de trois siècles. La forteresse d'El Mina a tout de suite été, et depuis lors est demeurée, la plus vaste bâtisse de c. genre réalisée en Afrique.

L'importance militaire des forts ghanéens est claire. C'est, en effet, la présence de ces points d'appui sur le littoral qui permit aux compagnies à charte, comme celles des Indes occidentales ou des Indes orientales, de commercer sans trop de soucis. Mais l'influence des forts et de leurs habitants sur la vie politique et culturelle du pays est considérable, bien que moins évidente (3). Si les royaumes africains de ces régions échappèrent longtemps à la domination étrangère, c'est parce que leurs souverains connaissaient depuis longtemps les traitants européens, avec lesquels ils avaient l'habitude de discuter d'égal à égal. D'autre part, dans les communautés qui s'étaient développées à l'abri de ces fortifications, avait pris naissance une élite métisse, à la fois industrieuse et cultivée, ouverte aux courants d'idées modernes, ferment nationaliste qui permit à la Côte de l'Or d'être, en 1957, le premier territoire d'Afrique noire (après le Libéria) à accéder à la souveraineté internationale.

Aujourd'hui, en dépit de la richesse de ce capital historique et architectural exceptionnel en Afrique de l'Ouest, aux destinées duquel préside le Service des monuments du Ghana, le tourisme est encore inexistant. Une certaine grandeur austère, alliée à la beauté des sites naturels, fait pourtant des châteaux ghanéens, un but privilégié de villégiature. En dépit de l'inconfort et des improvisations qu'il impose...

PHILIPPE DECRAENE.

(1) Un en Mauritanie ; trois au Sénégal (Saint-Louis, Gorée et Saint-Joseph) ; un en Gambie (James Island) ; deux en Guinée-Bissau (Cacheu et Bissau) ; deux en Sierra Leone (Bunce Island et Sherbro) ; un en Côte d'Ivoire (Assini) ; trente-deux au Ghana ; un au Bénin.

(2) Voir l'ouvrage de A.W. Lawrence, *Trade castles and forts of West Africa*, Londres, 1963, Jonathan Cape Editeur.

(3) Cf. Albert van Dantzig, *les Forts et les Châteaux du littoral ghanéen*, in *l'Afrique littéraire et artistique*, n° 26 (décembre 1972).

● **Où trouver le Lexitour ?** — Dans nos éditions du 7 octobre, nous avons indiqué par erreur que le Lexitour, premier dictionnaire des termes et abréviations du tourisme, était en vente au 35, rue du Colisée. En fait, les Editions touristiques internationales sont domiciliées 40, rue du Colisée, et leur téléphone répond au 296-12-85.

Anvers, avec le passeport des peintres

FAUT-IL croire à la légende ou, au contraire, considérer que l'épopée, pour une fois, s'est adaptée à la géographie ? Selon la première idée, Anvers — Antwerpen, en Belgique — devrait son nom à *la férocité du géant* Antigonus, qui coupait les mains des marins n'acquittant pas le péage de l'Escaut, c'est-à-dire, en néerlandais, *hand-werpen*. Trop triste, quand il s'agit de la fondation d'une ville ! Plus vraisemblablement, le nom de la métropole flamande proviendrait de l'exression *Aen de werpen*, signifiant que les barques venaient s'amarrer à un tertre du fleuve. Ainsi, sur les bords encore déserts de cette mer grise éternellement chantée par les poètes, allait surgir l'un des premiers ports du monde.

Dès le septième siècle, avec l'assèchement des marais, la cité de la Germanie seconde entre dans l'histoire ; puis, rattaché au Saint Empire, le castrum, devenu marche impériale, grossit l'héritage des Habsbourg. Au treizième siècle, Anvers devient la place marchande de l'Europe du Nord, position privilégiée de carrefour, qui conditionne sa fortune. Même les lointains et riches tropiques sauront en faire usage : l'ivoire et le diamant, les épices et la gomme d'Arabie y côtoient le bois, le lin et les machines. Son rôle s'affirme : création des grandes foires marchandes, où l'on parle draperie et « encaquement » de harengs, afflux de capitaux, foisonnement des arts, foyer d'humanisme ; l'arrivée de la gloire amène aussi la succession de revers, apanage des villes qui veulent plier à leur volonté les événements : annexion à la Flandre (1347), déclin, luttes d'hégémonie, guerre. On sait que Carnot la défendit contre les Anglais, qui craignaient ce « pistolet » braqué au cœur de leur pays.

Les vicissitudes et les fastes d'une longue histoire modèlent Anvers, la parent de monuments qui reflètent, dans leurs styles, sa vie : *château médiéval* (le Steen), cathédrale gothique, hôtel de ville Renaissance, alliance du classique et du baroque. Les peintres, sans doute frappés par la clarté particulière de l'air, y établissent leurs ateliers : Bruegel l'ancien, Dürer, Jordaens, Van Dijck, Rubens. Anvers rayonne de partout. Son prestige suit son opulence.

Au-delà de ce décor très visible pour le visiteur — qui devrait toujours être un vrai flâneur — il y a les visages plus secrets. Pour comprendre une ville, il *faut souvent l'étudier dans* ce qu'elle ne montre pas. Ici, à Anvers, les égouts ont écrit mieux que des fondations une page importante de son évolution. A l'origine, le reseau courait à ciel ouvert à l'emplacement d'anciennes douves ; mais c'était là source d'épidémies et de désagréments. Un bourgmestre astucieux proposa l'exonération fiscale à tous les riverains qui fermeraient la partie des égouts se trouvant devant leur porte. En un minimum de temps, par des voûtes parfois *artistiques, selon la richesse, les* multiples canaux furent comblés. La ville devint propre : sous terre, grâce à un système de vannes et avec l'aide des marées, les eaux usées circulaient et se jetaient loin dans l'Escaut. On avait même aménagé des sorties cachées permettant de s'enfuir, notamment pendant les guerres de religion. Il y a encore quelques dizaines d'années, en se guidant grâce aux plaques correspondant aux rues, il était possible de remonter, en barque, « par en dessous », le Mei.., l'artère principale. Les seuls à ne pas y avoir trouvé leur compte furent peut-être les rats...

Le tiroir à bébés

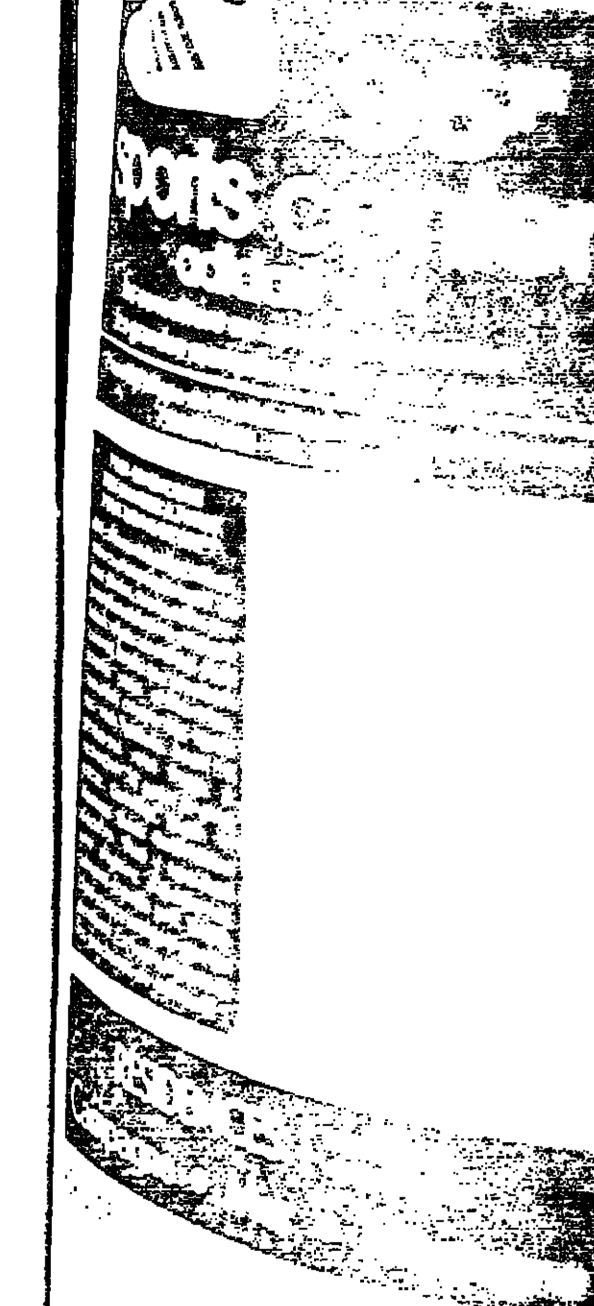
Au long des seizième et dix-septième siècles, Anvers connut son âge d'or. Cet éclat avait aussi ses revers ; *ceux qui aiment leur ville racontent d'étonnantes* ou savoureuses anecdotes d'autrefois. Ainsi, celle de l'orphelinat du Maagdenhuis, siège de l'assistance publique. Sur la façade du bâtiment et dans l'épaisseur du mur, il y avait un grand tiroir, où anonymement, on pouvait déposer les bébés non désirés ou importuns. Bien habillés en général, les nourrissons portaient, en outre, enveloppé dans leurs langes, un élément d'identification qui, le plus souvent, était une image de saints, appelée le Sanktje, coupée en diagonale ou en dents de scie ; les parents en conservaient l'autre moitié. Après dix ou quinze ans, plus tôt ou plus tard, quand ils désiraient voir ou reprendre leur enfant, ils se présentaient au guichet, et présentaient le morceau *manquant de* ce « puzzle » inattendu. Il devait coïncider avec l'autre partie, gardée par les sœurs. Rue de l'Hôpital, dans une sorte de musée, on peut encore voir ces reliques, et l'emplacement du fameux tiroir.

Les Anversois ont toujours eu l'esprit frondeur. L'une de leurs célèbres plaisanteries était le « Op Sinjoor ». Jadis, au cours du carnaval annuel, l'Ommegang, quelques solides gaillards lançaient en l'air une haute poupée en bois, qui tombait dans un vaste drap, où, celui-ci aussitôt retendu, elle rebondissait ; à chaque voltige, la foule en joie s'exclamait en chœur « Op Sinjoor », c'est-à-dire « en l'air, Monseigneur ». A cet amusant spectacle, on peut donner deux explications, l'une voulant que cette poupée représente l'occupant espagnol dont l'oppression sévère était sujette à de nombreuses satires ; l'autre — peut-être plus véridique — serait le symbole de la haine que le peuple portait à un certain seigneur despotique et critiqué. On le ridiculisait ainsi en jetant son effigie au vent. La poupée fut par la suite vendue à un antiquaire...

Une brume légère descend sur l'Escaut ; les hautes silhouettes des grues commencent à se brouiller. Le soleil, à cette époque, semble se coucher comme il le ferait dans un tableau impressionniste. Le cri d'une sirène fait s'envoler une cohorte de mouettes qui tournoient un instant au-dessus de l'eau, tandis que, inlassablement, on s'affaire dans les docks.

MANUEL ADEVE.

★ Office de tourisme de Belgique, 21, boulevard des Capucines, 75002 Paris. Tél. : 073-44-30.



Hippisme

UNE ÉCURIE DU PASSÉ

LORSQUE l'actualité hippique fait qu'il incombe à la rubrique « Justice » de la suivre, jour après jour, le chroniqueur, lui, se tourne tout naturellement vers le passé. Peut-être parce qu'elle s'inscrit sur des pistes fermées l'histoire hippique est un recommencement...

Ainsi, feuilletant récemment un numéro de Lectures pour tous *de 1909, trouvions-nous ce jugement, porté par Edmond Blanc, le grand propriétaire de l'époque :*

« Qu'on ne s'y trompe pas : les propriétaires de chevaux de course exercent une industrie de luxe, qui leur rapporte peut-être des plaisirs d'amour-propre ou qui satisfait leurs goûts, mais qui leur coûte plus cher qu'elle ne leur rapporte. Le jour où ils se verraient exposés à de continuelles tracasseries, le jour où ils seraient complètement dérangés dans leurs habitudes, ils se retireraient progressivement et, par malheur, comme il y a malgré tout et toujours beaucoup d'argent dans les courses, ils seraient remplacés par de nouvelles catégories de propriétaires, cherchant surtout dans cette industrie matière à spéculation. Le niveau, qui a déjà baissé sensiblement, baisserait encore... »

Propos auxquels notre temps n'a pas à changer une virgule quand il a vu, comme nous l'avons vu, dix grandes écuries disparaître, depuis dix ans, sous le rouleau compresseur fiscal ; quand le nombre des chevaux à l'entraînement diminue, dans la région parisienne, de 5 % par an ; et quand, aux casaques disparues, on voit succéder celles venant d'Amérique ou celles, souvent météoriques, qu'a soudainement tissées une heureuse spéculation.

Du moins, l'avertissement prophétique d'Edmond Blanc prend-il, avec le temps, un aspect rassurant : il faut croire que nos courses ne sont pas en danger puisque les menaces que nous voyons sur elles pesaient déjà voilà soixante-dix ans et ne les ont pas empêchées de se développer.

*Ce n'est pas seulement par ses analyses que notre temps confirme qu'Edmond Blanc est un personnage d'actualité. Son nom a été souvent cité, voilà quelques mois, quand l'écurie Boussac a disparu : elle était, dans une certaine mesure, le prolongement de la sienne. Par ailleurs, le « doublé » d'*Alleged, *dans l'Arc de Triomphe, a fait revivre dans les mémoires ou sous les plumes celui du premier cheval qui l'ait réalisé,* Ksar, *lequel était un « Edmond Blanc ».*

Ce dernier domina les courses françaises, de 1900 à 1920, aussi largement que devait le faire plus tard, et pendant également une période de vingt ans — qui semble être la longévité maximum des règnes hippiques — Marcel Boussac.

*C'était un fils de François Blanc, fondateur du casino de Monte-*Carlo, *à qui la roulette, jumelée avec le premier essor de la Riviera, avait rapporté une énorme fortune. Fut-ce l'origine de cette fortune, de mauvais aloi dans la morale de l'époque ? Le fils fut un personnage austère, presque un puritain, qui ne s'assit jamais à une table de jeu, qu'on ne vit jamais commettre aucune frasque, sauf pour quelque pouliche, et qui, quand il ne savait plus que faire de son argent, l'utilisait à subventionner des hôpitaux.*

Du haut d'un mirador

Sur le plan professionnel, il se voulait éleveur, exclusivement éleveur, avec cette particularité que sa fortune lui avait permis de l'être à la porte de Paris. Il avait, en effet, acheté, en quelques années, toute une série de domaines ou de petites propriétés, entre Versailles et Paris, et y avait fait construire ses haras et son centre d'entraînement privé, devenu le champ de courses de Saint-Cloud. On rêve quand on essaie de calculer ce que représentaient potentiellement, aux cours actuels, les terrains ainsi réunis : 87 hectares à Jardy, 26 à Bel-Ebat, 50 à Vaucresson et à La Celle-Saint-Cloud, 85 à Saint-Cloud. Au total, quelque 2 400 000 mètres carrés (parfois, il est vrai, frappés d'interdiction de construire mais quand même...) à 15 kilomètres de l'Etoile.

Le vieux numéro de Lectures pour tous *décrit l'éleveur — que son chauffeur allait chercher chaque matin à Neuilly — arrivant à Saint-Cloud pour l'entraînement, passant en revue ses chevaux, admirant* Flying Fox *— en liberté dans un paddock fermé à la vue — du haut d'une sorte de mirador construit à l'extérieur.*

L'achat de ce Flying Fox *fut l'événement majeur de sa vie d'éleveur. Le cheval avait accompli, en Angleterre, une carrière éclatante sous la casaque du duc de Westminster. Edmond Blanc, recevant à Jardy, en 1899, Porter, l'entraîneur du duc, lui demanda :* « Croyez-vous que le duc consente à vendre *Flying Fox ?* »

— Un cheval comme celui-là ? *sursauta Porter.* Jamais ! — Mais enfin, s'il le vendait, combien vaudrait-il ? — Celui qui la paierait 1 million ferait une bonne affaire. »

Or, l'année suivante, le duc de Westminster mourait et Flying Fox *était vendu aux enchères. Celles-ci mirent aux prises Edmond Blanc et le prince de Galles, futur Edouard VII. Edmond Blanc enleva la partie. A 1 million de francs.*

Ce fut, en France, un événement quasi national, tant par la somme, qui n'avait jamais été atteinte — depuis, on a fait mieux : Alleged *est en cours de syndication, entre une vingtaine de propriétaires américains, il est vrai à un prix de l'ordre de 70 millions de francs — que par la personnalité du sous-enchérisseur.*

Ce fut aussi, trois ans plus tard, un événement sur les pistes. Laissons la plume au regretté Jean Trarieux, témoin privilégié de cette époque : « Du jour de leurs débuts, à deux ans, les *Flying* Fox firent figure de prodiges. Ils agirent à la manière de fusées lancées sur des lignes droites. Une minute d'éblouissement, et c'était fini. »

Grâce, pour une large part, à des descendants de Flying Fox, *l'écurie Edmond Blanc réunit un palmarès (notamment sept Grand Prix de Paris) que devait seulement dépasser l'écurie Boussac. La gloire de* Flying Fox *se prolongea au-delà de ces victoires. Par son fils,* Ajax, *et surtout son petit-fils,* Teddy, *il « traça » dans le monde entier. On continue de trouver son nom dans maints grands pedigrees. L'autre grande réussite hippique d'Edmond Blanc fut* Ksar.

« Qu'on ne s'y méprenne pas, *écrit Trarieux :* entre *Ksar* et ses contemporains, il y avait une classe ; ou, si vous aimez mieux, *Ksar* était hors classe. »

Edmond Blanc n'en eut que la prescience. Il mourut au cours de l'hiver 1920-1921, après, certes, la victoire de son nouveau champion dans le prix de la Salamandre, mais avant sa fulgurante campagne de trois ans.

La naissance de Tourbillon

C'est alors qu'apparut, à Jardy, Marcel Boussac. Comme client d'abord. Tenant à son image d'éleveur, Edmond Blanc lui avait déjà, à plusieurs reprises, vendu des Yearlings *ou des « services » de ses étalons. Lui disparu, sa veuve, qui s'intéressait peu aux courses, ses fils, dont l'un courait le monde pour les grands muséums et est devenu administrateur général du Conseil international de la chasse, pratiquèrent de plus en plus souvent de telles ventes. Les effectifs de l'écurie diminuèrent d'année en année ; pendant que, à l'inverse, ceux de l'acheteur — qui, au demeurant, achetait aussi ailleurs — s'accroissaient.*

Mais il n'y eut pas, contrairement à ce qui a été écrit à la fin de l'écurie Boussac, transfert global de l'empire hippique Edmond Blanc au nouvel empereur, sous la pression de quelque nécessité. Il y eut détachement progressif, échelonné sur plus de vingt ans.

Ksar, *quant à lui, n'appartint jamais à Marcel Boussac. Il resta la propriété de la famille d'Edmond Blanc jusqu'à ce qu'il fût vendu aux Etats-Unis, au milieu des années 30. Ce fut pourtant, il est vrai, Marcel Boussac qui fut le grand bénéficiaire des années qu'il passa à Jardy : de l'union du jeune étalon avec une de ses juments,* Durban, *naquit* Tourbillon.

Et voyez comme l'actualité d'hier est décidément celle d'aujourd'hui : Irish River, *qui a ponctué dimanche, par une tranquille victoire dans le Grand Critérium, dont nous reparlerons, une campagne de « deux ans » prestigieuse, est, par sa mère, petit-fils de* Klairon, *à Marcel Boussac, lequel* Klairon *était lui-même petit-fils de* Tourbillon, *et par conséquent, arrière-petit-fils de* Ksar, *de l'écurie Edmond Blanc.*

LOUIS DÉNIEL.

Plaisirs de la table

Essais gourmands au pays de Montaigne

L'AQUITAINE, province historique ; Bordeaux, centre touristique... Et pourtant, ce Bordelais, on ne faisait qu'y passer : la route va trop vite ! Sans doute, Arcachon et son bassin, les plages landaises dans leur écrin de pins, se présentent comme la « résidence secondaire » des Bordelais. Sans doute l'Aquitaine, on le sait depuis le Latin Flavien, est contrée *« toute entrelacée de vignes »*. Mais les vacanciers parisiens, belges, allemands, en route pour le Pays basque ou l'Espagne « grillaient » les feux rubis ou ambrés du vignoble le plus prestigieux du monde, y déjeunant à la sauvette, négligeant les pierres de l'histoire, les châteaux et les hommes. Ces vins illustres, on ne les oubliait pas, mais on les boit ailleurs. Seuls, quelques spécialistes remontaient aux sources. Et puis, il faut le dire, quelques scandales (et celui, non le moindre, des prix abusifs) en détournaient le consommateur moyen.

Cela est si vrai que la restauration bordelaise était devenue sans attraits. Le lecteur se souvient sans doute que, plusieurs années de suite, lors de la parution des guides, je m'amusais à marquer les points : « Lyon bat Bordeaux par 15, ou 18, ou 20 étoiles à 4, 3 ou 2 ! » Il en était de même pour l'hôtellerie. Le *Splendid*, le « palace » des Quinconces, s'enfonçait dans la poussière du temps (il a disparu, mais, au quartier Mériadec, sinon au quartier du Lac assez disgracié, la relève se fait avec, notamment, le *Frantel*).

Aujourd'hui, les animateurs du Comité du tourisme peuvent pavoiser : Bordeaux est redevenue une ville gourmande, et l'Aquitaine une grande région touristique, encore mal connue de certains, mais dont la publicité se fait, de bouche à oreille, d'appétit en découvertes. On vous énumérera au syndicat d'initiative ou au comité départemental du tourisme de Gironde (12, cours du 30-Juillet ; tél. 44-84-47) toutes les promesses d'un séjour, toutes les possibilités du tourisme en Aquitaine, depuis les week-ends (par le train avec le T.E.E. ou par l'avion avec Air Inter ou T.T.A.) jusqu'aux randonnées équestres, les séjours en village-club, ceux pour le troisième âge, que sais-je !

Parmi les initiatives de ce comité qui n'en manque pas : un forfait Bordeaux à la carte, un week-end « Bordeaux, vie de châteaux » (avec visite des prestigieux chais des grands crus), des mini-cassettes proposant et commentant des itinéraires à travers le Bordelais, qui enchanteront les automobilistes suffisamment curieux et gourmands pour ne pas considérer la voiture comme un bolide et les vacances comme une compétition, etc. Entre les campagnes « Printemps en Bordelais » ou « Septembre en Bordelais », c'est en toute saison que la route des vignobles sera ouverte aux amateurs, une route de l'accueil, de l'amitié, de la bonne chère, grâce à l'effort des cuisiniers unis dans les Compagnons d'Aquitaine.

Une cuisine « pudique »

Le « top » leur a été donné, en fait, en 1976, lorsque les R.G.I. (Rencontres gastronomiques internationales) de Genève, se décentralisant, sont venues ici. Un dîner belge, un dîner allemand et un merveilleux dîner anglais enfin, à Mouton, arrosé de millésimes éblouissants de Mouton Rothschild (1929 et... 1910 !). Leur succès a incité le très efficient Comité du tourisme à fonder les Rencontres gourmandes de Bordeaux. Elles vont se dérouler pour la quatrième fois les 9, 10 et 11 novembre prochain sur le thème : « La cuisine des grands ports atlantiques, de La Rochelle à Bilbao. »

La cuisine bordelaise existe, je l'ai rencontrée aux tables secrètes des Chartrons, dans les châteaux, autrefois aux fourneaux des gentils frères Jean-Jacques et Robert Dubern et de Mme Lagaillarde. Denis, chauvin comme on doit l'être, je veux dire jusqu'à la mauvaise foi, vous dirait même que la cuisine bordelaise est à la lyonnaise ce que peut être Racine à Ponsard. En fait, c'est une cuisine toute en nuances, « pudique » et très provinciale, fermée. Il appartenait à une jeune génération de cuisiniers (je pense à J.-M. Amat du *Saint-James*, à Christian Clément du *Frantel*, Jean Ramet du *Chapon Fin*, Francis Garcia de *Dubern*, à leurs amis de la région comme Claude Darroze et bien d'autres) de sublimer cette cuisine et de l'insérer dans le contexte du tourisme moderne.

Les gourmets ne s'y sont pas trompés qui inscrivent de nouveau Bordeaux sur leur carnet. Les touristes s'en sont avisés qui retrouvent le chemin de cette ville « très britannique » dans son quant-à-soi, sa mesure, sa sagesse, très belle après ses importants travaux de rénovation (prendre le guide du Livre de poche *Gironde-Landes*, de Jacques-Louis Delpal, pour cicérone).

Mais — et le chroniqueur gastronomique peut s'en réjouir — cette résurrection tient avant tout à la renaissance gourmande, la cuisine se révélant ainsi l'atout numéro un du tourisme. C'est pourquoi Bordeaux se passionne déjà pour les Rencontres 78 du mois prochain. C'est pourquoi aussi Paul Bocuse entouré de ses amis Alain Chapel et Pierre Troisgros, les vedettes de la région lyonnaise, viendront saluer les cuisiniers d'Aquitaine et porter le salut fraternel de la cuisine des gones à celle du Bordelais.

Et comme la façade atlantique est une, comme de La Rochelle (port de pêche et de plaisance) à Bilbao en passant par le Verdon (malgré ses problèmes) il y a complémentarité non seulement sur le plan économique, mais sur celui, attractif et gustatif, des produits de la mer, ces quatrièmes Rencontres sont une fois de plus promises au succès.

Apportant la preuve qui m'enchante, et l'exemple qui devrait être partout suivi, que la cuisine peut être un lien profond entre les nations, les provinces et les hommes.

LA REYNIÈRE.

MIETTES

● *Une moutarde à signaler* (ce qui intéressera Danièle Hermann, l'auteur de *Gastronomie sans sel*, Laffont) chez *Bornibus*, une « Spéciale 117-assaisonnement », assurée « *naturellement peu salée* ». J'en profite pour rappeler qu'Alexandre Dumas père célébra le premier, en un long article, les mérites de M. Bornibus et de ses produits...

● *J'avais annoncé l'obligation pour les conserveurs* d'indiquer la provenance des foies gras utilisés. C'était prématuré, hélas ! Si certains usiniers le font, cette mention n'est pas obligatoire sur leurs étiquettes. Le consommateur n'a plus toujours que la ressource de rechercher des fabrications artisanales garanties, ou de travailler lui-même des foies frais dont il est sûr de l'origine.

Animaux

Le « matou » libre

IL s'appelle Nicolas. C'est le premier « chat libre » de France. Au début de l'été, il a été relâché dans le cimetière Montmartre, après avoir été stérilisé et tatoué : l'une de ses oreilles porte un numéro matricule ; l'autre, une grande étoile qui atteste à distance sa qualité de « chat libre ».

Président du Comité de défense des bêtes libres, dit aussi Ecole du chat (1), M. Michel Cambazard lutte en priorité pour les chats du cimetière Montmartre, menacés d'extermination. Il a diffusé des tracts où ses protégés déclarent : *« Nous habitons le cimetière Montmartre, et nous tenons compagnie à Berlioz, Alexandre Dumas, Offenbach... »*

C'est qu'ils ont beaucoup d'ennemis, ces chats errants de Paris ou d'ailleurs. En mai dernier, plusieurs dizaines d'entre eux furent empoisonnés au cimetière du Père-Lachaise par les services d'hygiène de la préfecture, sous prétexte que la nourriture qui leur est dispensée salit les tombes. Le vice-président de la Société protectrice des animaux (S.P.A.), le docteur-vétérinaire Michel Klein, ferma les yeux sur l'opération, ce qui suscita quelques remous. En juin, des chats du Jardin des plantes sont à leur tour empoisonnés. M. Jean Duranton de Magny, président de la Confédération des S.P.A. de France, porte plainte contre les responsables.

Conséquence de la vogue incontrôlée des animaux de compagnie, la prolifération des chats est surtout un danger pour eux-mêmes : ils sont capturés par les pourvoyeurs de laboratoires, piégés par les gardes-chasses, transformés en fourrure... Les refuges d'animaux sont débordés : en une année, 18 000 chats ont été confiés à la S.P.A. ; 1 500 seulement ont été adoptés et les autres « euthanasiés ».

Un fichier national des félins

Pour M. Michel Cambazard, les chats errants doivent devenir des « chats libres », appartenant aux personnes qui les nourrissent. Comme Nicolas, ils seront stérilisés et tatoués avant de retrouver leur cimetière ou leur terrain vague. Leur numéro d'identité figurera sur la carte d'immatriculation que possédera leur propriétaire et sur le fichier national félin récemment mis au point par le Syndicat des vétérinaires (2).

Ce système s'applique aussi, bien entendu, aux chats de compagnie : il permettra de les retrouver plus facilement et de rendre les vols plus difficiles. On sait que le tatouage existe déjà pour les chiens.

M. Cambazard souhaite, en outre, que des abris discrets et esthétiques soient édifiés pour les chats libres. Quant au typhus et au coryza dont ils souffriraient, et qui sont prétextes à extermination, il pense qu'il s'agit seulement de symptômes provoqués par l'introduction intentionnelle de thallium dans la nourriture des chats... Pour 120 F, en tout cas, chacun peut devenir l'heureux possesseur d'un « chat libre »...

Dans la banlieue parisienne, à Yerres (Essonne), il faut mentionner l'œuvre du Regroupement des chats perdus, fondée par Mme M. Bouchaud. Cent soixante-dix chats disposent de deux pièces et d'un parc, où ils coulent des jours paisibles.

Cette association (3) projette de construire, avec l'aide de la municipalité, un refuge plus vaste et plus moderne, avec une grande infirmerie. Et, pour cela, elle fait appel à la générosité du public...

JEAN-JACQUES BARLOY.

(1) Villa des Arts, 15, rue Hégésippe-Moreau, 75018 Paris.
(2) 10, place Léon-Blum, 75011 Paris.
(3) 82, rue Paul-Doumer, 91330 Yerres.

● *La déclaration universelle des droits de l'animal* sera proclamée dimanche 15 octobre, à 10 heures, à la maison de l'UNESCO à Paris lors d'une séance publique. Cette déclaration sera proclamée en anglais et en français, puis remise au directeur général de l'UNESCO.

Cette action est entreprise sur l'initiative de la Ligue internationale des droits de l'animal, dont le but est de promouvoir une civilisation égalitaire entre l'homme et les animaux, et qui est présidée par le professeur Georges Hense, la Ligue française des droits de l'animal étant présidée par le professeur Rémy Chauvin.

La déclaration des droits de l'animal devrait ensuite être adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies.

Jeux

échecs N° 783

LA NOUVELLE CHAMPIONNE DU MONDE

(neuvième partie du match, septembre 1978, Moscou)

Blancs : Maïa TCHIBOURDANIDZE
Noirs : Nona GAPRINDACHVILI
Défense Pirc.

1. é4	d6		21. Ca4	Cé4	
2. d4	Cf6		22. Dd3	Cd6 (p)	
3. Cç3	g6		23. Cb6!	Db7	
4. g3 (a)	Fg7		24. Cd5!	Tç6 (q)	
5. Fg2	0-0		25. ç5	Cç8 (r)	
6 Cg—é2	Cb—d7		26. b4	é6	
7. 0-0	ç5		27. Cb6	é4	
8. h3 (b)	a6		28. Dd2! (s)	C×b6	
9. Fé3	Dç7		29. ç×b6	Fç3	
10. Dd2! (c)	ç×d4 (d)		30. Dé7!! (t)	T×b6 (u)	
11. C×d4	Cé5 (é)		31. F×b6	D×b6	
12. b3	Cç6 (f)		32. a3	Fé5 (v)	
13. C×ç6 (g)	b×ç6 (h)		33. Rg2	é3	
14. Ta—d1	Fb7		34. f×é3	D×é3	
15. Ca4 (i)	ç5 (j)		35. Dd3	Dg5	
16. é5!! (k)	d×é5 (l)		36. Tf3	Tç8	
17. F×b7	D×b7		37. Td2 (w)	Rg7 (x)	
18. C×ç5	Dç8 (m)		38. T×f7+!! (y)	Rh6	
19. Rh2	Ta7 (n)		39. h4!	Abandon (z).	
20. ç4! (o)	Tç7				

NOTES

a) Une suite positionnelle tranquille, moins usitée que les continuations 4. Fé2 ; 4. Cf3 ; 4. Fg5 ; 4. f4 et 4. f3.

b) Les Blancs aspirent à consolider leur position au centre par 9. Fé3 et interdisent ainsi l'attaque 9..., Cg4.

c) Malgré son jeune âge (dix-sept ans), la candidate au titre suprême pratique un jeu aussi sage que profond. Il est, en effet, tentant ici de se lancer dans une attaque prématurée sur l'aile — R par 10. f4. Cependant, comme l'a montré une partie Pavlenko-Zeitlin jouée à Odessa, en 1971, les Noirs peuvent obtenir un riche contre-jeu après 10..., ç×d4 ; 11. F×d4, é5 ; 12. Fé3, b5 ; 13. a3, Fb7 ; 14. f5, Cb6 ; 15. Tb1, Cç4 ; 16. Dd3, d5!.

d) 10..., b5 ne va pas à cause de 11. é5!. Aussi, le grand maître Cholmov propose-t-il la variante 10..., Tb8! ; 11. g4, b5 ; 12. g5, b4! ; 13. g×f6, b×ç3 ; 14. C×ç3, C×f6 ; 15. d×ç5, T×b2!.

é) Menaçant 12..., Cç4.

f) Ainsi retrouve-t-on le schéma d'une « défense sicilienne » dans laquelle les Blancs auraient gagné plusieurs temps.

g) 13. Tf—d1 était possible.

h) Et non 13..., D×ç6 ; 14. é5.

i) Menace ç2—ç4, interdit 15..., Tf—d8 à cause du gain de la qualité par 16. Fb6 et provoque perfidement le coup « automatique » 15..., ç5.

j) La championne du monde commet ici une erreur stratégique qui va aboutir à la détérioration de son aile — D. 15..., Cd7 semble nécessaire.

k) Une jolie réfutation positionnelle.

l) Si 16..., F×g2? ; 17. é×f6 avec gain d'une pièce et si 16..., Cé8 ; 17. F×b7, D×b7 ; 18. é×d6, é×d6 ; 19. Da5! et les Blancs paralysent leur adversaire en menaçant Cb6 - Cd5.

m) Un peu passif. Peut-être fallait-il essayer de trouver quelque chose sur l'aile — R par 18..., Df3 suivi de h5 - h4 ?

n) A cette défense rigide et peu efficace, la venue de la D en f5, suivie de l'avance des pions h et g, aurait donné aux Noirs quelques perspectives de contre-jeu.

o) Et non 20. Cé6 à cause de 20..., Td7!. Les Blancs vont maintenant chercher à concrétiser leur majorité de pions sur l'aile — D.

p) A considérer est 22..., f5.

q) Si 24..., Td7 ; 25. C×é7+ !. Les Noirs subissent une terrible domination.

r) 25..., Cf5 est plus énergique : 26. b4, é6 ; 27. Cb6, Cd4 ; 28. f4, é4 et si 29. D×é4?, T×b6! ; 30. D×b7, T×b7 ; 31. F×d4, T×b4.

s) Et non 28. D×é4?, T×b6!.

t) La jeune Maïa a vu juste et loin : si 30..., D×d7 ; 31. T×d7, F×b4 ; 32. b7, Fd6 ; 33. Td1!, Fç7 ; 34. Fa7 et les Blancs gagnent en raison de la menace imparable 35. T×ç7, T×ç7 ; 36. b8=D.

u) Ce sacrifice de qualité ne sauve rien mais que proposer ?

v) Si 32..., Fb2 ; 33. Da4 ou Td8.

w) Prudent, mais 37. D×a6 était aussi jouable : 37..., Tç2+ ; 38. Rf1, F×g3 ; 39. Da8+, Rg7 ; 40. T×f7+!, R×f7 ; 41. Td7+, Rf6 ; 42. Df8+, etc.

x) Si 37..., h5 ; 38. h4, Dh6 ; 39. Td—f2.

y) Jolie pointe finale. Si 38..., R×f7 ; 39. Dd7+, Rf6 ; 40. Tf2+ ou 39..., Rg8 ; 40. D×ç8+.

z) Car si 39..., Dg4 ; 40. Dé3+. Une partie caractéristique du style de la nouvelle championne du monde.

SOLUTION DE L'ETUDE N° 782

A. KUZNETZOV, 1975

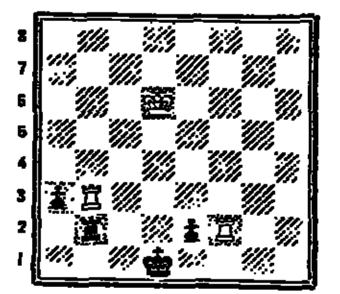
Blancs : Rb3, Tb7, Fa6, Ch8. Noirs : Rç5, Ta8, Ph5.)

1. Tb5+, Rd4! (si 1..., Rç4 ; 2. Tb8+ et 3. Tb6 et si 1..., Rd6 ; 2. Cf7+, Ré6 ; 3. Cg5+ ou 2..., Ré7 ; 3. Tb7+) ; 2. Td5+, Ré3 (si 2..., Ré4 ; 3. Fb7!) ; 3. Td3+, Rf2 ; 4. Tf3+, Rg1 (si 4..., Ré1 ; 5. Fç4 ; T×h8 ; 6. Rç3!) ; 5. Tf1+, Rh2 ; 6. Tf2+, Rg3 (si 6..., Rg1 ; 7. Tg2+, Rh1 ; 8. Fb7!) ; 7. Tg2+, Rh3 ; 8. Ff1 !, T×h8 ; 9. Tg8+ et les Blancs gagnent. Une thématique admirablement construite.

ETUDE

D. GURGENIDZÉ

(1975)



BLANCS (3) : Rd6, Tb3 et f2.

NOIRS (4) : Rd1, Tb2, Pa3 et é2.

Les Blancs jouent et font nulle.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 780

LE GRAND ÉCART D'AUHAGEN

Ce problème du champion allemand Auhagen a été appelé : le Grand Ecart, parce que Ouest doit... écarter son second cœur à la première occasion. Cependant, malgré cette spectaculaire défausse, le déclarant peut arriver quand même à ses fins.

♠ D 10 7 2
♥ 10 6 5
♦ 9 4 3 2
♣ A D

Ouest : ♠ R 8 6 5 4 3 ♥ D V ♦ 10 ♣ R V 10 8
Est : ♠ V 9 ♥ R 9 8 7 ♦ 7 5 ♣ 9 7 6 5 4

♠ A
♥ A 4 3 2
♦ A R D V 8 6
♣ 3 2

Ouest entame la dame de cœur et Sud gagne le *PETIT CHELEM A CARREAU* contre toute défense.

Réponse :

Sud commence par tirer ses... trois as : as de cœur (pour prendre l'entame), l'as de pique et l'as de carreau. Puis il rejoue atout (sur lequel Ouest défausse un pique). Le déclarant prend avec le 9 de carreau du mort, coupe un pique, remonte au mort en faisant l'impasse à trèfle, coupe une seconde fois pique, retourne au mort grâce à l'as de trèfle et coupe le dernier pique du mort. Il ne lui reste plus qu'à jouer *cœur* pour la dame d'Ouest qui est obligé de jouer dans coupe et défausse :

Nord : ♥ 10 ♦ 4 3
Ouest : ♠ R ♣ R V — Est : ♥ R 9 8
Sud : ♥ 4 3 ♦ 6

Ouest joue pique ou trèfle. Nord jette son dernier cœur, et Sud coupe avec son dernier atout...

Pour éviter ce placement de main, Ouest doit donc *jeter son second cœur au deuxième coup d'atout*, mais le déclarant va faire alors son placement de main à... *pique* ! Attention, cependant, il n'est plus nécessaire maintenant de monter au mort au second coup d'atout, et il faut, au contraire, conserver la précieuse reprise du 9 de carreau. Par conséquent, au deuxième tour d'atout, Sud devra prendre soin de jouer *le 8 de carreau afin de rester en main si Ouest a écarté la dame de cœur*. Il élimine alors les trèfles en faisant l'impasse, puis il joue la dame de pique sur laquelle il jette un de ses propres cœurs. Mais Ouest doit refuser de prendre (pour ne pas être obligé ensuite de rejouer pique dans la fourchette 10 7 ou trèfle dans coupe et défausse). Alors Sud coupe un pique et remonte au mort grâce au 9 de carreau pour *jouer le dernier pique* du mort (le 10) sur lequel il défausse son avant-dernier cœur :

Nord : ♥ 10 6 ♦ 4
Ouest : ♠ 8 ♣ R V
Sud : ♥ 4 ♦ D V

Maître avec le roi de pique, Ouest doit jouer dans coupe et défausse...

L'INDISPENSABLE RECONSTITUTION

Avant de jouer un coup, il est indispensable de reconstituer exactement les mains adverses. Ainsi, dans la donne suivante, le déclarant arriva à imaginer qu'Est avait *quatre* cœurs et non pas trois et, renonçant à une solution simple, il trouva brillamment la façon de gagner ce chelem.

♠ A 6 4
♥ A 7 5 2
♦ A R D 10 5 4
♣ —

Ouest : ♠ 10 8 7 2 ♥ — ♦ 2 ♣ A D V 8 6 4 3 2
Est : ♠ — ♥ R V 10 8 ♦ V 9 7 6 3 ♣ R 10 9 5

♠ R D V 9 5 3
♥ D 9 6 4 3
♦ 8
♣ 7

Ann. : O. don. Tous vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
X...	L. Kahn	Y...	Bonnet
3 ♣	4 ♣	5 ♣	5 ♠
6 ♣	6 ♠	passe	passe...

Ouest ayant entamé le 2 de carreau, le déclarant, René Bonnet a pris avec la dame du mort et a joué le 4 de pique, mais Est a défaussé un trèfle. *Comment Sud a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A PIQUE contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Il peut sembler anormal d'ouvrir de « 3 ♣ » avec une couleur de huit cartes et une majeure quatrième, mais une ouverture de « 1 ♣ » n'aurait pas été valable et un « passe » aurait laissé le champ libre aux adversaires.

Au second tour, Ouest n'a pas hésité à aller à « 6 ♣ » sur « 5 ♠ », et cette enchère a permis à Sud de penser qu'Ouest avait *huit* trèfles et non pas sept. D'autre part, si Est avait eu cinq trèfles (par conséquent aucun espoir de faire un trèfle en défense), Est n'aurait pas pris le risque de laisser jouer « 6 ♠ », et il aurait dit « 7 ♣ » en espérant ne subir qu'une pénalité légère. En fait, si Nord croit bon d'attaquer l'as de cœur, Ouest fera bel et bien le grand chelem !

PHILIPPE BRUGNON.

dames N° 78

LA POSITION ET LE COUP

Championnat d'Europe, 1978 (Tbilissi)
Blancs : V. KRISTA (Tchécoslovaquie)
Noirs : T. SIJBRANDS (Pays-Bas)
Ouverture Raphaël

1. 32-28	16-21 (a)		28. 38×16	14-20	
2. 31-26	18-22 (b)		29. 25×23	18×49 (n)	
3. 37-32	11-16		30. 30×8	22×33	
4. 41-37	7-11		31. 39×28	6-11 ! (o)	
5. 46-41	13-18		32. 16×18	3×32 !	
6. 37-31	21-27 ! (c)		33. 44-39	49-38	
7. 32×21	16×27		34. 41-37	32×41	
8. 42-37 (d)	18-23 (e)		35. 36×47	38-24	
9. 37-32	11-16		36. 47-41	24-47	
10. 32×21	16×27 (f)		37. 41-36 (p)	47-38	
11. 48-42	23×32		38. 40-34	38-49 (q)	
12. 34-29 (g)	8-13		39. 39-33	9-13	
13. 42-37	13-18		40. 33-28	10-14	
14. 37×28	20-24 ! (h)		41. 31-27 (r)	49×16 (s)	
15. 29×20	15×24		42. 26-21	16×49	
16. 40-34	6-11 (i)		43. 45×34	17-21	
17. 47-42	1-6		44. 36-31	13-18	
18. 34-30	9-13		45. 34-29	18-22	
19. 30-25	4-9		46. 31-26	21-27	
20. 45-40	11-16		47. 29-23	27-32	
21. 40-34	16-21 (j)		48. 26-21	32-37 !	
22. 34-30	2-8 (k)		49. 21-16	37-41 !	
23. 42-37	18-23		50. 16-11	41-46 ! (t)	
24. 44-40	23×32		51. 23-19	14×23	
25. 37×28	12-18 (l)		52. 11-7	23-29	
26. 49-44	8-12		53. Abandon (u).		
27. 50-45	27-32 ! (m)				

NOTES

a) Dans les tendances actuelles, et notamment chez les maîtres néerlandais [partie Boom-Bastiaannet, chronique n° 71 dans « le Monde » du 8 juillet 1978], cette réplique est souvent adoptée sur l'ouverture Raphaël ; elle peut rendre difficile le développement de l'aile gauche adverse.

b) L'ex-champion du monde va limiter les possibilités d'échanges et rechercher la difficulté par des positions d'enchaînement.

c) En contrant les Blancs dans leur intention (vraisemblable) de se regrouper par 31-27 (22×31) 26×37, les Noirs placent un pion taquin à 27 et choisissent une stratégie analogue à celle du système Roozenburg avec, pour principal objectif, menace sur le pion 28.

d) Contraints désormais de parer la menace sur le pion 28, les Blancs vont être constamment sur la défensive.

e) La première attaque sur le pion 28.

f) Et non (23×32 ?) 38×7 B+.

g) Pour tenter de s'opposer à une nouvelle occupation de la case 23 et de parvenir à rétablir l'égalité numérique par 42-37.

h) Pionnage destiné à isoler le pion 28 et à le menacer de nouveau par (18-23).

i) Temporisation puisque si (18-23) immédiatement 47-42 (23×32) 33-29 (24×33) 39×37, égalité numérique.

j) Menace du coup de dame (27-32) 38×16 (14-20) 25×23 (18×47) +.

k) Le coup de dame existait toujours, mais le sacrifice était trop important : (37-32) 38×16 (14-20) 25×23 (18×47) 30×8 (2×13) 16-11 (22×33) 11×22 puis prise du pion noir 33 avec donc pour résultat une dame pour les Noirs, mais B+3 pièces.

l) Et non (24-29 ?) 33×24 (22×42) 31×11 (6×17) 41-37 (42×31) 36×16 B+1.

m) La position amène le coup en général. En d'autres termes, une domination constante, comme c'est le cas de la part des Noirs depuis le sixième temps, se concrétise souvent par une combinaison.

n) Coup de dame classique, mais la suite, que les Blancs n'avaient pas décelée, donne du piment à l'ensemble de ce mouvement tactique.

o) Du piment à la manière d'un grand champion dont la victoire ne fait désormais plus de doute.

p) Si 41-37 ? N+ imparable par (47-36).

q) Pare la menace de prise de la dame par 39-33 (38×40) 45×34 et fait barrage à l'aile gauche 26, 31 et 36.

r) La dame noire va être prise, mais au prix d'un lourd sacrifice. Peut-être était préférable de jouer 34-29 et si (13-18) [il est possible que d'autres continuations soient plus fortes] 28-33 et si :

r1) (49-16) 23×21 (16×20) 26-21 (20-33) 35-30 (14-19) [pour parer 30-24 (33×20) 21-17, etc. =] 45-40 (5-10) 40-35, etc. = car après suivrait 30-24 puis 21-17.

r2) (18-22) 29-34, etc. =.

s) Et non (49×21 ?) 28-22 (17×28) 26×17 =.

t) Les Noirs ont ainsi contraint les Blancs à un nouveau sacrifice, car si :

t1) 11-6 (32-28 !) 23×32 (46×23 !) 6-1 mais (23-18) 1×10 (5×14 !) etc., joli gain par opposition sur le pion 35.

t2) 11-7 (22-28) 23×32 (46×1) +.

u) En raison de la supériorité numérique des Noirs qui pourraient damer trois nouvelles fois.

SOLUTION DU PROBLEME N° 77

Noirs : pions à 7, 18, 19, 22, 24, 31 et 36

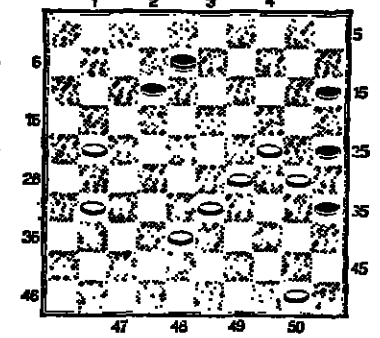
Blancs : pions à 16, 26, 30, 37, 40, 42 et 47 :

47-41 ! (24×44) [si (36×38) d'abord, résultat final identique] 16-11 ! (36×38) [la prise majoritaire est toujours prioritaire : on doit prendre du côté du plus grand nombre] 11×2 (31×42) 2×27! (22×31) 26×48!!, etc. + par opposition.

PROBLÈME

M.J. KUIPERS

1972



Les Blancs jouent et gagnent en six temps.

JEAN CHAZE.

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS

Grille N° 10

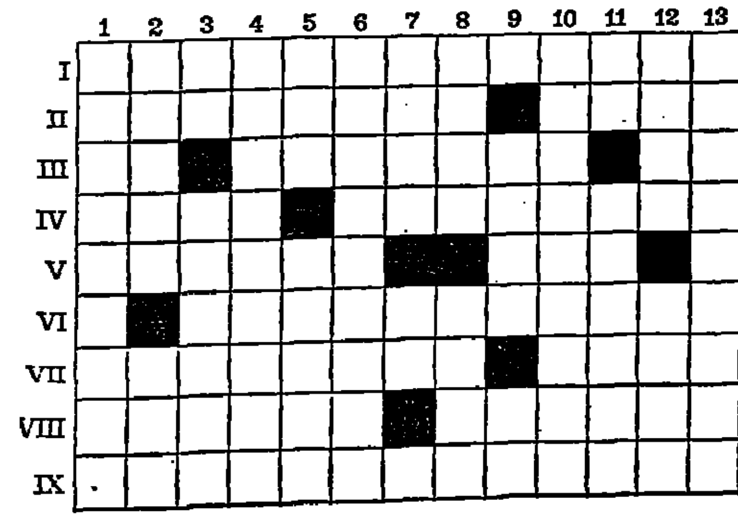
Horizontalement

I. Dispute. — II. Lorsqu'il est proche en France, il est plutôt du milieu en Grande-Bretagne ; En Tunisie. — III. Possessif ; Pieuses ou maritimes ; Les mêmes en réduction. — IV. Tout va bien pour qui le peut ; Plusieurs étoiles dans sa spécialité. — V. Laissé ; Voyelles. — VI. Ont été préparés à devenir les fils de notre sœur. — VII. Un nez pour Cyrano ; Un rite bouleversé. — VIII. Toujours pénible pour les géants ; Réussit mieux à Ajaccio qu'à Paris. — IX. Propre aux optimistes.

Verticalement

1. Plaît à Berlinguer. — 2. La voie primitive ; Un sou de mauvais aloi. — 3. Conjonction ; Faire des pièces. — 4. Registre. — 5. Pépinière ; Où c'est un chemin, ou tu l'aplatis. — 6. Espérons qu'ils ne le font pas pour d'autres, c'est défendu. — 7. Une mesure définie ; En plein. — 8. A cordes, vocales ou non ; A la fin, déjà désintégré. — 9. On le prend volontiers quand on est sauteur ; Roulant. — 10. Surprennent. — 11. Conifère ; Fis tournoyer l'ivoire. — 12. Coupé ou assommé ; Fausse note. — 13. Peut aussi bien élargir qu'allonger.

FRANÇOIS DORLET.



ANA-CROISÉ (*)

N° 10

Les ana-croisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par des lettres dans le désordre (aucune indication n'est cependant donnée pour les mots de moins de sept lettres). Il s'agit donc de remplir, à partir de ces éléments, la totalité de la grille dans les deux sens.

Horizontalement

1. AETFLSU (+ 2). — 2. AAEERSV. — 3. AEKOSSU. — 4. ACDEPRU. — 5. AABORT. — 6. EILPRSU (+ 3). — 7. DEINSTU (+ 3). — 8. EEIRSTX. — 9. AAEPRST (+ 6). — 10. AANRSTT (+ 1). — 11. EEEGMRS (+ 1). — 12. ABCEILR (+ 2). — 13. ADEIQSU. — 14. EEIQSTU (+ 2). — 15. AEENNOST.

Verticalement

16. ACEILORS (+ 4). — 17. AEEHLNTX. — 18. AAFIILRS. — 19. AAHLMSTU. — 20. AEEENPRT (+ 1). — 21. AEELRSS (+ 1). — 22. AAEMNPRS. — 23. AEERSUV (+ 2). — 24. AEEPRSZ (+ 1). — 25. EIOQRTU. — 26. GEEEELR. — 27. AEESSSS.

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.

(*) (Jeu déposé.)

16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27

1/2 — 3/4 — 5/6 — 7 — 8 — 9 — 10 — 11 — 12 — 13 — 14 — 15

Philatélie

N° 1556

FRANCE : « Sport pour tous ».



Ce timbre, dont maquette ci-contre reproduite, est tiré « Sport pour tous » ; il représente six disciplines : le cyclisme, le lancement de poids, la course à pied, le ski de fond, la marche et la natation. Vente générale : le 23 octobre (69°/78). Retrait probable le 4 mai 1979.

1,00 F, violet, rose et bleu.

Format 27×48 mm. Dessin et gravure de Claude Andréotto. Tirage : 7 millions d'exemplaires. Impression taille-douce ; Atelier du Timbre de France.

Mise en vente anticipée :

— Les 21 et 22 octobre, de 9 h à 18 h, par le bureau de poste temporaire ouvert à la mairie de Blanzac-Porcheresse (Charente). Oblitération « P.J. ».

— Le 21 octobre, de 8 h à 12 h, au bureau de poste de Blanzac-Porcheresse. Boîte aux lettres spéciale pour « P.J. ».

FRANCE : Retraits de timbres.

Le 20 octobre prochain, trois timbres-poste verront leur carrière terminée dans les bureaux de poste :

1,00 F, « Economies d'énergie ». Emis les 22-24 avril 1978.

1,00 F, « Mémorial du général de Gaulle » (vente qui fut maintenue jusqu'ici à Colombey-les-Deux-Eglises).

1,70 F, « Percheron ». Emis les 7-9 janvier 1978.

Bureaux temporaires

⊙ 13500 Martigues (gymnase Gérard-Philipe, Boudène), les 21 et 22 octobre. — Vingt-deuxième congrès philatélique du groupement Marseille-Provence.

⊙ 03190 Desertines (salle des fêtes de Marmignolles), les 21 et 22 octobre. — Exposition philatélique « la Nature ».

⊙ 94320 Thiais (Centre des loisirs, avenue René-Panhard), les 21 et 22 octobre. — La remise du drapeau d'honneur de l'Europe à la cité.

⊙ 59500 Douai (hôtel de ville), les 21 et 22 octobre. — Trentième anniversaire des Eclaireurs neutres de France.

⊙ 75015 Paris (parc des Expositions, porte de Versailles), du 15 au 23 octobre. — Salon international de l'équipement hôtelier.

⊙ 68200 Mulhouse (Musée français du chemin de fer), le 21 octobre. — Onzième Congrès des cheminots philatélistes.

⊙ 59430 Saint-Pol-sur-Mer (salle Romain-Roland, avenue Maurice-Bertheux), les 21 et 22 octobre. — Dix-septième Congrès du Groupement des sociétés philatéliques du Nord-Pas-de-Calais.

⊙ 75004 Paris (Hôtel de Ville), les 21 et 22 octobre. — Dixième anniversaire du Fonds français pour la nature et l'environnement.

⊙ 78130 Les Mureaux (av. Paul-Raoult), le 21 octobre. — Hommage à Charles Lindbergh.

⊙ 93100 Montreuil (centre des expositions), les 21 et 22 octobre. — Centenaire de la Société régionale d'horticulture.

⊙ 75007 Paris (salle des congrès, 20, avenue de Ségur), les 21, 22 et 23 octobre. — Exposition d'automne par Les postiers philatélistes.

Nouvelles brèves

• BELGIQUE : *Cinquantième anniversaire de la Koninklijke Vlaamse Ingenieursvereniging, souligné par un timbre de 8 F.*

• CANADA : *Série « Noël 1978 », trois timbres : 12 cents, 14 cents et 30 cents, détail central « la Mère et l'Enfant ».*

• SOUDAN : *Quinzième conférence africaine au « sommet » : trois valeurs, 3 pt, 4 pt et 10 1/2 pt. Tirage : 200 00 séries.*

• A Ozoir-la-Ferrière, du 14 au 29 octobre, à la mairie, les associations culturelles organisent une exposition « A l'époque de la carte postale ».

ADALBERT VITALYOS.

Le Monde

société

JUSTICE

L'AFFAIRE DU TRANSISTOR PIÉGÉ EN APPEL

M. Legras souhaite passer devant un « jury populaire »

De notre envoyé spécial

Reims. — L'association Légitime défense s'est-elle trompée de procès? En faisant de M. Lionel Legras, l'« homme au transistor piégé », son premier martyr, elle avait tenté depuis plusieurs mois, de faire admettre à la justice la nécessité d'étendre la notion juridique d'auto-défense. En avril 1978, elle avait mené campagne en faveur de ce garagiste de Villenauxe-la-Grande (Aube), qui avait indirectement provoqué la mort d'un cambrioleur, le 24 novembre 1976, en laissant dans sa maison de campagne, une petite bombe armée de fabrication artisanale. Condamné le 24 mai, à huit mois d'emprisonnement avec sursis et 600 francs d'amende par le tribunal correctionnel de Troyes, M. Legras avait décidé de faire appel de cette décision (« le Monde » du 26 mai). Ce nouveau procès s'est déroulé jeudi 12 octobre, au tribunal de Reims, dans un climat dépassionné, en présence seulement de quelques supporters du garagiste et sans que les partisans de la légitime défense, « en mal de nouvelles croisades, de carabines et d'exécutions sommaires », selon l'avocat général M. Jacques Paugam, parviennent vraiment à faire avancer leur cause.

Comme en avril, devant le tribunal de Troyes, la notion de légitime défense a difficilement trouvé sa place dans cette affaire de cambriolage à répétition et de transistor piégé. Lassé de voir sa maison de campagne dévalisée — douze fois en dix ans, — découragé par le manque d'empressement de la gendarmerie qui n'enregistrait même plus la totalité de ses plaintes, M. Lionel Legras avait confectionné une petite bombe au moyen de poudre et d'un détonateur. Il avait enfermé l'engin dans une armoire, averti ses voleurs éventuels en signalant l'existence d'un danger sur des pancartes disposées dans le jardin et attendu. Le 24 novembre 1976, pendant la nuit, alors que M. Legras était absent, deux bûcherons, André Rousseau, trente-deux ans, et René Vermeulen, trente-cinq ans, avaient pénétré dans la maison. Le second s'était emparé du transistor piégé qui explosa quatre-vingt-dix secondes plus tard.

Le tribunal de Troyes avait estimé que M. Legras avait provoqué par imprudence la mort de René Vermeulen et blessé gravement André Rousseau à un œil. Les articles 328 et 329 du code pénal qui régissent la légitime défense ne pouvaient être invoqués, les deux cambrioleurs ne menaçant pas directement le garagiste absent. Pourtant, comme à Troyes, les avocats de M. Legras, Mes Henri-René Garaud et Marie-Christine Chastant, ont proposé au tribunal de se déclarer incompétent et de décider la renvoi aux assises.

L'idée des amis du garagiste de Villenauxe-la-Grande est simple : jamais les juges ne pourront approuver, même dans une juridiction réputée sévère, l'idéal de « *justice par soi-même* » proposé par l'association Légitime défense. Il est donc nécessaire de « *décorrectionnaliser cette affaire* » et de soumettre le cas de M. Legras à un jury populaire, composé « *d'honnêtes gens qui refuseront que le droit profite aux voleurs* », si possible de la région de Troyes, « *plus sensibilisée qu'une autre aux malheurs des victimes* ».

Le tribunal de Troyes a opté pour l'homicide par imprudence qui constitue un délit de correctionnelle. « *Mais c'est volontairement que Legras a piégé son transistor* » a affirmé Me Chastant au président du tribunal, M. Roger Abadie. Il avait prévenu le maire de Villenauxe, conseiller général de l'Aube, qu'il détenait chez lui une arme de mort. Aucune négligence ne peut être invoquée. Il avait la volonté de porter « *des coups et blessures ayant entraîné la mort sans intention de la donner* ».

Etrange système de défense qui fait de l'« *honnête homme* » un demi-assassin, presque un meurtrier au moins dans l'intention, pour forcer le tribunal à reconnaître son incompétence. Etrange système d'accusation, du même coup. Le représentant du ministère public a sû minimiser la faute d'André Rousseau, rescapé de l'explosion, et justifier le choix du parquet de Troyes. Le bûcheron — qui a perdu 7/10 de la capacité visuelle d'un de ses yeux — n'avait rien ou presque à voler dans cette maison vide et isolée, « *si ce n'est un piège meurtrier* ». « *L'individu a cédé son droit de défense à l'Etat et ne peut le lui rerrendre* », a expliqué l'avocat général, M. Paugam. Par la disproportion de sa riposte, M. Legras est donc plus coupable qu'André Rousseau, condamné à Troyes à une peine moins forte (deux mois d'emprisonnement avec sursis) et qui avait, lui aussi, fait un appel du premier jugement dans l'espoir d'obtenir les 110 000 F de dommages et intérêts que le tribunal correctionnel lui avait refusés.

Les deux arrêts seront rendus le 9 novembre.

PHILIPPE BOGGIO.

Le rédacteur en chef du quotidien « la Marseillaise » est molesté par des policiers

M. Jacques Roger, rédacteur en chef du quotidien communiste « la Marseillaise », a été molesté dans la nuit de mercredi par des policiers participant à l'une des nombreuses opérations de contrôle consécutives à la tuerie du Bar du Téléphone.

Notre confrère était attablé, vers minuit, après le bouclage des premières éditions, avec plusieurs de ses collaborateurs, dans la salle du bar Le Péano, situé en face du siège du journal, lorsque les policiers qui venaient *de faire irruption dans la salle* procédèrent à un contrôle d'identité. Selon plusieurs témoignages, les policiers reprochèrent alors à M. Roger de ne pas obtempérer assez rapidement. Après quelques répliques assez vives, l'un des policiers porta plusieurs coups à la tête de M. Roger. Le rédacteur en chef de *la Marseillaise* fut ensuite empoigné et, malgré les protestations de certains témoins, conduit jusqu'à une voiture de police stationnée à proximité du bar, où il put justifier de son identité.

Cet incident a provoqué une vive réaction dans les milieux de la presse marseillaise, qui condamne à l'unanimité la violence de cet incident. Même *le Méridional*, qui ne nourrit guère d'estime pour le quotidien communiste, s'associe aux protestations « *en dépit de nos divergences d'opinons* », écrit-il. Et *le Provençal* et *le Soir* assurent leur confrère de leur solidarité, tandis que les syndicats S.N.J.-Provence et C.G.T. précisent dans un communiqué « *qu'il n'est pas vrai qu'à la violence de la pègre doit nécessairement répondre une autre violence, légale celle-là* ».

La direction de *la Marseillaise* a saisi la Fédération nationale de la presse française et s'apprête à entreprendre une démarche auprès du président de la République en sa qualité de « *gardien des institutions* ». M. Georges Lazzarino, premier secrétaire de la fédération des Bouches-du-Rhône du P.C.F., a écrit au ministre de l'intérieur, M. Jacques Roger, la la victime a déposé plainte. De son côté, la police se refuse à tout commentaire. Cependant les policiers ont dressé procès-verbal au rédacteur en chef de *la Marseillaise* pour outrage et rébellion. — *(Corresp.)*.

LES COURSES TRUQUÉES DE CAGNES-SUR-MER

Deux autres entraîneurs sont inculpés

Après l'entraîneur Pierre Désiré-Allaire, M. Raymond Gazan-Villar, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Grasse (Alpes-Maritimes), a inculpé, jeudi 12 octobre, d'escroquerie et d'infraction à la législation des jeux deux autres professionnels des courses hippiques, les entraîneurs-drivers Paul Nivol et Roger Vercruyse, à l'issue de leur garde à vue (« le Monde » du 13 octobre).

Les deux hommes ont été transférés à Grasse dans la journée de jeudi, où ils ont été immédiatement entendus par le magistrat chargé de l'enquête sur les courses truquées de l'hippodrome de Cagnes-sur-Mer, avant d'être écroués à la maison d'arrêt de cette ville. Comme Pierre Désiré-Allaire, ils sont soupçonnés d'avoir participé aux fraudes survenues à l'occasion de plusieurs courses courues sur la Côte d'Azur.

Selon certaines informations non vérifiées, le célèbre entraîneur aurai pu laisser entendre au juge d'instruction que, durant l'hiver 1976-1977 et l'été 1977, la plupart des courses avaient été truquées alors qu'avant les récentes auditions les soupçons des enquêteurs ne portaient que sur quatre ou cinq épreuves de trot. Selon l'A.F.P., M. Pierre Désiré-Allaire aurait également reconnu avoir « *reçu l'ordre de tirer certains de ses chevaux* ». Cette hypothèse, en partie démentie par l'attitude de mutisme adoptée par l'entraîneur depuis sa garde à vue, renforce la thèse d'une hiérarchisation des fraudes. Les enquêteurs de la sous-direction des courses et des jeux ne cachent pas, en effet, que les truquages pourraient être l'œuvre d'une bande organisée très liée au milieu criminel de Marseille, qui utiliserait les compétences et les complicités d'un nombre important de professionnels du milieu hippique. Le silence des trois inculpés s'expliquerait, dans ce cas, par leur crainte de mettre en cause les véritables commanditaires des escroqueries de Cagnes-sur-Mer

Le juge d'instruction et les policiers n'ont pas révélé pour l'instant le contenu du dossier d'enquête. D'autres arrestations sont toutefois envisagées et pourraient survenir dans les semaines à venir. Les enquêteurs du service des jeux et des courses auraient également préparé un dossier à l'intention du ministre de l'intérieur, M. Christian Bonnet, afin de faire prendre par ce dernier un arrêté d'exclusion des hippodromes à l'encontre de M. Pierre Désiré-Allaire.

LES SPEAKERINES « DIFFAMÉES »

Le procès d'une certaine télévision

Les speakerines ont fait salle comble jeudi 12 octobre, à la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, que présidait M. Jacques Hennion. Six d'entre elles poursuivaient en diffamation le magazine *Marie-Claire*, deux journalistes, Mme Claude Sarraute, M. Jean-Jacques Greif, et une dessinatrice, Mme Véronique Demont. Ceux qui s'étaient déplacés nombreux pour les voir « en vrai », auront été déçus. Ces dames ne sont pas venues dire *combien elles s'étaient senties « atteintes dans leur honneur et leur réputation »* en se voyant comparées, lorsqu'elles présentent les programmes « *sur un ton aguicheur et nian-nian* », aux demoiselles d'Amsterdam ou de Hambourg dans leurs vitrines.

Aucun nom n'était cité dans les articles incriminés, parus dans le numéro de *Marie-Claire* de mai 1977. Les speakerines ont-elles personnellement voulu et fait ce procès ? Les directions de TF 1 et d'Antenne 2 se sont-elles alliées, comme elles le prétendent, pour « *soutenir leurs collaboratrices outragées* » — les faisant défendre par leur avocat Me Stora — ou bien une fois encore pour les utiliser ? L'absence des six plaignantes était presque un aveu. (Elles auraient dû être sept. Mais l'une d'entre elles, quittant la profession, s'était désistée.)

Utilisant la campagne de presse des derniers jours, Me Colette Auger, avocate des accusés, a cité les speakerines elles-mêmes : « *L'ennui, c'est qu'ici personne ne nous prend au sérieux...* » « *Nous sommes comme des poissons dans un aquarium.* » « *On nous considère comme des poupées de charme.* » Il lui était alors facile de montrer que le prétendu outrage à leur vertu était peut-être « *l'enjeu du procès, mais pas celui du problème réel. Pour les auteurs des articles, il s'agissait de défendre des femmes et d'attaquer l'image que les hommes en donnent à l'écran. C'était l'analyse d'un fait culturel.* »

De la défense, Me Auger passait donc à l'attaque : « *Le propos s'adressait à l'ensemble de l'institution télévision. Les speakerines l'ont compris, puisqu'elles sont allées chercher les directeurs, les véritables visés, ceux qui soutiennent une image de la femme que nous dénonçons.* » Les présentatrices se seraient-elles alors trompées d'adversaire et de procès ? M. Jean-Michel Bruntz, substitut, n'a pas pris de réquisitions.

Le tribunal rendra son jugement le 25 octobre. — Jo. S.

LE PROCÈS EN APPEL DU C.E.S. PAILLERON

En dépit des contrôles...

M. Hubert Lefèvre, ancien président-directeur général de la société Constructions modulaires, s'est expliqué jeudi 12 octobre devant la vingtième chambre de la cour d'appel de Paris. Reconnu *coupable par le* jugement de première instance d'avoir « *participé à la commission de toutes les fautes que l'information et les débats ont fait apparaître comme étant à l'origine du drame du 6 février 1973* », il s'est efforcé de démontrer que la société, simple bureau d'études chargé d'appliquer à des projets précis le procédé de constructions industrielles dit « clasp », agréé par le ministère de l'éducation, ne pouvait être tenue en rien pour responsable de la catastrophe.

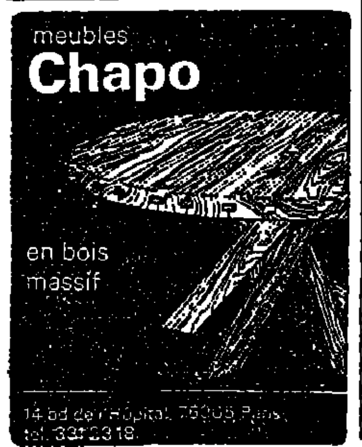
« *Constructions modulaires n'avait aucun rôle dans la constitution du procédé, aucune liberté dans l'exécution qui lui était demandée et n'avait pas à se préoccuper de la réalisation architecturale.* »

Conséquence de cette définition étroite des tâches de Constructions modulaires : ni la société ni son P.-D.G. n'auraient alors la moindre part dans les vices de conception ou de construction considérés par le premier jugement comme des facteurs d'accélération ou d'aggravation de l'incendie. Autrement dit : rien, ni les vides des faux plafonds, ni l'absence de recoupements dans ces vides, ni l'absence de protection des têtes de poteaux métalliques, ni la présence d'un matériau reconnu dangereux, le polystyrène, *ne serait* alors à reprocher à M. Lefèvre.

Pour boucler la boucle de sa complète absence de responsabilités, M. Lefèvre s'est attardé à la description des six niveaux de contrôle qui auraient dû, selon lui, mettre tout le monde à l'abri de toutes les fautes et de tous les périls : ceux de la direction des équipements scolaires, universitaires et sportifs du ministère de l'éducation (DESUS), du service de construction de l'académie de Paris (SCAP), du bureau Veritas, des architectes, maîtres d'œuvre, des commissions de sécurité et des laboratoires d'essais des matériaux. Comment les fautes énormes découvertes seulement après la mort de vingt personnes ont-elles pu échapper à tant d'investigations critiques, s'est interrogé M. Lefèvre. — M. K.

● PRECISION. — M. Michel Keyte fut architecte-conseil de la société Constructions modulaires jusqu'au 27 septembre 1967. A cette date, il fut désigné par arrêté ministériel architecte-coordonnateur pour la construction du C.E.S. Edouard-Pailleron.

● *Le MRAP porte plainte contre les Enfants de Dieu.* — Après avoir — en même temps que la Ligue contre l'antisémitisme (LICA) — obtenu la saisie de la bande dessinée antisémite Rabbi Salomon (*le Monde* du 4 octobre), le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) a déposé une plainte jeudi 12 octobre contre la secte religieuse les Enfants de Dieu, « *dont les adeptes diffusent abondamment des opuscules de bandes dessinées se voulant édifiantes* ». L'une d'elles, « Paix ou guerre ? Une analyse de Sadate et Begin », tombe, selon le MRAP, sous le coup de la loi contre le racisme du 1er juillet 1972. « *On peut y lire que le président israélien se conduit « en parfait juif hypocrite » (...)* et que « *tout chrétien qui défend les juifs trahit sa foi* ».



Le prix Nobel de médecine

Les professeurs Arber (Suisse), Nathans et Smith (États-Unis) sont récompensés pour leurs travaux de génétique

Le prix Nobel de médecine et de physiologie a été attribué, pour 1978 par l'Institut Karolinska de Stockholm, aux professeurs Werner Arber (Bâle, Suisse), Daniel Nathans et Hamilton Smith (John-Hopkins, université de Baltimore) pour les travaux fondamentaux (la découverte des enzymes de restriction) qui devaient ouvrir la voie aux manipulations génétiques.

D'un montant total de 700 000 francs (725 000 couronnes), le prix sera remis aux lauréats le 10 décembre, à Stockholm.

De l'enzyme de restriction à la maîtrise du génome

Le système génétique dit de « *restriction-modification* » a été découvert chez les bactéries par Werner Arber (Bâle, Suisse). Il s'agit d'un système de défense porté par les bactéries et qui leur permet d'éviter l'intrusion au sein de leur génome d'acides nucléiques étrangers qui tenteraient de les parasiter. Tel est le cas, par exemple, des bactériophages.

Ce système enzymatique dégrade donc spécifiquement les acides désoxyribonucléiques (A.D.N.) étrangers à celui de la bactérie. Le professeur Arber a purifié les éléments *de ce système, à savoir les* enzymes dites de modification et les enzymes dites de restriction. Ce sont ces dernières qui se sont révélées être des outils remarquablement précis pour la biologie moléculaire et pour le génie génétique.

En effet, elles permettent de couper les chaînes d'A D N à des sites très spécifiques, comme les professeurs Nathans et Smith l'on montré et comme ils l'ont conduit dans ce qui fut les toutes premières expériences de manipulations génétiques.

Cette capacité de section des acides nucléiques permet d'isoler des fragments de cet A.D N. (donc des gènes) à partir des chromosomes. *Des perspectives très importantes* s'ouvraient ainsi à la génétique, à sa cartographie moléculaire encore balbutiante, aux efforts visant à relier une infirmité ou une maladie aux commandes génétiques responsables et à leurs éventuelles infirmités.

Les enzymes de restriction permettent d'autre part de recombiner des chromosomes hors de l'organisme, en éprouvette, à partir de chromosomes appartenant à des espèces différentes. Ce qui est la définition même du génie génétique, de ces manipulations qui ont fait tant de bruit, dont les risques éventuels ont incité la communauté scientifique à l'adoption de règles internationales de sécurité, mais dont les promesses paraissent incalculables

Les succès les plus récents, les *premiers succès, de ces manipulations* génétiques ont concerné successivement, cette dernière année, la fabrication par des équipes américaines d'hormones largement utilisées en clinique humaine (somatostatine et insuline) ; elles ont concerné aussi la réussite très récente par l'équipe de génie génétique de l'Institut Pasteur de la fabrication par le colibacille de protéines de poids moléculaire très élevé (ovalbumine) (*le Monde* du 13 octobre).

Le génie génétique permet, en effet, de faire fabriquer par des bactéries banales (colibacilles) des protéines qu'elles ne produisent pas normalement, mais dont les gènes de commande empruntés à d'autres espèces vivantes ont été introduits au sein de leur propre machinerie.

Outre la fabrication en grande quantité et à faible coût de substances thérapeutiques largement utilisées, telles les hormones, mais qui se heurtent aujourd'hui avec les techniques classiques à des difficultés de production et de purification, les techniques du génie génétique permettront entre autres de faire fabriquer par des bactéries des antigènes de virus animaux. C'est-à-dire la partie agressive, toxique, nocive, de ces virus, celle contre laquelle il importe d'immuniser les animaux ou les hommes que l'on veut protéger.

Les vaccinations de l'avenir, tout permet de le prévoir, seront, grâce au développement de ces techniques, infiniment plus faciles à produire, plus efficaces et dénuées de tout effet secondaire.

Décernant le prix Nobel de médecine à ceux dont les travaux de science fondamentale ont été à l'origine de l'une des techniques les plus controversées de la biologie moléculaire, l'académie suédoise marque sa foi en l'avenir de cette aventure nouvelle : la domination du génome, et marque sa confiance en la sagesse des hommes qui sauront, pense-t-elle, l'utiliser pour le mieux-être de l'humanité Sa décision revêt donc cette année un aspect doublement symbolique.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

★ « Le Monde de la médecine » a décrit à plusieurs reprises les techniques et les objectifs du génie génétique et notamment dans le dossier spécial du 19 mars 1975.

UN SUISSE POUR LA CINQUIÈME FOIS

Le professeur Werner Arber, du Centre de biologie de l'université de Bâle, est le cinquième Suisse qui obtient un prix Nobel de médecine.

Avant lui, les Suisses récompensés avaient été : T. Kocher (1909), P. H. Mueller (1948), W. R. Hess (1949) et T. Reichstein (1950).

Les professeurs Daniel Nathans et Hamilton Smith, tous deux du département de microbiologie de l'université John-Hopkins, sont les cinquante et unième et cinquante-deuxième Américains lauréats d'un prix Nobel de médecine. Ce sont uniquement des Américains, huit au total, qui avaient été lauréats les trois dernières années.

TROIS MICROBIOLOGISTES

● *Le professeur Daniel Nathans* est né le 30 octobre 1928 à Wilmington (Delaware, Etats-Unis). Il a fait ses études de médecine à Washington University, puis est devenu de 1955 à 1957, chercheur au National Cancer Institute (N.C.I.) ; en 1959, il est nommé professeur de microbiologie à l'université Johns-Hopkins, à Baltimore puis directeur de ce département en 1972, poste qu'il occupe encore actuellement.

● *Le professeur Hamilton Smith* est né en 1931 à New-York et a fait ses études de médecine à l'université, Berkeley (Californie). Il a rejoint l'université Johns-Hopkins en 1967, où il est l'un des plus proches collaborateurs du professeur D. Nathans.

● *Le professeur Werner Arber* est né en 1929 à Graenichen, en Suisse. Il a fait des études de sciences naturelles à Zurich, où il a été diplômé en 1953.

Assistant de recherches au laboratoire de biophysique de l'université de Genève, de 1953 à 1958, il a soutenu une thèse de docteur ès sciences, en 1958. En 1958 et en 1959 il a été assistant de recherches à l'université de Los Angeles, avant de devenir professeur de génétique moléculaire à l'université de Genève, de 1959 à 1970, puis professeur de microbiologie à l'université de Bâle en 1971, où il poursuit des recherches dans le cadre du « Biozentrum », complexe scientifique financé par l'Etat et les plus grandes industries pharmaceutiques suisses.

SCIENCES

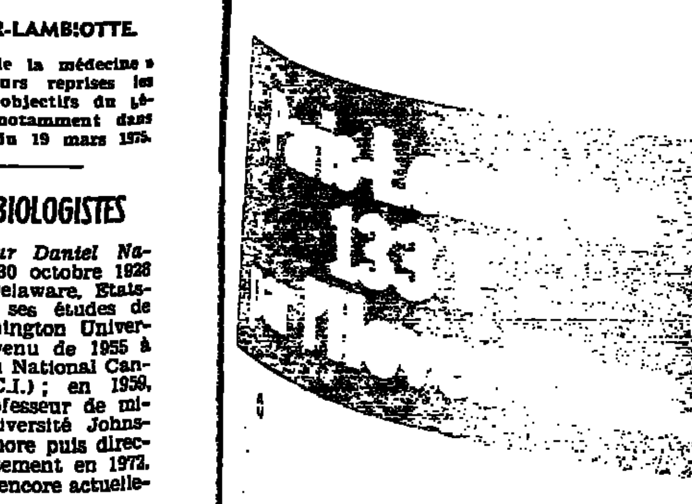
MORT DE BRIAN ROBERTS SPÉCIALISTE BRITANNIQUE DES RÉGIONS POLAIRES

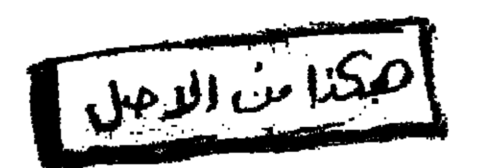
Brian Birley Roberts, ancien directeur de la section des régions polaires au Foreign and Commonwealth Office, est mort à Londres le 9 octorbe dernier.

[Né le 23 octobre 1912, Brian Roberts a commencé à travailler dans les régions polaires arctiques et antarctiques alors qu'il était encore à l'université de Cambridge. En 1950-1951, il a participé à une expédition suédo-norvégienne dans l'Antarctique et, dix ans plus tard, il a été observateur auprès de l'expédition américaine dans la même région du pôle.

Brian Roberts a été membre de la délégation britannique à la conférence de Washington (1959) qui a mis sur pied le traité de l'Antarctique.

Spécialiste reconnu et apprécié des régions polaires, Brian Roberts enseignait au Scott *Polar Research* Institute de Cambridge depuis 1960, et, de 1946 à 1975, il a été directeur de la section des régions polaires au Foreign Office, devenu ensuite Foreign and Commonwealth Office. Il a publié de nombreux articles scientifiques et, passionné d'ornithologie, il a écrit un livre sur les oiseaux antarctiques.]





ÉDUCATION

LES DIFFICULTÉS DE LA RENTRÉE

Les établissements secondaires de la région parisienne sont touchés par un mouvement de grève, ce vendredi 13 octobre, à l'appel de la quasi-totalité des syndicats d'enseignants et des personnels. Une manifestation devait avoir lieu, à partir de 11 h. 30, aux Champs-Elysées.

Des actions locales sont encore observées dans plusieurs établissements. A Dieulefit (Drôme), une trentaine de parents d'élèves de la fédération Cornec ont retenu le principal du collège pendant deux heures et demie dans une classe : ils exigeaient de connaître la date des travaux d'aménagement d'une salle de physique et chimie.

M. Jacques Pelletier, secrétaire d'Etat à l'éducation, qui visitait jeudi 12 octobre le lycée international de Ferney-Voltaire (Ain), a été accueilli par une cinquantaine de parents et quatre cents lycéens mécontents du manque de médecine scolaire dans le pays de Gex et du manque de professeurs dans plusieurs établissements.

Pour réclamer un professeur d'espagnol et un d'éducation physique, des parents d'élèves du lycée Joliot-Curie, à Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), ont occupé l'établissement toute la journée de jeudi.

L'inspecteur d'Académie du Val-d'Oise, M. Jacques Effroy, a déposé jeudi une plainte pour « ouverture illégale d'établissement privé dans un local public ». Cette plainte vise des parents qui ont mis en place des « classes sauvages » et occupent depuis une dizaine de jours l'école Vavasseur, à Auvers-sur-Oise, et la maternelle les Cornouillers, à Menucourt ; les gendarmes sont venus constater les faits et l'identité des parents a été relevée.

Des grèves d'enseignants sont aussi signalées au lycée technique — École nationale de commerce du boulevard Bessières, à Paris, et au lycée Romain-Rolland d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne).

A Saint-Denis

Un lycée à bout de nerfs

On l'a entendu crier : *« Au secours, ils m'ont séquestré. »* On l'a vu lâcher des souris blanches, courir chez le médecin. Chez le recteur. Revenir pour enfermer à clé les lycéens et les parents qui « occupaient » son bureau. Monter à l'assaut du standard téléphonique armé d'un balai. Reprendre enfin ce point stratégique. Jeudi 12 octobre, le proviseur du lycée Paul-Eluard, à Saint-Denis, s'efforçait encore de faire front aux difficultés de la rentrée scolaire. Depuis le 27 sep- occupé. La vie s'y est organisée comme dans un camp retranché. Des lycéens préparent les repas, montent la garde, les assemblées générales décident à la place du chef d'établissement. Un air de fête sous les façades délabrées du plus grand lycée du département avec ses deux mille trois cents élèves, ses cent quatre-vingt-cinq enseignants, et sa bonne réputation.

L'an dernier déjà, tout n'allait plus comme avant. Pour économiser l'énergie, M. Lagarrigue avait fait retirer une ampoule sur deux dans les classes. La piscine, inutilisable, fuyait de toutes parts, mais le lycée tenait à flot. Cette année, il manque cent quarante sept heures de cours. Les postes budgétaires attendus n'ont pas été pourvus. Des enseignements facultatifs sont supprimés — notamment en langues vivantes et en mathématiques — et les choix d'orientation des élèves réduits. Les incessants va-et-vient du proviseur pour obtenir du rectorat de Créteil des postes ont été infructueux.

Depuis, évidemment, la tension monte. Jeudi, une assemblée générale a réuni près de cinq cents lycéens. A la tribune, les élus du comité de grève, des « inorganisés » formés sur le tas des revendications, prenaient des airs de « soixante-huitards ». *« Le pouvoir laisse pourrir la situation »*, disaient les grévistes. Des professeurs du Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) avaient décidé de suspendre le mouvement. Mais, pour répartir la pénurie, le proviseur a dû modifier les emplois du temps, augmenter les heures supplémentaires, et fait naître ainsi une nouvelle occasion de conflit.

Dans le bureau de M. Lagarrigue dorment pêle-mêle les « gardes » de la nuit. Les jeunes lycéens ensommeillés et pacifiques qui posent les coudes et parfois les pieds sur l'acajou. C'est le symbole du pouvoir bafoué. Gavroche aux Tuileries.

Mercredi 11 octobre, une délégation de la municipalité de Saint-Denis s'est rendue au rectorat. Pas de postes. A peine si elle a obtenu une rallonge de crédits de fonctionnement prélevés sur l'enveloppe de l'an prochain. Le proviseur essaie comme il peut de faire reprendre les cours. *« De mon bureau,* écrit-il dans un tract, *je vois la stèle de Paul Eluard. La liberté dont il fut le chantre en des heures tristes, n'excluait pas, bien au contraire, le sens des responsabilités. Que vive le lycée Paul-Eluard ! »* Mais les oreilles sont restées fermées à cette noble exhortation. *« Pourquoi ne nous donne-t-on pas satisfaction alors que, pour d'autres établissements, l'administration a cédé ? »*, s'interrogent des professeurs. « *En réalité,* pensent certains, *c'est parce que le lycée est condamné et qu'on veut ici développer le technique. On n'enseigne pas les « humanités » à des enfants d'ouvriers.* » De bien noirs desseins. En attendant, le proviseur « occupé » perd ses forces à appliquer les décisions de l'administration. Pas de postes. Pas de postes ! Et tous ces jeunes gens qui se mettent « en Commune »...

CHRISTIAN COLOMBANI.

LA « RELANCE » DU SPORT A L'ÉCOLE

Les professeurs d'éducation physique manifestent à Paris

Des professeurs d'éducation physique venus de toute la France devaient manifester, ce vendredi 13 octobre à 14 h. 30, à Paris, pour protester contre le « plan de relance » de M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs.

« Nous ne reviendrons pas en arrière », *a déclaré M. Soisson le 10 octobre, lors d'une conférence de presse. Mais, en réponse au secrétaire général du Syndicat national de l'éducation physique (SNEP), M. Marcel Berge, qui a demandé le 11 octobre l'* « ouverture de négociations », *M. Soisson s'est déclaré* « ouvert à toute discussion raisonnable avec la Fédération de l'éducation nationale, dont fait partie le syndicat de M. Berge ».

La manifestation a lieu à l'appel du SNEP et du SNEEPS (Syndicat national de l'enseignement de l'éducation physique et sportive, qui groupe les professeurs adjoints).

De leur côté, les étudiants en éducation physique se sont rassemblés à 11 heures au plateau Beaubourg pour manifester contre l'absence de débouchés de leurs études en UEREPS (unité d'enseignement et de recherche en éducation physique et sportive). Ils devaient mener des « actions ponctuelles » *en plusieurs points de la capitale, vendredi en fin de matinée, avant de se joindre au cortège des professeurs.*

UN BON MÉTIER ?

De notre envoyé spécial

Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir). — Les « *profs de gym* » ne sont pas malheureux. Ils n'ont ni copies à corriger ni cours à préparer. Ils vivent au grand air et ils « arrondissent » leurs fins de mois comme maître-nageur ou moniteur de ski. C'est, en substance, ce que disent — au ministère, parmi les parents et même chez d'autres enseignants... — tous ceux qui estiment que les professeurs d'éducation physique pourraient sans dommage en faire plus.

Rien de tel pour faire... bondir les « profs » de Nogent-le-Rotrou. Comme ce professeur adjoint au collège Saint-Laurent qui affirme : « *Voilà treize ans que j'enseigne à Nogent. Jamais je n'ai gagné un sou à animer un club.* » Pourtant, il se dépense sans compter : dix-neuf heures de cours chaque semaine au collège, plus un forfait de deux heures pour le sport scolaire ; quatre heures consacrées — bénévolement — au club de gymnastique de l'Alliance nogentaise (club municipal) ; deux heures d'animation de l'école de volley-ball (pour les huit à douze ans) affiliée à la Ligue française — toujours bénévolement ; enfin, trois ou quatre heures consacrées au club USFEN (Union sportive de la Fédération de l'éducation nationale), c'est-à-dire à l'entraînement physique des enseignants — activité également bénévole.

« *On nous rebat les oreilles avec les moniteurs de plage. Mais ce sont presque toujours des pompiers ou des C.R.S.* », dit-il avec humeur.

« *L'été ?* dit un autre. *J'anime pendant un mois le centre aéré de la S.N.C.F. à Chartres. Cela ne me rendra pas millionnaire !* » Et il fait observer que bien des instituteurs font la même chose sans qu'on les accuse de s'enrichir.

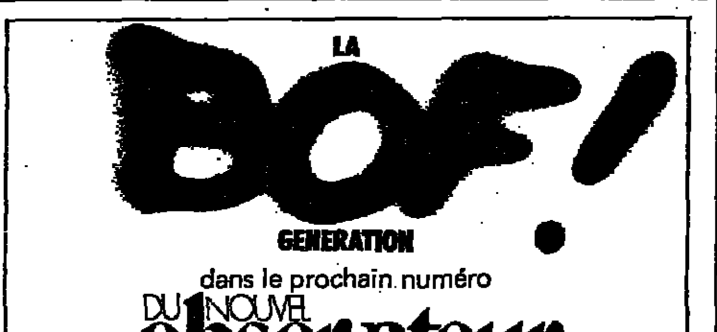
« On peut toujours en faire plus »

Tous les professeurs d'éducation physique en sont-ils là ? « *C'est vrai,* reconnaît une jeune femme professeur au collège Brossolette, *certains se font quatre « briques » en un mois avec un club de plage. Mais ils ne sont pas nombreux. Qu'est-ce qui empêche un professeur d'histoire d'empocher des millions de centimes de droits d'auteur en écrivant un livre pendant l'été ? Ceux-là non plus ne sont pas nombreux.* »

Un ancien du lycée Rémi-Belleau affirme : « *On peut toujours en faire plus. Mais, en l'occurrence, un effort supplémentaire de notre part ne donnera pas une heure de plus aux élèves ; il permettra seulement de boucher les trous. Et cela prive les jeunes d'emploi.* » Ce souci de préserver l'avenir pour ceux qui entreront dans la carrière est très répandu chez les « profs de gym », explique l'un d'eux. « *Nous nous connaissons tous depuis notre formation. Nous sommes restés très solidaires.* »

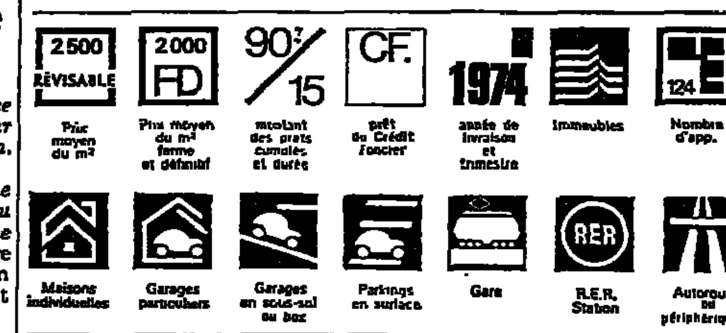
Les professeurs d'E.P.S. victimes de leur dévouement ? « *Il ne faut pas exagérer* », corrige un professeur de collège, qui enseigne l'éducation physique : « *Lorsque je vois ma femme — infirmière dans le privé — qui « fait » des journées de quatorze heures et parcourt 300 kilomètres par semaine, je suis bien obligé de constater que j'ai un bon métier.* » Pourquoi s'indigner qu'il veuille le préserver ? Comme ses collègues, il veut, en outre, de la considération, c'est-à-dire ne pas être manipulé comme un pion sur un échiquier. — R. C.

● *Grève à l'école vétérinaire de Lyon.* — Des étudiants de l'Ecole nationale vétérinaire de Lyon, située à Marcy-l'Etoile, se sont mis en grève, jeudi 12 octobre, pour protester contre l'exclusion de cinq de leurs camarades (trois à l'école de Lyon, deux à celle de Toulouse). *Les élèves exclus n'ont pas été admis à tripler leur première année. Or les grévistes estiment que l'on aurait* dû tenir compte des difficultés familiales et de santé qui ont empêché ces élèves de réussir leurs examens. Aucun cours n'a lieu, à Lyon, depuis deux jours, des piquets de grève ayant été placés à l'entrée de l'école.



LE MONDE IMMOBILIER

BANLIEUE



« Le Monde Immobilier »

est une rubrique de publicité ouverte à tous les constructeurs-promoteurs.

Elle est destinée à faciliter la démarche de nos lecteurs dans la recherche et le choix d'un programme immobilier.

DÉFENSE

Les armées du pacte de Varsovie ont les moyens de déclencher une attaque surprise

estime M. Cressard (R.P.R.) sur la foi de documents de source officielle

Une attaque par surprise déclenchée par les armées du pacte de Varsovie est de plus en plus possible. C'est, du moins, la synthèse que tire M. Jacques Cressard, député R.P.R. d'Ille-et-Vilaine, des réponses officielles à ses questions adressées au ministère de la défense, en prévision de la rédaction définitive de son rapport, au nom de la commission des finances de l'Assemblée nationale, sur le projet de budget de la défense pour 1979.

L'analyse de ces réponses de source officielle figure en préface au rapport, consacrée à la situation internationale. Le rapporteur de la majorité observe, sur la foi des notes qui lui ont été remises au ministère de la défense, que les Occidentaux relâchent leur effort de défense au moment où les Soviétiques accentuent le leur.

« *Dans le cadre d'un conflit qu'elle jugerait inévitable*, écrit notamment M. Cressard, *l'Union soviétique saisirait d'emblée l'initiative des hostilités afin de bénéficier de la surprise stratégique et, le cas échéant, de l'avantage procuré par une première frappe nucléaire. Seule l'offensive menée à un rythme élevé doit permettre, aux yeux du commandement, d'atteindre les objectifs stratégiques et tactiques.*

» *Le dispositif adopté par le pacte de Varsovie en zone satellite avancée montre que les déploiements militaires des troupes soviétiques, de la République démocratique allemande, de la Pologne et de la Tchécoslovaquie faciliteraient l'initiative d'une action offensive décisive, y compris une première phase par surprise.* »

Le rapport des forces jugé nécessaire par le commandement soviétique pour engager l'offensive semble être atteint, estime encore le parlementaire R.P.R., qui ajoute : « *Je cite les termes mêmes de la note remise à votre rapporteur : une attaque par surprise déclenchée par le pacte de Varsovie est de plus en plus possible.* »

A l'appui des conclusions de source officielle dont il se fait l'écho, M. Cressard cite un certain nombre d'exemples qui, selon lui, montrent : 1) une égalité des forces nucléaires américaines et soviétiques ; 2) une parité des forces maritimes ; 3) une prééminence des forces aéroterrestres soviétiques.

C'est ainsi que le nombre des sous-marins lance-missiles soviétiques est, aujourd'hui, le double de celui des submersibles américains et britanniques. Tandis que le nombre des missiles intercontinentaux américains est resté stable depuis 1968, le nombre des fusées soviétiques a progressé de plus de 40 %. La prééminence des Etats-Unis, pour ce qui concerne la maîtrise des têtes nucléaires multiples, devrait céder la place, en 1982, à une quasi-parité : 10 700 têtes américaines pour 7 400 à 8 360 têtes soviétiques.

La bombe à neutrons

Dans le domaine des forces maritimes classiques, le rapporteur de la commission des finances note que l'actuelle parité entre l'Est et l'Ouest est moins la conséquence de l'effort soviétique que celle du relâchement occidental.

L'Union soviétique dispose de deux cent soixante-cinq sous-marins d'attaque, au lieu de cent vingt-neuf pour la flotte cumulée des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et de la République fédérale d'Allemagne. En deux ans, le nombre des bâtiments de surface soviétiques est passé de deux cent dix à deux cent quarante (soit une augmentation de 14 %) alors que celui des marines américaine, britannique et ouest-allemande fléchissait de quatre cent trente et un à trois cent sept bâtiments. Avec une progression de 23 %, l'effort de l'U.R.S.S. le plus significatif porte, en définitive, sur le nombre des navires logistiques, ce qui lui permet une présence constante sur l'ensemble des mers.

A propos de la prééminence des forces aéroterrestres soviétiques, M. Cressard indique : « *Tandis que, en cinq ans, le parc de chars soviétique augmentait de près de 20 %, celui des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et de la République fédérale d'Allemagne ne progressait que de 7 %. Le rapport des forces était en 1973 de 1 contre 2,7 en faveur de l'Union soviétique. Il est de 3 en 1978.*

» *Face à cette offensive*, écrit le député R.P.R., *le suprême recours de l'alliance atlantique semble devoir résider dans l'emploi des armes nucléaires tactiques.* »

Selon le rapporteur de la commission des finances, « *cet emploi est possible* ». Evoquant l'arme à radiation renforcée, autrement baptisée bombe à neutrons, M. Cressard observe que « *l'armée qui en serait dotée posséderait une capacité antichars assurée (...). Abandonner la bombe à neutrons semble, en l'occurrence, renoncer à doter les forces de l'alliance atlantique d'une capacité antichars susceptible de compenser la supériorité de l'Union soviétique en forces conventionnelles.* »

CONFLIT A LA COMMISSION DE LA DÉFENSE

Les députés socialistes et communistes membres de la commission de la défense ont protesté, jeudi 12 octobre, contre le fait qu'aucun rapport ne leur avait été attribué. M. Le Drian (P.S.) a constaté que la commission de la défense est la seule dans laquelle l'opposition n'est pas associée aux travaux et n'obtient pas de rapport sur les propositions de lois. Le général Bigeard (U.D.F.), président de la commission, a indiqué qu'en ce qui le concerne, il est partisan de donner des rapports à l'opposition mais que la majorité des commissaires y sont opposés.

M. Jacques Huyghues des Etages (P.S.) a déclaré que par courtoisie les députés socialistes assisteront aux auditions mais qu'en ce qui concerne le travail de la commission ils n'ont plus rien à faire, vu l'ostracisme dont l'opposition est l'objet. M. Robert Visse (P.C.) a souligné que les députés de son groupe n'acceptent pas cette situation. Les commissaires de l'opposition ont alors quitté la salle de réunion de la commission.

SPORTS

FOOTBALL

QUI AIME PARIS-SAINT-GERMAIN ?

« *Messieurs, je vous demande encore quelques minutes de patience. Nous attendons M. Castan.* » (1) Devant l'insistance des journalistes, M. Francis Borelli, président du Paris-Saint-Germain (P.-S.-G.), commence néanmoins sa réunion d'informations pour déplorer d'avoir été tenu à l'écart des négociations entre le Paris Football Club (P.F.C.), le Racing Club de France, Europe 1 et la mairie de Paris, qui ont abouti à la constitution d'une société d'économie mixte (*le Monde* du 7 octobre).

A cette occasion, il révèle que, le 26 septembre dernier, M. Alain Juppe, conseiller sportif de M. Jacques Chirac, lui a « *clairement indiqué que la constitution d'une société d'économie mixte avec le Paris-Saint-Germain ne saurait être envisagée tant que les dettes du club ne seront pas complètement et définitivement réglées* ». A l'évidence, cette condition ne peut être remplie dans l'immédiat puisque le club a établi un plan d'apurement de son passif financier échelonné sur deux ans.

Comme il croit savoir que la situation financière du Paris Football Club n'est pas meilleure, M. Borelli en conclut que, à la mairie de Paris, « *on aime bien le P.-S.-G., mais on aime mieux le P.F.C.* ».

Pourquoi le maire de Paris fait-il deux poids et deux mesures ? « *Messieurs les journalistes, demandez-le au principal intéressé. Vous me rendrez service.* » M. Borelli est alors interrompu. M. Castan a fait téléphoner. Retenu par un comité de rédaction de R.T.L., il ne viendra pas.

Une semaine auparavant, c'est M. Jean-Luc Lagardère, vice-président délégué et directeur général d'Europe 1, qui avait reçu la presse pour annoncer la création d'une société d'économie mixte avec Paris Football Club. C'est lui qui avait mené les négociations avec la mairie sans même en référer au président et à l'entraîneur du P.F.C. Ne pourrait-on pas en conclure que si le Paris-Saint-Germain est « *moins aimé que le Paris Football Club* », c'est sans doute parce que R.T.L. n'a pas offert à M. Chirac les mêmes garanties qu'Europe 1 ?

GÉRARD ALBOUY.

(1) Secrétaire général de R.T.L.

BOULES

La France devient championne du monde en « quadrette »

De notre envoyé spécial

Mâcon. — Au terme d'une finale âprement disputée et qui dura plus de sept heures (un record du genre), la « quadrette » française de boules a repris à celle d'Italie, par 15 points à 12, le titre de champion du monde de boules que les Transalpins avaient remporté en 1976, à Turin.

Treize nations — dont les Etats-Unis pour la première fois — participaient à ce tournoi mondial, organisé cette année, du 5 au 8 octobre, par l'Union bouliste mâconnaise. Losque les équipes de France (en chemisette bleu clair) et d'Italie (en bleu foncé) pénétrèrent, dimanche après-midi, sur le terrain tracé à l'intérieur du hall des exposition de Mâcon, aucun des quelque deux mille huit cents spectateurs qui garnissaient les gradins n'était surpris : les deux équipes favorites, invaincues dans leurs poules de classement, étaient bien au rendez-vous. Un match de plus de quatre cent quarante minutes allait s'engager. Comment douter encore, après cet affrontement au cours duquel l'espoir changea de camp plus de vingt fois, que la « lyonnaise » est, à ce haut niveau, un sport ?

Force donc, mais aussi condition physique et adresse : ainsi, Bernard Cheviet, désormais bien connu du grand public grâce à l'émission télévisée « La tête et les jambes », avait réussi, avant la finale, trente-quatre tirs sur trente-cinq, n'échouant que dans un tir au but.

Les deux demi-finales, Italie-Yougoslavie et France-Suisse, disputées samedi soir, avaient illustré une des particularités du sport bouliste. Alors que l'Italie écrasait la Yougoslavie par treize points à zéro en trois jets de but (4-0, 10-0, 13-0), en quarante-cinq minutes, la France battait la Suisse par le même score sévère de 13 à 0, mais après dix jets de but, dont cinq annulations.

La tentative d'annulation d'une « mène » (l'équivalent d'un jeu au tennis) est l'un des coups les plus spectaculaires. Les choses étant mal engagées pour une équipe qui a joué par exemple cinq boules contre deux à l'adversaire sans reprendre le point, les joueurs se concertent — la « longue » étant éminemment un sport d'équipe — et décident de tenter d'annuler : il s'agit alors, en tirant une boule, de sortir le but (3 centimètres de diamètre) de l'aire de jeu, sans que la boule tombe à plus de 50 centimètres du but visé.

Dans un silence religieux observé par l'assistance, le tireur se concentre tandis que ses trois équipiers, rangés le long de la ligne de jeu à hauteur du but, font face à la quadrette adverse, alignée de l'autre côté du terrain.

Qui dira jamais l'« angoisse du tireur » pendant les quelques secondes où, à 20 mètres de distance, il tente d'hypnotiser littéralement l'objet de sa convoitise, minuscule point blanc autour duquel gravitent les boules métalliques des deux équipes ?... Six pas d'élan, le bras qui se détend, la boule chargée de tous les espoirs qui est lâchée, deux secondes de chute libre : but ! Un tonnerre d'applaudissements suit l'instant où, par un prodige d'adresse qui n'appartient qu'au tireur de « longue », la boule tombe sur le but et le fait « fuser » violemment dans les barrières de protection.

Cet intense moment d'émotion et de suspense, les spectateurs de la finale du tournoi mondial, à Mâcon, l'ont connu plus de quinze fois, dimanche dernier. Au demeurant, la codification du tir « à la longue » ainsi que les autres règles du jeu, très strictes, font que ce sport ne peut être confondu, ni même comparé, avec tel autre jeu : la boule est à la pétanque ce que le bridge est à la belote !

Après quatre heures de jeu de cette finale homérique, les équipes de France et d'Italie se retrouvaient donc à égalité, 12 à 12 (la partie était disputée en 15 points). A ce moment crucial du match, on enregistrait alors sept annulations consécutives. Enfin, l'équipe de France marquait un point (13-12), pour l'emporter à la « mène » suivante, 15-12. La pendule marquait 22 h. 35, la partie avait débuté à 15 h. 15. Les héros du jour se nommaient Raymond Fernandez (premier tireur), Bernard Cheviet, Michel Guillerminet et Alain Boursier.

CLAUDE DURIEUX.

CARNET

Réceptions

— En commémoration de la découverte de l'Amérique, l'ambassadeur d'Espagne et Mme Solano, ont donné un cocktail, jeudi, dans les salons de leur résidence.

Naissances

— Jacques BLANC et Chantal, née Pamard, Clotilde et Thomas, ont la joie d'annoncer la naissance de

Amélie,

Avignon, le 29 septembre 1978.
29, boulevard Edgar-Quinet, 75014 Paris.

— Me Philippe LETTE et Mme, née Chantal Jeanclos-Darcy, ont la joie d'annoncer la naissance de

Eléonore Gabrielle,

le 6 octobre 1978.
52, boulevard Malesherbes, 75008 Paris.
27, avenue McNider, Outremont, Montréal (Canada).

— Jean-Michel et Colette TROUVIN, née Béroujon, ont la joie d'annoncer la naissance de

Clémence,

le 10 octobre 1978.
55, avenue du Général-Michel-Bizot, 75012 Paris.

Mariages

On nous prie d'annoncer le mariage de

Bruno N. ZELLER
avec
Chantal REQUICHOT,

célébré dans l'intimité, le 23 septembre.
— Deauville - Le Caire.

Décès

— Mme Jean Balmitgère,
Le colonel et Mme Henry Bouchet et leurs filles,
Le colonel et Mme Pierre Balmitgère et leurs enfants,
Mlle Armelle Lemoine,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu du

général de division
Jean BALMITGERE,
grand officier
de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
T.O.E. et valeur militaire,

décédé subitement le 4 octobre 1978, dans sa soixante-dix-septième année.
Les obsèques ont eu lieu le 7 octobre à Moussan (Aude).

— M. et Mme Christophe Benardeau et leurs enfants,
Le docteur et Mme Dominique Benardeau et leurs enfants,
M. et Mme Jean Pecqueraux et leurs enfants,
M. et Mme Paul Maubec et leurs enfants,
Le docteur et Mme Thierry Benardeau et leurs enfants,
Mme René Loison,
Mme Auguste Benardeau,
M. et Mme Marc Baudrand,
ont la douleur de faire part de la mort du

docteur Xavier BENARDEAU,

pieusement décédé le 11 octobre 1978, dans sa soixante-quinzième année, à la suite d'une longue maladie.

Les obsèques religieuses, suivies de l'inhumation dans l'intimité familiale, auront lieu en l'église de Vallet (44330) le samedi 14 octobre, à 15 heures.

A tous ceux qui ont connu et aimé le docteur Xavier Benardeau et Mme Marie-Louise Benardeau, son épouse, décédée le 5 juillet 1978, leurs enfants demandent de participer par la prière et par la pensée à la messe qui sera célébrée à leur intention le jeudi 16 novembre 1978, à 19 heures, en l'église Saint-Eustache, 2, rue du Jour, 75001 Paris.

— Mme Atina Daponte, son épouse,
M. et Mme Foti Daponte, ses parents,
Irène et Foti Daponte, ses enfants,
Et l'Association France-Turquie,
ont la profonde tristesse d'annoncer le décès, survenu à Strasbourg le 5 septembre, des suites d'un accident, de

KOSTA DAPONTE,
correspondant à Paris
du quotidien « Cumhuriyet »
d'Istanbul.

L'inhumation a eu lieu le 7 septembre au cimetière du Montparnasse en présence de sa famille, de ses amis, de ses confrères de la presse, des représentants diplomatiques de la Turquie et de personnalités françaises et étrangères.

— Jean Dewas et Jeanne Léonetti ont la douleur de faire part du décès de

Lucie DEWAS,
née Léonetti.

Les obsèques ont eu lieu le 6 octobre, dans la plus stricte intimité.
11 bis, avenue de Suffren, 75007 Paris.
9, rue de la Mare, 27510 Tourny.

— Mme Claude Melchior, née Françoise Bousquet, son épouse,
Et ses enfants Stéphane, Jean-Sébastien, Aurélien et Fabrice,
M. et Mme Jean Bousquet, ses beaux-parents,
Leurs enfants et petits-enfants,
font part du décès du

docteur Claude MELCHIOR,

mort accidentellement en mer, à l'âge de trente-six ans.
Les obsèques ont eu lieu le 23 septembre 1978, à Montauban-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine).
Le Perray, 35360 Montauban-de-Bretagne.
45, rue d'Ulm, 75005 Paris.

Remerciements

— Renay (41100) Vendôme.
Toute la famille remercie bien sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à son deuil lors des obsèques de

Mme Jacques ROUCHER.

Anniversaires

— Paris, Sceaux, Maule, Le Blanc.
Pour le trente-troisième anniversaire de sa disparition, sa famille rappelle le souvenir, du

docteur Gaston FARDEAU,
(1901-1945)
médecin de la Résistance
du département de l'Indre.

— En ce 14 octobre 1978, sixième anniversaire de la mort de son mari

M. André JOUCLA-RUAU,
professeur
à la faculté des lettres
d'Aix-en-Provence,

Mme André Joucla-Ruau demande à tous ceux qui l'ont connu une pensée émue.

— Le 13 octobre, pour le sixième anniversaire de la disparition de

M. Zinovi JUDOVICI,

époux regretté de Mme Z. Judovici, une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu, estimé et aimé.

— Le 13 octobre, pour le sixième anniversaire de la disparition de

M. Zinovi JUDOVICI,
président-directeur général
de la Société des pétroles Miroline,

une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et restent fidèles à son souvenir.

Avis de messe

— Une messe sera célébrée, le mercredi 18 octobre 1978, à 11 h. 30, en l'église Saint-Philippe-du-Roule (154, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e), à la mémoire de

M. Armand DROUANT,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918 et 1939-1945,
conseiller du commerce extérieur
de la France,

décédé le mardi 3 octobre 1978.

Commémorations

— L'Association des « Amis de la la Yougoslavie » célébrera le dimanche 15 octobre, à 11 heures, devant le monument des rois Pierre-Ier et Alexandre-Ier (à l'angle de l'avenue Henri-Martin et du boulevard Lannes), le soixantième anniversaire de la victoire d'Orient et du premier armistice du 29 septembre 1918. Des allocutions seront prononcées par M. Jacques Tonnat, au nom du conseil de l'Union nationale des combattants, et par M. Raymond Long, conseiller de Paris. Les Anciens combattants fidèles à l'amitié franco-yougoslave traditionnelle y sont cordialement invités.

Communications diverses

— La Société nationale de sauvetage en mer édite, comme chaque année, des cartes de vœux et des objets-cadeaux que l'on peut se procurer au siège de la Société : 9, rue de Chaillot, 75116 Paris.

ÉCHECS

KORTCHNOI A ÉGALITÉ AVEC KARPOV !

Jeudi, à Baguio (Philippines), a débuté la trente et unième partie du championnat du monde. Victor Kortchnoi, le prétendant au titre, avait l'avantage de jouer avec les blancs contre Anatoly Karpov. Il adopta à nouveau l'ouverture *anglaise*, transformée quelques coups plus tard en *gambit de la dame*. C'est une partie plaisante et équilibrée et, à l'ajournement, le roi de Kortchnoi occupait une position centrale plus favorable. Après la reprise, vendredi, Karpov dut abandonner au soixante-dixième coup.

CHAMPIONNAT DU MONDE 1978
(Trente et unième partie)

Blancs : Victor KORTCHNOI
Noirs : Anatoly KARPOV

1. ç4	é6	25. Té1	g6
2. Cç3	d5	26. Té2	f6
3. d4	Cf6	27. Taé1	Fh6
4. ç×d5	é×d5	28. Cdb3	Ff8
5. Fg5	Fé7	29. Cd2	Fh6
6. é3	0-0	30. h3	Rf7
7. Fd3	Cbd7	31. g4	Ff8
8. Cf3	Té8	32. f3	Td8
9. Dç2	ç6	33. Cdb3	Cb5
10. 0-0	Cf8	34. Tf1	Fh6
11. F×f6	F×f6	35. f4	Ff8
12. b4	Fg4	36. Cd2	Cd6
13. Cd2	Tç8	37. Tfé1	h6
14. Ff5	F×f5	38. Tf1	Tb8
15. D×f5	Dd7	39. Ta1	Tbé8
16. D×d7	C×d7	40. Taé1	Tb8
17. a4	Fé7	41. é4	d×é4
18. Tfb1	Cf6	42. Cd×é4	Cb5
19. a5	a6	43. Cç3	T×é2
20. Ca4	Ff8	44. T×é2	F×ç5
21. Cç5	Té7	45. b×ç5	Td8
22. Rf1	Cé8	46. ç×b5	a×b5
23. Ré2	Cd6	47. fs.	
24. Rd3	Tçé8		

PRESSE

LE RACHAT DE « L'AURORE »

Deux collaborateurs de M. Robert Hersant cooptés dans le groupe

La S.A. Franpresse, que préside M. Marcel Fournier, nouveau propriétaire du groupe de presse *l'Aurore - Paris-Turf*, a coopté jeudi 12 octobre, en qualité d'administrateur, M. Pierre Jaurot, ancien directeur gérant du journal *France-Antilles* (appartenant au groupe Hersant), qui représentera la S.A. Franpresse au conseil d'administration de la S.A. des imprimeries Richelieu.

D'autre part, M. André Boussemart a été nommé président-directeur général de l'imprimerie Richelieu, poste occupé précédemment par Mme Francine Lazurick (M. Boussemart est président-directeur général de la Sirlo, qui imprime *le Figaro*).

L'assemblée générale des Editions de la France libre (qui publie *l'Aurore* et *Paris-Turf*) procédera le 30 octobre à la nomination du conseil d'administration définitif. Celui-ci élira aussitôt son nouveau président-directeur général (en remplacement de Mme Lazurick).

Dans ses éditions d'hier, *le Monde* a commenté la prise en main progressive des destinées de *l'Aurore* par M. Hersant.

● *Le quotidien « la Croix » n'a pu paraître le jeudi 12 octobre à la suite d'une grève des clicheurs déclenchée mercredi et reconduite jeudi. Le conflit porte sur des problèmes de reconversion technique.*

● *La revue mensuelle « El Kalima »*, en langue arabe (5 F), lancée en juin dernier, ainsi que *Intervention*, en langue française, toutes deux éditées par la société de presse El-Thakapha El-Thawria, sont diffusées dans tout le monde arabe ainsi qu'en Amérique latine et dans soixante pays francophones (3 *bis*, rue de la Réunion, 75020 Paris. Tél. : 372-18-28).

INSTITUT

TROIS CANDIDATS A LA SUCCESSION DE JACQUES RUEFF

Après M. Jean Dutourd (*le Monde* du 10 octobre), MM. André Piettre, économiste, professeur honoraire à la Faculté de droit et des sciences économiques de Paris, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, et Daniel Boulanger, écrivain, scénariste, prix de l'Académie française, en 1971, pour son recueil de nouvelles *Vessies et lanternes*, sont candidats à la succession de Jacques Rueff à l'Académie française. L'élection aura lieu le 30 novembre.

A L'HOTEL DROUOT

Samedi

VENTES

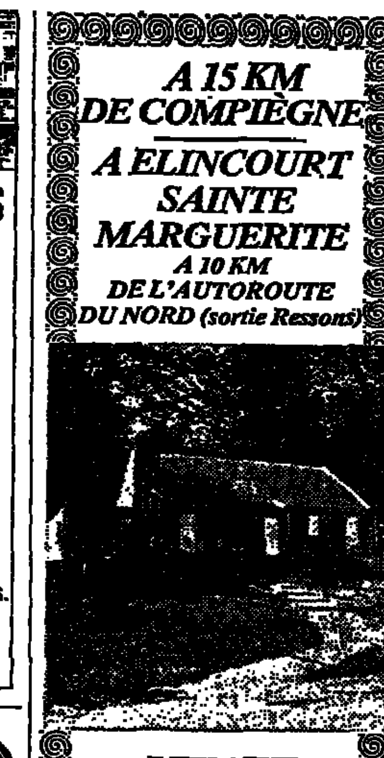
S. 8 - Tapis d'Or.
S. 10 - Mant. Fourr.

EXPOSITIONS

S. 1 - Art Déco, Art Nouveau.
S. 4. - Tableaux modernes.
S. 9. - Ivoires, Etains et mobil. anc.
S. 15 - Tableaux, Meubles région.
S. 17 - Jouets anc., Dentel.

VENTE à VERSAILLES





culture

Théâtre

« Le Cauchemar de Bella Manningham » mis en scène par Robert Hossein

« C'est juste une histoire policière qu'il convient de boire à la bonne température. Comme une tasse de thé », écrit Frédéric Dard à propos du *Cauchemar de Bella Manningham*. Cette pièce, il l'a tirée d'une autre, anglaise : *Angel street*, de Patrick Hamilton, déjà portée à l'écran il y a longtemps, sous le titre *Gaslight*. Frédéric Dard a plutôt réécrit qu'adapté. Il a seulement été fidèle à ce « goût » qu'avaient les choses du temps de la reine Victoria. Donc, atmosphère dix-neuvième siècle et surtout britannique : l'énigme aurait pu germer et se compliquer dans l'imagination de Mme Agatha Christie.

Robert Hossein a confié à Bernard Evein la réalisation des décors. Aux murs du salon anglais d'une maison anglaise, des gravures anglaises ; dans la cheminée brûle un économe feu de tourbe, les fauteuils sont « Chippendale » ou seulement confortables, la couleur du tout marron-jaune, assorti au papier à larges fleurs sombres qui tend toutes les cloisons. Une baie encadrée de lourds rideaux tristes laisse deviner la rue. Les autres portes, l'escalier, la bibliothèque et la loggia sont en bois foncé. Il y a toujours beaucoup de bois foncé dans ces intérieurs-là, et en général une moquette ou des tapis aux motifs indécis.

La boite est donc parfaite. Boite à malices. Dès le début, le spectateur saura que l'éclairage dispensé par les appliques tarabiscotées fonctionne avec du gaz. Bella Manningham souffre depuis quatre ans des troubles communément attribués à l'état de dépression nerveuse. Son mari, Jack (Jean Desailly ennuyé) a donc fait appel à Nancy (Candice Patou) : infirmière sévère, plutôt rigide, elle prépare avec patience des potions et surveille les errements de cette folle qui jette au feu les pendules et par terre la théière et le sucrier qu'apporte et rapporte à heures régulières un domestique baptisé Tom. Tom (Patrick Préjean, inégal) était autrefois cocher. Devenu manchot il s'est fait valet dans cette maison où il a toujours habité.

Qui, pour un gros diamant, a tué Maman Providence, la locataire précédente ? Qui est le gros Rough, un policier à la retraite comme il le dit ? Un vagabond ? Un compère des fauteurs du crime ? Sous les traits appuyés de Jean-Marie Proslier, énorme et douteux, Rough brouille les pistes en sirotant l'alcool du maître de maison, avec l'évidente complicité de Tom. On croit bien vite deviner que monsieur est amoureux de la garde-malade et fatigué de la malade en question.

Bella, isolée dans sa schizophrénie mythomane, est jouée par Simone Valère, ici sortie de ses gonds de dame toujours si correcte, si élégante et distinguée. La voilà en « toquée » que l'âge n'épargnera plus, sujette à des crises de somnambulisme actives, semblable à une poupée mécanique prête à dérailler. Madame a-t-elle vraiment des hallucinations ? Ou le lui fait-on croire afin de s'en débarrasser ?

Il est préférable de taire la fin, de passer sur des détails plutôt illogiques. Ce suspense qui dure une heure et demie est fabriqué comme un film rempli de clins d'œil au grand cinéma « polar » et d'allusions à l'ami San-Antonio pour ceux qui aiment...

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Marigny, 21 heures.

« SUCCÈS » de Xavier Arroyelo et Rafaël Lopez Sanchez

Tandis que le TSE d'Alfredo Rodriguez Arias féérise toujours *les Peines de cœur d'une chatte anglaise* au Montparnasse, Xavier Arroyelo et Rafaël Lopez Sanchez — appelés par amalgame parisianiste les « dissidents » — installent *Succès* au 347. C'est le titre de leur spectacle et ce n'est pas provocation. Leur « revue théâtrale » expose quelques modèles de célébrités. En suivant les aventures d'une star sur le déclin qui tue son gigolo en l'assommant avec l'Oscar qu'elle vient de recevoir, on rencontre un roi, un avocat, un psychiatre-cosmonaute, un rocker, une riche héritière, un heros dela guerre et sa mère. Tous ceux enfin qui font rêver dans les chaumières par l'intermédiaire de magazines télévisés mi-actualités, mi-ragots.

Xavier Arroyelo et Rafaël Lopez Sanchez ont recueilli leur matériau en s'enfermant avec leurs postes dans un hôtel new-yorkais. Ils en sont revenus fascinés par l'absurdité surréaliste de vedettariats qui ne reposent sur rien d'autre que l'obligation de fournir du neuf et du sensationnel à jet continu, pour des millions de spectateurs hétéroclites qu'il s'agit de réunir sur les schémas évidemment les plus simplistes.

Mais attention, Xavier Arroyelo et Rafaël Lopez Sanchez ne pratiquent pas la critique sociale. Ils ne dénoncent pas la futilité, ils la gonflent, ils la subliment. Ils montent en épingle l'illusion, l'artifice, en font des palais-mirages qui s'éteignent et renaissent. Comme dans *Comédie policière*, ce qui les intéresse, c'est la mécanique du spectacle. Ils prennent les stéréotypes les plus usés et s'en servent comme de masques translucides, derrière lesquels on entrevoit fonctionner les rouages de comportements sommaires. Et dans ces rouages, ils introduisent les imperceptibles grains de sable de leur humour lucide.

Le résultat est un jeu continuel de tensions contradictoires, la mise en conflit d'une violence déviée de ses racines, un comique d'inquiétude qui aboutit à une étrange séquence, le moment où le masque tombé révèle le vide, où la star, riche mais oubliée, cherche avidement la preuve de son existence dans le sourire d'un gigolo qui s'éloigne — moment terrible où Narcisse contemple son miroir sans reflet et auquel Laurence Fevrier et Denis Termat donnent la noblesse de la dérision.

Ils mènent le spectacle en grands comédiens. Elle, vibrante et truculente comme une princesse barbare. Lui, avec de la souplesse, de l'ironie naïve. Ils s'ébrouent dans l'extravagance, tirent parti de tout sans rien laisser passer. Les autres ont été choisis pour leur personnalité, leur physique, ils sont moins rapides, moins percutants. Le manque de moyens gêne aussi. Ce genre de spectacle exige un vrai luxe et une mise en scène impitoyablement précise. *Succès* n'est pas réussi en totalité, mais ses qualités sont assez rares et vives pour qu'on en oublie les imperfections.

COLETTE GODARD.

★ Théâtre 347, 20 h. 30.

Expositions

« Photo-Métro » : trop de prudence

Ne parlons plus du rejet, par la R.A.T.P., de quatre photos, et du retrait massif de la participation des professionnels qui s'ensuivit. Cette histoire a suffisamment énervé de monde, d'un côté comme de l'autre (« le Monde » des 30 septembre et 6 octobre). Il reste une exposition, « Photo-Métro », qui se tient tous les jours de 12 heures à 20 heures, et jusqu'au 29 octobre, dans la station Châtelet-les Halles : deux mille photos d'amateurs collées sur des panneaux noirs, entre des blocs de courbes carrelées.

La promenade devient vite monotone, car les points de vue se répètent : jeux graphiques entre les escalators et les escaliers roulants, plans longilignes des stations et des rails, entrées art déco dessinées par Guimard, gros plan sur un loquet d'ouverture. Beaucoup d'amateurs ont cru être les seuls à avoir l'idée d'aller dans la cabine du conducteur et de prendre leurs photos à travers la vitre barrée par l'essuie-glaces. On n'échappe pas aux reproductions de statues de la station Louvre, ni à l'image du clochard endormi ou du gratteur de guitare, qui sont presque devenues des images de marque et qui s'incluent parfaitement dans l'espèce de brochure documentaire que s'offre la R.A.T.P. avec ces deux mille photos.

Les seules effractions à la règle montrent des silhouettes floues qui sautent par-dessus les portillons automatiques pour ne pas payer. Le métro devient un lieu de circulation facile, sans communication et sans action, où l'on se contente de glisser son coupon magnétique dans une fente de métal puis de prendre garde, en mettant sa main autour d'une barre, qu'elle ne frôle pas celle du voisin.

Les évacuations sont flagrantes : de même que les chiens sont interdits, les travailleurs du métro, les policiers, les blousons noirs, les Noirs et les Arabes sont des hommes « invisibles ». Tout ce qui fait problème dans le métro pour la majorité des utilisateurs, tout ce qui aurait pu être regraffité a été éliminé. L'espace publicitaire n'est pas repris ni analysé par une seconde image, à peine un graffiti féministe (« Nos corps ne sont pas à vendre ») sur une publicité de lingerie féminine. Les clins d'yeux sont au niveau d'une bouteille d'eau minérale sous la pancarte de la station Glacière, ou de bonnes sœurs qui prennent la direction Porte-de-la-Chapelle.

L'image la plus forte de cette exposition est une image permanente, à la fois hors expo et dans l'expo : l'écran teinté de Plexiglas du poste de surveillance derrière lequel des écrans de télévision détaillent les différents points de la station. La participation professionnelle se restreint maintenant à quelques agrandissements collés sur des cubes : une femme se lave les cheveux sur un quai de métro, accroupie sous un robinet. Un garçon entre avec sa bicyclette dans un compartiment. Si l'on montre des personnages qui s'entassent aux heures de pointe, eh bien, ils rient.

Sur le quai, on projette des diapos en couleurs sur les vitres de wagons vides. Trois hologrammes font figure d'attraction. Les visiteurs s'assoient un moment dans un wagon sombre pour regarder un audio-visuel sur l'animation de l'année passée, « la Musique dans le métro ». La brochure, sortie aux Editions Contrejour, « Photo-Métro », qui réunit cinquante photos d'amateurs et qui se veut « album-souvenir » de cette « animation culturelle », a l'air de se vendre comme des petits pains (18 F). Les photos d'archives de la R.A.T.P. sur la construction du métro au début du siècle sont des documents fabuleux. On le regrette d'autant plus qu'ils sont la preuve que cette exposition aurait pu être captivante si une espèce de prudence, ou de peur diffuse, innommable, ne l'avaient rendue si décevante.

HERVÉ GUIBERT.

KEVIN ROCHE MÉDAILLE D'OR DE L'ACADÉMIE D'ARCHITECTURE

L'architecte américain Kevin Roche a reçu mardi 10 octobre à Paris la médaille d'or de l'académie d'architecture. Kevin Roche occupe uen place à part dans le large mouvement qui, actuellement, met en cause le dogmatisme de l'architecture moderne. Il ne renie pas ce qu'il avait adoré : en vérité, il était, dès ses débuts, plutôt à côté de ce « style international » qui entendait symboliser la société industrielle.

∴

[Né en Irlande en 1922, Kevin Eamonn Roche, après avoir travaillé à Dublin et à Londres, émigre en 1948 aux Etats-Unis, où il commence par étudier avec Mies Van der Rohe à l'Illinois Institute of Technology. Deux ans après il entre chez Eero Saarinen au moment où celui-ci invente ce qui sera le nouveau baroque de l'architecture contemporaine, notamment dans l'édifice pour l'aéroport de Washington. Kevin Roche travaille à ce bâtiment comme à d'autres projets, qu'il devra achever après la mort de Saarinen en 1961. Cette année-là, le musée d'Oakland, construit en sous-sol, les toits servant de jardin municipal, marque l'originalité de l'attitude architecturale de Kevin Roche, qui, pour chaque programme, tente de trouver une forme appropriée.

Qu'il construise le bâtiment pour les Chevaliers de Colomb à New-Haven avec son air moyenâgeux, la monumentale Fondation Ford à New-York ou bien la nouvelle aile pour le Metropolitan Museum de New-York (où vient d'être installé le temple égyptien de Dendur), c'est chaque fois la même tentative de trouver la forme qui exprime la fonction. — J. M.]

Musique

« COUPS DE ROULIS », de Messager

Jean-Pierre Marty a eu une bonne idée en ressuscitant Coups de roulis, *d'André Messager, juste cinquante ans après sa création au Théâtre Marigny. Une opérette aussi ravissante, avec ses héros aussi jeunes et charmants que ceux de* Véronique *trente ans plus tôt, avait bien sa place dans la saison lyrique de Radio-France.*

La musique s'élève sans peine au rythme des vagues, les paroles humoristiques qu'Albert Willemetz a brodées sur un roman de Maurice Larrouy, où l'on voit une honorable personnalité se ridiculiser sur un cuirassé de la marine nationale tandis que sa fille, hésitant entre le commandant et l'aspirant, finit par tomber dans les bras de ce dernier : « En amour, il n'est pas de grade, l'important c'est d'avoir vingt ans. »

Messager excelle, comme Offenbach, à mettre en musique calembours et caricatures, mais il survole tous ses pairs par la finesse de son humour, sa poésie et sa tendresse : le duo du coup de roulis (« Je chancelle... Je pâlis... ») *avec son balancement maritime, l'air* « donnant-donnant » *de Sola Myrrhis comme une petite Carmen, l'aveu de Kermao* (« Pardonnez un moment d'émoi ») *d'une perfection mélodique, caressante comme du Fauré avec ses violons enjôleurs, et plus encore l'air de la « Quarantaine » au charme si nostalgique, adieu à la vie et à l'amour d'André Messager qui devait mourir l'année suivante, sont de petits chefs-d'œuvre d'une grande délicatesse.*

Dans l'excellente distribution chacun s'amusait et jouait avec entrain : Pierrette Delange, Isabel Garcisanz, Michel Roux, Michel Philippe, Maurice Sieyes et Jean-Christophe Benoit, désopilant dans le rôle du député Puy-Pradal, un rôle créé par Raimu.

Le Nouvel Orchestre philharmonique était dirigé avec une rondeur entraînante par Michel Fusté-Lambezat.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Diffusion sur France-Musique, dimanche 12 novembre, à 18 h.

Jazz

José di Toux et l'Ethnic Heritage Ensemble

On se sent bien à la Chapelle des Lombards. On peut passer comme ça, chaque soir, histoire de voir, histoire de trainer, histoire de découvrir... A 20 h. 30, par exemple, il y a José di Toux et sa guitare. José di Toux n'est pas un Brésilien comme on pourrait le croire, il est antillais, mais il interprète des vieilles sambas de carnaval, de vieux airs (avec Edel Luis Nascimento, Aldo Romano et J.F. Jenny Clark). Ce n'est pas le choc, la rencontre avec le Brésil, mais José di Toux joue une musique qui lui ressemble, qui est fluide et élégante (trop retenue ou pas assez détachée encore) et ses compositions personnelles sont intéressantes.

Le choc est plus tard, à 22 h. 30, avec l'Ethnic Heritage Ensemble (« le Monde » du 1er septembre) : trois musiciens, Kahil El Zabar, Edward Wilkerson, « Light » Henry Huff, qui viennent de l'A.A.C.M. (Association for Advancement of Creative Musicians) de Chicago, quatre longues heures, divisées en chapitres, livres peuplés de bruits de coquillages, de clochettes, traversés par des méditations, illuminés par des rêves, sauvages quand il le faut, et même quand il ne le faut pas. Et puis, pureté d'une flûte seule. Sable jaune, Sahel, entre deux incendies à Detroit.

C. H.

★ José di Toux, 20 h. 30 ; Kahil El Zabar et l'Ethnic Heritage Ensemble, 22 h. 30.

Cinéma

AU FESTIVAL DE PARIS

« UN MARIAGE », de Robert Altman

Le palmarès du Festival de Paris eût été probablement différent si *Un mariage* de Robert Altman (film de clôture, avec une intéressante anthologie de Jean-Louis Comolli sur le comique italien Toto) avait été présenté en compétition. Malgré le bon choix et la bonne tenue de sélection officielle (films romanesques, films d'auteurs), aucune œuvre n'a dominé autant que celle-là, ce qu'on a pu voir pendant une semaine à l'Empire. Altman a retrouvé son inspiration de *Nashville* pour observer, animer, toute une société familiale de la région de Chicago, réunie à l'occasion d'une cérémonie de mariage, soit quarante-huit personnages.

Le marié, Dino Corelli, est le fils d'un Italien intégré à une famille bourgeoise que commande la grand-mère, Nettie Sloan. La mariée, Muffin Brenner, est la fille d'un camionneur parvenu. La réception a lieu dans la résidence Sloan. L'aïeule meurt au moment où la noce revient de l'église. On cache ce décès pour que tout se passe comme prévu. Mais les invités au lunch se sont décommandés. Un seul vient...

Avec une ironie mordante et sans jamais quitter le terrain du réalisme, Robert Altman démonte les apparences, les faux-semblants des rites d'un « grand mariage ». Des l'église, tout va de travers. L'évêque qui unit les époux est gâteux (le rôle est joué par John Cromwell, quatre-vingt-onze ans, réalisateur de mélodrames des années 30-50) et la noce en grande tenue, guettée par les photographes, apparaît ridicule et empesée. La satire tourne ensuite autour des secrets de famille — à commencer par la mort de Nettie — qui, par une sorte de réaction en chaîne, au gré des indiscrétions et des commérages, vont se révéler de façon bouffonne. Mais le drame est toujours sous-jacent.

L'organisatrice professionnelle tente imperturbablement de maintenir les rites et les convenances. Elle défend, à sa manière, le « rêve américain » qui craque de toutes parts, dans cette mascarade démasquée, de l'étiquette d'une autre époque. Chacun découvre le vrai visage de l'autre. Ce sont surtout les jeunes qui brouillent la « règle du jeu ».

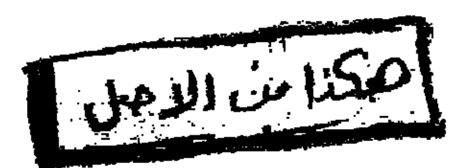
Altman a reussi à donner une vie très forte, une identité à tous les personnages, même les plus épisodiques. Sa mise en scène, admirablement tenue d'un bout à l'autre du film, jusque dans les changements de ton de la fin, place le spectateur en position d'invité-témoin de tous les incidents, de tous les détails de comportement marqués d'un humour sur lequel plane l'aile sombre de la mort. Un très grand film du plus doué des cinéastes américains modernes, riche d'une profusion de vérités humaines, de conflits intenses, où Desi Arnaz Jr, Carol Burnett, Géraldine Chaplin, Howard Duff, Mia Farrow, Vittorio Gassman, Lilian Gish, Lauren Hutton, Pat MacCormick, Dinal Merrill, entre autres, composent la « famille altmanienne ».

JACQUES SICLIER.

Le grand prix : « BLUE COLLAR » de Paul Schrader

Le IVe Festival cinématographique international de Paris s'est terminée jeudi 12 octobre. Le grand prix du Festival est allé à *Blue collar*, de Paul Schrader, le prix d'interprétation masculine à Nino Manfredi pour *Au nom du pape roi*, de Luigi Magni, le prix d'interprétation féminine à Géraldine Chaplin pour *Remember my name*, d'Alan Rudolph (ces trois prix étant décernés par cent jurés du public). Le prix de la mise en scène a été attribué, par un jury de cinéastes, au film de Chantal Akerman, *Les rendez-vous d'Anna*. *Le Couteau dans la tête*, de Reinhard Hauff a reçu à la fois le prix de la critique internationale et le prix de l'Antenne d'or (jury d'Antenne 2), les critiques internationaux et parisiens s'étant ainsi rejoints sur ce film allemand très remarqué à la veille de la clôture.

La France ne figure pas au palmarès, bien qu'on ait beaucoup parlé de *Perceval le Gallois*, et que *Judith Therpauve* ait toutes les qualités d'un grand film populaire. L'A.F.C.A.E. (Association française des cinémas d'art et d'essai) a pourtant donné deux mentions à *l'Hypothèse du tableau volé*, de Paul Ruiz, et à *la Nuit claire*, de Marcel Hanoun (regards sur le cinéma français), tout en attribuant ses prix pour les autres sélections à *Newsfront*, de Philip Noyce (premières œuvres), *Schwarz und weiss wie Tage und Nachte*, de Wolfgang Petersen (cinéma allemand) et *Ville de septembre*, de Yoinchi Higashi (cinéma japonais).



SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Comédie-Française, 20 h. 30 : le Renard et la Grenouille ; Doit-on le dire ?
Chaillot, salle Gémier, 20 h. 30 : le Temps d'une vie.
Odéon, 20 h. 30 : Travesties.
Petit Odéon, 18 h. 30 : le Pavillon Balthazar.
TEP, 20 h. 30 : le Malade imaginaire.
Petit TEP, 20 h. 30 : Francis Lemarque.
Centre Pompidou, 20 h. 30 : Musique finlandaise (Schubert, Kodaly, Chostakovitch) : Ensemble intercontemporain, dir. P. Eötvös.
Châtelet, 20 h. 30 : Rose de Noël.

Les autres salles

Aire libre, 18 h. 30 : Faustino, mime ; 20 h. 30 : Sidi-Ciné ; 22 h. : Roger Marino.
Antoine, 20 h. 30 : le Pont japonais.
Arts-Hébertot, 20 h. 30 : Mon père avait raison.
Atelier, 21 h. : la Culotte.
Athénée, salle C. Berard, 21 h. : Olaf et Albert.
Biothéâtre, 21 h. 15 : le Grand Orchestre du Splendid.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : le Charlatan.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Nadia. — Aquarium, 20 h. 30 : la Sœur de Shakespeare. — Epée-de-Bois, 20 h. 30 : Spectacle XII.
Centre d'art rive gauche, 20 h. 30 : Comme un sens inversé.
Centre culturel du XVIIe, 20 h. 45 : Appel enregistré.
Cité internationale, la Galerie, 21 h. : la Clôture. — La Resserre, 21 h. : l'Epreuve.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Epicerie-Théâtre, 21 h. : Français, encore un effort...
Essaïon, 20 h. 30 : Sonate pour deux femmes seules et une H.L.M. ; 22 h. 15 : Abraham et Samuel ; II, 20 h. 30 : le Chant général.
Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie...
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 21 h. : Louise la Pétroleuse.
La Bruyère, 21 h. : les Folies du samedi soir.
Lucernaire, Théâtre noir, 20 h. 30 : Punk et punk et colegram ; 22 h. : C'est pas moi qui ai commencé. — Théâtre rouge, 20 h. 30 : Lady Pénélope ; 22 h. : la Musica.
Madeleine, 20 h. 30 : le Préféré.
Marigny, 21 h. : le Cauchemar de Bella Manningham.
Mathurins, 21 h. : Alex Métayer.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés).

Vendredi 13 octobre

Michodière, 18 h. 30 : Au niveau du chou ; 21 h. : les Rustres.
Montparnasse, 21 h. : les Peines de cœur d'une chatte anglaise.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi Céline.
Oblique, 21 h. : Bajazet.
Œuvre, 21 h. : les Aiguilleurs.
Orsay, 20 h. 30 : Harold et Maude.
Palais des arts, 20 h. 30 : Dieu.
Palais des sports, 20 h. 30 : Notre-Dame de Paris.
La Péniche, 20 h. 30 : la Dernière Bande ; Fragment de théâtre 2.
Plaine, 20 h. 30 : la Vie privée de la race supérieure.
Plaisance, 20 h. 30 : Tête de méduse.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Patate.
Saint-Merri, terrasse, 20 h. : le Crépuscule du théâtre.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Au bénéfice du doute.

FESTIVAL D'AUTOMNE

(278-10-00)

EXPOSITION

Chapelle de la Sorbonne, de 12 h. à 18 h. : Sho, calligraphie contemporaine japonaise.
Musée des arts décoratifs, de 12 h. à 18 h. : Ma, espace-temps au Japon.

THEATRE

Centre Pompidou, 20 h. 30 : Mori el Merma.
Théâtre Mogador, 20 h. 15 : Maître Puntila et son valet Matti.
Espace Cardin, 20 h. 30 : Rodogune.
Chapelle de la Sorbonne, 20 h. 30 : Ame Tsuchi, exercices mythologiques japonais.
Athénée, salle Louis-Jouvet, 20 h. 30 : le Tartuffe.
Nanterre, Maison de la culture, 20 h. 30 : la Mouette.
Saint-Denis, Théâtre G.-Philipe, salle J.-M.-Serreau, 20 h. 30 : la Table. — Grande salle, 19 h. 30 : Remagen.

MUSIQUE

Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : Mauricio Kagel (Bestiarium).

Studio-Théâtre 14, 20 h. 30 : le Golem.
Théâtre de Bretagne, 18 h. 30 : Barzaz Breiz.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : les Chaises ; 22 h. 15 : Jeanne d'Arc et ses copines.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 30 : la Nuit du 13 ; 22 h. 30 : Monnaie, camping, caravaning.
Théâtre de Ménilmontant, 21 h. : Becket.
Théâtre de Paris, 20 h. 30 : Bubbling Brown Sugar Harlem années 30.
Théâtre Saint-Jean, 20 h. 30 : Un goût de miel.
Théâtre 13, 20 h. 45 : Baroufe à Chioggia.
Théâtre 347, 20 h. 30 : Succès.
Tristan-Bernard, 21 h. : Crime à la clef.
Troglodyte, 20 h. : Gugozone.
Variétés, 20 h. 30 : la Cage aux folles.

La danse

Palais des arts, 18 h. 30 : Parcours cosmogonie.
Cité internationale, 21 h. : Théâtre de l'Arche.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 21 h. : le Grand Ecart ; 22 h. : la Femme rompue.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : la Nouvelle Star ; 21 h. 30 : l'Azote ; 22 h. 30 : A. Valardy.
Café d'Edgar, I, 20 h. 15 : J. Garcimore ; 21 h. 30 : Popeck ; 23 h. : Gervaise. — II, 22 h. : Soli-loques.
Café de la Gare, 20 h. 15 : le Bonbon magique ; 22 h. : Fromage ou dessert.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : Hosanna.
Cour des Miracles, 19 h. : Pas un navire à l'horizon ; 20 h. 30 : Djamel Allam ; 21 h. 45 : le Gros Oiseau.
Dix-Heures, 20 h. 45 : la Tour infernesle.
Fanal, 20 h. : Béatrice Arnac ; 21 h. 15 : le Président.
Le Manuscrit, 21 h. 30 : Du dac au dac.
La Mûrisserie de bananes, 20 h. 30 : G. Yacoub ; 21 h. 30 : Ecrasons un mythe.
Nouveau Chic parisien, 22 h. : D. Wetterwald.
Le Petit Casino, 21 h. : Douby ; 22 h. 30 : Bellmont et Dodane.
Les Petits Pavés, 21 h. 15 : Cinq sur cinq.
Point-Virgule, 21 h. 30 : les Lettres de Van Gogh.
Le Sélénite, 20 h. 30 : Un vieux Peter Pan ; 22 h. : les Voyageurs de carton.
Le Splendid, 20 h. 30 : Bunny's Bar ; 22 h. : Poubelle Girl.
Théâtre Campagne-Première, 22 h. 15 : Io, Nabucco.
Les Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : la Goutte ; 21 h. 30 : l'Eau en poudre ; 22 h. 30 : Y a qu'là que j'suis bien.

Les concerts

Salle Gaveau, 21 h. : P. Badura-Skoda, piano (Schubert).
Théâtre des Champs-Elysées, 19 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm, sol. S. Mintz (Dutilleux, Mendelssohn, Schubert).
Lucernaire, 19 h. : G. Glatigny, piano (Schubert, Schumann).
Salle Pleyel, 20 h. 30 : J.-M. Darre, piano (Bach, Chopin, Sancan, Rachmaninov, Strauss, Liszt).
Café d'Edgar, 18 h. 30 : Quintet Nielsen (Danzi, Ligeti, Stockhausen).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h. : Solistes de la Camerata (Haydn, Mozart, Beethoven).

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Y a du va-et-vient dans l'ouverture.
Deux-Anes, 21 h. : A.-M. Carrière, M. Horgues.
Dix-Heures, 22 h. : J. Rigaud, B. Dimey, les Belges et Corbier.

Jazz, pop', rock et folk

Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : Jazz group de Bretagne.
Campagne-Première, 18 h. 30 : Extraballe ; 20 h. 30 : Sugar Blue et Mud ball sweet ; 23 h. : Sugar Blue Duo.
Théâtre Marie-Stuart, 18 h. 30 : Antoine Tome.
Chapelle des Lombards, 21 h. : Kahil El Zabar et The Ethnic Heritage Ensemble.
Caveau de la Montagne, 22 h. 30 : Duo Arvanitas-Guilhot.
Stadium, 21 h. : J.-M. Pallen, solo ; P. Caratini ; M. Fosset duo.
La Puce-à-l'Oreille, 18 h. 30 : Texture Quartet.
Le 28-Rue-Dunois, 18 h. 30 : G. E. Nouel ; 20 h. 30 : Intercontinental Free Dance Music Orchestra.
Petit-Opportun, 22 h. 30 : Duo J. Gourley et P. Michelot.
Club Zed, 21 h. 30 : Jazz Bop Quartet.

Le pianiste Dominique MERLET, dont un récital a été annoncé par erreur salle Gaveau pour le 17 octobre, se fera entendre au Théâtre des Champs-Elysées, le JEUDI 18 JANVIER, dans des œuvres de Chopin, Liszt, Debussy, Prokofiev.

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot. — Cinéma fantastique et science-fiction ; 15 h. : Don Juan et Faust, de M. L'Herbier ; 18 h. 30 ; Ma femme est une sorcière, de R. Clair ; 20 h. 30 : Fantôme à vendre, de R. Clair ; 22 h. 30 : Jackpot, de M. Weiss (en sa présence).

Beaubourg. — Le cinéma et le théâtre, 15 h. : la Mégère apprivoisée, de D. Fairbanks ; 17 h. : Macbeth, de O. Welles ; 19 h. : Othello, de O. Welles.

Les exclusivités

ALERTEZ LES BEBES (Fr.), Marais, 4e (278-47-86), Saint-Séverin, 5e (033-50-91).

L'ANGOISSE DU GARDIEN DE BUT AU MOMENT DU PENALTY (All., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).

ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).

L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Colisée, 8e (359-39-46) ; Bienvenüe - Montpar- 15e (544-25-02) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; PParamount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Tourelles, (636-51-98).

BRIGADE MONDAINE (Fr.), (**) : Gramont, 2e (742-95-42) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29).

LA CHANSON DE ROLAND (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (Fr.-Am., v. am.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LE CONVOI (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Cin'Ac, 2e (742-72-19) ; Miramar, 14e (320-89-52).

CRIS DE FEMMES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).

DESPAIR (All., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

DOSSIER 51 (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).

DRIVER (A., v.o.) (*) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Paramount-Opera, 9e (073-34-37).

EMBRAYE... BIDASSE, ÇA FUME (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

L'EMPIRE DE LA PASSION (Jap., v.o.) (**) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36).

LES FAUX-DURS (A., v.o.) : Paramount-Elysees, 8e (359-49-34).

FEDORA (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Paris, 8e (359-53-99) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ciné-monde-Opera, 9e (770-01-90) ; Mistral, 14e (539-52-43).

LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; U.G.C. Marbeuf 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C. Opera, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86).















SPECTACLES

F.I.S.T. (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

GIRL FRIENDS (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Richelieu, 2e (742-83-90) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

GOODBYE EMMANUELLE (Fr.) (**) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

LE GRAND FRISSON (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 5e (579-33-00) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

GREASE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Wepler, 18e (380-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE (All., v.o.) (4 parties) : La Pagode, 7e (705-12-15).

L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassien, 14e (329-83-11).

L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

INTERIEUR D'UN COUVENT (It., v.f.) (**) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

LE JEU DE LA MORT (A., v.f.) (**) : Hollywood-Boulevards, 9e (770-10-41).

JE SUIS TIMIDE, MAIS JE ME SOIGNE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Ermitage, 8e (259-15-71) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

JUDITH THERPAUVE (Fr.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LAST WALTZ (A., v.o.) : Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62).

LES MAINS DANS LES POCHES (A., v.f.) : Ternes, 17e (380-10-41).

MIDNIGHT EXPRESS (Amér., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

MOLIERE (Fr.) (2 parties) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Rive Gauche, 6e (548-26-36) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

MON PREMIER AMOUR (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Concorde, 8e (359-92-84).

LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LES OIES SAUVAGES (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LE RECIDIVISTE (A., v.o.) (*) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

RETOUR (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LES RINGARDS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paris, 8e (359-53-99) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75).

LE SOLEIL DES HYENES (Tun., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

LE TEMOIN (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

LA TORTUE SUR LE DOS (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42).

TROCADERO BLEU CITRON (Fr.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), en mat. ; New-Yorker, 9e (770-63-40). Mer., S., D.

UNE NUIT TRES MORALE (Hong., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

UN SECOND SOUFFLE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88).

VAS-Y MAMAN (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Marignan, 8e (359-92-82).

Les grandes reprises

L'ARNAQUE (A., v.f.) : Cin'Ac, 2e (742-72-19).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

L'AUTRE (A., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16) (sauf mardi).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).

LES CONTES DE LA LUNE VAGUE APRES LA PLUIE (Jap., v.o.) : studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Olympic, 14e (542-67-42).

LES CONTES IMMORAUX (Pol., v.f.) (**) : Calypso, 17e (754-10-68).

LE DECAMERON (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).

2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.). Haussmann, 9e (770-47-55).

FLESH GORDON (A., v.o.) : J.-Renoir, 9e (874-40-75).

FREAKS (A., v.o.) : studio Bertrand, 7e (783-64-66).

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).

J'AI LE DROIT DE VIVRE (A., v.o.) : studio Bertrand, 7e.

JONATHAN LIVINGSTON LE GOELAND (A., v.f.) : Dominique, 7e (705-04-55).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

LOVE STORY (A., v.o./v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).

M.A.S.H. (A., v.o.) : Actua Champo, 5e (033-51-60).

MEDEE (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (734-52-21) Mer., V., D.

MIRACLE EN ALABAMA (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

MUSIC LOVERS (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).

MORT A VENISE (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e, J., S., L.

ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (**) : Bilboquet, 6e ; v.f. : Haussmann, 9e : (770-47-55).

PAIN ET CHOCOLAT (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), A.-Bazin, 13e (337-74-39).

PHARAON (Pol., v.o.) : la Clef, 5e (338-90-90)

ROSEMARY'S BABY (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.). Styx, 5e (633-08-40).

SOLEIL VERT (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86), St-Ambroise, 11e.

TAXI DRIVER (A., v.f.), (*) : Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

LA TERRE DE LA GRANDE PROMESSE (Pol., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).

TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) sauf mardi.

LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55) sauf mardi

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE (A., v.o.) (**) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LE TROISIEME HOMME (Angl., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13), UGC-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : UGC-Opéra, 2e (261-50-32).

UN ETE 42 (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

LE VIEUX FUSIL (Fr.), Calypso, 17e (754-10-68).

Les films nouveaux

KOKO, LE GORILLE QUI PARLE, film américain de Barbet Schroeder (v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; v.o./v.f. : Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Madeleine, 8e (073-56-03).

SONATE D'AUTOMNE, film suédois d'Ingmar Bergman (v.o.) : Quartier latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

POUR UNE POIGNEE DE CACAHUETES, film français de Chabine et Couedic : Marais, 4e (278-47-86) ; Studio Logos, 5e (033-26-42).

LA CARAPATE, film français de G. Oury : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ambassade, 8e (359-19-08), Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LACHE-MOI LES JARRETELLES, film italien de L. Martino (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

AVANT-PREMIÈRE

En Rhodésie

Le dernier quart d'heure

« Nous nous entendons très bien avec les Africains... Nous nous aimons beaucoup... Nous allons rester... C'est un si beau pays, n'est-ce pas ? » Entre leurs pelouses « à l'anglaise » et leurs soirées dansantes, les vieilles *ladies* de Salisbury semblent — contre toute évidence — croire encore à l'avenir de la Rhodésie blanche, à la survie de leurs privilèges. Le doute épargne leur bonne conscience inébranlable. Elles se cramponnent à leurs rêves en souriant tristement.

Il y a pourtant la terrible réalité quotidienne : la furie des combats — plus de deux mille morts cette année, — l'horreur des fosses communes, le coût de la guerre, financier — 6 millions de francs par jour, — et humain, le son lugubre du glas. Il y a aussi, dans les camps de Zambie, les dix mille combattants nationalistes et les centaines d'enfants élevés dans la haine du pouvoir « *fasciste* ». La Rhodésie blanche, telle que nous la décrit Christine Ockrent (1), est une « *nation en armes* », assiégée, prise au piège.

Parmi les descendants des pionniers, compagnons de Cecil Rhodes, la minorité, de plus en plus nombreuse, plie bagage. La honte au front et la mort dans l'âme. « *Je n'ai pas le choix*, dit un candidat à l'exil, en Afrique du Sud. *Pourtant, je me sens coupable.* » La majorité, pour l'instant, a décidé de rester, tel ce jeune fermier qui vit avec sa femme, retranché dans une région frontalière gangrenée par la guérilla : « *C'est mon pays. Tout ce que je possède, je l'ai mérité. Point final...* » Ils s'accrocheront jusqu'au dernier quart d'heure. Et s'il faut vraiment partir, alors ils prendront soin, au préalable, de « *brûler leur maison* ».

Amers, désenchantés, les Blancs de Rhodésie s'estiment trahis par leurs « *amis du monde libre* ». Même Ian Smith, le premier ministre, ne parvient guère à les réconforter, depuis qu'il a promis aux Noirs, de mauvaise grâce, le suffrage universel, cette « *formule magique* » qu'il évoque avec une moue méprisante. Aucun d'eux ne semble prêt à se « *battre pour un gouvernement noir* ». Pourtant, le temps est proche où s'achèvera ce qu'ils tiennent pour une « *dictature bienveillante* ». « *Que fait Dieu contre le communisme ?* », implorent les pasteurs blancs, au plus fort de leurs sermons. Mais, en cette fin d'année 1978, Dieu n'est plus à leurs côtés.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(1) Le nouveau vendredi : Horizons. « Rhodésie no, Zimbabwe si ». FR 3, vendredi 13 octobre, 20 h. 30.

TRIBUNES ET DEBATS

SAMEDI 14 OCTOBRE

— *M. Robert Fabre*, député, est le rédacteur en chef du journal inattendu de R.T.L. à 13 h.

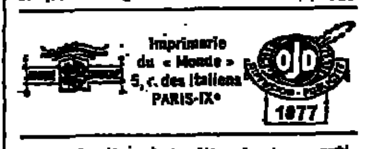
DIMANCHE 15 OCTOBRE

— *M. Pierre Mauroy*, membre du secrétariat national du P.S., est l'invité du Club de la Presse d'Europe I à 19 heures.

LUNDI 16 OCTOBRE

— *M. Valéry Giscard d'Estaing* sera, à 20 h. 30 sur TF 1, le soixantième invité de l'émission « Questionnaire ». Le président de la République s'entretiendra sur les « chances de la France et son rôle dans un monde en mouvement » avec Jean-Louis Servan-Schreiber.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



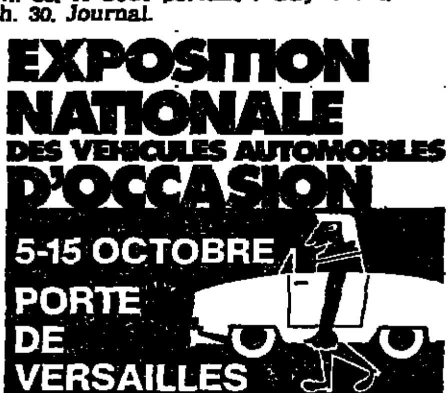
Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

RADIO-TÉLÉVISION

En raison de la grève de la S.F.P., les programmes peuvent être modifiés.

VENDREDI 13 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1



20 h. 30, Au théâtre ce soir : Ce soir à Samarcande, de J. Deval, mise en scène : R. Gérome, avec : A. Aveline, J.-P. Andréani, R. Gérome, M. Perrin, J. Alric, etc.

Histoire d'amour (et de fakir) dans un cirque.

22 h. 30, A bout portant : Guy Béart.
23 h. 30, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Feuilleton : Médecins de nuit (Jean-François).

21 h. 30, Emission littéraire : Apostrophes (Pourquoi raconter sa vie ?)

Avec Mme M. Chapsal (« Une femme en exil »), MM R. Rossetti (« la Sentinelle aveugle »), P. Jardin (« le Nain jaune »), C. Trenet (« Mes jeunes années »), A. Jouffroy (« le Roman vécu »).

22 h. 50, Journal.

22 h. 55, Ciné-club... FILM : LE VISAGE, d'I. Bergman (1958), avec M. von Sydow, I. Thulin, G. Bjornstrand, N. Wifstrand, B. Ekerot, B. Andersson, G. Frich, E. Josephson (v.o. sous-titrée, N.).

Conte fantastique sur la dualité de l'homme et de l'esprit. Et réflexion sur le métier d'artiste. Des images hantées.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Le nouveau vendredi : Rhodésie no, Zimbabwe si.

Lire notre article ci-contre.

21 h. 30, Téléfilm : L'enfant séparé. Scénario : Y. Decroix, réal. F. Vincent, images : D. Diot. Avec : A. Sterling, G. Tinich, A. Weiss, J. Clève, F. Kvndt (prod. FR 3-Lille)

Laurent, douze ans, est partagé entre l'amour de son père et l'amour de sa mère. Sourires voilés de larmes, douceur, demi-teintes. L'enfant s'efforcera de rapprocher ses parents.

Cette émission n'est pas diffusée en Alsace qui présente une émission d'A. Elter : Vendredi en Alsace : Métamorphoses des vieilles pierres.

22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Italo Calvino... ou les charmes de la mécanique. Avec V. Adami, R. Barthes, L. Bério, G. Miller, F. Le Lionnais, G. Perec, S. Sarduy et I. Calvino ; 21 h. 30, Musique de chambre : Liszt, Schubert, Chopin, Dobrinsky, Cage Dafov ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... Au Festival de Paris.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Cycle d'échanges franco-allemands... Concert Maurice Ravel : « Ma mère l'Oye » ; « Rapsodie espagnole » ; « la Valse » ; « Daphnis et Chloé », par l'Orchestre national de France, direction L. Maazel ; 22 h. 15, Ouvert la nuit... Des notes sur la guitare ; à 22 h. 55, Le jeu de la nuit ; à 1 h., Douces musiques.

SAMEDI 14 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 10, Emissions régionales ; 12 h. 30, Les aventures de l'énergie ; 12 h. h. 45, Jeune pratique ; 13 h., Journal.

13 h. 35, Le monde de l'accordéon ; 13 h. 45, Toujours le samedi ; 18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 15, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Variétés : Numéro 1 (Petula Clark) ; 21 h. 30, Série : Les hommes d'argent (dernier épisode).

22 h. 45, Sports : Télé-foot.
23 h. 45, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h. 15, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h. 30, Samedi et demi ; 13 h. 35, Magazine : Des animaux et des hommes ; 14 h. 25, Les jeux du stade ; 17 h. 10, Salle des fêtes ; 18 h., La course autour du monde ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Dramatique : Le temps d'une République (Un soir d'hiver, place de la Concorde), d'Yves Courrière, réal. R. Pigaut.

A travers la vie d'un quartier du faubourg Saint-Antoine, la montée du fascisme et les querelles de la gauche, qui aboutiront aux manifestations violentes du 6 février 1934. Les personnages sont plutôt des types que des êtres de chair, mais un souffle passe.

22 h. 5, Sur la sellette, par Ph. Bouvard.
22 h. 30, Fenêtre sur... le folk en question.
23 h. 35, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Retransmission théâtrale : le Cid, de Corneille, au Théâtre du Manoir-Corneille. Mise en scène : P. Lamy, réal. M. Hermant. Avec : J. Davy, J. Harden, J.-P. Kempf, G. Kerner, A.-M. Philipe, C. Privat, O. Rodier, etc.

23 h. 10, Journal ; 23 h. 25, Championnats d'échecs.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : R. Belleto (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : regards sur la science ; 8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : Quel système éducatif efficace et équitable pour demain ? ; 9 h. 7, Le monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches : avec B. Delvaille ; 11 h. 2, La musique prend la parole : histoires de femmes ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h. 5, Exposition Paris-Berlin au Centre Georges-Pompidou ; 16 h. 20, Livre d'or : cycle d'orgue à Avignon avec Cheiko Miyazaki ; 17 h. 30, Exposition Paris-Berlin (suite) ;

20 h., « Le Prisonnier de la planète Mars » (deuxième partie), d'après G. Lerouge. Réalisation C. Roland-Manuel. Avec R. Murzeau, P. Constant, M. Cassan, Y. Clech, C. Cler, P. Trabaud, etc. ; 22 h., Ad lib., avec M. de Breteuil ; 22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques ; 7 h. 40, Musiciens pour demain ; 9 h. 2, Eveil à la musique ; 9 h. 17, Et pourtant, ils tournent ; 11 h., Vocalises ; 12 h. 40, Critiques-auditeurs ;

14 h., Eveil à la musique ; 14 h. 15, Matinée lyrique : « la Favorite » (Donizetti) ; 16 h. 45, Groupe de recherches musicales de l'INA ; 17 h. 30, Grands crus ; 19 h., Magazine des amateurs ;

20 h. 5, Vingt et unième concours international de guitare ; 20 h. 30, Orchestre de chambre national de Toulouse. Direction G. Armant : « Sonates pour orchestre à cordes » (Albinoni) ; « Concerto en si bémol majeur pour violoncelle » (Boccherini) ; « Sérénade viennoise n° 1 » (Mozart) ; « Sonate en ré majeur pour trompette » (Telemann) ; « Concerto en ré majeur pour trompette et orchestre à cordes » (Torelli) ; « Rondo pour violon » (Schubert) ; 23 h., Ouvert la nuit : Jazz vivant ; 0 h. 5, Concert de minuit... Festival de La Rochelle ; Orchestre philharmonique de Lorraine, direction Tabachnik (Aimuro, Takemitsu, Guinjoan, Volkonsky, Stravinski).

DIMANCHE 15 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A Bible ouverte ; 9 h. 30, Chrétiens orientaux ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur.

Sur le thème « Violence et parole », le premier des trois films réalisés par Michel Farïdh nous arrête longtemps devant un enfant silencieux.

11 h., Messe célébrée en l'église de la Sainte-Famille à Schiltigheim.

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, TF 1-TF 1 ; 13 h., Journal ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 35, Série : L'escadron volant ; 16 h. 45, Sports : Sports première.

17 h. 55, Série : Au Plaisir de Dieu (L'inventaire) ; 19 h. 25, Les animaux du monde ; 20 h., Journal.

20 h. 30, FILM : L'EXPRESS DU COLONEL VON RYAN, de M. Robson (1965), avec F. Sinatra, T. Howard, R. Carra, B. Dexter, S. Fantoni. (Rediffusion.)

Prisonnier de guerre en Italie, en 1943, un colonel de l'armée de l'air américaine organise l'évasion des hommes de son camp dans un train de marchandises.

Film commercial sans originalité mais dont les morceaux de bravoure sont, techniquement, efficaces.

22 h. 25, Pleins feux, magazine théâtral de José Artur.

23 h. 25, Journal.

CHAINE II : A 2

11 h., Quatre saisons ; 11 h. 30, La vérité est au fond de la marmite ; 12 h., Chorus ; 12 h. 40, Ciné-malices ; 12 h. 55, Top club (et à 13 h. 40).

14 h. 30, Feuilleton : L'âge de cristal ; 15 h. 20, En savoir plus ; 16 h. 20, Petit théâtre du dimanche ; 16 h. 55, Monsieur Cinéma ; 17 h. 35, Chocolat du dimanche ; 18 h. 5, L'ami public n° 1 ; 19 h., Stade 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Série : Kojak (C'est ma femme, Théo), de G.R. Kearney, réal. D. Friedkin.

21 h. 30, Document de création : Portrait de l'univers (Révolution sous un crâne).

Dans la série « Portrait de l'univers », de Jean Callier et Monique Tosello, les découvertes qui ont permis au professeur Roger Guillaumin, médecin français, aujourd'hui naturalisé américain, d'obtenir le prix Nobel.

22 h. 55, Journal.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission de l'ICEI destinée aux travailleurs immigrés : Images du Maroc ; 10 h. 30, Mosaïque : les communautés d'immigrés en France (Des Turcs à Poissy).

16 h. 30, Espace musical ; 17 h. 30, Quand les hommes habitent leur demeure : à Saint-Etienne-de-Baigorry ; 18 h., Rire et sourire, de J.-P. Alessandri ; 19 h. 45, Spécial DOM-TOM.

20 h., Histoires de France, d'A. Conte, réal. M. Delbez : Juliette et le lion de Belfort (prod. FR 3-Dijon).

Le 3 novembre 1870, l'ennemi est devant Belfort. Le gouverneur Denfert-Rochereau oppose aux troupes prussiennes une résistance de plus de trois mois qui permet à la France de conserver la ville.

20 h. 30, Les dossiers noirs : Qui a tué Robert F. Kennedy ?

Y a-t-il eu deux tireurs au lieu du seul Sirham Sirhan ? Jean-Michel Charlier a refait l'enquête.

21 h. 30, Encyclopédie audiovisuelle du cinéma : Le cinéma forain ; 22 h., Ciné-regards.

22 h. 30, FILM (cinéma de minuit, cycle aspects du cinéma fantastique américain) : LE CLUB DES TROIS, de J. Conway (1930), avec L. Chaney, L. Lee, H. Earles (v.o. sous-titrée, N.).

Un ventriloque qui se déguise en vieille dame forme une association de malfaiteurs avec un nain (qui passe pour un bébé) et un géant.

« Remake » du film muet de Tod Browning (1925). Lon Chaney, mort peu après, y faisait une composition de voix très étonnante.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : R. Belleto (et à 14) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme ; 9 h. 10, Ecoute, Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : la Grande Loge de France ; 10 h., Messe ; 11 h., Regards sur la musique : « le Chant de la terre », de G. Mahler (deuxième partie) ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 37, Lettre ouverte à l'auteur ; 12 h. 45, Récital pour piano par Mary Stanton ;

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « les Caves du Vatican », d'A. Gide. Réalisation G. Gravier ; 16 h. 5, Cycle de musique sacrée : messe à Madras ; 17 h. 30, Rencontre avec... Françoise Giroud ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

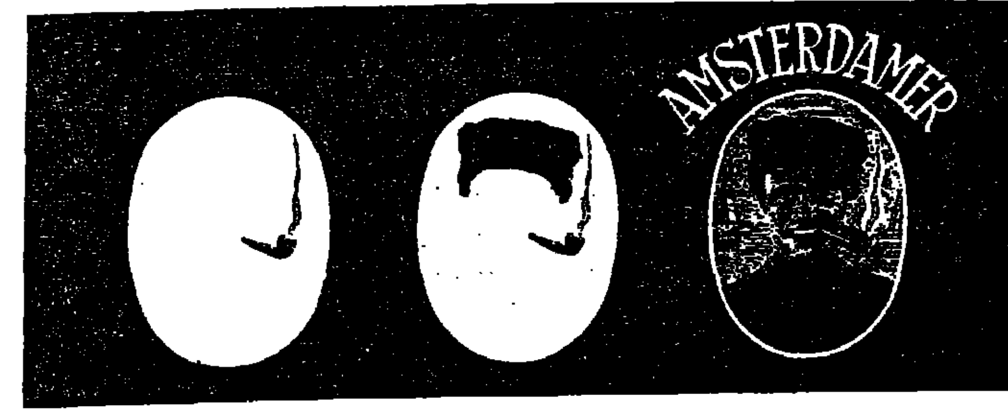
20 h. 5, Poésie : R. Belleto ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : Prix Italia 1978 ; 23 h., Black and Blue ; 23 h. 50, Poésie : V. Forrester.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musique Chantilly ; 8 h., Cantate ; 9 h. 5, Au grand auditorium de France... Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France. Direction E. Krivine (Beethoven, Schumann) ; 11 h., En direct du Théâtre d'Orsay : F. Lodéon, violoncelle ; D. Hovora, piano (Beethoven, Brahms) ; 12 h., Musiques chorales : Stravinski ; 12 h. 35, Chasseurs de son ;

13 h., Portrait en petites touches : Schumann ; 14 h., La tribune des critiques de disques ; 17 h., Concert-lecture ; 18 h., Opéra-bouffon : « Comtesse Maritza » ; 19 h. 35, Jazz, s'il vous plaît ;

20 h., Equivalences ; 20 h. 30, Echanges internationaux : œuvres de Mozart et Mahler, par l'Orchestre symphonique de la radio de Francfort, direction E. Inbal ; 23 h., Ouvert la nuit : nouveaux talents, premiers sillons.




	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02



emplois régionaux

ENTREPRISE DE MONTAGE
DE TUYAUTERIES INDUSTRIELLES
ET DE CONSTRUCTION D'USINES
Filiale d'un Groupe d'importance Internationale
recherche
pour Midi de la France

INGÉNIEUR A.M. ou équivalent

Qualités dominantes : rigueur et équité.
En vue d'assurer les fonctions de :
Responsable du Service des Etudes d'Estimation et de Réalisation de Travaux.
Expérience indispensable dans la construction d'usines et la tuyauterie.
Connaissance de l'anglais souhaitée.
Adresser C.V., photographie et prétentions à : EUROSUD n° 3840 - 2, r. Breteuil, 13001 Marseille.

Importante Entreprise Région. de Travaux Publics
recherche :

— **1 INGÉNIEUR** ayant quelques années d'expérience professionnelle de la direction de travaux (chantier - méthodes et prix).

— **1 INGÉNIEUR** débutant désirant s'orienter vers la direction des travaux.

Langues étrangères souhaitées, mais non indispens. Postes d'avenir pour candidats sérieux et capables.
Ecrire n° 8197 « Le Monde » Publicité
5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

Organisme Professionnel d'Assurances des Pays de Loire
C.A. 165 M. de F. recherche son futur

RESPONSABLE
DU BUREAU D'ÉTUDES MARKETING

collaborateur direct du Directeur Commercial, il sera chargé des études de marché, de l'analyse des ventes et de la planification. Il interviendra en assistance auprès des opérationnels du Département Commercial pour l'élaboration des campagnes.
Adresser C.V., photo et prétentions à : HAVAS, n° 9.487 - B.P. 319 - 72007 LE MANS CEDEX, qui transmettra - Discrétion assurée.

ENTREPRISE DE MONTAGE
DE TUYAUTERIES INDUSTRIELLES
ET DE CONSTRUCTION D'USINES
Filiale d'un Groupe d'importance Internationale
recherche
pour Midi de la France

INGÉNIEUR A.M. ou équivalent

Qualités dominantes : rigueur et équité.
En vue d'assurer les fonctions de :
Responsable du Service des Etudes d'Estimation et de Réalisation de Travaux.
Expérience indispensable dans la construction d'usines et la tuyauterie.
Connaissance de l'anglais souhaitée.
Adressez C.V., photographie et prétentions à : EUROSUD n° 3840 - 2, r. Breteuil, 13001 Marseille.

SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE
recherche

INSPECTEUR COMMERCIAL

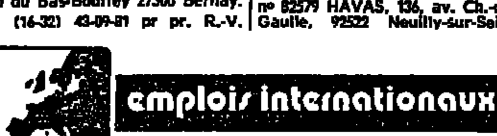
Le candidat retenu aura :
— quelques années d'expérience de la vente de matériel de Travaux Publics ;
— une bonne connaissance de la langue allemande.

Dans une équipe dynamique et au sein d'une Société en expansion rapide depuis plusieurs années
Nous lui offrons :
— des avantages sociaux parmi les meilleurs ;
— une rémunération motivante ;
— un point d'attache dans la région de POITIERS.

Si vous répondez au profil du candidat que nous recherchons, et si notre offre vous intéresse, adressez-nous votre C.V. manuscrit avec photo et prétentions à : N° 722.803 - HAVAS POITIERS B.P 239 - 86006 POITIERS CEDEX

Recherchons chef d'atelier ayant de très bonnes notions (mécanique, réglage, ajustage) pr diriger personnel travaillant s/machines à conditionner et à emballer les savons de toilette.
Poste à pourvoir de suite.
Se présente avec références au laboratoire R.J « SEBOR » bd du Bas-Bouffey 27300 Bernay. T (16-32) 43-09-81 pr pr. R.-V.

Société Fabrication Equipements pétroliers sise Languedoc, recherche ADJOINT CHEF Service achats
Relations avec autres usines du groupe et Achats en France Expér. souhaitée dans le domaine des échanges internation (transit douanes...) Angl. courant indisp. Connaiss. du matériel pétrolier appréciée.
Adres. C.V. compl. et prét. sous n° 82579 HAVAS, 136, av. Ch.-de-Gaulle, 92522 Neuilly-sur-Seine



AT2 - AT3
BTS ou DUT
EN ELECTRONIQUE
— dégagé des O.M.
— ANGLAIS COURANT
— célibataire
Pour POSTE EDUCATEUR à l'étranger
— connaiss. aéronautique et espace
— cellules infrarouges
— détection bancs d'avion.
Téléph. pour R.-V. : 523-34-40

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

offres d'emploi

NEWSMAGAZINE
recherche

CHEF DE PUBLICITÉ EXPÉRIMENTÉ

Très compétent en matière de média-planning intéressé aux résultats au sein d'une équipe de GAGNEURS.
CURRICULUM DETAILLE MANUSCRIT - PHOTO
DISCRETION ABSOLUE ASSUREE.
Ecrire n° 8224, « Le Monde » Publicité
5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e

IMPORTANT CONSTRUCTEUR INTERNATIONAL de MATERIEL de SOUDAGE ELECTRIQUE
recherche
pour développer son réseau commercial

TECHNICO-COMMERCIAUX

de haut niveau, expérimentés dans l'industrie de soudage. Pour régions : NORD, BASSIN PARISIEN, CENTRE et CENTRE EST.
Promotion si valeur confirmée.
FIXE + PRIME D'OBJECTIF.
Env. C.V., prétentions, photo et salaire actuel sous numéro 14139 à :
J.R.P. 39, rue de l'Arcade — 75008 PARIS qui transmettra.

Société spécialisée dans le domaine de la fixation recherche

RESPONSABLE
DE SON ACTIVITE FIXATION BATIMENT

Minimum 35 ans. Ce cadre sera chargé du contrôle du Service interne ainsi que de la force de vente.
Il devra avoir une grande expér. de ce marché et de la distribution par revendeurs. Déplacements à envisager sur toute la France

---

Moyenne entreprise rech. URGENT
COMPTABLE HOMME 3e échelon
ayant bonne expérience possible dans le bâtiment
Poste pouvant évoluer à terme vers position cadre
Ecr. avec C.V. à : L. M. R. 28, avenue Hoche, 75008 Paris.

Société d'expertise comptable recherche
ASSISTANT CONFIRME
Niveau D.E.C.S. ou C.S. possédant minimum 5 années de pratique cabinet ou responsabilités comptables.
Adr. C.V. av. prétent. S.E.E.C., Réf. GN, 100, rue La Fayette, 75010 PARIS.

Anglais indispensable
Salaire fixe X 13
Adr. C.V. avec prét., photo (qui sera retournée) à n° 48.788 B à BLEU, 17, rue Lebel, (94) Vincennes.

secrétaires

IMPORTANTE SOCIETE DE SERVICES
groupe multinational
recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

pour son directeur général.
Cette fonction peut convenir à une jeune femme de
— 25 ans minimum
— parfaitement bilingue anglais/français
— ayant une bonne personnalité.
Ecrire avec photo, C.V. et prét.
LA GENERALE,
11, rue de la Ville-Neuve, 75002 PARIS.

Foyer jeunes travaill. Colombes recherche
SECRÉTAIRE - COMPTABLE
esprit d'initiative et sens du travail en collectivité indispensable.
Tél. pr R.-V : 781-14-35 H. B.

capitaux ou proposit. comm.

BOISSONS SOLUBLES INSTANTANÉES

Premier fabricant suisse de la branche cherche pour ses produits modernes de haute qualité
ORGANISATION DE DISTRIBUTION
ou représentant général bien introduit auprès des grossistes, coopératives d'achat, supermarchés drogueries, etc. dans l'ensemble du territoire français.
Ecrire à Aufdermauer & Cie S.A. - Boîte postale CH - 8.955 Oetwil a.d.L. - Suisse.

Possibilité de gagner 25.000 FRANCS ET PLUS PAR MOIS
grâce au SYSTEME KEMA COMPUTER-PORTRAIT.
Portrait d'une personne vivante ou à partir d'une photo imprimée sur T-shirt ou autre article en textile en moins de 2 minutes.
Votre propre affaire au comptant. Expérience non nécessaire. Idéal pour centres commerciaux, vente par correspondance, kermesses, foires, parcs de loisirs, etc. Prix du système 75.000 F. Possibilité de financement et leasing. - KEMA handels gmbh, Beethovenstr. 9, D-6000 FRANKFURT/MAIN
TELEX : 412713.

Vous cherchez un partenaire loyal en Suisse avec expérience dans les transports et le commerce international ? Accepte aussi missions et tâches dans le monde entier. Domicile dans la rég. frontalière Suisse, France, R.F.A. Propositions à B.P. 90, CH-4153 Reinach s.v.p.

travaux à façon

PEINTRES LA PIECE A PARTIR de 400 F H.T. DEVIS GRATUIT. 844-54-60.

demandes d'emploi

SECRÉTAIRES BILINGUES
français-anglais
sténodactylo
dans les deux langues
disponibles mi-octobre
recherchent un emploi fixe ou temporaire
Faire offre par téléphone ou courrier :
A.N.P.E. Agence Paris-Boucicaut
8, rue Félix-Faure - Paris (15e).
Tél. : 828-40-42.
Sienue,3

F., 39 ans, habit. banlieue Nord, cadre autodidacte, expér. 22 a., actuellem. responsable d'un service du personnel et paies, rech. poste stable. Libre sous 3 mois. Ecr. n° 6 928, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens - 75427 Paris-9e

---

Homme, 31 ans, licence droit D.E.S. SC. POL.
bilingue anglais
Ex-chef contentieux multination. de recouvrements commerciaux.
S. HERBAIN, 90, rue de Picpus, 75012 Paris - Tél. : 346-93-94.

INGENIEUR I.N.S.A.
Génie civil et urbanisme, 27 ans - 4 ans d'expérience direction de chantiers gros œuvre et autres corps d'état, cherche poste avec responsabil. dans région parisienne. Ecrire n° B.164, « le Monde » Pub, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e, q. tr.

DAME veuve, 62 ans, cherche emploi de bureau, accept. poste bénévole pour entraide.
Ecr. n° 6.927, « le Monde » Pub, 5, r. des Italiens - 75427 Paris-9e

---

PHOTOGRAPHE - 30 ans
10 a. d'expér. cherche situation.
Ecr. n° T 08 730 M Rég.-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. H., 16 ans recherche
CONTRAT APPRENTI
P.M.I.-P.M.E.
EN ÉLECTRICITÉ OU MÉCANIQUE AUTO
Tél. 957-80-17 ou 247-13-49, H.B. Mme Talon.

COSMETOLOGUE prod. beauté, parfumerie alcoolique, rech. sit.
Ecr. n° T 08 713 M R.-Presse 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

PARTICULIER VEND
LANCIA Fulvia - Coupé
bleu marine, an. 70, 63 000 km, peinture neuve, très bon état général, 5 800 F. T. : 548-53-51 ap. 16 h Ts les jrs ouvrables ou week-end toute la journée.

A 112 E, 1975, bon état, bleu métallisé, ttes options, radio FM Prix 9.900 F. Tél. : 228-06-07.

Part. à Part. vend Golf Diesel, juin 1977, bon état.
Tél. le soir 253-20-21.

8 à 11 C.V.

BREAK TAUNUS 2000, 1973, 79 000 km, part état mécanique, 1re main, 9 200 F. T. 920-18-94.

Collaborat. Renault vend R14-TL bleu touareg, 6 000 km, int. drap. Vitres teintées
M. Dubois Eugène. Tél. 630-60-14
Tél. usine : 749-83-29.

12 à 16 C.V.

MERCEDES 280 SLC 76
garantie + crédit.
TEL : 548-97-69.

PART A PART VEND
R 30, modèle 1976, 30 000 km. Impeccable tous rapports : sièges cuir, radio-cassettes, peinture métallisée, glaces teintées. Visible le soir. Tél. : 820-25-12 (heures bur.) ou 790-10-56 (soir).

+ de 16 C.V.

LAND ROVER 88 - 1976
27.000 km - Tél. : 781-07-44

Vds 604 SL, coul. beige métal., année 1977, 27.800 km, état nf. 34.000 F. Tél. 486-64-84.

1937 ROLLS-ROYCE
PHANTOM III MULLINER
Limousine, marche parf. Condit. excell. originale. Noire-marron. Offres ROBIN PHILLIPS, 14 St. George's Place, Brighton, Angleterre. Brighton 685512 ou Worthing 501096 (soirs et week-ends)

divers

104 - 305 - 504 - 604
Ex. tt. fin 78 garanties
Auto-Paris XV. - Tél. 533-69-95
63, rue Desnouettes, Paris-15e.

BMW OCCASIONS
316 - 320 - 520 - 525 - 528 - 730
Ex. tt. fin 78, garanties
Auto-Paris XV - H.B. 533-69-95
63, rue Desnouettes, Paris-15e.

ROVER
essai et présentation
WILSON-F. LACOUR
116, R. DU P. WILSON. 92300
LEVALLOIS. 739.92.50

deux roues

A VENDRE
Motobécane MOBYX X 7 AVL
Juillet 1977, couleur bleue. Parfait état. Selle biplace.
Divers accessoires.
TÉL. : 284-55-05, après 19 h.

box-parking

300 m. gare Clamart, à louer : emplac. de park. souterr., fermé à clef, lib. 1-10-78 au 30-6-79.
Téléphone : 736-18-74.

EXPOSITION NATIONALE
des Véhicules Automobiles d'Occasion
Porte de Versailles, Hall 3-2 Grenelle
du 5 au 15 octobre 1978
Pour tous vos problèmes de Publicité automobile ne manquez pas de nous rendre visite pendant toute la durée du Salon de l'Auto
STAND RÉGIE-PRESSE-LE MONDE

l'agenda du Monde

Offres de particulier

VENDS
1 veste agneau Toscane Taille 42-44 800F.
1 manteau daim T. 40-42 350 F
1 ensemble pantalon et blouson velours noir T. 40-42. Ted Lapidus 300 F.
1 ensem. pant., veste col et poignets mout. doré T. 40, 400 F.
Tél. : 236-17-87 heures de bur.

Ameublement

Sur TOUT l'ameublement
REMISE 15 % prix livré ou 20 % prix emporté
literies, salons, toutes marques

MOBILIA
TEL : 322-56-41.
30, bd de Vaugirard PARIS-15e (à 60 m. gare Montparnasse).
ou
9 avenue d'Italie, PARIS-13e.
TEL : 535-42-58.

Artisans

ARTISAN DÉCORATEUR
PARIS - banlieue
peinture et tous revêtements muraux, petite menuiserie.
Devis gratuit, TRAV. SOIGNE. Réf. très sérieuses T. 735-14-33 soir 17-21 h. ou samedi matin.

TRANSFORMATIONS ET AMÉNAGEM. D'APPARTEM.
TOUS CORPS D'ETAT
petite maç. plomb. chauffage, électricité, menuiserie. DEVIS GRAT., EXECUTION RAPIDE.
Téléph. : 770-86-32 ou 770-54-59.

Animaux

Vends teckels poils longs roux nés le 19 août 1978, vaccinés, tatoués, 4 mâles, 1 femelle.
Tél. : 466-52-86 après 18 heures.

MERVEILLES DES MERS
poissons et aquar. en discount
Prix cassés Les Iles,
73, rue Pernety, 75014 PARIS.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole. 4e T. 033-00-83.

Joaillier crée, transforme répare tous bijoux Px fabricant. Diamant placement. Credit.
L'ATELIER, 210, bd Raspail, Métro Vavin-Raspail. 320-88-03.

Caravaning

P à p. à vdre Mobilhome (77) L 7 m., tt cft. s/terr privé. Px à débat. 3 km mer (Dieppe).
Tél. : 645-76-94 à partir 18 h.

Cours

APPRENDRE
L'AMÉRICAIN
à
L'AMERICAN CENTER
261, bd Raspail, 14e, 633-67-28.
Cours de conversation le soir.
INSCRIPTIONS IMMEDIATES
DEBUT : LE 9 OCTOBRE.
Cours privés
sessions intensiv (FULL-TIME)
cours de préparat au TOEFL.

Cours d'angl., allem., espagn., ital. 5/18 ans. Tél. : 707-38-39.
34, avenue René-Coty, Paris-14e.

FLUTE DE PAN
leçons particul. par concertiste.
TEL : 909-51-35.

Anglais cours et conversation avec professeurs d'origine.
CLUB ANGLAIS. T. : 033-01-72.

Fourrures

FOURRURES OCCASION
DÉPOT - VENTE
EXCLUSIV. DE FOURRURE
GRAND CHOIX
VETEMENTS, PARFAIT ETAT
91, rue du Théâtre PARIS-15e.
Tél. : 575-10-77

Jeux

A vendre billard Louis XVI.
Prix : 8 000 F.
Tél. : 929-87-19 après 20 heures.

Moquette

MOQUETTE PURE LAINE
70 F le m2 grande largeur
T3-T4 velours et bouclée.
334, rue de Vaugirard, Paris-15e.
TEL : 842-42-62.

MOINS CHER
30 à 60 %
sur 30 000 m2 moquette qualité variées, laine et synthétique.
TEL : 757-19-19.

Philosophie

Le Centre
GURDJIEFF-OUSPENSKY
est ouvert Téléphone 959-35-20.

Meubles

Vend canapé-lit 2 personnes, matelas de 1,40 mètre en très bon état, simili cuir, marron foncé. Téléphone : 666-32-03 à partir de 18 heures pour rens.

P. vd CANAPE-LIT 3 pl., couchage 140, noir, bon état, 700 F.
TEL : 548-53-51.

Psychanalyse

PSYCHANALYSTE
TEL : 628-98-55.

Psychanalyse-psychothérapie individuelle et de groupe
I.C.S. T. 584-07-21 et 236-26-79.

Philatélie

TIMBRES-POSTE
Achète collection. T. 359-76-98.

Pension

REGION BORDEAUX
dans grande maison avec jardin, prendrait en pension dame âgée.
Ecrire n° 092 M Régie-Presse, 85 bis, r Réaumur, 75002 Paris.

Rencontres

RELATIONS DIRECTES
bridge, échecs, scrabble, débats, danse, etc. Téléph : 222-88-38.

SOYEZ REALISTE
Consultez-nous sans engagement
Conditions raisonnables et garanties. Discrétion assurée.
RENCONTRES MARIAGES
UNIONS 31, rue Gambetta 78120 Rambouillet
Tél. : 483-30-91 de 14 h. à 19 h.

Spécialités régionales

PINEAU ET COGNAC
« Grande Fine Champagne »
Dep. 1619 la famille GOURRY récolte sur son domaine.
Qualité rare pour connaisseurs.
Echantillon contre 7 timbres.
S.A.R.L. GOURRY
de Chadeville 16130 SEGONZAC.

---

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

Relations

Ce sont les meilleurs d'entre nous qui, de n'importe quelle rencontre, font quelque chose d'unique

CABINET RUCKEBUSCH

- CLUB FIRST CONTACT -
UNE PRESTATION HORS DU COMMUN
depuis 32 ans, introduits dans la meilleure société, nous favorisons avec le tact, la discrétion et surtout la sécurité qui s'imposent, des rencontres très élaborées en fonction du niveau culturel et du rapport des personnalités pour ceux, qui, difficiles à satisfaire ou absorbés par un rythme de vie absurde, n'ont pas de temps à consacrer dans la recherche d'une amie, d'une épouse en des conditions optimales d'entente.
PAR DISCRÉTION, UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

75008 PARIS
5, rue du Cirque
(Rond Point des Chps Elysées)
Tél. 720.02.78/720.02.97

59000 LILLE
4 et 6, rue Jean Bart
Tél. 54.86.71
54.77.42

---

40 ans de mariages réussis • 40 ans de mariages réussis • 40 ans de mariages réussis

MARIEZ-VOUS
DESACHY

Mme Desachy reçoit chaque jour dimanches et fêtes de 10 h à 20 h
Pour tous renseignements gratuits, écrivez : 44, Chaussée d'Antin, 75009 PARIS
Pour une première présentation sous dix jours
téléphonez :
874.29.80 - 874.36.20 - 874.66.03

Tapis

Particulier vend très beau tapis persan Tabriz (expertisé) fond beige bleu rosé, très décoré, excellent état + 2 petits Kirmans. Téléphone : 770-40-40 poste 44 (heures de bureau) ou 258-87-56 après 19 heures.

Vacances-Tourisme-Loisirs

LOUEZ UNE SEMAINE AU PARADIS DU SKI DE FOND
PRAZ-DE-LYS TANNINGES
(Haute-Savoie)
25 km de pistes de fond balisées, 13 remontées mécaniques.
Semaine à partir de 1 050 F 4/5 personnes.
ALPIMOR Centre commercial Record, 74700 SALLANCHES.
TEL : (50) 58-03-49.

MALTE. Vol + appt + voit., 2 semaines à partir de 1 360 F. Hix Ltd 93 Tower Road Sliema. Malte. Tél 35577 Télex 537 MW.

Prenez vos vacances d'hiver dans une station prestigieuse des Alpes françaises.
LES ARCS-EN-SAVOIE
Louez pour 5, 6 ou 8 personnes. Demandez le catalogue couleur. Renseignements SOGIM, avenue du Stade 73700 Brg-St-Maurice (France) Tél. - (79) 07-06-07.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	48,00	52,52
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,88
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

L'immobilier

appartements vente

4e arrdt.

MARAIS
Prof. vol. Studio confort proche métro. Px 110.000 F Tél. le matin 073-70-71

5e arrdt.

CONTRESCARPE studio atelier, bains, kitchenette. 4, r. Blainville. Sam. 16 h 30-19 h.

6e arrdt.

87, rue de Rennes, Appt 180 m2 2e ét., travaux. 1.000.000 F. Part préf. à part. Sur pl. mardi 17, de 14 à 17 h.

ST-GERMAIN-DES-PRES
4 Pces, 100 m2. BALCON Plein soleil. - 705-31-13

NOTRE-DAME-DES-CHAMPS
Gd 6 P. 200 m2, 2 ch. service, 2 bns, chauff. centr. T. 320-26-35

7e arrdt.

R. Université, r.-de-c., tr. calme
ATELIER ayant appartenu peintre MATISSE
110 m2, récept., ch., bs, 2 w.-c., tél., c., rang. T. 705-30-01 19-20 h

METRO ST-FRANÇOIS-XAVIER
Bel immeuble Pierre de Taille
4 P. entrée, cuis., s. de bains, w.-c., tél., ch. cent. + chbre de service.
PRIX INTERESSANT.
5, rue d'ESTREES, samedi, dimanche, lundi 14-17 h.

8e arrdt.

5, RUE LARRIBE
Pierre de T. 1900. VRAI 4 Pces parf. ét., gde cuis. aménagée, 115 m2, 3e ét. 680.000 F s/place samedi 15 à 18 h. - 622-54-80

12e arrdt.

PRES AV. ST-MANDE
récent, sur jardin beau 3 Pces cuis. tt cft, balcons, soleil. park. 437.000 F 346-63-85

NATION, récent, ét. élevé, vaste 2 Pces, entrée, cuis., tt cft, asc. 310.000. - 345-82-72

XIIe PRES BOIS. Immeuble récent. living + 3 chbres tout confort, vue dégagée, box. 530.000 F. GIERI. 373-05-81.

METRO DAUMESNIL
3e ét., calme, sur rue et jard. BON IMM. pierre, ravalé.
3 P., entrée, cuisine, s. d'eau, w.-c., tél.
3.900 F LE M2
3, rue de WATTIGNIES, Sam., dimanche, lundi 15-18 h.

13e arrdt.

Près pl. Jeanne-d'Arc, 68 m2 livg. 2 chbres, cft, part. à part. 345.000 F. Tél. 583-57-68

PARC MONTSOURIS (Près)
3 P., calme, charme, standing. Jamais habité. Cuis. équipée. Sur pl. : sam., dim. 14/19 h. Entrée 102, bd Kellermann

DUPLEX 150 m2 - DÉCORÉ
30e étage, vue exceptionnelle sur Paris - Téléphone : 584-25-30

25, AV. DES GOBELINS
2e ét., 3 p. refait neuf, confort, téléph. Profess. libér. possible. Samedi 10-16 h. au 331-81-11

METRO NATIONALE
IMM. RECENT, tout confort
2 P., entrée, cuisine, s. de bains, tél.
5.100 F LE M2
138, bd VINCENT-AURIOL, Sam., dimanche, lundi 15-18 h.

14e arrdt.

34, RUE PAUL-FORT
petite maison d'un étage à rénover commercial et habitation. Prix intéressant. Samedi, de 14 h. à 17 h.

SARRETTE 4e étage, ascenseur.
Bel immeuble pierre de taille.
4 P. + service : 575.000 F. tt conft. 589-49-34.

15e arrdt.

XVe. TRES BEAUX APPARTS
STUDIO .... 170.000 F
2 PIECES .. 327.000 F
4 PIECES .. 591.000 F
Sur pl. 7, RUE DE LA SMALA ven., sam., dim. : 11 h. à 19 h.
LOYER S.A. - 277-97-26

FÉLIX-FAURE
Pces classique, soleil bon imm. 350.00 0F, crédit possib. Voir samedi, lundi, 11-17 h. bis, r. ENTREPRENEURS

16e arrdt.

Près Trocadéro, part. vend atelier artiste 70 m2. Très bon état. - Immeuble rénové. 540.000 F Tél. 727-58-11

FAISANDERIE MEME
somptueux 7 Pces. Imm. grand luxe. Profess. libérale. ..00.000 F. 723-50-00

PASSY. Magnifique appt, .. m2, très grand dble-liv. 3 chbres, cuis., salle de bns, cave, 2 chbres serv., très calme. Profession libérale. poss. Prix : ..50.000 F. Vendredi, samedi : .. h. à 18 h. 30. 2e ét. gauche, 7, RUE DE L'ALBONI

AUTEUIL
Dans Hameau BOILEAU, ..rmant 4 Pces ouvrant sur jardinet privé, belle cuis., état impeccable. Visite sur place : samedi 14, de 11 à 15 h. 30, rue Boileau et dans le hameau 1 bis, rue Molière. 766-01-69 ...ink Arthur fermé le samedi.

Près FOCH rue CALME SOLEIL
..PLOMATE vd direct. très APPT ANC., 210 m2, 4e ét., .., quadruple récept., 3 ch., ..s, cuis équipée + office. Tél. ..te blindée ancienne imperméable + studio neuf, tout conft. s/RV 500-45-31 (ag. s'abst.).

METRO EXELMANS chauff. cent.
Imm. PIERRE DE T., calme,
STUDIO, entrée, gde cuisine, s. bains, w.-c., tél.
4.800 F LE M2.
1, rue LANCRET, 3e étage, sam., dim., lundi 15 à 18 h.

17e arrdt.

29, RUE GUY-MOQUET
2 Pces, entrée, cuis., w.-c., bns 3e étage. Samedi : 15 à 19 h.

18e arrdt.

BUTTE LIVING MONTMARTRE
DBLE + 1 CHBRE, cft + gde terrasse. Verdure. - 256-20-23.

19e arrdt.

BUTTES-CHAUMONT. Tr. beau 5 P., tt cft. Imm. réc., gd stand. 635.000 F. LERMS. - 355-72-94

BUTTES-CHAUMONT
50, av. Simon-Bolivar, coquet
2 P., tt conft. Prix 230.000 F. Vis. dimanche 14-18 hres.

20e arrdt.

Mo Jourdain, Part. vd appt en L 4 gdes Pces + 3 petites Pces, entrée, cuis., S. de B., 3e étage, imm. ravalé, vue sur Paris : 250.000 F. Téléphone : 636-77-95.

NATION Part. vd 3 P., 70 m2, imm. standing 74, charme, calme, sur jardin, tél., cave, box. - Tél. : 343-31-48.

60 - Oise

CHANTILLY
Le Castel, sup. appt, hall, gd séjour + salon, balc., 2 chbres, cuis. aménagée + office, bains, wc, rangements, ascens, boxe, cave, forêt 500 m. Prix 318.000 F avec 64.000 F comptant.
ACB 25, rue Nationale BEAUMONT-s/OISE 470-20-94 ou 470-29-10

CHANTILLY - GOUVIEUX
lisière forêt, proche golf et chevaux, 28 mn Paris-Nord
INVESTISSEMENT SUR ET SOLIDE : petit immeuble à la mansart, construct. hte qualité, appartement de 1 à 6 pièces, quelques duplex, 4.200 F le m2. Piscine prévue et tennis sur le domaine. PARC DES AIGLES Tél. (4) 457-32-62

SENLIS Centre ville
BEL APPART. 105 m2 + local fonction ts commerces 210 m2. 1.200.000 F. T. 16-4-453-10-51.

78 - Yvelines

JOUY-EN-JOSAS
RESID. 1972, PISC., TENNIS 112 m2+12 m2 balc. sud-est vue, box dble. 450.000 F+30.000 F CF Tél. 956-38-64 de 19 h. à 22 h.

LE PECQ (R.E.R.). Part. vend. appt 84 m2, 3e étg., asc., tél., cave, parkg, cuis. et s. de bns entièr. équip., dressing et pend. install. moquette, excell. état, proche C.E.S. et commerces, 310.000 F + 11.000 F C.F. Tél. 233-61-51 poste 259, H. BUR., ou 090-64-13 après 19 h. 30.

VERSAILLES Saint-Lazare Imm. bon stand. APPT 75 m2 + jardin privatif. Séj. dble 45 m2, 1 chbre, bains, cuis., cave, garage. 360.000 F. CHESNEAU - 950-14-07.

VERSAILLES Saint-Lazare résident. APPT. 135 m2, salon, s. à m., 4 chbres, 2 bains, lingerie. 740.000 F. CHESNEAU. Tél. : 950-14-07.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE bel imm. ancien 4 P. BON ETAT. 963-28-82.

ETANG-LA-VILLE, 20' Défense cadre verdure, vrai 3 Pièces. 290.000 F. 973-25-83

LOUVECIENNES
4' gare et cces, dans agréable résidence av. parc de 4 ha, piscine, bel APPT 130 m2, récept. 45 m2, 3 ch., s. bns, douches, cuis., tt cft, gar. 2 voitures. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET. - 976-05-90

LE CHESNAY grand standing
APPT 150 m2 + terras. 40 m2. Séj. dble, 4 chbres, 2 s. bains, luxe aménagem. prêt à habiter. 945.000 F. Chesneau. 950-14-07.

91 - Essonne

MORSANG-SUR-ORGE, part. vd ds imm. 72, 5 P. DUPLEX, jard. balc., 110 m2, séj. 4 chbres, tout cft, cave, 2 park., face parc promenade, 1,5 km SNCF, 23' St-Michel. 305.000 + 30.000 C.F. Tél. 904-37-08

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY - Mo SABLONS
19, rue Louis-Philippe
dans petit imm. pierre de taille, 2e ét. superbe appt 4 Pces cuis. bains, office, chauff. cent. individuel. 114 m2, refait neuf. Visite sur place lundi de 15 h. à 18 h. ou sur R.-V. 797-20-91 le matin ou 783-72-80 heures bureau.

NEUILLY SAINT-JAMES
4 Pièces, balcon. 114 m2. Liv. exceptionnel. 2 chbres avec s. de bains. Cuis. avec office, de 14 à 19 h. 30. sur place : 18, 20, rue de la Ferme, ou R.-V. : 747-93-03

94 Val-de-Marne

La Varenne, centre, Part. vend appt 4 p., 105 m2, gd standg, cave, garage, 600.000 F à déb. Téléphone : 883-10-52

Proche banl. Sud, ligne Sceaux, Part. vd appt 3 P. 70 m2, tt cft, téléph., balc. cellier. 655-84-19, le soir ou week-end.

95 - Val-d'Oise

PRES LYCEE ENGHIEN
Résidence neuve, 106 m2 + 14 m2 terasse Sud-Est. Park. dble. 550.000 F. Tél. : 989-31-74.

95-PLESSIS-BOUCHARD
Part. à part. vd appt. F 4, stand., 100 m2. Prix 247.500 F. Tél. (38) 66-67-88, Orléans.

Province

Vds bel appt F 4, bonne expos., terrasse, imm. anc. rest., centr. ville Avignon. Tél. (90) 82-32-95.

SKI A CHATEL (Haute-Savoie), studios 4 personnes, 2-3 Pièces. Avec 31.000 F comptant + crédit. Gestion assurée. - ERIGE, 84, route de Genève 74240 Gaillard. T. (50) 38-52-89.

CANNES 3-4 P., 110 m2 + 34 m2 + solarium 140 m2. LUXE. Parc - Piscine excel. 780.000 F. Tél. : (93) 68-12-12. Planning, 171, bd République.

TOULOUSE. — Exceptionnel : luxueux appartement de 165 m2. 4 chambres, salon, cuisine, séjour, S. de B., terrasse de 120 m2. dernier niveau sur place piétonnière, plein centre ville, parking, sous-sol, immeuble neuf de très grande classe. Ecrire : PBC J'ANNONCE, no 1.565, 22, route d'Espagne, 31087 TOULOUSE CEDEX.

Etranger

A VENDRE
APPARTEMENT A SAINT-MORITZ (pays CH)
Très belle position dominante, sur 2 étages joint avec escalier interne et externe, complètement meublé et décoré luxueux, original anglais.
230 m2 plus 25 m2 terrasses. 2 chambres secondaires avec services et lingerie indépendante. Deux box auto.
Ecrire sous chiffre 24-310 - 701 PUBLICITAS 6901 - LUGANO

PORTUGAL
EUROTEL ALTURA
A vendre APPARTEMENT 1 pièce avec balcon vue sur la mer) services séparés (bain et cuisine) surface 41,5 m2.
POSSIBILITE DE REVENU
Prix : Ecus Portugais. 800.000 F (Pf. 68.560).
Offre sur chiffre 24 L 115.019 PUBLICITAS 6901 LUGANO/Ch

appartem. achat

JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

Rech. appts 2 à 4 Pces, PARIS, avec ou sans travx, préfère rive gauche, près facultés. Ecrire à Lagache, 16, av. Dame-Blanche, 94120 Fontenay-sous-Bois.

Pour loger enfants, médecin rech., libre avant avril, appart. anc., même étage élevé sans ascens. Prix raisonn. GOSLIN, 33, rue Singer, Paris. 520-13-57. Prix raisonnable.

Sté recherche appts même à rénover, secteurs 11e-12e-19e-20e. Pour R.-V., GIERI : 373-05-81.

PARIS-5e 6e Part. cherche 4-5 PIECES même travaux. T. 237-93-46.

ACHETE DE SUITE PARIS
25 à 70 m2, standing. 747-10-87.

Sur axe Corvisart à Montparnasse. ACHETE 2 P., 55 m2 jusqu'à 350.000 F. 747-10-87.

appartements occupés

XIe FG DU TEMPLE
Dans imm. entièrement restauré 2 P., 37 m2, cuis., bains, w.-c., refait neuf loué bail 6 ans, 750 F par mois plus charges. Investissement qualité, 140.000 F 227-22-62.

XIe FG DU TEMPLE
Imm. entièrement restauré sur cour-jardin, façade élégante av. statues 3 P., cft., 47 m2. 3e ét., parfait état. Occupé couple soixantaine, remarquable placement différé 110 000 F. 227-22-62.

immeubles

Europa, 54, rue Amsterdam (8e), achète, urgence, imm. occupé, loi 1948, avec un appart. libre, Paris ou banlieue. — 224-02-86.

constructions neuves

DENFERT-ROCHEREAU
8, rue du Saint-Gothard.
3 pièces avec terrasse à partir de 417.000 F.
Renseignements sur place tous les jours de 11 à 18 h. 30, sauf mercredi et dimanche.
CIME. 539-52-52.

locations non meublées Offre

Paris

GOBELINS gd séj. + 3 chbres, cft, tél., chf centr individuel, 1er étage, soleil, 3 300 F. charges comprises. Tél. : 331-91-66.

XVIIIe
RARE. Appt 230 m2 + service. 3.300 F TTC, bail neuf, 6 ans, ent. aménag. Reprise élev. just. Téléphone : 522-48-60.

Région parisienne

PLAISIR. Villa neuve sur jdin, 5 pièces, cuis. éq., 2 bains, tél., 3 000 F. Téléphone : 265-67-77.

NEUILLY résid., 5 p., 176 m2, cuis. éq., 3 bns, tél., gd stdg. P. G. 371-61-80.

locations non meublées Demande

Paris

Recherche à louer à Paris ou région parisienne 3 à 4 Pièces. Ecr. no 6 924, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens 75427 Paris-9e.

Jeune Femme 23 ans cherche petit studio quartier calme. Tél. : 583-81-45 après 19 heures.

Région parisienne

Particul. rech. Maison living + 4 chambres, confort Région Le Vésinet Libre 1-12 ou 1-01 4000/4500 garantis Tél. 976-74-78

Etude cherche pour CADRES Villas, pavill. ttes banl. Loyers garantis 4.000 F maxi. - 283-57-02

Pr Société européenne cherche villas pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. T. 283-57-02.

locations meublées Demande

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction Beaux appts de standing, 4 P. et plus. - 285-11-08

PARIS PROMO spécialiste location
2 mois et +. Rech. appts gd standing et luxe pour importante clientèle. 325-28-77.

SERVICE ETRANGERS pour cadres mutés à Paris recherche du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou ambassades. Tél. : 285-11-08.

Boutiques

URGENT - Rue de Verneuil, 7e cède bail ts comm. poss. forme d'actions S.A. Quart. élég., tr. belle bout. décor., nve, origin., raffinée, b. situés, 57m² + cave. Loy. mens. 1.500 F. T. 260-94-36.

Part. rech. ACHAT ou LOC. pr commerce luxe BOUT. + 1er ét., en tout env. 220 m2, 7e, 8e, 16e arrdts. Faire offre détaillée à Mme Louis, 33, av. Montaigne-8e

Belle boutique à louer avec 1er étage (110 m2 envir.), tous commerces avec ou sans pas-de-pte, plein centre Marais - 37, rue du Poitou. - Libre immédiatement. S'adr. : M. WEILL, Tél. : 508-16-15 et 236-27-39

A vendre, VAL-D'ISERE, boutique 40 m2 ds petit centre commerc. de gd standing. Peut conv. Bijoutier, Antiquaire, etc. Téléphon. apr. 19 h. : 926-21-45

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

locations meublées Offre

Paris

Urgent. Jeune étudiant cherche 2 ou 3 pièces meublées, 1.500 à 2.000 F C.C./mois. 20e arrdt. Tél. 366-89-25 à partir de 18 h.

15e p. 3 mois, gd studio tt cft, stdg, piscine, sauna, belle vue, 1 800 F cc T. 320-34-76 ttes h.

Région parisienne

Mo PORTE-DE-ST-CLOUD
1 PIECE entrée, eau chaude, asc., chauff. central. 440 F. - Ecrire SERFATY : 16, av. de la Dame-Blanche, 94120 Fontenay-sous-Bois

bureaux

Domicil. artis. et commerç. Siège S.A.R.L. - Rédaction d'actes, Statuts, Informations juridiques, Secrét., Tél., Télex, Bur. A partir de 100 F/mois. PARIS 1er - 11e - 15e - 17e. 355-70-80 - 229-18-04

1 à 28 BURX TS QUARTIERS Locations sans pas-de-porte. AG. MAILLOT 293-45-55.

EUROPE Bureaux 60 m2 aménagés 80.000 F. - 522-05-96.

locaux commerciaux

SAINT-DENIS
PRES AUTOROUTE DU NORD
Partic. loue hangar et bureaux de 650 m2 s/terrain de 3.500 m2. Possibilité 4.500 m2
ACCES GROS PORTEUR
Ecr. no 6.105 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Société rech. local commercial 150 m2 dont 80 m2 de bureaux + parkings, 14e - 20e ou proche banlieue EST. Ecrire COMAP, 174, bd Haussmann, 75008 Paris.

fonds de commerce

TOULOUSE
Ouverture Centre commercial au cœur de la ville, baux commerciaux sans pas-de-porte, magasin tous commerces, emplacement premier ordre, parking public assuré. Ecr. Sté Windsor 4, place Occitane, TOULOUSE. Téléph. : (16-61) 21-18-20.

SUD-OUEST. Vends murs de pharmacie, 200.000 F; bon rapp. Ecr. BABOK, Sauveterre, 30150 Roquemaure, ou (66) 89-24-12.

06 - Vend, cause retraite, directement boulangerie-pâtiss., murs, fonds, excellent matériel, ville estivale, hivernale, rue piétonne. Quintaux 650 par an. C.A. 550.000. F. Prix de l'ensemble 950.000 F. Ecr. HAVAS 06011 NICE cedex, réf. 0.307.

propriétés

BRIARE (Loiret)
150 km Autoroute Sud
« LE CLOS DU GARIN »
Splendide Parc boisé de 28 ha entièrement clos, gibier abondant, gentil relais de chasse rustique construit en dur, cheminée rustique, terrasse PLEIN SUD - Prix total : 470.000 F, traite avec 95.000 F comptant, long crédit.
TURPIN LES PEUPLIERS LE RELAIS DU MIEL
5 km sud N. 7 Montargis Téléph. : 16 (38) 85-22-92 et après 19 heures au 16 (38) 92-32-33
24 heures sur 24

MONTFORT-L'AMAURY
(près) tr. b. prop. ANCIENNE aménagée av. soin ay. beaucoup de cachet, comp. hall, tr. vaste récept., poutres anc., chem. monumentale, cuis., off., 6 ch., 4 bns, linger. cave, gar., mais. gard., s. à m. d'été, magnif. terr. vallonné av. cours d'eau bassin et vue impren. s/village. Px just. La PETITE AGENCE, Mme Martin Behoust p. Orgerus 487-24-62, mat., 37-38-81-95, soir.

CHANTILLY
av. accès direct sur piste d'entraînement, splendide demeure ancienne. Confort « Vieille Angleterre » + pavillon gardien + 17 boxes pour chevaux. Ecrire à : FONCIÈRE TURIN, 122, bd Haussmann, 75008 Paris.

40 km de LORIENT
VEND
PROPRIETE DE STANDING comprenant : MAIS. D'HABIT., murs pierre, 5 P., tt cft + gar., moulin à eau, ancien étang à remett. en eau, le tout 4,60 ha. S'ad. étude Me Guibé, 56160 Guémené-sur-Scorff. T. (97) 51-25-17.

CHEVREUSE
Très belle maison du 17e siècle, sur 1.400 m2 de terrain, avec de très beaux arbres, clos de murs. Entrée, salon, 2 S. à M., cuisine, 5 chambres, bureau, S. de B., S. d'eau, 2 wc, dép. 1.100.000. Téléphone 050-03-36 ou 958-25-05.

CHEVREUSE (Près)
exceptionnel
tr. belle propriété caractère 1973 400 m2 hab. + sous-sol 200 m2, entourée de 3 hectares de bois, entr., récept. 100 m2 av. chem., cuis., 5 chbres, bureau, 3 s. bs, 2 s. d'eau, 5 w.-c., gar. 2 voit., buander., s. de jeux, 1.800.000 F. Téléphone 050-03-36 et 958-25-05.

125 km PARIS sud
JOLIE PPTÉ RUSTIQUE
8 p.Tt conft. Garage. Terrain 9 000 m2 - Belle affaire Prix 630.000 F
RICCO VILLENEUVE-SUR-YONNE Tél. : 16 (86) 87-12-04

PRES LISIEUX 26 km de Deauville, BELLE PROPRIETE 10 ha d'herbages, avec très belle maison 12 p. pr., 4 s. de bns, chff. cent., gar. Parfait état. Belle vue s/la vallée. LIBRE. S'adresser à M. MABILLE Administrateur de biens B.P. 198 - 14103 LISIEUX

INFIRMIERE recherche
MAISON ou HOTEL
AVEC JARDIN
pour accueillir personnes âgées
20 P. ENVIRON, situé dans bourg commerçant
ACHAT - LOCAT. ou VIAGER Ecr. no T 08647 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

125 km PARIS SUD
JOLIE PPTE RUSTIQUE
8 p., tt conft, garage, terrain 9.000 m2 - Belle affaire 630.000 F.
RICCO VILLENEUVE-SUR-YONNE Tél. : (16-86) 87-12-04

VERSAILLES Maison ancienne
Décoration élégante - Salon, s. à manger, 6 chambres, 2 bains. Impeccable - Jardin 450 m2 CHESNEAU - 950-14-07

Près BRUNOY - Belle propriété 3 récept., 7 ch., parc 3.500 m2. S/pl. sam. 14-17 h., dim. 10-12 h., 56, r. Boussy, Mandre-lès-Roses ou téléphon. le soir au 948-05-78

PROVENCE SUD LUBERON
GDE FERME de caract. à rest. pour très belle résidence avec 25 ha bois et landes. Situation exception. Ag. CATIER, 84360 LAURIS - Tél. : (90) 68-03-46

Sté vend propriété de caractère 35 ha. Maison opale de 10 PCES + dép. ds village MEDIEVAL AVEYRONNAIS. Ecr. Boisnard, 2, r. Aumont-Thieville, Paris-17e

ROUSSILLON (84) Joucas. Ds 9.800 m2 de prairie, ruines 250 m2. patio, entièr. à rénover. Px 250.000. Tél. (16) 91-42-07-55. SOMETRANS, 27, r. du Berceau, 13005 Marseille

SOLOGNE
A vendre
Terrains - Territoires de 1 à 100 ha avec ou sans étang et bord rivières dont certains constructibles également. Fermette à restaurer. Téléph. le matin, 9 h. 30 à 11 h. au (16-38) 35-00-58

BORD YONNE - 85 km Paris
Splendide propriété de 6.700 m2 plantés de nombrx. arbres orn., d'arbustes et pelouses. Accès direct rivière. Calme intégral. BUNGALOW tt conft + mais., séj., salon, 2 p., vaste terrasse, excessivem. plaisant. 350.000 F.

A VINNEUF - 90 km Paris
Bourg ts commerçants, maison rurale, tr. bon état. Entr., 4 p., bel. dépend. aménageabl., cour bien close, jardin. Très rare à 224.000 F. Cab. RENAUD, 14, pl. V.-Hugo, 89100 SENS - T. : (86) 65-20-58

LOIRET 118 km PARIS, rég. COURTENAY mais. neuve, style fermet. tout conft., s. bs., w.-c., ch., 3 p. c., gar. aménageable s/B. terr. boisé de 2.700 m2, libre. Px 245.000. Facil. 80 %. Agence LEON, MONTARGIS. T. (16-38) 85-02-96 aux heures de bureaux et 870-96-94, après 20 heures.

LOIRET 120 km PARIS, rég. LORRIS ppté sur 5 ha d'un seul tenant partie boisée, gros œuvre entièrement restauré par 300 m2 au sol, intérieur à terminer, affaire rare, libre. Prix 500.000 F. Facil. 80 %. Agence LEON, MONTARGIS. T. (16-38) 85-02-96 aux heures de bureau et 070-96-94, après 20 h.

propriétés

Limite ENGHIEN (95). Propté 180 m² habitables + 90 m² de communs, 880.000 F. SOGIDEC, 359-94-04.

YONNE 4 km ST-SAUVEUR
Sur 5 ha environ, parc, prés, verger, bordé petite rivière
MAISON BOURGEOISE NAPOLEON-III
avec dépendances, 10 P., gd confort, le tout parfait état. Sté DEGRAIS-LAVOLLEE 89130 DRACY 16 (86) 45-41-28 ou 44-05-28

VALLÉE EURE
S/3.700 m2 parc arborisé, panorama exceptionnel, magnifique DEMEURE ANC. gd style, séj., 2 ch., cuis., bns + s. eau, w.-c. à l'étage, 2 ch., cab. toil., sous-sol, 2 gren. Px 585.000, av. 20 %.
AVIS 23, rue Collin-d'Harleville, Maintenon. (16) 37-23-02-29 ou Paris : 274-24-45

VALLÉE VANNE
HABIT. de SUITE, entrée, vaste séj., chbre, cuis., s. d'eau, wc, gren. en partie amén. en 3 ch. 2.800 m2 beau terr. Px 205.000 F
AVIS 2, rue Gl-de-Gaulle, Sens (16) 86-65-09-03 - 274-24-15

GIEN proximité Belle propriété comprenant : maison de maître 11 pièces + pavillons de garde + ferme : 5 corps + rendez-vous de chasse. 80 ha de terre et bois. 766-42-71.

REGION LAUZERTE (82)
MAISON PIERRE
Terrain. Prix : 250.000 F. VAYSSIE, 82130 Lafrançaise.

terrains

UNIQUE. Vallée de Chevreuse, clairière boisée, 7.500 m2, 3 km. RER, eau, él., tél., perm. const., 160 m2. Tél. : 033-61-45, 359-89-15.

A VENDRE : terrain à bâtir, GIF/Yvette, 1.000 m2, 270.000 F. CRETEIL, 500 m2, 220.000 F. Téléphone : 584-05-40 ou 05-99.

CŒUR PROVENCE
Face Lubéron - Sortie village, dans tr. b. pet. hameau résid., terr. viabilisés, eau, électr., tél. + perm. de constr. + pisc. et tennis communs. A partir de : 48.000 F. — Gordes immobilier, 84200 Gordes. Tél. (90) 72-00-70.

A POMPONNE, près LAGNY, Part. vd terr. 2.130 m2 à constr. 150. F/M2. Téléphone 932-42-91.

TERRAINS A BATIR Loiret, 90 km, 4 000 m2, 40 m façade ; 110 km, 1 100 m2, 14 m façade et 3 lots 1 000 m2, 20 m façade. Mme COMPAGNE - VILLEMANDEUR, 6, av. de la Libération. Tél. : (38) 85-41-76.

Vends, proche VICHY, plantation 31 ha, Laricios, Douglas, Grandis 20 ans. Prix 650.000 F. Tél. : (16) 55-72-63-51, ap. 20 h.

Vous êtes propriétaire ou peut-être vos amis, ou vos parents le sont-ils d'un
TERRAIN A BATIR
Quelle que soit sa surface, il nous intéresse et nous le
PAIERONS COMPTANT
S'il ne vous appartient pas, nous saurons vous remercier de nous l'avoir présenté.
Téléphonez au : 361-15-19, ou écrivez à :
PRÊT A BATIR
38, rue du Capitaine-Ferber, PARIS-XXe.

MESNIL-LE-ROI
près forêt dans site classé
2 TERRAINS BOISES de 840 et 980 m2, fac. 28 et 30 m. Toute viabilité. PRIX T.T.C. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET. 976-05-90.

pavillons

SURESNES - MT-VALERIEN
6 PIECES, tout confort. Prix : 600.000 F. Téléphone : 976-18-19.

ANDEVILLE (Oise) Maison.
8 p., tt cft. S/800 m2. Garage. Px 300.000 F. S/pl. sam., dim., 14-19 heures : 62, rue de Méru LA BOISSIERE.

COLOMBES Pavillon 5' gare
Ss-sol total., r.-de-c., entrée, séjour, salon, cuis. 1er étage 2-3 chbres, s. de bns, chauffage central gaz. Jardin Px 475.000. Sur place samedi, dimanche, 14-19 heures : 23, bd Marceau.

Particulier vend à ORSAY, Pavillon 5 pièces + dépend. Beau jardin. Prix : 550.000 F. Téléphone : 010-42-88

PALAISEAU 5' R.E.R. gd pavillon
trad. 123 m2 hab. + s/sol comp. tt cft. 595.000. 010-15-88, soir.

HERBLAY (95)
à 16 kilomètres de PARIS
LE HAMEAU DES BORDS DE SEINE
34, quai du Génie.
Autour d'une piscine 10 BELLES MAISONS intégrées dans un merveilleux site verdoyant en bordure de Seine.
Terrain en toute propriété. PRIX FERME ET DEFINITIF à la réservation.
PRÊT CONVENTIONNÉ
Sur place tous les jours, sauf mardi, de 10 h. à 19 heures, ou SOGECOM. 544-38-78.

77-COMBS-la-Ville. P. à P., sur 740 m² jardin clos, pavillon 75 s/s-sol, hall, cuis. éq., séj. dble, av. chem. 4 ch., 2 wc, 2 bs, école commerçants, 5' gare. 670.000 F frais not. réduits. Tél. 060-87-47.

FONTENAY-SS-BOIS - Pavillon 7/8 p. Gar. S/840 m2 jard. Prix : 990.000 F. — 875-10-67.

CONFLANS. Part. état, pavill. 390 m², 6 p. pr., tt cft, gar., chauff. cent. maz. - Prix : 450.000 F. Cabin. VERMEILLE, 919-21-27.

villas

SAINT-NOM-LA-BRETECHE près GOLF, 20 minutes Défense, belle villa, 225 m2, gd séjour, cheminée, 4 chambres, 3 bains, jardin de 950 m2. — 973-25-83.

CORSE, sud, à vendre, 25 minutes mer, MAISON de MAITRE, P. de T., 6 chambres, 1 séjour, 1 S. à M., 2 bains, 2 cuisines, dépendances, garage, poulailler, 150 arbres fruitiers, terrain de 4.500 m2. 1.200.000 unités.
Prendre adresse Havas Ajaccio, 1, av. du Premier-Consul, 20179.

AULNAY. Villa grand standing, conviendrait profession libérale. Prix 630.000 F. Tél. : 830-21-07.

Pr. NEAUPHLE-LE-CHATEAU
A VENDRE :
7 PIECES - 165 m2 sur 813 m2 de terrain. Prix : 695.000 FRANCS. Téléphone : 055-17-56, 14 à 19 h., sauf mardi et mercredi.

CHANTILLY - GOUVIEUX
lisière forêt, proche golf et chevaux, 28 minutes Paris-Nord,
RESIDENCE SECONDAIRE ou PRINCIPALE
maison à la française, architecture élégante, choix de modèles, grands terrains, de 500.000 à 700.000 francs. Piscine prévue et tennis sur le domaine. « PARC DES AIGLES » Téléphone : (4) 457-32-62.

MAISONS-LAFFITTE
400 m. gare, gde Prop. Mansart, parf. état. 3 P., récept., 90 m2, 8 chbres, 3 bains, tt cft, garage, dépend., jardin clos 1.400 m2. AGENCE DE LA TERRASSE, LE VESINET. - Tél. : 976-05-90.

MAREIL-SUR-MAULDRE
A VENDRE :
7 PIECES, 212 m2, sur 1.200 m2 de terrain. Prix : 650.000 FRANCS. Téléphone : 090-81-22, 14 à 19 h.

CACHAN S/COTEAU calme 7 PCES, cuisine, s. bains, 2 salles d'eau, gar. Jardin 933 m2. Prix 725.000 F.

BOURG-LA-REINE. Rue calme 10' métro
Gde maison récente, très bon état. 8 pces tt conft + 2 P., cuis., bns en dépend., garage. Terrain 630 m2. Prix 950.000 F. AGCE DU MARCHE 663-05-05.

NICE Collines de Fabron
7 min. Promenade des Anglais Dans ensemble résidentiel (tennis - piscine)
BELLE VILLA PROVENÇALE 180 m2 2 niveaux sur garage et cave. Jardin. 1.000.000 F. S'adresser ARMENGAU notaire 1, boulevard Stalingrad 06300 Nice - Tél. (93) 89-35-90.

3 km ST-GERMAIN-EN-LAYE Maison récente Séjour, bureau, 3 chambres, sur 600 m2 jardin. — Tél. 963-28-02.

ST-GERMAIN - R.E.R.
MAISON de ville, 5 gdes chambres, jardin. Garage. Charme ancien. 820.000 F - 974-25-83

maisons de campagne

75 kilomètres Ouest, splendide
CORPS DE FERME
à amén., pigeon., terr. 9.000 m2. IMMOBILIAE Téléphone : (32) 36-44-82.

110 km PARIS Rég. Châteauneuf La Loupe
Hameau calme, style fermette, séj. 40 m2, cheminée, 4 ch., bs, s. eau, cuis. équip., poutres ttes pièces, grenier aménageab., gar. 2 voit. Chff. cal maz. automat. Etat impec. Tél. Terr. 7.800 m2. PREFER. PART. A PARTIC. Prix 475.000 F. - Tél. 780-22-76.

MONTAGNE NOIRE - AUDE
A vdre pâté de maisons anciennes, habitations, dépendances, 2.000 m2 verger-jardin attenants, dans village, vallée intacte, 30 km de Carcassonne. Murs, toits, bon état, eau, électr. Prix : 145.000 F. Tél. : (62) 94-11-36, apr. 20 h.

domaines

RAVISSANTE PROPRIÉTÉ
240 ha bois, terres, étangs Demeure solognote, grand conf., garderie. Le tout impeccable au milieu parc. Libre vente CABINET LA SOLOGNE 41200 ROMORANTIN Tél. : (54) 76-82-92

fermettes

SUR 1 HA TERRAIN
Orée forêt, 110 km Paris autoroute A6, FERMETTE parf. état pierre pays, vaste séjour, 2 ch., cuis., poutr. appar., cheminée, grange, écurie, grenier aménag. + mais. 1 pce et gren. Prix 240 000 F avec 48 000 F.
AVIS 2, rue du Gal-de-Gaulle SENS - 16-86-65-09-63 ou Paris 274-24-45.

AUTHENTIQUE
CORPS DE FERME
en L, restaurée, avec splendide sal. séj. avec poutr. appar. en chêne, gde cheminée, 4 belles chbres, bains, wc, ch. cal, vaste s. jeux, greniers rustiq. aménageables, magnif. granges, cave dépend., garages, le tout sur
1 HECTARE 22
de prairies, jard. agrém. avec partie potager, dans un site calme et vallonné. Prix total : 425.000 F, avec 85.000 F compt.
ACM 14, r. Pot-d'Etain, Meaux Tél. : 434-01-66 ou Paris : 274-24-45

OREE forêt FONTAINEBLEAU Coquette maison sortie village, bien chez soi, impeccab. Pl.-pied, séj. 28 m2, cheminée, cuis., 2 ch., s. eau, wc, ch. cal gaz + chbre av. coin toil. Gar. Jdin agrément clos. 265.000 av. 20 % compt. - C.I.N. 428-26-63 FACE EGLISE à 77-NEMOURS.

viagers

Loiret, viagers occupés, région Montargis, pavillon F 4, 10 ans, tt cft, jard. 1.000 m2 ; pavillon F 4, 2 ans, dépend., 4.000 m2, petite mais. 2 P., cuis., conft, gar., 800 m2, fermette 8.700 m2.

M. Jean-Edern Hallier invite le chef de l'État à se rendre en Bretagne

« Que cent fleurs éclosent pour annoncer le printemps »

Dans une lettre adressée au président de la République, l'écrivain Jean-Edern Hallier invite le chef de l'Etat à venir en Bretagne porter, comme il le dit, l'oreille « contre notre profond coquillage celte en rumeur ». *Nous publions ci-dessous de larges extraits de ce texte qui, s'élevant au-dessus du* « lamento breton », *jette les semis pour* « l'amorce d'un printemps ».

Paysan, rebelle, enraciné et aristocrate, tel je suis et tel quel, en porte-parole des miens, en mon nom propre, je m'adresse à vous pour vous inviter à rompre le pain avec nous, en Bretagne. Impudence ? Provocation ? Innovation déplacée dans les mœurs politiques ? Or, elles sont si décadentes, anémiées, je vous le dis, totalement dépourvues d'imagination et de chaleur humaine, de nos jours, que je m'en voudrais presque de rappeler la grande tradition de doléances populaires qui autorise le sujet à s'adresser directement à son monarque, sans passer par l'intermédiaire des corps constitués.

Alors, monsieur le président, revenant en ce petit lopin de terre européenne et française, puissiez-vous porter l'oreille contre notre profond coquillage celte en rumeur. Qu'y entendrez-vous ? Que l'esprit du temps, soufflant là où il veut, entre les feuilles des châtaigniers, les landes chardonneuses, ruisselant sur nos abers et herbages, en courtes rafales iodées, vient aussi de la Bretagne. Car il arrive parfois au génie des lieux d'inspirer la politique, là où les calculs, les hypothèses raisonnables s'évanouissent dans le champ culturel d'où je vous parle, alliance d'enracinement et de vagabondage, d'histoire et de rêveries politiques.

Du moins, paysan de l'avenir, semant pour les prochaines moissons, je parle ici, fortement, que la culture, oui, est le dernier frisson intellectuel de notre Occident.

Demain, les élections européennes rassembleront les peuples dépareillés d'un carrefour socio-économique. Les enjeux en paraîtront obscurs, négligeables, à la plupart, et vous risquez même de les perdre s'ils n'intéressent plus que les spécialistes — comme fromages pour les battus des dernières législatives. Moi je baratte, c'est le lait dont on fait les fromages qui seul m'intéresse : ce lait s'appelle l'âme et les mythes d'un continent. Et si ce lait vient à cailler dans le discours *aigrelet des notables, exténués d'économisme plat, et de clientélisme,* l'absence d'un vrai débat culturel en sera la cause secrète. Car pour rejoindre les autres, il faut d'abord réapprendre à être soi-même.

Demain, oui, l'Alsace, l'Occitanie, le Pays basque, la Corse vont se laisser moudre dans un entonnoir anonyme. Que leur importera ? Le Parlement sera soit une institution vidée d'avance de tout contenu, soit une affaire suscitant leur défiance. Oui, le vieux centralisme jacobin, auquel nous avions bien fini par nous habituer, ne serait-il plus ce qu'il était ? Comme de la nostalgie... Autant de doutes, de nuages, que les rudes effluves celtes peuvent dissiper dans l'élargissement culturel que j'invoque.

Bretagne, telle est la région d'où il peut renaître, comme d'un longue marche d'un chemin creux vers l'urgence politique, et son calendrier, *l'une épaulant l'autre. Ici, je vous* convie, en Edern, mon village (...).

Alors président, encore un effort, devenez poète avec nous, ne serait-ce qu'une simple journée, nos peuples manquent de grands projets. Alors, que la géopolitique et l'archéologie immergée des temps reculés vous entraînent vers ma demeure de granit, symbole s'il en est : ici, commença en 1695, la révolte des Bonnets rouges. De là prit naissance la charte des libertés armoriques, je tiens à l'évoquer hautement, à l'heure où, depuis votre discours de Ploërmel, vous avez lancé, vous-même, l'idée d'une charte culturelle bretonne. Or ces deux chartes, par-delà les siècles, ont au moins un point commun, prolongeant l'innovation d'hier en celle de demain : ce sont les constitutions culturelles. L'ancien doit être le germe du nouveau.

Le labeur pauvre d'une race tenace

De même, notre identité perdue, comment la reconquérir en une Europe dont la coquille cacherait l'absence de noyau, et l'écorce celle de graines pour de prochaines moissons. Qu'ensemence-t-on sans cette longue quête d'une identité. *L'identité retrouvée, c'est aussi* retrouver la force d'un choix, le mener à bien. Puissent l'Europe et la Bretagne, consubstantiellement rassemblées en une même tension vers l'avenir, créer l'urgence de telles retrouvailles. Urgence intemporelle, entre les embruns et l'océan, entre nos côtes pareilles à des gencives mises à nu et les os rocheux qui en constituent les parapets, entre l'argile et le sable, appel du Finistère, Finis-terrae, d'une académie secrète d'esprits libres aux seules couleurs des hortensias et des ardoises bleues d'un sol austère, au labeur pauvre d'une race *tenace.*

Ni hommes politiques, ni caïds de quelque conseil régional, nous n'avons aucun pouvoir, le nôtre est spirituel, du vent, encore du vent... Nous ne sommes que des écrivains. Et si la plupart d'entre nous passent pour être de gauche, nous n'avons que faire des consignes d'états-majors politiques.

Car chacun à notre manière, notre singularité locale débouchant vers l'universel, nous dédaignons souverainement les crispations politiciennes dont on essaie de nous faire croire qu'elles sont des prises de position, voire des pensées profondes. *Oui mieux que les autres,* les nôtres ont étendu dans le monde entier le rayonnement de la langue française — quand bien même nous était-elle étrangère au départ.

Notre littérature ne serait point, la vôtre non plus, s'il n'y avait eu Chateaubriand et Renan, André Breton et Céline. *Comme eux, nous* manions la même langue, et parfois avec dextérité celle dont nous sommes issus, soudain reconquise. Je veux parler de vos hôtes : Grall, Hélias, Markale, le Quintrec, Queffelec, Guillevic, Angela Duval, Angèle Vannier, Louis Guilloux, Le Bris, Le Dantec, Turpin, Glenmor, au nom desquels je suis chargé de vous inviter. Bien sûr, nous ne vous dirons pas les mêmes choses. En presque tout nous différons, sauf que notre communauté profonde, invisible, est une seule passion, la Bretagne.

Non, je ne me plains pas. Le breton n'est qu'une langue d'accompagnement : l'éveil de l'enfant se hâte dans le dualisme linguistique, premier exercice de l'intelligence. Quant au crachat, il n'est plus qu'une métaphore, en notre pays de crachin, pour désigner cette pluie fine qui se crache littéralement, cette pulvérisation humide et incessante des nuages. Et n'y voyez point de malice, je vous en prie, si j'ajoute que nous ne sommes point de ceux qui crachent dans la soupe, pour évoquer ces nouveaux philosophes que vous avez tout récemment reçus à l'Elysée. Car ce serait ici e nnotre propre soupe que nous *cracherions, notre antique brouet de* pain et de lait. Venez le partager avec nous, avant l'hiver. Nous voulons vous rencontrer : il est toujours dangereux d'aimer les gens avant de les connaître, s'écriait diaboliquement Talleyrand. De même, le Talmud s'épanche-t-il en notre simple rigueur celtique, toute de naturel : on ignore son voisin tant qu'on n'aura pas mangé une livre de sel avec lui. Venez en goûter deux, trois, et boire du vent. Asseyez-vous devant notre frugal repas : la crêpe de sarrasin, la galette, le cochon de lait. (...)

... Autonomie ? N'est autonome que celui qui, au lieu de s'en détacher, invente pour vivre de nouveaux liens avec les autres. Revendications? Non, puissiez-vous lire avec nous notre cahier de doléances ; il figure *parmi les traditions de la monarchie* retrouvée : « *Au roi en son conseil, et au peuple en ses états.* » Pourquoi ne pas les ressusciter ensemble ? Que dirons-nous aussi des centrales nucléaires, des plasticages, de Plogoff et des séquelles de la marée noire ? Rien de ce qui est culturel, bien sûr, ne nous est indifférent. Mais il ne s'agira plus de confondre, quelle que soit sa phraséologie, cette acné régionaliste, ici ou ailleurs, éruption cyclique en nos provinces, avec le bourgeonnement des idées neuves. Car le lamento breton, vous en connaissez toutes les variantes — vous seul pouvez y répondre politiquement. *Nous, notre* enjeu est tout autre : que cent fleurs éclosent pour annoncer le printemps.

Pardonnez-moi, si je m'enthousiasme de ce qui n'est encore qu'un rêve, et peut-être le restera. Viendriez-vous à dédaigner notre invitation que nous nous réunirions quand même. Mais, en attendant, je tiens à proclamer fortement ce qu'elle signifie, pour ce qui me concerne, en tant qu'écrivain, parmi mes pairs, au-delà du simple cérémonial auquel je vous prie : la politique se doit désormais de rendre aux peuples leur capacité mythologique... A savoir *que cesse le décalage toujours plus* grand entre son expansion, son bien-être, l'aptitude du pouvoir à le dispenser et sa capacité à donner des résonances imaginaires à la croissance de sa maîtrise matérielle. Et, par là même, la maîtrise matérielle et la nature du pouvoir en deviennent oppressives. Tout devient occasion pour l'opposition, quand bien même serait-elle incapable de produire une vraie alternative aux inconvénients de la conjoncture, pour se gonfler artificiellement... Cette simple petite idée, je l'appelle la culture. Ses racines poussent aussi en Bretagne. Elles peuvent s'étendre *sur tout un continent, le nôtre.* L'amorce d'un printemps. Quelques ajoncs au bord de l'Océan. Demain, se peut-il que l'on entende soudain : l'Europe est devenue une idée nouvelle en Europe. A l'Ouest, du nouveau.

Rhône-Alpes

Nouvelle fuite d'acroléine à Pierre-Bénite

Onze personnes hospitalisées

De notre correspondant

Lyon. — Une importante fuite d'acroléine, gaz issu de la transformation du propylène par catalyse, s'est produite vers 10 heures le jeudi 12 octobre, à l'usine P.C.U.K. (Produits chimiques Ugine - Kuhlmann) de Pierre-Bénite, dans la banlieue sud de Lyon. Le nuage s'est répandu sur la commune d'Oullins. Onze personnes ont dû être hospitalisées pour observation et plusieurs dizaines d'autres ont été plus ou moins incommodées. Une usine a été évacuée tandis que les cours ont été suspendus dans les écoles les plus proches.

Selon la C.G.T., la fuite de ce gaz, produit à raison de 80 tonnes par jour, a duré environ un quart d'heure et elle est due « *à une forte surpression au cours d'une manœuvre technique lors d'une opération de redémarrage de l'installation* ». Pour la direction de l'usine « *une petite quantité de produit a été libérée dans l'atmosphère, le caractère lacrymogène et nauséabond de l'acroléine ayant incommodé les populations voisines* ». La direction précise que des mesures vont être examinées pour éviter le renouvellement de cet incident.

Mais déjà la C.G.T., dans une conférence de presse, a réclamé l'application de consignes « *claires, précises et étudiées* ». Selon elle le taux de rendement de la production d'acroléine par rapport à celle du propylène est passé de 37 à 80 % depuis le début de la fabrication en 1967. « *Or si chaque incident entraîne de nouvelles mesures de sécurité*, estime la C.G.T., *ces mesures ne sont pas valables pour l'ensemble de l'installation, la modification des paramètres de production transformant le comportement du produit, dont l'étude pré-industrielle n'a jamais été poussée à fond.* » Depuis 1967, affirment enfin les représentants de ce syndicat, quinze incidents graves se sont produits à la fabrication de l'acroléine dans l'usine de Pierre-Bénite, qui est le seul lieu de fabrication français de l'acroléine, transformée notamment à Commentry (Allier) par Rhône-Poulenc en méthionine et incorporée ensuite à des aliments pour le bétail, auxquels l'acroléine apporte des acides aminés.

Si l'acroléine a déjà attiré l'attention en 1976 avec la plus grosse pollution du Rhône (le contenu d'un wagon de 20 tonnes s'était alors répandu dans le fleuve) et une explosion à la fin de la même année, l'usine P. C. U. K. de Pierre-Bénite avait connu plus récemment en 1978 divers incidents dus à d'autres produits : le 9 mars un nuage de chaux éteinte s'était répandu sur un stade, incommodant les élèves d'une école. Le 17 avril un dégagement de bioxyde de chlore s'était propagé dans l'usine. Enfin le 4 mai une fuite avait été *signalée à la sortie de la fabrication* de gaz spéciaux, les foranes.

Le maire d'Oullins, M. Roland Bernard, premier secrétaire du parti socialiste du Rhône, a adressé une lettre au préfet du Rhône, dans laquelle il exige « *l'arrêt immédiat de la fabrication d'acroléine dans les conditions actuelles* ».

TRANSPORTS

AU CONGRÈS DE LA F.N.T.R.

M. Le Theule annonce une libéralisation de la réglementation routière

M. Joël Le Theule, ministre des transports, qui présidait, le jeudi 12 octobre à Paris, la séance de clôture du 23e congrès de la Fédération nationale des transports routiers (F.N.T.R.), a longuement parlé du récent rapport Guillaumat sur l'avenir des transports terrestres : « Un document de réflexion qui, a-t-il précisé, ne constitue en rien un plan ni pour ses auteurs ni encore moins pour le gouvernement.

L'objectif des pouvoirs publics est « *d'accroître la responsabilité des chefs d'entreprise dans le cadre d'une économie du marché, respectant bien entendu les conditions d'une juste concurrence* », a indiqué le ministre. Des orientation qui prendront forme de décisions avant la fin de l'année et qui, à son avis, répondent aux vœux d'une profession prompte, dans le passé, à dénoncer « *le carcan administratif et le poids de l'Etat* ».

« *Mon ambition est de réduire au moins d'un tiers l'ensemble des textes qui régissent les transports* », a affirmé M. Le Theule. Tout en appréciant la levée d'une « *réglementation stricte, pour ne pas dire tâtillonne ou restrictive* », M. François de Brétizel, président de la F.N.T.R., s'est prononcé en faveur d'un « *encadrement du marché* », afin de ne pas compromettre les efforts d'assainissement des entreprises les plus dynamiques.

Toutefois, le ministre des transports a évoqué la nécessité d'arriver à « *une réduction de l'ordre de 25 % du champ d'application de la tarification routière obligatoire (TRO) en 1979* ». A son avis, ce système de fixation des prix a des « *effets pervers* », car il ne permet pas toujours, entre fournisseurs et clients, de « *vrais rapports commerciaux directs* ». Devant les congressistes de la F.N.T.R., qui jugent le rôle de la TRO « *actuellement déterminant* », M. Le Theule a reconnu que, « *aujourd'hui, les transporteurs routiers sont pour l'essentiel confrontés à la concurrence qu'ils se font entre eux au point que la grande affaire des décennies passées — la concurrence rail-route — est reléguée dans les faits au second plan* ».

A cet égard, pour le ministre des transports, « *il n'y a aucune raison de reprocher à la S.N.C.F. son activité commerciale ; c'est le signe de sa vitalité* ». Afin d'assainir la concurrence, le gouvernement, dans le contrat d'entreprise qu'il prépare avec la S. N. C. F., envisage, en matière de marchandises, une liberté tarifaire progressive ; il demandera, en contrepartie, à la société nationale de prendre les mesures nécessaires pour équilibrer financièrement ce trafic marchandises.

M. Le Theule a insisté sur l'« *impératif social* » que représente le respect des normes en matière de conditions de travail des chauffeurs de poids lourds ; il s'est opposé, en outre, à ce que des tarifs anormalement bas puissent être offerts à la clientèle. « *Le chemin de fer est une concession de l'Etat*, a-t-il conclu. *Ce n'est pas faire preuve de malthusianisme que de protéger un concessionnaire contre des pratiques répréhensibles.* »

Soucieux de desserrer le contingentement des transports en zone longue, notamment en faveur des jeunes qui désirent s'installer dans la profession, M. Le Theule a également annoncé son intention de porter le nombre des licences A (poids lourds de 38 t) de 15 750 à 19 000 l'année prochaine.

« *Dans l'immédiat*, a dit M. Le Theule, *le régime de la taxe professionnelle sera modifié.* » D'après M. de Brétizel, cette taxe ne tient absolument pas compte du caractère spécifique des transports routiers qui utilisent une forte proportion de main-d'œuvre et investissent dans des matériels coûteux à amortissement rapide.

Le ministre des transports a, enfin promis de « *réunir, au printemps 1979, une* « *table ronde* » *groupant l'ensemble des intérêts concernés, élus nationaux et locaux, administration et transporteurs* », en vue d'étudier la restructuration des services interurbains de voyageurs.

D'après M. Le Theule, « *l'Etat est prêt, dans certains cas, à apporter aux conseils généraux qui le lui demanderaient une subvention forfaitaire destinée à mettre en œuvre la nécessaire rationalisation des transports routiers locaux.* »

LES MARINS ENTAMENT UNE GRÈVE DE QUARANTE-HUIT HEURES

A l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T., les marins de la flotte de commerce sont appelés à faire grève pour quarante-huit heures à partir de ce vendredi 13 octobre. Ils protestent contre la décision de la Nouvelle Compagnie de paquebots (N.C.P.), appartenant au groupe des Chargeurs réunis et qui vend les croisières Paquet, d'embaucher sur ses trois navires des marins du tiers-monde.

DES GRÈVES LOCALES SE POURSUIVENT A LA S.N.C.F.

Les cheminots C.G.T. et C.F.D.T. de la région de Lyon, qui s'étaient mis en grève mercredi 11 octobre à 17 heures, ont repris, comme prévu, le travail vendredi matin. En revanche, la grève des employés S.N.C.F. de la gare de Saint-Etienne se poursuit, le trafic banlieue et grande ligne étant détourné. D'autres actions revendicatives sont observées, vendredi, dans d'autres dépôts de province : Longeau, Amiens (Somme), Mezidon (Calvados), et Sotteville-lès-Rouen (Seine-Maritime). Des perturbations sont annoncées, notamment dans la Somme sur le trafic marchandises, et dans la Seine-Maritime, sur le réseau omnibus.

Nord-Pas-de-Calais

LES ÉLUS ANNONCENT DES « ACTIONS DURES »

Les élus du Nord et du Pas-de-Calais sont prêts à organiser des actions directes et « *très dures* » si le gouvernement persiste à « *ne pas sentir l'acuité des problèmes de leur région* », a indiqué, le 12 octobre, à Paris, M. Pierre Mauroy, député socialiste et maire de Lille.

M. Mauroy venait de s'entretenir avec M. André Chadeau, délégué à l'aménagement du territoire et ancien préfet du Nord-Pas-de-Calais, à la tête d'une délégation d'élus de la région. Il a précisé qu'il songeait à l'organisation de « *journées de deuil* » et même à des barrages d'autoroutes. « *Nous sortons de cette réunion avec rien*, a-t-il ; *il n'y a eu aucune discussion, aucune proposition.* »

Ile-de-France

Le projet socialiste pour les Halles

MM. Georges Sarre et Jack Lang, conseillers de Paris, ont présenté, jeudi 12 octobre, au nom du groupe socialiste à l'Hôtel de Ville, une série de propositions pour l'aménagement des Halles, propositions dont ils avaient fait part, dans la matinée, à M. Jacques Chirac.

« *Notre démarche auprès du maire de Paris*, a indiqué M. Georges Sarre, *doit être considérée comme une façon nouvelle d'aborder les problèmes entre la majorité et l'opposition, entre le maire et le groupe socialiste. Nous sommes favorables à toute concertation préalable, chacun gardant, bien entendu, son libre arbitre.* »

Pour les élus socialistes, le jardin prévu doit occuper un espace le plus grand possible. Cela suppose l'abandon complet du projet de construction du bâtiment Pierre-Lescot, où devait être installé, notamment, l'auditorium de musique transféré à La Villette, l'abandon de l'hôtel de luxe de la rue Berger, ainsi que des deux pavillons, prévus près du forum, qui doivent accueillir 6 000 mètres carrés de surface commerciale.

« *Nous pensons, en revanche*, a précisé M. Sarre, *que l'immeuble d'habitation conçu par Ricardo Bofill doit être maintenu dans son principe, puisqu'il cachera la centrale de climatisation déjà édifiée au nord de la place, mais nous ne sommes pas hostiles à ce que ce projet soit revu pour dégager la perspective sur Saint-Eustache à partir de la rue Rambuteau.* »

Pour les élus socialistes, le trou de Saint-Eustache devrait accueillir un ensemble d'équipements socio-culturels dont le nombre et la qualité seraient arrêtés après consultation des associations.

Le programme d'aménagement des Halles doit, de toute façon, a indiqué M. Sarre, être établi dans le contexte de la sauvegarde et de l'animation de l'ensemble du quartier, qui s'étend de la place des Vosges au Palais-Royal. A cette fin, les socialistes demandent la création d'une commission d'élus qui serait chargée d'étudier « *la reconquête du centre historique de la capitale* ». Selon les élus socialistes, le maire ne serait pas hostile à une telle commission. Pour l'ancien carreau lui-même, la commission devrait procéder à une consultation restreinte des concepteurs et retenir deux projets, qui seraient soumis à un référendum populaire. Au terme de cette consultation, un concepteur unique devrait être retenu.

Enfin, M. Sarre a préconisé que soit fixée une date limite — celle du 1er mars 1979 — pour arrêter définitivement le parti d'aménagement de l'ancien carreau des Halles. « *Trop de temps a jusqu'à présent été perdu dans cette affaire* », a-t-il conclu.

ANCIENS COMBATTANTS

M. LUCIEN BÉGOUIN RÉÉLU PRÉSIDENT DE L'UFAC

L'Union française des associations de combattants et victimes de guerre (UFAC), qui a réuni ses assises nationales les 29 et 30 septembre, a porté de nouveau à sa présidence, à l'unanimité, M. Lucien Bégouin, ancien ministre, qui n'avait pas sollicité le renouvellement de son mandat.

Assumant cette charge depuis sept ans, M. Bégouin, qui a travaillé activement à l'unité du mouvement combattant, s'était senti quelque peu désavoué lorsque l'Union nationale des combattants (U.N.C.), fin 1977, avait quitté l'UFAC. Démissionnaire en mai dernier, M. Bégouin, cédant finalement à la pression amicale de toutes les associations affiliées à l'UFAC, a accepté de garder la présidence.

LE XXe ANNIVERSAIRE DE LA F.N.A.C.A.

La Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA) célèbre cette année son vingtième anniversaire. Dès le 21 septembre 1958 était fondée, en effet, la Fédération nationale des anciens d'Algérie, qui allait donner naissance, en 1963, à la FNACA.

Forte aujourd'hui de ses deux cent quatre-vingt-dix mille adhérents, disposant d'un journal mensuel, *l'Ancien d'Algérie*, la FNACA vient d'inaugurer son nouveau siège social (37-39, rue des Gâtines, 75020 Paris. Tél. 636-95-45). Prenant la parole à cette occasion, M. W. Marek, président de la FNACA, a notamment déclaré :

« *Nous sommes unis par le même idéal de justice, de solidarité, de camaraderie et de paix, et puisque je parle de paix, permettez-moi de conclure en formulant un vœu, celui que la troisième génération du feu, à laquelle nous appartenons, soit aussi la dernière, et que le cessez-le-feu intervenu le 19 mars 1962, à 12 heures, en Algérie, marque à jamais pour les Françaises et les Français le début d'une ère nouvelle de paix, juste et durable.* »

Le treizième congrès national de la FNACA, qui rassemblera les délégués des quatre-vingt-douze comités départementaux, aura lieu les 27, 28 et 29 octobre à Bordeaux, en présence de MM. Maurice Plantier, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, et de Jacques Chaban-Delmas, maire de Bordeaux, président de l'Assemblée nationale.

● *La vingt-neuvième liste des unités* ayant combattu en Afrique du Nord entre le 1er janvier 1952 et le 2 juillet 1962, établie le 26 septembre 1978, est publiée au *Bulletin officiel des armées* (no 41).

Il s'agit de la quinzième liste de l'armée de terre (train) et de six modifications aux quatrième, huitième, dixième, onzième, treizième et quatorzième listes, déjà publiées.

هكذا من الأصل

AUJOURD'HUI

Visites, conférences

SAMEDI 14 OCTOBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 10 h. 30, entrée de l'exposition, Grand Palais, Mme Bouquet des Chaux : « Exposition Le Nain ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Colin : « Hôtel de Sully ».

15 h., 16, avenue Rapp, Mme Pennec : « Promenade 1900 avenue Rapp ».

15 h. 15, 5, rue de Navarre : « Les arènes de Lutèce » (Mme Barbier).

15 h., grille du parc : « Notre-Dame » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., 23, quai d'Anjou : « Ile Saint-Louis » (Mme Ferrand).

10 h., métro Arts-et-Métiers, M. Ch. Guasco : « Le prieuré Saint-Martin-des-Champs » (Lutèce-Visites).

15 h., angle rue de Vaugirard et rue de Condé : « Le Sénat au palais du Luxembourg » (Visages de Paris).

CONFERENCES. — 10 h. 15, 21, rue Cassette : « Les primitifs, technique de la peinture » (Arcus).

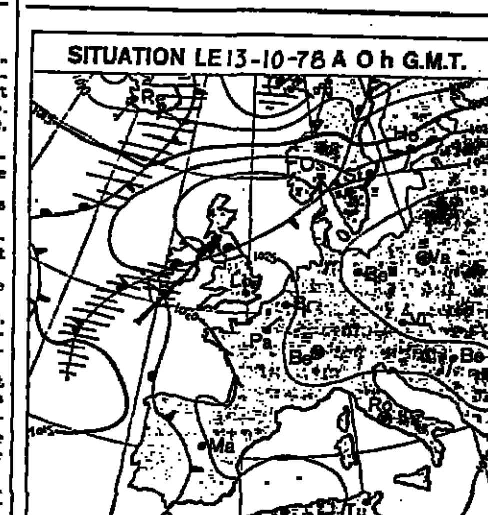
14 h. 45, Théâtre Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, M. Ch.-A. Bontemps : « Le nucléaire est-il indispensable ? » ; M. J. Chabannes : « L'Europe, trois mille ans d'espoir » ; Mme Diane Ribardière : « Espoirs pour demain » (Club du Faubourg).

15 h., Palais de la découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt, Mlle Tetry : « Jean Rostand ».

16 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Le plein épanouissement de l'être », entrée libre.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 13-10-78 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 14-X-78 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 13 octobre à 0 heure et le samedi 14 octobre à 24 heures :

Le régime de hautes pressions prédominera sur la majeure partie de l'Europe occidentale. Les perturbations d'origine océanique, qui se rapprocheront un peu de nos régions, seront généralement peu actives. Une faible évolution orageuse sera cependant à craindre dans les régions proches de l'Atlantique et des Pyrénées.

Samedi 14 octobre, sur l'ensemble de la France, le temps sera souvent très brumeux et frais en début de matinée. Les brouillards seront plus épais et persisteront plus longtemps dans les vallées encaissées ; ailleurs, il se dissiperont rapidement. Le temps deviendra ensuite généralement ensoleillé malgré quelques passages nuageux, un peu plus fréquents sur les régions proches de l'Atlantique et des Pyrénées, où de rares orages pourront éclater le soir.

Les vents seront faibles ou parfois modérés, de secteur sud dominant. Les températures seront peu différentes de celles de vendredi.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 12 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 12 au 13) : Ajaccio, 23 et 11 degrés ; Biarritz, 25 et 13 ; Bordeaux, 22 et 9 ; Brest, 24 et 12 ; Caen, 25 et 8 ; Cherbourg, 23 et 10 ; Clermont-Ferrand, 25 et 5 ; Dijon, 21 et 8 ; Grenoble, 22 et 6 ; Lille, 21 et 5 ; Lyon, 24 et 7 ; Marseille, 25 et 11 ; Nancy, 16 et 5 ; Nantes, 24 et 11 ; Nice, 25 et 15 ; Paris-Le Bourget, 23 et 7 ; Pau, 24 et 10 ; Perpignan, 21 et 13 ; Rennes, 23 et 8 ; Strasbourg, 12 et 11 ; Tours, 25 et 8 ; Toulouse, 23 et 14 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 31 et 14 degrés ; Amsterdam, 20 et 7 ; Athènes, 24 et 18 ; Berlin, 22 et 10 ; Bonn, 22 et 7 ; Bruxelles, 22 et 7 ; Iles Canaries, 25 et 17 ; Copenhague, 18 et 9 ; Genève, 14 et 8 ; Lisbonne, 19 et 15 ; Londres, 24 et 12 ; Madrid, 22 et 15 ; Moscou, 4 et 2 ; New-York, 21 et 18 ; Palma-de-Majorque, 25 et 19 ; Rome, 26 et 13 ; Stockholm, 12 et 10.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 203

HORIZONTALEMENT

I. D'une façon qui ne manque pas d'agrément. — II. Paraît plus douce quand elle est peignée ; Cesser de fumer. — III. Un poil ; Se nourrit d'insectes. — IV. Cri dans un cirque ; Sans motifs ; Affluent du Danube. — V. Coule dans l'Aveyron ; Source de chaleur ; Dont on a pris connaissance. — VI. Trotte céleste ; Prise de force ; Sans suite. — VII. Fils d'étranger ; Atome ; Peut soutenir tout un quartier. — VIII. Bon à lécher ; Fit la planche par exemple. — IX. Ville d'Allemagne ; Pronom ; Qui a donc été trop porté ; Redevient neuf quand on arrive au bout. — X. Faire des crêpes par exemple ; Endroit où il faut frapper. — XI. Pas en état de conduire ; Préposition ; Flâna. — XII. Pas annoncée ; Possessif ; Qualifie une bande sur laquelle il ne faut pas marcher ; Coule en Sibérie. — XIII. Pas assez gonflé ; Héros, chez des voisins. — XIV. Ne s'attache pas à l'argent ; Conjonction ; Difficulté ; Sudiste. — XV. Ne se tordent pas facilement.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I															
II						■									
III				■		■								■	
IV				■				■		■		■			
V				■	■					■		■			
VI			■						■					■	
VII				■	■				■					■	
VIII											■				
IX					■			■					■		
X		■							■	■					
XI						■		■			■				
XII				■			■						■		
XIII		■	■								■				
XIV									■			■			
XV															

VERTICALEMENT

1. Opération familière à ceux qui ont l'habitude de faire de l'esprit. — 2. Qui n'est donc pas comme un pape ; Aperçu ; Protège une phalange. — 3. Vaut moins cher quand il est faux ; Pourvue ; Roulé. — 4. Préfixe ; Tout bénéfice ; Pas altéré. — 5. Qui ne prendra plus rien ; Fera un travail d'agriculteur. — 6. Eléments qui composent la flotte ; Article. — 7. Faire des sommations ; S'attaque aux plantes. — 8. Utilisé quand on a déjà doublé ; Nom de roi ; Mot qui peut indiquer qu'on n'a pas été touché. — 9. Tête de martyr, parfois ; Patrie de patriarche ; Pas imposé. — 10. Possessif ; D'un auxiliaire ; D'un ancien duché. — 11. Traitées comme des enfants ; Sa valeur ne peut pas être précisée ; Note. — 12. On y trouve des anémones ; Château ; Revêt. — 13. Qui a reçu une égratignure ; Pris ; Choisi. — 14. Adverbe ; Comme un propriétaire ; Ce qu'on a fait de mieux pour mettre le feu. — 15. Susceptibles d'être naturalisés.

Solution du problème n° 2 202

Horizontalement

I. Egoutiers. — II. Lamproie. — III. Eliai. — IV. Cessantes. — V. Hue ! — VI. Raie ; Bon. — VII. Idole ; Ver. — VIII. Cenis ; Ecu. — IX. Ils ; Senti. — X. Té ; Rat ; En. — XI. Odieuse.

Verticalement

1. Electricité. — 2. Gale ; Adèle. — 3. Omissions. — 4. Upas ; Eli ; RD. — 5. Trias ; Essai. — 6. Io ; Eté. — 7. Einthoven. — 8. Ré ; Eunectes. — 9. Osé ; Ruiné.

GUY BROUTY.

LOTO

TIRAGE N° 41 DU 11 OCTOBRE 1978

4 14 29 33 48 49

NUMERO COMPLEMENTAIRE 3

	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS NUMEROS	1 667 363,60 F
5 BONS NUMEROS + numéro complémentaire	138 946,90 F
5 BONS NUMEROS	8 492,50 F
4 BONS NUMEROS	125,00 F
3 BONS NUMEROS	10,80 F

PROCHAIN TIRAGE LE 18 OCTOBRE 1978

VALIDATION JUSQU'AU 17 OCTOBRE 1978 APRES-MIDI

SECRETARIAT GENERAL DE LA LOTERIE NATIONALE

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

VENTE sur conversion de saisie Pal. Just. Paris, lundi 23 oct. 1978, 14 h., UN LOT

LOCAL CCIAL Lot n° I du règlement de copropriété. Rez-de-chaussée à droite du couloir d'entrée de l'immeuble. ANNEXES en sous-sol desservies par l'escalier privé et 313/1.000 par comm. louées.

PARIS (12e) - 280, rue de CHARENTON

Mise à Prix 160.000 F - S'adr. Me R. MARIN, avocat à Paris (8e), 14, rue Portalis ; Me J. NICOLAS, avocat à Paris (9e), 9, rue Moncey ; à tous les avocats pr. les Trib. de Gde Inst. de Paris, Bobigny, Créteil, Nanterre ; s/lieux pr vis.

VENTE sur saisie immobilière au PALAIS DE JUSTICE de BOBIGNY, le MARDI 24 OCTOBRE 1978, à 13 h. 30, EN 5 LOTS

1er Lot PROPR. à NOISY-le-SEC 5, allée d'Epernay - 200 m2 MISE A PRIX : 25.000 F.

2e Lot PROPR. à NOISY-le-SEC 7, allée d'Epernay - 175 m2 MISE A PRIX : 10.000 F.

3e Lot PROPR. à NOISY-le-SEC 9, allée d'Epernay - 197 m2 MISE A PRIX : 10.000 F.

4e Lot PROPR. à NOISY-le-SEC 13, allée d'Epernay - 294 m2 MISE A PRIX : 15.000 F.

5e Lot UNE PROPRIÉTÉ à NOISY-le-SEC 75, avenue de Strasbourg, 1.350 m2 - M. à Px 80.000 F.

S'adresser à Me RIBADEAU-DUMAS, avocat poursuivant, 17, avenue de Lamballe, Paris (16e), et à tous avocats près les Tribunaux de Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil et Pontoise.

VENTE sur saisie immobilière au PALAIS DE JUSTICE à Nanterre, LE MERCREDI 25 OCTOBRE 1978 à 14 heures - EN UN LOT

3 LOCAUX à usage de bureau et **20 EMPLACEMENTS DE PARKING**

Dans un Immeuble sis à

BOULOGNE-BILLANCOURT (92), 29 à 37, rue de l'Est

UN LOCAL à usage de garage et de bureau et **4 GARAGES** dans l'Immeuble.

BOULOGNE-BILLANCOURT (92), 39 et 41, rue de l'Est, et 1 à 3, rue Louis-Pasteur.

MISE A PRIX : 600.000 FRANCS

S'adresser à Me RIBADEAU-DUMAS, avocat à Paris, 17, avenue de Lamballe, et à tous avocats près les Tribunaux de Grande Instance de Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil et Versailles.

VENTE au PALAIS de JUSTICE à Paris, le Jeudi 26 octobre 1978, à 14 h.,

DEUX PARCELLES DE TERRE à CONCA

CORSE DU SUD - Lieudit « ALTURA »

1 ha 84 a 62 ca - MISE A PRIX : 100.000 FRANCS

S'adr. Me Bernard de SARIAC, avocat à Paris, 70, av. Marceau (720-82-38) ; Me FERRARI, syndic à Paris ; Me MEYNIEUX, notaire à Brando (Corse).

VENTE au PALAIS DE JUSTICE à Paris, le Jeudi 26 octobre 1978, à 14 h.,

IMMEUBLE à CHATILLON-SOUS-BAGNEUX

(Hauts-de-Seine)

61, avenue de la Division-Leclerc

Garage - Station-Service - Logement d'habitation - Conten. 403 m2. Libre de Location et d'occupation - MISE A PRIX : 250.000 FRANCS. Me Yves TOURAILLE, ancien avoué, avocat à Paris, 48, rue de Clichy ; Me Alain PERNOT, syndic à Paris, 144, rue de Rivoli.

VENTE au PALAIS de JUSTICE à PARIS, le LUNDI 23 oct. 1978, à 14 h.

UN IMMEUBLE situé à PARIS (11e)

4, rue René-Villermé

Contenance 710 M2 - PARTIELLEMENT LIBRE

MISE A PRIX : 400.000 F

S'adresser à Me Bernard LYONNET, avocat, 3, bd Sébastopol, PARIS et à tous avocats près les trib. de PARIS, BOBIGNY, NANTERRE et CRETEIL.

VENTE sur conversion de saisie au PALAIS DE JUSTICE à Paris, le LUNDI 23 OCTOBRE 1978, à 14 heures

ONZE LOGEMENTS et HUIT CAVES

dans un Immeuble

SIS à PARIS (19e) - 113, rue de Crimée

MISE A PRIX : 110.000 FRANCS.

Me Yves TOURAILLE, ancien avoué, avocat à Paris, 48, rue de Clichy ; Me Jacques SCHMIDT, avocat à Paris, 17, rue Faraday ; Me Antoine CHEVRIER, syndic à Paris, 16, rue de l'Abbé-de-l'Epée.

VENTE SUR FOLLE ENCHERE à l'Audience des Criées du Tribunal de Grande Inst., à EVRY, rue des Mazières, le MARDI 24 OCT. 78, à 14 h.

d'UN IMMEUBLE à ORMESSON-sur-MARNE

(Val-de-Marne), 9, rue de l'Eglise, comprenant MAISON D'HABITATION et Jardin, le Tout d'une Contenance de 2 443 m2

MISE A PRIX : 250 000 F.

Consignation préalable indispensable pour enchérir par chèque certifié ou en espèces. Pour les renseignements, s'adresser à Maîtres AKOUN et TRUXILLO, avocats associés, demeurant à CORBEIL-ESSONNES (91), 51, rue Champlouis. Tél. : 496-30-26 et 496-14-18, au greffe du Tribunal de Grande Inst., à EVRY, rue des Mazières, le MARDI 24 OCT. 78, à 14 h.

Vente sur Saisie Immob. au Palais de Justice d'EVRY, rue des Mazières, le MARDI 24 OCTOBRE 1978 à 14 h.

PAVILLON type EVRY

situé à

MENNECY (Essonne)

12, rue des Rossignols

Comportant un rez-de-chaussée de 5 pièces principales, jardin attenant, le tout d'une superficie de 784 m2.

MISE A PRIX : 70.000 FRANCS

Consignation indispensable pour pour enchérir — par chèque certifié ou en espèces. Et. de Mes TRUXILLO et AKOUN, avocats associés à CORBEIL-ESSONNES, 51, r. Champlouis. Tél. : 496-30-26 et 496-14-18.

Vente sur Saisie Immob. au Palais de Justice d'EVRY, rue des Mazières, le MARDI 24 OCTOBRE 1978 à 14 h.

MAISON D'HABITATION

SISE A

ONCY-sur-ÉCOLE (Essonne)

57, rue Grande

Terrain autour, le tout d'une superficie de 11 ares 42 centiares

MISE A PRIX : 20.000 FRANCS

Consignation indispensable pour enchérir par chèque certifié ou en espèces. Renseignements : Mes TRUXILLO et AKOUN, avocats associés à CORBEIL-ESSONNES, 51, r. Champlouis, tél. : 496-30-26 et 14-18.

VENTE sur saisie immobilière au TRIBUN. de GRANDE INSTANCE à Paris, le Jeudi 26 octobre 1978, à 14 h., EN UN SEUL LOT

UN APPARTEMENT de 5 pièces, au 12e étage, avec Cave et Emplacement de voiture,

SIS à PARIS (19e)

146, av. Jean-Jaurès, comprenant : entrée, séjour, 4 chambres, cuisine, salle de bains avec w.-c., salle de douche-séchoir, w.-c., une grande penderie, 2 loggias (122 m2 environ).

MISE A PRIX : 85.000 FRANCS.

Pr tous renseignements, s'adresser à Me Jacques SCHMIDT, avocat, 17, rue Faraday, 75017 Paris (tél. : 924-14-13), et sur les lieux pour visiter.

Le Monde

économie

CRÉDIT

Durcissement de l'encadrement pour les grandes banques assouplissement pour les petites

Tout en durcissant l'encadrement du crédit pour les banques, du moins les moyennes et les grandes, les pouvoirs publics ont jeté les premiers jalons d'un assouplissement du système en « désencadrant » totalement ou partiellement les petits établissements, pour la grande majorité situés en province. Ce faisant, ils s'attachent à trois objectifs fondamentaux en matière d'évolution du système financier : développement de la concurrence, renforcement des fonds propres, décentralisation.

Le renforcement des contraintes globales traduit la volonté du gouvernement de ramener de 12 % à 11 % la progression de la masse monétaire pour 1979. En conséquence, les pourcentages d'augmentation de la distribution des crédits sont amputés d'un point, revenant de + 5 % à + 4 % pour les grands établissements, de + 8 % à + 7 % pour les moyens et de + 10 % à + 9 % pour les établissements de vente à crédit.

Encore ces pourcentages restaient-ils théoriques, car, pour « coller » davantage à la conjoncture, les normes d'encadrement sont désormais fixées pour six mois seulement Compte tenu du fait que la distribution des crédits est faible au premier semestre et plus forte au second, les pourcentages précédemment énoncés deviennent, pour les six premiers mois de 1979 (sur une base 100 au 31 décembre 1978) : au 31 janvier, 97 pour les grands établissements, 98 pour les moyens, 100 pour la vente à crédit ; au 31 mars, respectivement 98, 100 et 101 ; au 30 juin, 100 (contre 101), 103 (contre 104), 104 (contre 105). De plus, 6 milliards de francs de dépôts supplémentaires devront être « stérilisés » par la banque auprès de l'Institut d'émission pour réduire des liquidités gonflées par les entrées de devises.

En revanche, afin de développer la concurrence et, surtout, de favoriser la décentralisation du système bancaire, une série de mesures sont prises. Tout d'abord, les petites banques, qui peuvent moins facilement utiliser la soupape des crédits désencadrés (exportation notamment), apanage des grandes banques, voient leur « corset » s'élargir. Au-dessous d'un en-cours de crédits encadrés de 200 millions de francs, elles se voient accorder 4 points de plus, soit une progression de 5 % au 30 juin 1979 et de 11 % ou 12 %, théoriquement, fin 1979. Au-dessous de 100 millions de francs d'en-cours, l'encadrement est même totalement supprimé, à condition que les banques et établissements financiers aient au moins dix ans d'existence et que leurs fonds propres représentent un minimum de 10 % de leurs crédits.

Environ cent soixante-quinze établissements, pour la plupart provinciaux, et représentant moins de 1 % de l'en-cours total des crédits distribués, devraient bénéficier de cette mesure. Enfin, pour compenser en partie cette « faveur » et rester dans le droit fil de la politique amorcée en 1978, la part des crédits désencadrés (exportation, prêts au logement, crédits conventionnés, etc.) réintégrés dans l'encadrement global passe de 15 % à 20 %.

Parallèlement, le capital minimum des banques, inchangé depuis 1972, a respectivement 2,5, 5 et 10 millions de francs suivant les catégories, sera doublé au 31 décembre 1979 et augmenté de 50 % le 31 décembre 1982. De plus, l'accroissement des possibilités d'octroi de crédits hors encadrement dont bénéficie un établissement au prorata de l'augmentation de ses fonds propres est porté de 100 % à 150 %.

Ces deux mesures constituent l'amorce d'une évolution du système actuel, dans lequel les fonds propres sont très faibles par rapport aux crédits accordés, à l'inverse de ce qui se passe en Allemagne fédérale ou aux Etats-Unis. Ainsi, les 2,7 milliards de fonds propres de la B.N.P. représentent 1 % du total de son bilan consolidé, contre 3,2 % pour la Dresdner Bank, 4,10 % pour la Citibank américaine et 5,85 % pour la National Westminster (numéro 2 anglais). Cette situation, plus gênante pour les petits et moyens établissements que pour les grandes banques nationalisées, qui ont toujours bénéficié d'une garantie implicite de l'Etat, est considérée comme anachronique par les autorités monétaires. Ajoutons que ces dernières étudient de nouveaux « ratios » de solvabilité (rapports entre fonds propres et crédits consentis) et de division de risques applicables aux établissements dans les mois qui viennent.

Ambitieuses suivant les uns, bien réduites suivant les autres, ces mesures constituent le minimum de ce que peuvent faire les pouvoirs publics dans la conjoncture actuelle. Compte tenu de la structure du système français, étroitement tributaire de la Banque centrale pour des raisons historiques, seul un encadrement quantitatif sévère peut permettre aux pouvoirs publics d'agir sur la création monétaire par les banques. Tout assouplissement d'un encadrement brutal et sclérosant au bénéfice d'une régulation souple par les taux, adoptée pendant quelques mois en 1972, et jugée trop dangereuse pour les établissements, passe par une refonte en profondeur, dont la mise en œuvre sera longue. Elle vient seulement de commencer.

FRANÇOIS RENARD.

● *La consommation de carburant en France pour les neuf premiers mois de l'année a progressé de 1,6 %* par rapport à la période correspondante de 1977. Si, en septembre, la clémence de la température a entraîné une baisse des achats de fuel domestique (— 26,3 %), les livraisons depuis le début de l'année sont, elles, en augmentation de 5,7 %.

MARCHÉ COMMUN

La Commission de Bruxelles est invitée à accélérer le redéploiement industriel des Neuf

Rome. — Un large accord pour que la politique de redéploiement industriel en Europe soit mise en œuvre au niveau communautaire, c'est-à-dire surtout par la Commission de Bruxelles ; l'affirmation répétée par tous que la politique économique commune manquerait à sa mission et, au bout du compte, échouerait si un effort sérieux n'était pas enfin consenti pour promouvoir l'industrialisation des régions sous-développées de la C.E.E. (Mezzogiorno et demain Portugal, une partie de l'Espagne et de la Grèce) ; l'idée généralement répandue et pour ainsi dire légitimée que la relance de l'emploi n'est pas pour demain : tels sont les principaux enseignements d'un colloque organisé le 10 octobre à Rome par l'IRI, le grand holding italien public, sur le thème : « L'industrie européenne face à la nouvelle division internationale. »

Pour sortir de la crise, a expliqué M. Davignon, le commissaire européen chargé de la politique industrielle à qui il incombait de lancer le débat, la Communauté doit exporter et, pour cela, rester compétitive. Compte tenu de ses handicaps (notamment une hausse des coûts salariaux plus forte en Europe qu'ailleurs), la seule réponse pour restaurer une pleine compétitivité c'est le redéploiement industriel dans la Communauté. *« Le moteur du redéploiement qui commande aussi la reprise, c'est l'investissement. »* Or l'industrie privée n'investit guère (voir *le Monde* du 10 octobre). Selon M. Davignon, cette inhibition des entreprises s'explique *« par les incertitudes qui obscurcissent l'horizon de l'observateur économique... Le rôle des pouvoirs publics est de toute évidence de réduire les incertitudes de caractère politique »*. C'est à quoi s'emploie la Communauté, en mettant en place un système monétaire européen (S.M.E.), et en relançant les actions sectorielles.

« La Commission européenne doit participer à l'action ; le temps où nous étions de simples conseillers est révolu ; la Commission a désormais des responsabilités opérationnelles. La concertation entre les politiques nationales, c'est au départ qu'elle doit se faire ; il faut éviter les faits accomplis, éviter que le rôle de la Commission consiste à réconcilier des programmes contradictoires », a affirmé M. Davignon.

De notre envoyé spécial

L'écho est favorable. M. Carli, l'actuel président de la Confindustria (le patronat italien) appelle de ses vœux l'intervention bruxelloise. *« A condition*, souligne-t-il, *que la commission ne se contente pas de réinventer les programmes sectoriels imaginés par les pays membres, mais, au contraire, prenne parfois l'initiative. »* M. Bonaccini, un des dirigeants de la C.G.I.L. (le principal syndicat italien) et M. Napolitano, qui est membre de la direction du parti communiste italien, admettent *« qu'une évaluation européenne du problème s'impose »*.

L'accord sur l'utilité d'une politique industrielle est donc très général. Mais les orateurs de tous bords l'assortissent d'une condition : la Communauté doit enfin faire le nécessaire pour promouvoir ses régions sous-développées. *« Le Midi n'est pas un boulet aux pieds, mais au contraire un atout »*, affirme, de son côté, M. Giovani Agnelli. *« On assiste*, explique le président de la Fiat, *à une « tertiarisation » des régions fortes qui deviennent de plus en plus des centres de conception ; sur le plan industriel, on se contente d'y assembler des produits qui ont été fabriqués ailleurs. La recherche de zones complémentaires se fait aujourd'hui en dehors de l'Europe avec les risques que cela comporte. A l'avenir, c'est dans le Mezzogiorno, plus fiable, car régi par les lois de la Communauté et bénéficiant de la garantie du reste de l'Italie, qu'il faut localiser les nouveaux investissements industriels ; sinon on assistera bientôt à de nouvelles migrations massives de travailleurs méridionaux avec tous les inconvénients que cela comporte. »* Le professeur Saraceno, économiste et spécialiste des questions méridionales, conseiller de l'IRI, observe que la Communauté à douze *« aura un caractère nettement dualiste »* : ces régions sous-développées (à distinguer des régions seulement en retard) compteront cinquante millions d'habitants ; il y voit une chance que les problèmes du Mezzogiorno soient enfin pris en considération à Bruxelles.

Et l'emploi ? M. Bonaccini a rappelé de manière opportune que pour lui, syndicaliste, *« c'est là le problème essentiel de notre temps »*. M. Davignon, tirant les conclusions du débat, n'a cependant laissé guère de place aux illusions : *« Il n'y aura pas de réembauche dans l'industrie, si elle se trouve dans une situation où il ne faut pas produire. Ce qu'il faut, en premier lieu, c'est circonscrire le marché. Il apparaît de plus en plus évident que l'adaptation structurelle de l'industrie n'entraînera pas d'amélioration de l'emploi, bien au contraire. Ce qu'on peut faire dans l'immédiat, c'est alléger la situation (créations d'emplois dans les services collectifs, par exemple) pour montrer qu'il n'y a pas de situation bloquée. »*

PHILIPPE LEMAITRE.

SOCIAL

F.O. DEMANDE A M. BOULIN DE S'OPPOSER AUX 1 212 LICENCIEMENTS AUX CHANTIERS DE LA CIOTAT

(De notre correspondant régional.)

Marseille. — Au cours d'une conférence de presse organisée ce jeudi 12 octobre, le syndicat F.O. des chantiers navals de La Ciotat a annoncé qu'il avait formé un recours hiérarchique auprès du ministre du travail et de la participation, pour que celui-ci refuse l'autorisation de licenciement collectif de mille deux cent douze salariés accordée le 28 septembre par la direction départementale du travail des Bouches-du-Rhône.

F.O. souligne notamment, dans une lettre adressée à M. Robert Boulin, que la direction des chantiers a fait parvenir les lettres de licenciement sans information préalable aux syndicats et au comité d'entreprise

MANIFESTATION A NANTES A L'OCCASION DE LA VISITE DE M. BOULIN

Plusieurs milliers de personnes ont manifesté, le jeudi matin 16 octobre, à Nantes, à l'appel de la C.G.T., de la C.F.D.T., du P.C. et du P.S., à l'occasion de la visite de M. Robert Boulin, ministre du travail et de la participation, venu présenter le second Pacte pour l'emploi des jeunes. Les manifestants ont dénoncé « *la prétendue ouverture sociale du gouvernement* ». M. Alain Chenard, député maire de Nantes (P.S.), qui participait au meeting, avait refusé de rencontrer M. Boulin.

La décision sur l'aciérie de Neuves-Maisons est retardée de plusieurs semaines

La tension demeure vive à Neuves-Maisons (Meurthe-et-Moselle), où une foule en colère d'environ deux mille cinq cents personnes — comme nous l'indiquent nos correspondants Camille Fradet et Jean-Charles Bourdier — a manifesté son mécontentement, le jeudi 12 octobre, dans l'attente d'une décision sur la construction de l'aciérie à oxygène.

(De notre correspondant.)

Metz. — *Le sort réservé à* l'aciérie de Neuves-Maisons et à ses trois mille deux cents salariés *ne sera* pas connu avant plusieurs semaines. Au cours d'un comité d'établissement particulièrement agité (les ouvriers ayant envahi la salle de réunion), le directeur général de Chiers - Châtillon, M. Robert Rousseau, a, en effet, annoncé, le jeudi 12 octobre, qu'un délai de quelques semaines serait encore nécessaire pour poursuivre les études, le délai de trois mois de suspension provisoire de la construction n'étant pas suffisant pour prendre une décision. C'est le 13 juillet dernier que la Société sidérurgique Châtillon - Neuves - Maisons avait pris la décision d'interrompre la construction de l'aciérie « *en attendant les résultats d'une étude décidée pour examiner les possibilités d'une plus grande coordination des activités industrielles et commerciales d'Usinor et de Châtillon-Neuves-Maisons* ».

Pour marquer cet « anniversaire », les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et C.G.C. - Sidestam avaient réclamé, lundi dernier, la réunion, pour le vendredi 13, d'un comité extraordinaire d'établissement qui devait s'accompagner d'une manifestation de la population devant l'usine. La direction a avancé à jeudi la réunion de ce comité, ce qui n'a pas empêché les syndicats d'organiser un meeting qui a regroupé environ deux mille cinq cents personnes. Les trois syndicats ont lancé un mot d'ordre de grève de vingt-quatre heures qui a déjà commencé jeudi au poste de 20 heures. « *Il s'agit là d'une grève sur le tas qui comportera un meeting dans l'usine, ce vendredi à 15 heures, permettant de décider de la suite de l'action qui, de toute façon, à ce que l'on a compris, devrait être dure et revêtira de multiples formes* », a notamment déclaré la C.G.T.

Selon la C.F.D.T., le directeur de l'usine aurait annoncé au cours du comité d'établissement qu'un seul site d'aciérie à oxygène est retenu pour la Lorraine. Interrogé, M. Rousseau a démenti ces propos.

« *Nous avons la conviction*, a ajouté la C.F.D.T., *que le choix se portera sur Longwy en fonction des quotas fixés. Longwy pourrait, en effet, produire 1,7 million de tonnes contre 1,2 million de tonnes à Neuves-Maisons. Nous ne pouvons pas attendre qu'une décision soit prise. Syndicalement, nous devons agir. Nous nous battrons pour la construction de deux aciéries.* »

De source bien informée, on croit savoir que, dans le cadre de la restructuration des groupes sidérurgiques, il est prévu de ne conserver qu'une seule aciérie. Le choix est difficile à faire dans la mesure où il dépasse largement le cadre technique. En effet, la construction d'une aciérie à Longwy conditionne le maintien en activité de la grande majorité des autres installations du groupe Usinor dans cette région, secteur particulièrement touché par la crise de l'acier depuis des années. Selon une étude de l'Union de la métallurgie du bassin de Longwy, l'abandon de la construction d'une aciérie entraînerait la perte de plusieurs milliers d'emplois dans tout le secteur et se traduirait par une réduction à terme du quart de la population active. Cette dernière est actuellement de trente-six mille trois cents contre trente-neuf mille deux cents en 1975.

JEAN-CLAUDE BOURDIER.

Après la C.G.T. et la C.F.D.T.

F.O. SE PRONONCE POUR UNE GRÈVE GÉNÉRALE DANS LES P.T.T. LE 25 OCTOBRE

La fédération Force ouvrière des P.T.T. a annoncé, dans la soirée du jeudi 12 octobre, qu'elle appelait ses adhérents à cesser le travail le 25 octobre. Cette décision reconstitue le front syndical contre le gouvernement. En effet, les fédérations C.G.T. et C.F.D.T. des postes et des télécommunications ont décidé d'étaler leurs actions sur quatre jours. Ainsi les chèques postaux et la Caisse nationale d'épargne seront affectés, le 24 octobre, par des mouvements de grève ; le 25 octobre, ce sera au tour des centres de tri et des services ambulants ; le 26, les services d'exploitation des télécommunications, et, le 27, les services techniques des télécommunications seront le théâtre de débrayages.

Après avoir envoyé plusieurs délégations auprès des autorités intéressées, les syndicats du personnel du centre de tri postal de Paris-Brune semblent avoir appelé les agents à reprendre le travail à l'issue de quarante-huit heures de perturbations. Selon la direction de l'établissement, la situation y était redevenue normale dans la soirée du 12 octobre.

Cet ensemble de grèves tournantes gêneront peu les usagers des services téléphoniques, à l'exception de ceux qui verront leur téléphone tomber en panne pendant cette période. En revanche, le courrier subira d'importantes perturbations.

LA C.F.D.T. : M. Raymond Barre renforce l'attitude négative du patronat

« *En déclarant au conseil des ministres que l'augmentation des salaires en 1979 ne devra pas dépasser celle des prix*, estime la commission exécutive de la C.F.D.T., *le premier ministre intervient une nouvelle fois sur le déroulement des négociations. Ce faisant, il renforce l'attitude négative du patronat.* »

Dans ces conditions, poursuivent les cédétistes, l'actuel développement des luttes « *manifeste la volonté de changer concrètement la situation des travailleurs (...) concrétise la politique d'action impulsée par la C.F.D.T. (...) et en confirme la validité* ». Et la C.F.D.T. lance un appel à l'intensification de l'action.

C'est précisément pour obtenir du premier ministre qu'il cesse ses interventions incitant le patronat à résister aux revendications des travailleurs sur les salaires, la durée du travail, etc., que le bureau de la C.F.D.T., le 6 octobre, a décidé de demander rendez-vous à M. Barre.

De leur côté, les quatre fédérations de la métallurgie C.G.T., C.F.D.T., C.F.T.C. et C.G.C., constatant « *la faiblesse des propositions patronales sur la rémunération annuelle garantie* » rappellent « *l'urgence d'aborder au niveau national les revendications prioritaires des métallurgistes* ».

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *Le groupe Dollfus-Mieg* (3,4 milliards de francs de chiffre d'affaires) renforce ses positions en Allemagne fédérale. Il prendre, par l'intermédiaire de sa filiale allemande Koechlin-Baumgartner et Cie (K.B.C.) le contrôle des sociétés Zell-Schoenau (marque Irisette) et Moewe, qui appartenaient jusqu'à présent au groupe allemand Adolff. Ces deux firmes sont spécialisées dans le linge de maison (literie et serviettes-éponges) et réalisent ensemble un chiffre d'affaires de plus de 400 millions de francs. Dollfus-Mieg améliore ainsi sa donne en Allemagne fédérale, où K.B.C. occupe déjà une forte position dans l'impression sur tissus, mais aussi sur le marché du linge de maison, où il va se classer au premier rang européen.

● *M. Trigano, «manager de l'année».* — M. René Monory, ministre de l'économie, a remis, jeudi 12 octobre, à M. Gilbert Trigano, président du Club Méditerranée, le diplôme de « manager de l'année 1978 », décerné par les lecteurs du *Nouvel Economiste*. M. Trigano succède ainsi à M. Laurent Boix-Vives, P.-D. G. 1976 » et à M. Roger Martin, P.-D. G. de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, « manager 1977 ».

Automobile

● *Mme Giscard d'Estaing* a visité le jeudi 12 octobre le soixante-cinquième Salon de l'automobile où elle s'est particulièrement intéressée aux problèmes de la sécurité routière ainsi qu'aux véhicules spécialement conçus pour les handicapés moteur.

M. Giraud visitera, pour sa part, le Salon ce vendredi 13 octobre à 15 heures.

Etranger

ÉTATS-UNIS

● *Le taux de base bancaire aux Etats-Unis* vient à nouveau d'être relevé ; il retrouve les taux pratiqués au début de 1975. C'est la Chase Manhattan qui a décidé jeudi 12 octobre de porter de 9,75 à 10 % l'intérêt minimum demandé à sa clientèle industrielle et commerciale. Cette décision va être rapidement imitée par les autres banques. Depuis le début de 1978, le *prime rate* est ainsi passé de 7,75 % à 10 %. Les experts sont presque unanimes à prédire que l'escalade se poursuivra. Rappelons que le taux record avait été atteint pendant l'été 1974 avec 12 %. — *(Agefi.)*

PAYS BAS

● *La banque centrale des Pays-Bas* devait relever ce vendredi 13 octobre son taux de l'escompte d'un point, le portant de 5,50 à 6,50 %. Déjà, le 26 septembre, le taux de l'escompte néerlandais avait été relevé d'un point (4,5 à 5,5 %).

Social

● *Pour combattre l'immigration clandestine*, la Commission de la C.E.E. a soumis au Parlement européen, à Strasbourg, une proposition suggérant que les Neuf harmonisent leurs politiques dans ce domaine, même si les législations du travail, dans les Etats membres, sont loin d'être uniformes. On notera que cette initiative de la Commission survient longtemps après les mesures de contrôle instaurées dans la plupart des Etats membres, notamment en France et en République fédérale d'Allemagne.

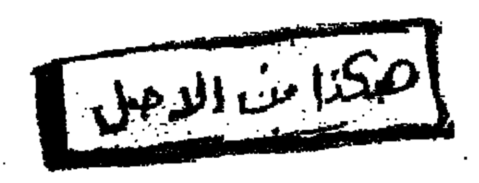
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	2,2625	2,2675	— 115	— 80	— 185	— 140	— 490	— 430
$ can. ...	3,6010	3,6065	— 98	— 57	— 157	— 108	— 343	— 277
Yen (100).	2,2821	2,2892	+ 56	+ 97	+ 142	+ 189	+ 463	+ 520
DM	2,2772	2,2831	+ 58	+ 92	+ 133	+ 173	+ 454	+ 510
Florin ...	2,0962	2,1010	— 209	— 162	— 259	— 207	— 267	— 298
F. B. (100)	14,4555	14,4820	—1290	—1020	—1620	—1326	—2360	—1871
F. S.	2,7678	2,7757	+ 147	+ 187	+ 316	+ 363	+1029	+1090
L. (1 000).	5,2306	5,2388	— 473	— 339	— 825	— 650	—2049	—1802
£	8,4747	8,4889	— 418	— 347	— 799	— 709	—2258	—2140

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	2 7/8	3 1/4	3 1/8	3 1/2	3 3/16	3 9/16	3 7/16	3 13/16
$ E.-U. ..	8 3/4	9 1/8	9 5/8	10	9 5/16	9 11/16	9 15/16	10 5/16
Florin ...	15 7/8	19 1/8	16 5/8	17 3/8	13 1/8	13 7/8	10 5/8	11 3/8
F. B. (100)	8 3/4	13 1/4	15 3/4	18 1/4	12 3/4	14	10 1/2	11 1/2
F. S.	— 1/8	+ 1/8	— 1/8	+ 1/8	— 1/8	+ 1/4	— 1/8	+ 9/16
L. (1 000).	11 3/4	15 1/4	14 3/4	16 3/4	14 5/8	16 1/8	15	16 3/8
£	9 3/4	10 3/4	11 7/8	12 3/4	12 1/8	12 7/8	13	13 3/4
Fr. franç..	7 1/8	7 7/8	8 7/8	9 3/8	9 3/16	9 11/16	9 7/8	10 3/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
12 OCTOBRE

Chute des métallurgiques
Très vif repli général

La cote française qui résistait si brillamment depuis une dizaine de séances a fini par craquer sur presque tous les fronts ce jeudi au palais Brongniart. Une vague de ventes, pas seulement bénéficiaires, s'est abattue sur le marché provoquant une baisse qui s'est étendue à l'ensemble des compartiments, après avoir d'abord durement touché le secteur métallurgique. En repli de 1,7 % dès l'ouverture de la séance, l'indicateur instantané a finalement fléchi d'environ 2,8 %.

Suspendues depuis le 20 septembre, les cotations de Denain N.E.L. et Chiers-Châtillon ont repris ce 12 octobre (voir ci-contre) *dans une certaine confusion, personne ne sachant très bien ce que les titres de ces sociétés valent désormais. Retardée en raison de l'abondance des ventes, la cotation de Denain s'est finalement établie en baisse de plus de 30 %. Quant à Chiers, son prix s'est directement établi à 34 % au-dessous de son niveau précédent. A Nancy, en revanche, le titre Neuves-Maisons-Châtillon a fait l'objet d'une très vive demande.*

Cette véritable descente aux enfers des valeurs sidérurgiques cotées à Paris a provoqué une brusque tension générale au palais Brongniart et les ventes se sont étendues à d'autres titres n'ayant rien à voir avec ce secteur en difficulté. Les cotations de Galeries Lafayette et Institut Mérieux ont également été retardées avant d'enregistrer des replis respectifs de 3,6 % et 6,5 %.

Simple accident de parcours, d'ailleurs prévisible et souhaité par beaucoup ? Une chose est sûre : contrairement aux replis précédents qui n'entamaient pas le moral d'acier des boursiers, cette baisse a suscité des inquiétudes nombreuses autour de la corbeille...

LONDRES

Le repli s'accentue

Le repli du marché s'accentue en raison de la multiplication des exigences salariales et de la crainte d'une hausse des taux. Baisse des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 225 05 contre 225 55

VALEURS	CLOTURE 12 10	COURS 13 10
Beecham	695 1/2	690 ...
British Petroleum	920 ...	916 ...
Courtaulds	123 ...	120 ...
De Beers	410	405 ...
Imperial Chemical	386 1/2	381 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	260 1/2	259 ...
Shell	580 1/2	578 ...
Vickers	189 1/2	189 ...
War Loan 3 1/2 %	31 9/16	31 7/16
*West Driefontein	34 ...	32 7/8
*Western Holding	28 5/8	28 1/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

ETABLISSEMENTS LEROY. — Perte de 21,3 millions de francs au premier semestre 1978, après 10 millions de francs d'amortissements, contre un bénéfice de 7,73 millions de francs en 1977. Les perturbations provoquées sur le marché des panneaux de particules par la fermeture d'usines de certains concurrents, la liquidation de stocks correspondants et la dégradation des prix de vente sont la cause de cette perte. Les perspectives du second semestre sont meilleures, notamment dans l'emballage et le contreplaqué, qui ont retrouvé une situation normale. Quant aux panneaux de particules, la reprise de la consommation et la diminution de la capacité excédentaire de production favorisent un début de remise en ordre.

BOUYGUES. — Bénéfice net après impôts au 30 juin 1978 : 25,18 millions de francs, après amortissements de 31 millions de francs, contre 13,4 millions de francs au 30 juin 1977, après 13,2 millions de francs d'amortissements. Au 1er octobre, le carnet de commandes atteignait 6 milliards de francs pour un chiffre d'affaires de 4 milliards de francs prévu en 1978.

ROBECO. — Le dividende total de 1978 sera au moins égal au précédent.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	12 10	13/10
1 dollars (en yens)	187 ..	188 30

NEW-YORK

Repli

Après sa vive progression de mercredi, Wall Street s'est replié jeudi, l'indice Dow Jones revenant en dessous de 900 à 896,74 (— 4,68). Les ventes bénéficiaires ont été accélérées par l'élévation à 10 % de son taux de base (prime rate) par la Chase Manhattan Bank. Les opérateurs sont hésitants, soumis à la douche écossaise de la hausse des taux, des variations du dollar et de nouvelles de sociétés. I.B.M. annonce un bénéfice trimestriel en hausse de 20 %. À 816 millions (5,60 dollars par action, les résultats annuels devant s'inscrire en nette progression : le titre n'en a pas moins perdu 4 dollars.

VALEURS	COURS 11/10	COURS 12/10
Alcoa	52 1/4	52 1/4
A.T.T.	64 1/4	63 3/4
Boeing	68 7/8	68 1/8
Chase Manhattan Bank	37 1/8	36 5/8
Du Pont de Nemours	137 3/4	134 3/4
Eastman Kodak	65 3/8	64 1/2
Exxon	52 3/4	52 3/8
Ford	45 1/2	45 3/4
General Electric	53 1/4	53 3/8
General Foods	34 5/8	34 7/8
General Motors	65 1/8	64 7/8
Goodyear	17 7/8	18 ..
I.B.M.	290 1/2	286 1/2
I.T.T.	32 3/4	32 1/2
Kennecott	28 1/2	27 3/4
Mobil Oil	71 7/8	71 3/4
Pfizer	35 7/8	35 3/5
Schlumberger	90 3/8	90 ..
Texaco	25 1/4	25 1/2
U. A. L. Inc.	40 1/2	40 .
Union Carbide	41 3/8	40 3/4
U S. Steel	27 7/8	27
Westinghouse	22 1/2	22 3/8
Xerox	58 1/4	56 5/8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	11 oct.	12 oct.
Valeurs françaises	167,7	164,1
Valeurs étrangères	108,8	108,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	92,9	91,4

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 ... %

BOURSE DE PARIS - 12 OCTOBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	36 50	0 099

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1950	537 50	537 50
E.D.F. parts 1959	...	523
Ch. France 3 %	171 10	171 ..
A.G.F. (Sté Cent.)	433	435 ..
Ass. Gr. Paris-Vie	1350	1404 ..
Concorde	375	375 ..
Epargne France	... ..	264 ..
Financ. Victoire	.	304 ..
France I.A.R.D.	214 50	212 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
SAR (Sté) Centr.	628	628 .
Crédit Lyonnais	316 40	316 30
Electro-Banque	163 ..	161 ..
Eurobail	154	156 .
Financière Sofal	385 ..	385
Fr. Cr. et B. (Cie)		84 50
France-Bail	275	275
Hydro-Energie	23	22 ..
Immobail B.T.P.	190 20	190 20
Immobanque	2 5	247 .
Immofice	232	232 ..
Interbail	238	223 ..
— (obl. conv.)	223 ..	223 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Laffitte-Bail	164	160 10
Fonc. Chât.-d'Eau	581	581 .
(M) S.D.F.I.P.	63 50	0 64 ..
Fonc. Lyonnaise	571	568 ..
Immob. Marseille	1890	1850 ..
Louvre	289	285 ..
Rente foncière	...	325
SINVIM	149 50	143 50
Cogifi	141 10	141 10
Foncina	113	113
Gr. Fin. Constr.	144 90	143 90
Immeuble	155 ..	155 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Immoinvest	102	103
Cie Lyon. Imm.	113 50	113 50
Charg. Réun. (B.J.)	3240	3120
Comindus	457 ..	471 ..
(Li) Dév. R. Nord.	153 ..	153 ..
Electro-Financ.	358 ..	349 ..
(M) Et. Particip.	70 ..	70 ..
Fin. Bretagne	81 ..	81 ..
Fin. Ind. Gaz Eaux	542	560
Fin. et Mar. Part.	79 80	79 90
France (La)	520	538 ..
La Mure	...	41 ..
Lebon et Cie	236 50	238 ..
(NY) Lordex	...	125 ..
Cie Marocaine	30	30 30

* Cours précédent.

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
728	4,5 % 1973.	736 20	737 80	736 ..	735 ..
2565	C.N.E. 3 %.	2799	2796	2794	2791 ..
370	Afrique Occ.	459 50	447	445 ..	447 ..
345	Air Liquide	379	374 50	376 ..	374 50
81	Als. Part. ind	84 50	83	83 ..	82 ..
225	Als. Superm.	270	275 ..	275	275 ..
69	Alsthom-Atl.	70 50	70 ..	69 60	71 ..
155	Applic.gaz	155	145 ..	146 ..	142 10
325	E.J. Lefebvre	395	392 ..	392 50	392 .
85	Esso S.A.F.	87 50	86 ..	85 50	86 10
340	Eurafrance	362	359 50	356 ..	359 90
755	Europe n° 1	973	925	930 ..	926 .
465	Ferodo	523	516 .	515 ..	516 ..
496	— obl. conv	496	498 ..	496 ..	498 ..
72	Fin. Dév. Ent	73	73	73	73 60
186	Fin. Paris PB	213	210 80	207 50	210 80
130	Nouvel. Gr.	130 10	129 50	129 50	128 10
200	Olida-Caby	219	218	218	218 ..
113	Opfi-Paribas	120 50	120 50	120 50	120 ..
133	Paris-France	121 ..	123 10	123 10	120 80
90	Pechelbronn	105 20	100 50	100 50	99 ..
99	P.U.K.	106 90	104 ..	104 10	104
128	— (obl.)	140 50	138	138	136 10
37	Penarroya	45 90	44 90	44 80	44 05
235	Peugeot	240	235 10	235 10	238 ..
460	Tél. Ericsson	451	450 ..	458	458
255	Thomson-Br.	278 20	272 40	272	272 40
305	— (obl.)	336	336	336	330 .
325	U.I.S.	322 ..	330	328 ..	327 ..
230	U.C.B.	235	232	231	232 ..
310	Un. F. Bques	318	301 ..	301	301 ..
178	U.T.A.	173 40	170	166 ..	169 ..
22	Usinor	...	...		
132	— (obl.)	...	...		
103	Vallourec	116	118 ..	109 .	109 50
270	Gen. Motors	278	280	277 50	281 20
16	Goldfields	16 30	15 80	15 95	15 70
24	Harmony	22 90	22 50	22 ..	22 60
5 20	Hitachi	5 20	5 20	5 20	5 20
305	Hoechst Akt	328 20	321	322	320
35	Imp. Chem.	34 10	34 50	34 50	34
71	Inco Limited	82 30	82 ..	82 20	80 40
1250	I.B.M.	1214	1248	1233	1240
141	I.T.T.	137 50	140	139 90	138 30
270	Merck	258 50	269 80	261	260 20
375	Dome Mines	398 ..	400	399 ..	400 ..
530	Du Pont Nem	588	596 ..	595	585
275	East Kodak.	278 80	281	279	279 10
21	East Rand	22 20	21 55	20 60	21 85
131	Ericsson	124	121	122 50	121 50
215	Exxon Corp.	226 50	228 50	227 50	228 50
197	Ford Motor.	196 50	196 50	197 50	197 50
116	Free State	115 .	114 50	113 50	112 50
230	Gen. Electric	231 30	233	232 ..	232 .
35	Sony	33 40	32 90	33 .	32 80
255	Unilever	262 10	259	259 50	258 10
19	Union Corp.	19 30	19 30	19 30	18 30
121	U. Min. 1/10	114 50	114 50	114 50	112 30
155	West Deep.	51 50	51 60	51 50	50 50
54	West Drief.	145 50	146 ..	146	143 10
182	West Hold.	125 .	123 80	125	123 80
240	Xerox Corp.	245 90	250 50	250 50	247 .
10 92	Zambia Corp.	1 04	1 04	1 02	1 06

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 12 10	COURS DES BILLETS échangés de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 281	4 259	4 29
Allemagne (100 DM)	227 510	228 350	226
Belgique (100 F)	14 448	14 470	13 425
Pays-Bas (100 fl.)	209 880	210 350	208 50
Danemark (100 krd)	82 030	82 350	81
Suède (100 krs)	98 480	98 500	96 25
Norvège (100 k)	85 840	86 070	84 50
Grande-Bretagne (£ 1)	8 526	8 493	8 50
Italie (1 000 lires)	5 244	5 232	5 25
Suisse (100 fr.)	275 760	277 500	273 50
Autriche (100 sch.)	31 400	31 450	31 25
Espagne (100 pés.)	6 058	6 075	5 88
Portugal (100 esc.)	9 545	9 510	8 25
Canada ($ can 1)	3 617	3 586	3 615
Japon (100 yens)	2 302	2 297	2 23

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 12 10
Or fin (kilo en barre)	31100	31050
Or fin (en lingot)	31020	31030
Pièce française (20 fr.)	261 10	251 60
Pièce française (10 fr.)	221	218 50
Pièce suisse (20 fr.)	268 20	270
Union latine (20 fr.)	238 80	240 50
Souverain	265 50	266 80
Pièce de 20 dollars	1236	1244 80
Pièce de 10 dollars	688	694 ..
Pièce de 5 dollars	437 50	437
Pièce de 50 pesos	1195	1189 50
Pièce de 10 florins	239 10	240 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D E F G

En Suède

M. Ola Ullsten est désigné pour former un gouvernement libéral minoritaire

De notre correspondant

Stockholm. — Après une semaine de consultations, le président du Parlement suédois, M. Henry Allard, a proposé, ce vendredi 13 octobre, aux députés, un nouveau premier ministre : le chef du parti libéral, M. Ola Ullsten.

Les sociaux-démocrates et les centristes (deux cent trente-huit sièges sur trois cent quarante-neuf) ayant annoncé qu'ils s'abstiendraient lors du vote d'investiture, une majorité de parlementaires ne peut plus, selon les nouvelles dispositions, s'opposer à la candidature de l'ancien ministre de la coopération du gouvernement sortant de M. Fälldin. M. Ullsten formera au début de la semaine prochaine, un ministère libéral homogène et minoritaire qui se présentera devant le Parlement mardi ou mercredi.

L'opposition social-démocrate a joué un rôle déterminant dans le dénouement de la crise, ouverte jeudi 5 octobre par l'éclatement de la coalition tripartite majoritaire sur la question de l'énergie nucléaire. Apparemment, sa décision n'a pas été facile à prendre. Jeudi, les débats du groupe parlementaire et du comité directeur ont duré plus de sept heures.

M. Palme a annoncé ensuite : « *En cette période grave, les sociaux-démocrates n'empêcheront pas la constitution d'un gouvernement provisoire. Cette dégradation progressive de la direction politique du pays ne peut continuer indéfiniment. La seule condition que nous posons à nos abstentions est que les libéraux élaborent un nouveau programme de gouvernement, une nouvelle déclaration d'intention.* »

La situation était en effet bloquée. Les centristes et les conservateurs étaient hostiles à un gouvernement purement libéral. Les libéraux ne tenaient absolument pas à s'allier aux conservateurs de crainte de perdre leur profil de centre gauche « *juste à la limite infranchissable du socialisme* ». Les sociaux-démocrates, de leur côté, avaient proposé de former un cabinet minoritaire, dont la première tâche aurait été de décider des élections anticipées, mais cette solution n'a séduit personne. Les trois familles de la coalition se disputaient de nouveau, ce qui commençait à sérieusement irriter l'opinion habituée à la stabilité, puisqu'il n'y avait pas eu de vraie crise en Suède depuis 1957.

Le nouveau gouvernement sera très minoritaire. Les libéraux ne disposant que de trente-neuf des trois cent quarante-neuf sièges, M. Ullsten devra mener une politique prudente et faire preuve de beaucoup d'habileté. Il a annoncé, jeudi soir : « *Nous devons trouver des solutions jouissant d'un large soutien parlementaire à des problèmes tels que la lutte contre le chômage, le renforcement de l'économie et l'amélioration du système fiscal. Nous proposerons également une politique énergétique susceptible de faire l'unanimité.* »

Si la crise est dénouée, la solution n'enchante personne. Les conservateurs, qui tenaient à rester au gouvernement, sont particulièrement amers. Chez les sociaux-démocrates, l'appui passif accordé aux libéraux pourrait poser des problèmes à la direction du parti : les sections de province, généralement plus radicales, risquent de réagir. Plusieurs éditorialistes de la presse de gauche s'étaient prononcés, ces derniers jours, contre cette solution « *ouvrant la voie à une collaboration de classes* ». Toutefois, les sociaux-démocrates sont en passe de réaliser leur objectif : briser, et pour longtemps certainement, l'alternative bourgeoise. Comment les trois partis, qui ont une fois encore étalé leur désunion, pourraient-ils persuader les électeurs en moins d'un an qu'ils sont capables de gouverner ensemble ?

Quant aux libéraux, ils demeurent dans le camp non socialiste, M. Ullsten l'a bien souligné, et ils vont jouer enfin le rôle de médiateur au centre gauche de l'échiquier politique. Ils évitent d'être les petits derniers de la coalition, mais risquent, en même temps, d'être accusés de trahison par l'opinion bourgeoise. La politique intérieure suédoise a été marquée, depuis la fin de la guerre, par une polarisation croissante, un affrontement entre deux blocs. L'arrivée de ce gouvernement minoritaire libéral pourrait entraîner une ouverture, une décrispation ; reste à savoir à qui elle profitera.

ALAIN DEBOVE.

REMOUS SUR LE DOLLAR

Après sa forte baisse de la matinée de jeudi, et sa vive remontée de l'après-midi du même jour, provoquée par le relèvement à 10 % de son taux de base par la Chase Manhattan Bank aux Etats-Unis, le dollar s'est à nouveau affaibli, vendredi 13 octobre, revenant en dessous de 1,87 DM à Francfort (contre 1,8570 DM, puis 1,8750 DM). A Paris, il cotait 4,26 F, le franc se raffermissant légèrement contre les monnaies fortes. Sur le marché de l'or, le cours de l'once est revenu de 227,20 dollars jeudi, record historique, à 2,2505 dollars vendredi, après 2,2555 dollars la veille au soir.

La réconciliation entre l'Angola et le Zaïre

LE PRÉSIDENT MOBUTU EST ATTENDU A LUANDA

Luanda (A.F.P.). — Le président Mobutu, du Zaïre, est attendu dimanche 15 octobre pour une visite officielle à l'invitation de M. Gostinho Neto, déclare, ce vendredi, un communiqué officiel angolais.

Cette visite avait déjà été annoncée sans fixation de date (« le Monde » du 22 août). Consacrant la réconciliation entre les deux pays, elle intervient deux mois après la visite du chef de l'Etat angolais à Kinshasa. Auparavant, en juillet, deux réunions à Brazzaville des commissions mixtes angolano-zaïroises avaient débouché sur un accord en trois points : réouverture du chemin de fer de Benguela, règlement de la question des réfugiés, et création d'une commission de l'organisation de l'unité africaine chargée du contrôle et de l'application des décisions prises en commun.

Trois militants de la C.G.T. n'ont pu faire admettre leur candidature à la commission exécutive

Plusieurs militants de la C.G.T. qui n'ont pu faire admettre leur candidature à la commission exécutive de la C.G.T., que désignera le prochain congrès, se plaignent d'être victimes de discrimination.

M. Aimé Pastre (1), ancien secrétaire général du Syndicat des personnels pénitentiaires et actuellement président de ce même syndicat devenu « Union syndicale », a écrit le 9 octobre à M. Georges Séguy pour « *retenir son attention* » sur le fait que sa candidature n'avait pas été retenue, alors qu'elle avait été transmise par l'U.G.F.F. (Union générale des fédérations de fonctionnaires C.G.T.). Annonçant qu'il « *ne voit dans ces conditions aucun intérêt à participer au congrès de Grenoble* », il conclut : *sera esquivé à Grenoble, et* — « *Je regrette de constater que la démocratie syndicale reste formelle et non réelle... Le débat sera esquivé à Grenoble et je ne peux accepter que, dans le principe, le droit de candidature soit proclamé égal pour tous les syndicats, alors que seule l'hostilité des instances dirigeantes de la C.G.T. à notre égard reste évidente.* »

Les autres candidatures qui n'ont pas été retenues sont celles de deux militants appartenant à la fois à la Fédération de la métallurgie et à l'UGICT (cadres C.G.T.) : MM. J.-L. Lamey et A. Busnel. Le premier fut l'un des signataires de la « lettre des neuf », adressée cet été à la direction de la C.G.T. et qui critiquait l'attitude de la centrale durant la campagne électorale et l'influence qu'y exerce le parti communiste. M. Lamey, qui est socialiste, constate que la candidature qu'il avait présentée auprès de son syndicat a été rejetée.

Quelles sont les explications données à ce sujet par les dirigeants de la C.G.T. ? Ils répondent qu'une candidature, pour être recevable, doit être présentée par une fédération, une union départementale, l'U.G.I.C.T. ou l'Union des retraités. Ceci, en temps voulu pour être publié dans *le Peuple* deux mois avant le scrutin. Or, ajoute-t-on rue La Fayette, M. Pastre appartient à un syndicat qui n'est pas fédéré. Donc il ne peut être candidat, et l'U.G.F.T. n'avait nul pouvoir pour accepter sa candidature ou la refuser.

Quant à MM. Lamey et Busnel, leurs lettres, parvenues à la fédération de la métallurgie C.G.T. les 8 et 7 septembre, n'ont pu être examinées en temps voulu par le bureau, puis le comité exécutif fédéral, pour être transmises en temps voulu au journal *le Peuple*. De plus, les dirigeants fédéraux devaient avoir le souci d'équilibrer la composition sociologique des candidats proposées, qui risquait d'être perturbée par le fait que M. Lamey est ingénieur. Quant à la composition politique des treize candidats de la métallurgie, les communistes, affirme-t-on, y sont minoritaires.

(1) M. Pastre, depuis de longues années, proteste contre l'influence exercée par le P.C.F. sur la C.G.T. Il est adhérent au M.R.G., mais n'y exerce pas de responsabilité. Il fut, avec MM. Lapeyre (F.O.) et Forestier (S.N.I.), l'un des animateurs du Mouvement pour un syndicalisme uni et démocratique.

MORT DU CARDINAL FILIPIAK

Le cardinal Boleslaw Filipiak est mort en Pologne, le 12 octobre, à l'âge de soixante-dix-sept ans. Tombé malade après le conclave qui a élu Jean Paul Ier, le prélat avait annoncé qu'il ne pourrait se rendre à Rome pour le conclave à venir.

[Né dans le diocèse de Gniezno le 1er septembre 1901, Boleslaw Filipiak a été ordonné prêtre en 1929 et évêque en 1945. Il devint cardinal au consistoire de 1976. Nommé auditeur du tribunal de la Rote en 1947, il devint doyen des prélats auditeurs, puis président de la cour d'appel.

Membre de la congrégation pour la cause des Saints, Mgr Filipiak était également consulteur des congrégations pour les évêques, pour la discipline des sacrements, etc.]

EXPLOSION A BORD D'UN PÉTROLIER GREC DANS LE PORT DE SINGAPOUR

Cinquante-trois morts

Une explosion qui a causé la mort de cinquante-trois personnes s'est produite le jeudi 12 octobre dans la chambre des machines d'un pétrolier grec de 36 000 tonnes, le *Spyros*, qui se trouvait en cale sèche pour réparations dans le port de Singapour. On compte en outre quatre-vingt-seize blessés, dont vingt-cinq sont dans un état grave.

Ce lourd bilan s'explique par le fait de l'importance de l'explosion, qui a eu lieu sur les chantiers navals de Jurong, où travaillaient près de deux cents personnes, dont de nombreuses femmes. Les causes de la catastrophe n'ont pas encore été déterminées par l'enquête qu'ont ouverte les autorités locales. — *(A.F.P.)*

A Toulouse

UN TRAVAILLEUR NORD-AFRICAIN EST TORTURÉ PAR UN CAFETIER ET DEUX CONSOMMATEURS

Un travailleur nord-africain de vingt-trois ans, M. Ali Adjoul, qui était entré lundi 9 octobre vers 1 heure du matin dans un bar de la banlieue toulousaine pour acheter un paquet de cigarettes, a été torturé jusqu'aux limites de la mort pendant toute une nuit par le propriétaire de l'établissement, M. Hervé Auguste, vingt-huit ans, et deux de ses amis, MM. Michel Pujol, vingt-sept ans, et Thierry Neveu, vingt et un ans.

Les trois hommes, qui ont déclaré « *vouloir seulement se distraire* », ont d'abord lâché un chien berger allemand sur leur victime qui venait de sortir du bar des Arènes, 412, route de Saint-Simon, après avoir pris une consommation. M. Adjoul a été cruellement mordu avant d'être entraîné dans la cuisine du bar, où il fut dévêtu. Les trois hommes déchaînés le battirent pendant près d'une heure, lui plongèrent la tête dans l'eau jusqu'à l'asphyxie, lui firent avec un couteau de cuisine des incisions sur le ventre et les bras. Pour simuler une exécution, ils entreprirent ensuite une danse sauvage en brandissant des pistolets. Dans son excitation, Michel Pujol se logea une balle dans la cuisse.

Cette séance de tortures incroyable commencée vers 1 heure ne prit fin qu'à 5 heures du matin. Jeté à la rue, à 1 kilomètre de l'hôpital Purpan, M. Adjoul a été découvert par des passants et transporté par le SAMU au centre hospitalier où son état est considéré comme très grave. Les auteurs de ces actes ont été arrêtés par la section criminelle de la sûreté urbaine et écroués jeudi 12 octobre à la prison Saint-Michel sous l'inculpation de séquestration avec tortures corporelles et non-assistance à personne en danger. Michel Pujol a déjà été condamné à plusieurs reprises.

La grève à la S.F.P. est reconduite

Les personnels de la Société française de production ont cessé le travail jeudi 12 octobre à l'appel des quatre syndicats de l'entreprise : C.G.T., C.F.D.T., F.O. et SCORT (cadres). Cette grève a entraîné notamment la suppression de deux émissions en direct sur Antenne 2 : « L'invité du jeudi », d'Anne Sinclair, l'après-midi, et « De mémoire d'homme », de Pierre Bellemare, le soir. Les journaux télévisés ont été retardés de quelques minutes.

Au terme d'une nouvelle assemblée générale le vendredi 13 octobre, la grève a été reconduite pour vingt-quatre heures.

Environ mille cinq cents grévistes s'étaient réunis jeudi en début d'après-midi place du Palais-Royal, près du ministère de la culture et de la communication, où une délégation a été reçue pendant une heure et demie par M. Didier Quentin, conseiller technique au cabinet de M. Jean-Philippe Lecat. M. Quentin a indiqué aux représentants des syndicats que des dispositions seront prises pour assurer la paie d'octobre.

Il leur a rappelé que le gouvernement est résolu à « *maintenir la S.F.P.* », mais demande que celle-ci soit gérée d'une manière « *plus dynamique* », sans obéir pour autant à « *la loi du profit* ». Il a ajouté que le dossier était « *en cours d'instruction* » et que le gouvernement n'avait pas encore arrêté sa position sur d'éventuelles réformes de structures. Du côté syndical, on souligne que M. Quentin n'a pu s'engager sur le maintien des effectifs de la société et que ses propos ont plutôt « *confirmé les craintes* » des personnels.

Une partie des manifestants se sont rendus ensuite rue Cognacq-Jay, devant l'immeuble de la télévision, où des heurts se sont produits avec les forces de l'ordre. Selon la police, « *les manifestants ont essayé de forcer le barrage mis en place pour les empêcher d'entrer, et il y a eu quelques piétinements* ». Selon les syndicats, deux manifestants ont été blessés, dont l'un a dû être conduit à l'hôpital.

Le numéro du « Monde » daté 13 octobre 1978 a été tiré à 565 977 exemplaires.